

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE - N° 13643 - 4,50 F

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine

JEUDI 8 DÉCEMBRE 1988

Les subventions à l'agriculture

Crise commerciale entre les Etats-Unis et la CEE

Un enjeu fondamental

La guerre commerciale va-t-elle remplacer les affrontements armés d'hier ? On doit se poser la question alors que nous arrivons de Montréal les échos d'une querelle dont l'enjeu est fondamental pour la Communauté européenne : il s'agit de savoir si les Etats-Unis vont se laisser dans une politique d'aide massive à leurs exportations agricoles en représailles de pratiques communautaires qu'ils estiment illégales.

On en est arrivé mardi 6 décembre à un point de rupture, les Etats-Unis exigeant de l'Europe qu'elle renonce à ses subventions agricoles.

Une crise a éclaté entre les Etats-Unis et la Communauté européenne à propos de l'agriculture. Mardi 6 décembre, au lendemain de l'ouverture de la session ministérielle du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), le ministre américain de l'Agriculture a brusquement annoncé qu'il faudrait déclarer « illégales » les subventions accordées par la CEE à ses agriculteurs. Le commissaire européen a quitté la salle. Cet incident en dit long sur l'intransigeance des Etats-Unis et la détermination de la Communauté. Il laisse prévoir de rudes polémiques non seulement sur le volet délicat de l'agriculture mais aussi sur celui des échanges de services.

(Lire page 37 l'article de PHILIPPE LEMAITRE.)

Détente dans les transports parisiens, préavis de grève à la SNCF

Quatre syndicats de la RATP acceptent les propositions salariales de la direction

Détente à la RATP, menace à la SNCF. Les syndicats « modérés » des transports parisiens ont décidé, mercredi 7 décembre, de signer le protocole d'accord établi la veille avec la direction. La CGT appelait à la poursuite du mouvement. La CGT de la SNCF a

annoncé un préavis de grève de quarante-huit heures à partir du dimanche soir 11 décembre. M. Rocard a invité les syndicats à « réfléchir à ce que peut signifier l'organisation d'un service minimum qui soit en même temps respectueux du droit de grève ».



Les propositions peaufinées par le conciliateur, M. Bernard Brunhes, et exprimées par la direction de la RATP étaient destinées à donner en partie satisfaction aux syndicats « modérés » qui avaient réclamé 300 francs d'augmentation salariale mensuelle pour les 38 500 agents de la Régie. En étalant ces mesures sur un an, en intégrant des primes et en repoussant de deux ou trois mois les augmentations individuelles, la direction avait pu annoncer qu'elle acceptait les 300 francs demandés, tout en restant dans les limites des enveloppes budgétaires.

ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 35 et nos informations page 40.)

Grave séisme en Arménie

Un tremblement de terre aurait provoqué la mort d'une centaine de personnes à Erevan.

PAGE 40

M. Arafat à Stockholm

Accueilli en chef d'Etat.

PAGE 6

Freud publié en URSS

Pour la première fois depuis les années 20.

PAGE 40

Les voisins de « Superphénix »

A l'ombre du surgénérateur de Creys-Malville, des habitants sans crainte.

PAGE 13

Le sommaire complet se trouve page 40.

Le conflit était inévitable. Alors que le GATT (Accord général sur le commerce et les tarifs) pose comme règle d'or le libre-échange, on ne connaît rien de plus administré que les échanges agricoles. En période d'expansion de ces marchés, nul n'était tenté de jeter la pierre au voisin. Mais l'amenagement des débouchés extérieurs oblige les Etats exportateurs à surveiller chaque geste que pourrait faire un concurrent en faveur de ses agriculteurs. Pour retrouver sa primauté dans le concert agricole mondial — dont les échanges ne représentent pas moins de 340 milliards de dollars. — l'Amérique redouble de coups contre l'Europe verte.

Si la CEE refuse de baisser brutalement sa garde dans le domaine des subventions aux exportations agricoles, c'est qu'elle ne croit pas un mot du discours libéral américain. De petites phrases en déclarations officielles, on devine que l'administration Bush sera aussi intransigeante que l'administration Reagan. Sur le chapitre agricole comme sur celui de la libéralisation des services. Certes, la réduction sensible des déficits américains — budgétaire et commercial — devrait inciter les Etats-Unis à plus de patience à l'égard de leurs partenaires. Mais on estime à Washington que cet assouplissement estage. Or, pour comprimer encore le déficit budgétaire, le président Bush ne pourra se passer du soutien d'un Congrès où les propositions protectionnistes sont très vivaces.

Le chantage américain annonce ainsi le marchandage que M. Bush sera contraint d'accepter avec le Congrès. Le soutien de ce dernier à un prix : la défense par le successeur de Ronald Reagan de tous les secteurs de l'économie américaine (agriculture, textile, automobile) menacés ici par l'Europe, là par le Japon.

Les possibilités de rétorsion des Etats-Unis sont rendues plus importantes pour leurs partenaires par la loi sur le commerce votée en avril. En vertu de ce texte, la Maison Blanche peut sanctionner sur-le-champ les pratiques jugées déloyales, imposer des taxes et des quotas d'importation. D'abord perçue comme une arme tournée vers le Japon, cette législation vise aussi et d'abord le marché unique de 1993, que les Américains considèrent comme une force commerciale fermée aux compagnies étrangères. Avant d'en faire usage, M. Bush va tenter la discussion. Elle s'exerce déjà dans l'enceinte du GATT à Montréal.

M 0147-1208-0-4,50 F
3790147004500 12080

La première visite en Europe centrale du septennat

M. Mitterrand à l'épreuve de Prague

M. François Mitterrand commencera jeudi 8 décembre une visite officielle de deux jours en Tchécoslovaquie. Prague est ainsi la première capitale des pays de l'Est visitée par le président de la République, qui a l'intention de se rendre dans la plupart des Etats membres du pacte de Varsovie au cours des prochains mois.

Pourquoi avoir choisi de commencer par la Tchécoslovaquie ? Inévitable question, au moment où M. Mitterrand entame sa tournée dans « l'autre Europe ».

qu'il conçoit comme une mission quasi historique de son second septennat. Une mission délicate à Prague, qui risque à tout moment de se transformer en caution à l'un des régimes les plus réfractaires aux réformes politiques et les plus intransigeants à l'égard de ses opposants.

« Le rapprochement des Europes séparées est l'une des grandes affaires de la fin de ce siècle », estimait récemment le président de la République. Longtemps à la traîne dans ce domaine, la France a beaucoup perdu de son influence culturelle en Europe de l'Est, et a surtout

laissé la RFA occuper pratiquement tout le terrain économique, que les Italiens commencent à leur tour à prendre d'assaut.

La situation nouvelle créée par les changements d'équipe au Kremlin ouvre effectivement des perspectives accrues de dialogue et de coopération avec les pays membres du pacte de Varsovie. Mais ceux-ci — Hongrie, Pologne, RDA, Bulgarie, Roumanie, Tchécoslovaquie, URSS — loin de former un bloc homogène, réagissent très différemment au vent nouveau qui souffle de Moscou.

SYLVIE KAUFFMANN. (Lire la suite page 5.)

L'ENQUÊTE : guerre civile et famine dans le Sud

L'exode meurtrier des Soudanais

Un cessez-le-feu pourrait intervenir dans les prochaines semaines pour mettre fin à la guerre civile qui ravage le sud du Soudan depuis bientôt six ans. Après l'échec, ces dernières années, de plusieurs tentatives de négociation, le premier ministre, M. El Mahdi, s'est montré optimiste sur les chances de succès de la dernière initiative (Le Monde du 3 décembre) visant à régler le conflit qui oppose les forces gouvernementales à l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS).

KHARTOUM de notre envoyé spécial

Luang se souvient du temps où il était vraiment un homme. Il y a encore deux ans, ce grand Noir de l'ethnie shillouk était caractérisé dans sa terre et dans sa culture, par des attributs du succès (troupeau de bœufs, famille nombreuse) et respecté. Aujourd'hui, plongé avec bien d'autres dans une vie de misère, Luang végète loin de ses deux familles, et — au diable l'islam ! — note sa déchéance dans le toré-boyaux.

Depuis son village natal de Paryang, près de Bentin, province du Haut-Nil, jusqu'au bidonville surpeuplé de Hila Shok, au cœur d'une décharge publique de Khartoum, l'histoire de Luang est banalement dramatique et tristement exemplaire. Sur fond de

guerre et de chaos, elle illustre une dynamique qui déracine et atomise de plus en plus brutalement les populations du sud du Soudan. « Nous avons fui les Arabes qui attaquaient nos villages, tuèrent et volaient nos troupeaux. Et aussi la géralita qui demandait trop... » Une nuit, Luang et les autres villageois, incapables de résister plus longtemps, ont tout abandonné, cherchant leur salut dans la fuite. Démunis, allant par des pistes inconnues vers des lendemains incertains, ils entament un voyage mouvementé qui va durer des

mois. De Talodi à Abu Gubeir, puis de Rank à Kosti, le long du Nil, ils montent par groupes, à pied ou en camion (au prix fort) vers le Nord, vers Khartoum. Ils sont encore harcelés par des milices arabes, et six d'entre eux en mourront.

Cela dit, chez les rescapés du sud du Soudan, cette zone de tous les désastres d'où coule le sang noir des grandes éthnies (Dinka, Nuer, Shillouk, Nuba), un tel récit est presque anodin.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

(Lire la suite page 8.)

Le Monde CAMPUS

Bousculades dans les prépas

Longtemps considérées comme un espace protégé pour l'élite des bacheliers, les classes préparatoires aux grandes écoles connaissent à leur tour certaines turbulences. Depuis trois ans, le nombre des prépas scientifiques est en forte hausse. Cette croissance, due à l'augmentation du nombre des places dans les écoles, à celle des bacheliers C et à la pression des familles, devrait entraîner une plus grande diversification des formations. Quels sont les besoins en ingénieurs de l'industrie ? Est-il raisonnable de continuer à « caler » le système sur Polytechnique ? Ne faudrait-il pas donner plus de place à la chimie et à la technologie ? Ces questions sont au centre de réflexions engagées au ministère. Le trouble est plus grand encore dans les « prépas HEC », où l'explosion d'as effectifs et la rivalité sans merci que se livrent les écoles aboutissent à une situation ingérable. Une fois encore, on parle de réforme des concours... en attendant les grandes manœuvres européennes.

■ Ingénieurs et artistes : le Forum de SUPELEC. ■ Vingt-cinq ans d'échanges franco-allemands.

Pages 15 à 20

Un film de Bruno Nuytten

Elle, Camille Claudel

« Magie », « génie », ce sont des mots dont en principe on ne se remet pas. Définitifs et démesurés comme des mausolées. Ils accompagnent Isabelle Adjani depuis des semaines, bien avant qu'apparaisse sur les écrans Camille Claudel, le film de Bruno Nuytten qu'elle a voulu, espéré, porté, où elle s'est brûlée, épanouie, révélée.

Ce film de 96 millions de francs produit par Christian Fechner est donc, déjà, un événement médiatique. Aujourd'hui il sort, et l'on sait que c'est, aussi, un évé-

ment cinématographique. Un beau film de nuit et de lumière, de passion et de matière. Qui donne une vie nouvelle à trois héros déjà célèbres, Auguste Rodin, Paul et Camille Claudel.

« Mademoiselle Camille », 4 comme l'appelait Rodin, ne fut pas seulement l'élève et la maîtresse d'un sculpteur considérable, elle ne fut pas seulement la sœur d'un poète considérable, elle fut une rebelle dans sa vie et dans son art, elle fut une guerrière et une victime, elle fut une femme.

Cette femme, Isabelle Adjani fait mieux que la ressusciter. Elle l'incarne.

D. H.

(Lire dans « Le Monde des arts et des spectacles », pages 21 à 23, les articles de MICHEL BRAUDEAU, PHILIPPE DAGEN, MICHEL CURNOT et l'entretien avec ISABELLE ADJANI, recueilli par DANIELE HEYMANN.)

Immobilier

Une rubrique d'annonces classées : la sélection détaillée de maisons et d'appartements à louer dans Paris et en banlieue.

Pages 31 à 33

L'événement de la rentrée

125 mythes littéraires étudiés par les plus éminents professeurs d'Université.

1440 pages / 580 F jusqu'au 1^{er} Février 89 ensuite 750 F

ÉDITIONS DU ROCHER
JEAN-PAUL BERTRAND ÉDITEUR

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 \$; Espagne/Réunion, 7,20 F ; Côte d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 165 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 180 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1,700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 L. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Singapour, 335 F CFA ; Suède, 12,50 sc. ; Suisse, 1,80 fr. ; USA, 1,90 \$; USA (West Coast), 2 \$.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Débats

URBANISME

La force et la forme

par CHRISTOPHE BAYLE (*) et GILLES RITCHOT (**)

LES grèves dans les transports sont un conflit social mais aussi urbain. Elles sont, le plus souvent, commentées en termes de forces — trois cents travailleurs bloquent un million d'usagers — et non de formes : le déséquilibre de Paris, cette « capitale du désir » qui s'est permis le luxe d'un déséquilibre entre l'est et l'ouest par la création d'un massif de bureaux à l'ouest. La valorisation du foncier a refoulé la fonction d'habitat surtout vers l'est, le sud et le nord étant verrouillés par les aéroports.

Déséquilibre auquel n'est pas étrangère la collectivité publique elle-même qui a mis hors bilan les trois cinquièmes du foncier parisien, contribuant ainsi à resserrer le jeu du marché sur les deux cinquièmes restants. Les villes nouvelles avaient pour objectif un équilibre habitat-emploi. Or elles ont en partie aggravé le déséquilibre qui, enfin, est apparu comme une manière pour la puissance publique de ne pas toucher à la valorisation de Paris... à la hausse ou à la baisse.

On comprend, dès lors, que le RER chargé de résoudre la somme de ces déséquilibres ne puisse à lui tout seul les résorber. Au contraire il se fragilise à mesure que ces derniers s'accroissent. Le conflit, entre les grévistes et leur entreprise interroge non pas les abus du système mais le système lui-même : la forme de Paris. L'énervement et la fatigue des usagers ne signifient-ils pas que les grévistes ont touché au

mécanisme même de la valorisation foncière ?

Ainsi les arrêts de travail faisant obstacle à la circulation ont les mêmes effets que la flambée du foncier : ils refoulent habitants et logements en dehors de Paris. On est bien face à un conflit de logistique urbaine, faisant intervenir le territoire et les moyens mécaniques, plutôt que face à un conflit de forces. La solution ne peut donc être que sociale et urbaine. Elle passe par une remise en mouvement des forces ou des formes, c'est-à-dire un renforcement des transports et une harmonisation des politiques foncières sur la région urbaine.

Il n'y a pas d'opposition d'intérêt entre les travailleurs des transports et les usagers travailleurs. Pour le comprendre il serait temps d'abandonner une langue de bois qui prétend que le contrôle des forces suffit à conduire l'économie. Si preuve est aujourd'hui faite, par l'absurde, que les formes urbaines existent et que leur rôle dans la mobilisation des forces est essentiel, demain c'est l'ensemble des forces sociales et politiques citoyennes qui peuvent valoriser une nouvelle forme de Paris. Encore faudrait-il poser la question d'un nouveau palier administratif qui associerait compétence en matière de transport et de foncier sur l'ensemble de la région urbaine de Paris.

(*) Rédacteur en chef de la revue *Urbanisme*.

(**) Géographe, auteur de *Formes urbaines et pratiques sociales*.

EMPLOI

Pantoufles publiques, charentaises privées...

par BERNARD MARIS (*)

JETER la stabilité de l'emploi au visage de personnes qui gagnent quelque 5 000 francs par mois a quelque chose d'un peu inconvenant. Et à certains, qui ajoutent le mot de « sabotage », on voudrait offrir un voyage en ce Balibarni décrit par Swift, où l'on utilise pour la conversation des objets portés comme fardeaux. Ainsi chacun y connaît-il véritablement le poids des mots.

M. Perigot a-t-il la stabilité de l'emploi ? Je parierais volontiers mon propre poste... Cela n'empêche : M. Employé du Tri possède aussi la stabilité de l'emploi, indubitablement. Il est libre de coller à son travail jusqu'à la retraite, laquelle correspond en général, miracle de la statistique, à l'âge moyen auquel il devra quitter cette bonne terre portueuse de métiers où l'on brasse des lettres.

Maintenant : M. Cadre Supérieur du Privé a-t-il la stabilité de l'emploi ? Non, il ne l'a pas. Pas tout à fait. Il a environ 2 % de chances d'être licencié, de rester un laps de temps au chômage, et de retrouver un emploi. En moyenne et de façon continue, il est incontestable que 2 % des cadres supérieurs hautement qualifiés sont au chômage, de sorte que M. Cadre Supérieur a la stabilité de l'emploi à 98 %, contre 99,9 % à M. Employé du Tri.

Lorsqu'on considère la probabilité, pour les étudiants, de se

retrouver au chômage, on découvre qu'elle ne varie pratiquement pas depuis des décennies (malgré la crise et *tutti quanti*), et qu'elle reste très faible. Il faut descendre au bas de l'échelle pour trouver une véritable instabilité d'emploi. Ce sont les gens non qualifiés, et particulièrement les femmes, qui ont un très fort taux de chômage, et partant une véritable et grande incertitude en matière d'emploi.

M. Employé du Tri a donc l'immense avantage de rester la totalité de sa vie en poste, alors que M. Ouvrier du Bâtiment ou M^{me} Employée de l'Hôtellerie végétarion pendant un cinquième de leur vie au chômage. Et M. Boulanger ? M. Boulanger, qui jette ses pâtes à pain devant le perron de cet affreux parasite, ce rentier de situation qu'est M. EDF, sous les applaudissements de M. Pharmacien ? A-t-il la stabilité de l'emploi ? A 100 %. A moins de mélanger — ce qu'il ne fait plus, oh ! disons... depuis une cinquantaine d'années — du plâtre à sa farine ou de frapper son miron. Il est même assuré de gagner raisonnablement son pain en le vendant, alors que d'autres perdent leur vie en le gagnant.

Habituez que nous sommes à entendre vilipender le secteur public, nous imaginons mal le nombre de parasites et de pan-

toifiards qui somnolent dans le privé. La banque, cette future ou plutôt déjà sidérurgie, fut une merveilleuse institution agioteuse, généreuse et douillette : son osmose avec la haute administration montre la similitude d'institutions marquées des signes de la chaleur et des échanges pantoufles-charentaises.

Quelque chose tracasse néanmoins M. Boulanger : si quelque un est assuré du poste, il va ne rien faire. Alors que s'il existe une probabilité, même très petite, d'être « viré », « esquivé », il va travailler. Ainsi les chercheurs-universitaires : la moitié d'entre eux, accrochés à leur poste comme arapèdes au rocher, ne cherchent plus. Ce à quoi on répondra que l'autre moitié cherche encore, ce qui est proprement inexplicable.

On répondra aussi par la loi de la productivité et du salaire, curieusement ignorée des bons apôtres de l'instabilité et du mouvement brownien : on ne peut fuser et le salaire et la quantité de travail à fournir. Si l'on fixe le salaire, M. Employé du Tri essaiera d'y adapter son travail. Il est d'ailleurs assez merveilleux qu'à ce salaire il fournisse autant de travail. Probable que ce monsieur, capable de paralyser un pays, vaut plus qu'on ne le dit.

(*) Maître de conférences à l'université de Toulouse-I.

Quant au chercheur, si on vient à exiger de lui tant de kilos de recherche, il faudra bien lui payer en proportion les stocks de papier accumulés.

La mobilité du travail, le gymnase productif de ville en ville et d'entreprise en entreprise, passionne les cadres qui grimpez l'échelle du salaire, de la responsabilité et du consumérisme satisfait. Elle excite moins les bas de gamme. A dire vrai, on n'a encore jamais vu un employé du bâtiment reprocher la stabilité de l'emploi à son collègue des PTT : il estime qu'elle représente un équivalent de salaire, ou peut-être un surcroît de liberté — ce qui est un leurre, bien entendu : comme si l'administration ne savait pas fabriquer aussi sûrement des serfs que le privé...

L'instabilité, le déracinement n'ont jamais donné du bon travail. Les employeurs le savent, qui sont obsédés par la construction d'un noyau de main-d'œuvre stable et qualifiée. Prêcher l'instabilité n'est pas faire du bon travail. Mais laisser croire que la permanence d'un poste est une sorte de cadeau, de récompense divine, témoigne d'une irresponsabilité plus grande encore. Plutôt que les *Voyages de Gulliver*, on offrira l'*Enracinement* aux contempteurs de la stabilité, où ils méditeront cette phrase : le travail physique est une mort quotidienne.

Au courrier du Monde

PLAN

M. Jean-Claude Gaudin et la médiocrité

Après l'article intitulé « La préparation du 10^e Plan : plus de 51 milliards pour les contrats de plan Etat-régions », M. Jean-Claude Gaudin, président (UDF) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur nous précise :

Vous écrivez que plusieurs ministres et fonctionnaires ont jugé « médiocre » la copie présentée par la région que je préside.

Si cette critique porte sur la forme du document, je tiens à vous préciser que les documents transmis à Paris l'ont été exclusivement par la préfecture de région et qu'aucune remarque n'a été faite à ce niveau sur ce point. Pour ma part, j'ai toujours indiqué que je me réservais de réexaminer la rédaction du document lorsque l'ensemble des questions de fond sera porté le travail commun des administrations de l'Etat et du conseil régional : nous voulons en effet mettre à profit le cadre de ces contrats pour définir une stratégie globale, ambitieuse

et réaliste à la fois, de nature à faire gagner notre région, selon l'expression que j'ai utilisée devant le ministre Hubert Curien, le 7 septembre 1988 à Marseille. « La bataille de l'emploi et de la modernité ».

Sans décrire ici l'ensemble de ce projet, il suffira d'indiquer qu'il contient un programme précis portant sur 3,6 milliards de francs d'infrastructures de communication et 1,4 milliard de francs de crédits d'enseignement supérieur, de recherche et d'équipement concentrés sur les six pôles constituant la « route des Hautes Technologies » pour qu'on comprenne qu'il ne présente en rien le caractère de « médiocrité » qui lui est prêt.

ESPRIT

Certifié conforme

Parce qu'une photocopie n'était pas certifiée conforme, de dangereux trafiquants de drogue sont remis en liberté. Au pays de l'Esprit des lois ne pourrait-on se souvenir que « la lettre tue » (2. Cor. III. 6) ?

ROBERT ELLRODT, professeur à la Sorbonne nouvelle.

● PRÉCISION. — L'auteur du texte sur Wei Jingsheng publié dans le *Monde* du 25 novembre, M. J.-J. Gaudin, est vice-président de la Ligue des droits de l'homme de l'Hérault et président des Amis franco-chinois de ce département.

TÉMOIGNAGE

Un soldat oublié

par BERNARD DESTREMAU (*)

QUAND, le 19 novembre 1942, Joseph Racis quittait le quartier Marguerite d'Alger avec le 5^e régiment de chasseurs d'Afrique pour la Tunisie. Il allait se battre dans un pays qui n'était pas le sien. Pour le libérer.

Lorsque, le 15 août 1944, débarquant du LST James Parker, Joseph Racis posait le pied sur la plage de la Nartelle, il foula le sol d'un pays qu'il ne connaissait pas. Pour le libérer.

Un mercenaire ? Non, le contraire d'un mercenaire. Jo avait une situation aisée. Ses parents exerçaient à Alger un commerce actif. Mais la mobilisation l'avait envoyé sous des standards pour lesquels il incombait de se couvrir de gloire. Quant à lui, sa gloire de soldat de la Libération sera dorée de la vertu du désintéressement et de l'aurole de l'oubli.

Avec sa peau basané et ses cheveux ondulés, Jo avait jolies tournures. Malheureusement, une affection sans remède l'avait marqué dès sa naissance. Il était bègue. Peut-être cette singularité était-elle pour beaucoup dans le caractère assombri qui était le sien.

La nature lui avait donné, comme une compensation, si faible fût-elle, une vision d'une acuité extraordi-

naire. Le tireur du char *Lorraine* avait un œil de lynx.

Pour le combat, il fourbissait ses armes, canon et mitrailleuse jumelée avec un soin exceptionnel. On est Jo ? demandai-je à mes camarades. Dans la tourelle en train de vérifier son canon, de compter ses munitions, de manipuler ses appareils de visée.

La difficulté qu'il avait pour s'exprimer réapparaissait parfois dans des moments critiques. Un jour que de ses giclées de terre provenant de l'explosion d'un obus avaient aveuglé son épiscope, il voulut me demander de l'essuyer. Rien ne sortait de sa gorge bloquée. Je ne comprenais pas l'inquiétude que reflétait son regard. Alors, il me tendit un gant. Puis fit savoir, en chantant, ce qu'il désirait. En chantant, il ne bégayait pas.

Ce handicap le paralysa dans des circonstances plus solennelles mais moins périlleuses. Avant de lui remettre la médaille militaire, le général qui officiait lui demanda son nom afin de le prononcer distinctement. Le récipiendaire, figé d'émotion, ne put l'articuler. Ce fut son voisin qui répondit à sa place.

Jo a sauvé la vie de son équipage. Il a fait son devoir de Français dans les djebels tunisiens, puis, avec la 1^{re} division blindée, dans les faubourgs de Toulon, de la Méditerranée au Rhin et au Danube. Et pourtant, il a été accablé au désespoir. Peut-être par notre fuste à touz.

Jo est rentré à Alger, démobilisé et décoré. Puis notre ancien tireur a été introuvable pendant quarante ans. Il ne répondait à aucun appel. Je suis allé le voir à Ajaccio. Soigné de sa personne, correct et fier, refusant presque tout. De nouveau, un grand silence se fit.

La semaine passée, le fils de notre pilote de char alla se renseigner dans le quartier où nous pensions que notre ami, tout seul, sans parents, sans épouse, sans enfants, vivait paisiblement. Il avait eu des ennemis d'argent, ont dit les voisins. Il avait été malade. Il était menacé d'expulsion.

L'ancien soldat vainqueur de 1945 avait eu sa première défaillance. Il s'était passé un nuage coulant autour du cou. Cela n'a pas fait de bruit. Il ne voulait déranger personne, surtout pas ses amis.

Les héros se cachent pour mourir.

CHAUMET
A LE PLAISIR DE VOUS ANNONCER L'OUVERTURE A PARIS, DE SA NOUVELLE BOUTIQUE AU CARRÉ D'OR 46 AVENUE GEORGE V. PARIS.

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beau-Méry (1944-1969) Jacques Fauvet (1969-1982) André Lamasse (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beau-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Verne.

Correspondant en chef : Claude Salas.

CHAUMET
JOAILLIER DEPUIS 1780 PARIS

PARIS - LONDRES - NEW YORK - TOKYO
12 PLACE VENDÔME 75001 PARIS TEL 42.60.32.82
46 AVENUE GEORGE V 75008 PARIS TEL 49.92.08.25

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 08

Tél : (1) 42-47-87-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Édité par la SARL Le Monde
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beau-Méry (1944-1969) Jacques Fauvet (1969-1982) André Lamasse (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beau-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Verne.

Correspondant en chef : Claude Salas.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 - Tappez LEMONDE code d'accès ABO

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-88-81.

	FRANCE	MONDIAUX	SURSE	AUTRES PAYS
3 mois	354 F	399 F	504 F	687 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1 337 F
9 mois	954 F	1 089 F	1 404 F	1 952 F
1 an	1 200 F	1 380 F	1 800 F	2 530 F

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composés 36-15 - Tappez LEMONDE

Le Monde
PUBLICITE
5, rue de Montevideo, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-45-91-82 ou 45-45-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Changements d'adresse demandés au propriétaire : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, joindre la dernière bande d'envoi à tous correspondances.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois

6 mois

9 mois

1 an

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Localité : _____

Pays : _____

TARIF VALABLE JUSQU'AU 31-12-1988

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner RENVoyer CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

Veillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales et d'imprimer.

Etranger

La visite à New-York de M. Mikhaïl Gorbatchev

Le chef du Kremlin consacre, par son intervention la volonté soviétique de renforcer le rôle de l'ONU

NEW-YORK
de notre correspondant

Le discours que M. Mikhaïl Gorbatchev devait prononcer devant l'Assemblée générale des Nations unies, mercredi 7 décembre, a été attendu avec la plus grande impatience. Il devait s'agir du premier discours de l'inventeur de la « perestroïka » devant le monde, celui — peut-être — qu'il n'avait pu prononcer l'an dernier en raison de contingences politiques intérieures. Au-delà du fait que M. Gorbatchev devait offrir « un cadeau de Noël à l'humanité », les Nations unies se trouvent aujourd'hui singulièrement confortées par le choix de M. Gorbatchev dans leur difficile position de « Parlement des peuples ».

« Les temps ont changé et le monde avec eux ; nous connaissons maintenant les erreurs que nous avons commises et nous agissons les solutions qui s'imposent à tous ensemble ». M. Arbatov, directeur de l'Institut soviétique des études nord-américaines, s'exprime sans détour lorsqu'il affirme, au cours d'une conférence de presse aux Nations unies, que « la certitude des anciens dirigeants soviétiques sur la pérennité de l'antagonisme Est-

Ouest était une erreur », et que « le monde est un, comme sont unies les préoccupations de l'humanité tout entière ». Le changement de l'attitude soviétique à l'égard de l'ONU, poursuit-il, est dû à ce constat : aucune autre institution au monde ne saurait mieux servir et aider la disparition des blocs, de la guerre froide et des menaces sur la sécurité, la liberté et le bien-être général.

Certes, depuis des décennies, la propagande soviétique donnait à l'ONU un rôle primordial, tout en étant ainsi de séduire un tiers-monde très attaché à un forum où sa force numérique lui donne un avantage considérable. Cependant, cet intérêt n'était resté, la plupart du temps, que verbal. Moscou ne payait régulièrement ni ses contributions budgétaires, ni se partait dans le financement des opérations de maintien de la paix. Usant indirectement du droit de veto au Conseil de sécurité chaque fois que ses intérêts ou ses principes idéologiques étaient tant soit peu menacés, le Kremlin ne faisait rien pour donner à l'ONU le rôle dynamique que les dirigeants de la Pravda glorifiaient pourtant avec ardeur.

Ce double jeu faisait sans doute partie des méthodes généralement utilisées dans ce que les Soviétiques appellent aujourd'hui la période de stagnation. Lorsque M. Arbatov, dans un document distribué il y a quelques jours aux Nations unies, affirme que « les traditions de secret, pour ne pas dire de silence, fossilisées par des années d'inertie, étaient particulièrement sensibles dans le domaine de la politique étrangère », il enfonce une porte ouverte, mais il ouvre également la voie au changement que le ministre des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, avait annoncé dans son dernier discours annuel devant l'Assemblée générale. Brandissant la

devise « Sécurité, confiance et coopération dans le respect des lois », le ministre soviétique avait surpris l'Assemblée par la conviction avec laquelle il a non seulement rendu hommage aux Nations unies, mais surtout ouvert la porte à un élargissement du cahier des charges d'une organisation qu'il souhaite désormais transformer en un véritable centre des relations entre les nations.

Pour appuyer ses dires, Moscou a décidé de régler ses arriérés, dont certains remontaient à 1946. Actuellement, l'Union soviétique demeure redevable de 159 millions de dollars, alors que les Etats-Unis doivent à l'organisation plus de 500 millions de dollars. Prenant avantage du mépris dans lequel M. Reagan tient l'ONU depuis huit ans, Moscou s'est

présenté comme la force principale du renouveau onusien et la source d'inspiration de la diplomatie multilatérale. Montrant un visage de moins en moins idéologique, l'Union soviétique semble être parvenue à créer l'impression de mener le jeu, de pratiquer la politique de bonne volonté, alors que Washington apparaît toujours, malgré un repentir tardif exprimé en septembre dernier, lointain et méfiant.

Retour au consensus ?

Bien entendu, ces soudaines déclarations d'amour suscitent des interrogations. Lorsque M. Chevardnadze affirme que « dans le souci de rendre les décisions de l'ONU plus productives », il serait temps d'adopter un nombre croissant de résolutions par consensus », il se rapproche des thèses américaines avec une franchise non seulement étonnante, mais également menaçante pour l'esprit actuel du travail onusien, où le vote majoritaire est sacré. La suppression de la notion majoritaire diminuerait le poids numérique du tiers-monde et donnerait, de facto, un droit de veto à chaque Etat. Ne s'agit-il pas là d'un baiser de Judas ? se demandent certains diplomates du tiers-monde.

Quelles que soient les intentions véritables des deux superpuissances, il est clair — comme cela fut le cas dès 1946 — que la force des Nations unies réside là où est aussi leur faiblesse, à savoir dans l'entente entre les cinq membres permanents du Conseil de sécurité. L'enthousiasme soviétique devrait entraîner un changement d'attitude, si léger soit-il, chez les quatre autres puissances et, par là même, une plus grande efficacité du travail onusien.

CHARLES LESCAUT.

Quand les Soviétiques découvrent « l'avion de presse »

Le voyage de M. Gorbatchev est l'occasion d'une autre première : un avion de presse affecté par les autorités soviétiques a été, pour la première fois, mis à la disposition des correspondants étrangers accrédités à Moscou pour les accompagner jusqu'à New-York. Moyennant la coquette somme de 5 000 dollars (près de 30 000 F), soixante-dix d'entre eux ont profité de l'occasion, dont notre confrère du Financial Times. Selon lui, le service était très amélioré par rapport à l'ordinaire de l'Aeroflot, mais les heureux bénéficiaires n'ont pas eu droit aux mêmes facilités que la presse soviétique : cette dernière, transportée à part, avait fait le vol sans escale, tout comme M. Gorbatchev, alors que la presse « bourgeoise » dut faire escale à Terre-Neuve et rater de ce fait les premières conférences de presse.

Le cinquième sommet en trois ans

La rencontre soviéto-américaine de New-York est le cinquième sommet que tient avec son homologue soviétique le président Reagan, qui aura en ainsi plus de rencontres de ce type que n'importe lequel de ses prédécesseurs. Toutefois, ces cinq rencontres ont toutes eu lieu au cours du second mandat de l'actuel président américain, en un plus plus de trois ans depuis 1985. En voici la liste :

- 19-21 novembre 1985 : première rencontre à Genève, aucun accord n'est conclu.
- 10-13 octobre 1986 : sommet de Reykjavik. Une « période » est réalisée sur le désarmement nucléaire, mais on frôle l'échec en raison de l'initiative de défense stratégique américaine.
- 8-10 décembre 1987 : visite de M. Gorbatchev à Washington. Signature du traité liquidant les missiles nucléaires de portée intermédiaire et moyenne.
- Mai 1988 : première visite de M. Reagan à Moscou.
- Décembre 1988 : dernière rencontre Reagan-Gorbatchev à New-York.

Rejnev avait en pour sa part le même nombre de rencontres bilatérales avec les présidents américains, mais en dix-huit ans de règne (en 1972, 1973 et 1974 avec M. Nixon, en décembre 1974 avec M. Gerald

Ford et en 1979 avec M. Carter). Khrouchtchev en avait eu deux en onze ans : une avec Eisenhower en 1959 et une avec Kennedy à Vienne en 1961. Enfin, Staline avait rencontré deux fois Roosevelt (en 1943 à Téhéran et en février 1945 à Yalta) et une fois Truman à Potsdam en 1945. Il faudrait ajouter à la liste les autres sommets multilatéraux tenus par Khrouchtchev à Genève en 1955 et à Paris en 1960 (cette dernière rencontre avait en fait avorté d'emblée en raison de l'incident de l'avion américain U-2 abattu au-dessus du territoire soviétique), ainsi que le sommet qui avait clôturé la conférence d'Helsinki en 1975, en présence de Brejnev et de Gerald Ford.

Mystère et suspense...

NEW-YORK
de notre envoyé spécial

La mise en scène — soviétique — est parfaite, et les Américains sont bon public. Avant même d'avoir prononcé son discours à l'ONU, avant même d'avoir rencontré MM. Reagan et Bush, M. Gorbatchev avait brillamment accompli la première phase de son opération de relations publiques : arriver majestueusement à New-York, entouré de mystère, et tenir en haleine l'opinion mondiale par un mélange de silence et de « fuites » appropriées.

La scène de l'arrivée était pourtant aussi banale, aussi ternie que possible : un avion de l'Aeroflot qui roule sur un bout de piste de l'aéroport Kennedy et puis s'arrête ; une hôtesse qui pointe son bonnet rouge avant un homme, en chapeau gris, pardessus gris, qui descend la passerelle, serre des mains, prononce à sa manière un peu fildreuse un petit discours sans relief particulier. A quelques mètres, M^{me} Raïssa Gorbatchev, manteau d'astrakan, mine volontaire et sûre d'elle-même.

Toutes les grandes chaînes de télévision, d'habitude très réticentes à sacrifier leurs émissions de l'après-midi, ont diffusé en direct ces images historiques. Le dernier secrétaire général du PC soviétique à avoir mis les pieds à New-York, avant de battre de la chaussure sur son pupitre des Nations unies, s'appelait Nikita Khrouchtchev.

Vingt-huit années ont passé, et M. Gorbatchev fait sans doute moins peur, mais inspire un respect suffisant pour qu'on boive ses paroles. On relève qu'il a parlé à l'aéroport de « dynamiser » les relations soviéto-américaines et noté que sa rencontre avec MM. Reagan et Bush ne comporte aucun ordre du jour. Façon, peut-être, de rappeler discrètement que tout est possible, et de raviver un peu le suspense.

Dans l'attente du « cadeau de Noël »

Ce suspense avait été soigneusement créé les jours précédents par des porte-paroles soviétiques qui laissent prévoir une surprise, un « cadeau de Noël ». Mardi, ils étaient soudain devenus totalement muets, tandis qu'une radio hollandaise prenait le relais — son correspondant à Moscou ayant appris « de source informée soviétique » que M. Gorbatchev annoncerait à New-York, une

réduction de 30 % des forces armées soviétiques.

De son côté, la chaîne CBS (s'appuyant sur trois sources différentes, mais non précises) affirmait que M. Gorbatchev aurait des offres à faire concernant Cuba et l'Amérique centrale. D'autres penchaient plus modestement pour des propositions concernant l'environnement, voire un appel au développement du commerce avec l'URSS.

Indulgence avec l'« importun »

Bref, sans rien faire d'autre que de paraître, M. Gorbatchev a déjà captivé l'attention de tout le monde. Les Soviétiques font l'événement, le préparent à leur guise, tandis que l'administration américaine ne peut que subir et attendre.

L'ancien secrétaire d'Etat Henry Kissinger — qui se multiplie sur les ondes, — laisse parer une certaine irritation. Selon lui, les Soviétiques, s'ils veulent vraiment agir de manière constructive pour améliorer les relations internationales, feraient bien de ne pas abuser des effets de surprise, et, surtout, de ne pas mettre délibérément en difficulté les Etats-Unis, paralysés par le processus de transition entre les deux présidents. Mais les responsables américains « actifs » s'abstiennent, eux, de manifester le moindre agacement. Tout au plus, M. Bush répète-t-il à qui veut l'entendre qu'à ce stade, il ne négociera rien de précis avec M. Gorbatchev.

Les Newyorkais eux-mêmes semblent moins peur, mais inspirent une certaine indulgence à l'égard de l'« importun » qui vient paralyser la ville en pleine préparation de Noël, avec son invraisemblable caravane de quarante-cinq limousines... « Alertes rouges », titre en caractères énormes un tabloïd. D'autres se souviennent que le 7 décembre est l'anniversaire d'une terrible catastrophe : Pearl-Harbor (l'attaque japonaise de 1941). Et on a même inventé un néologisme ad hoc : gorbyslock — quelque chose comme « gorbouchon ». Il y a des gens qui rient, chauffeurs de taxis paralisés, passants bloqués par des barrières, mais d'autres qui se disent prêts à se sacrifier « pour le paix » ; une dame à lunettes est même tout heureuse d'assister à un événement historique si considérable... Et le responsable adjoint de la circulation risque même un pronostic : « J'ai le sentiment que New-York n'en mourra pas. »

JAN KRAUZE.

La fièvre gagne Wall Street

Le rumeur selon laquelle Mikhaïl Gorbatchev s'apprêtait à annoncer une réduction sensible des effectifs militaires soviétiques a provoqué une vive hausse sur les marchés financiers américains, puis internationaux, dans la mesure où cette initiative permettrait de diminuer ultérieurement les dépenses militaires des Etats-Unis et de contribuer à la contraction de leur déficit budgétaire. En conséquence, le dollar s'est sensiblement raffermi, passant de 1,7250 deutschemark à près de 1,78 deutschemark, de 121,50 yens à 121,78 yens et de 5,89 francs à 5,97 F.

A New-York, les cours des bourses du Trésor, très recherchés, ont sensiblement progressé, le rendement de l'emprunt à trois ans chutant de 9,14 % à 8,90 %, tandis qu'à Wall Street, l'indice Dow Jones gagnait 25 points à 2.149. Sans doute, cette bouffée de hausse rencontre-t-elle le scepticisme de nombreux experts, qui craignent à la fois une surchauffe de l'économie américaine, une reprise de l'inflation et une élévation des taux d'intérêt, mais elle donne le message des espoirs que pourrait soulever une initiative soviétique dans le domaine de la réduction des forces armées.

A Vienne

Déblocage de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe

La rencontre de New-York coïncide avec un « déblocage » de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Celle-ci devrait prendre fin avant le 20 janvier avec le règlement des deux dernières principales questions en suspens, estimait-on, mardi 6 décembre, de sources diplomatiques occidentales concordantes à Vienne.

Le différend franco-américain sur les modalités des futures négociations sur le désarmement conventionnel en Europe a été réglé vendredi dernier à Vienne par les délégations des deux pays concernés, a-t-on appris mardi de source sûre. Cette formule de compromis doit être entérinée dans les capitales des pays de l'OTAN et,

mercredi, par le groupe à haut niveau de l'alliance atlantique à Bruxelles et, jeudi, par les ministres des affaires étrangères de l'alliance réunis à Bruxelles au sein du Conseil atlantique.

M. Dumas, qui devait initialement accompagner M. Mitterrand à Prague dès jeudi matin, a décidé de se rendre à Bruxelles pour régler définitivement le litige au cours d'une rencontre avec M. Shultz. Il gagnera Prague dans l'après-midi.

D'autre part, l'assouplissement de la position de l'URSS sur l'organisation d'une conférence des droits de l'homme, en 1991, à Moscou, a levé le dernier obstacle à la conclusion de la CSCE. Moscou n'a pas endormement renoncé à ce projet, mais n'en fait plus une condition sine qua non.

Selon un projet de calendrier élaboré à Vienne, la conférence finale des ministres des affaires étrangères des trente-cinq pays de la CSCE pourrait se tenir après la conférence sur l'interdiction des armes chimiques, du 7 au 11 janvier, à Paris, voire avant. Le secrétaire d'Etat américain George Shultz aurait en tout cas exprimé le souhait d'être présent à Vienne pour conclure la CSCE avant l'investiture du président-élu George Bush, le 20 janvier. Il laisserait le soin à son successeur désigné, M. James Baker, d'inaugurer quelques semaines plus tard à Vienne la négociation sur le désarmement conventionnel en Europe.

● Le conflit en Afghanistan. — De passage au Caire où il s'est entretenu avec le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Iouli Vorontsov a déclaré, le mardi 6 décembre, que la paix était à portée de main en Afghanistan. « C'est l'occasion de ramener la paix en Afghanistan afin de mettre en place un gouvernement qui reflète la volonté du peuple afghan, qui désire vivre dans une nation musulmane », a dit le premier vice-ministre soviétique des affaires étrangères après avoir rencontré à Taef (Arabie saoudite), une délégation de la résistance. — (AFP, Reuters.)

M. Thomas Pickering prochain ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU

Désigné par M. Bush pour représenter les Etats-Unis à l'ONU, M. Thomas Reeve Pickering, cinquante-sept ans, est l'un des plus brillants diplomates de carrière américains.

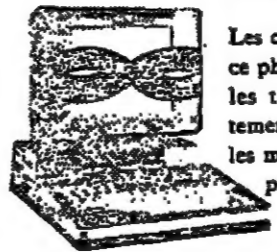
Il est actuellement ambassadeur des Etats-Unis en Israël. A ce poste, il a dû, à plusieurs reprises, exprimer le mécontentement de son gouvernement devant la dureté de la répression du soulèvement palestinien en Cisjordanie et dans le territoire de Gaza.

Contrairement à ses prédécesseurs aux Nations unies, M. Pickering ne sera pas membre du cabinet dans l'administration Bush. — (AFP.)

● NATIONS UNIES : mandats reconduits à la tête du HCR et de la CNUCED. — Le haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), M. Jean-Pierre Hocké (Suisse), a été réélu, le mardi 29 novembre, pour un second mandat de trois ans à la tête de cette organisation par l'Assemblée générale de l'ONU. La durée normale pour cette haute fonction est de cinq ans. L'Assemblée générale a également réélu M. Kenneth Dzedzi (Ghana) pour un nouveau mandat de trois ans à la tête de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED). — (AFP, Reuters.)

Quand les escrocs se recyclent.

LA CRIMINALITE INFORMATIQUE — Par Philippe Rosé



Les coûts et les particularités de ce phénomène, les motivations, les techniques et le comportement du criminel. Enfin, tous les moyens de prévention et de protection face à cette criminalité. « Que sais-je ? » n°2432.

Autres Nouveautés : « LE DROIT CANONIQUE » par Dominique Le Tourneau, n°779 • « L'ETYMOLOGIE » par Charles Brucher, n°1122 • « L'HISTOIRE DU LIBERALISME » par Marion Flamant, n°1797 • « L'ESPACE MUSICAL DANS LA FRANCE CONTEMPORAINE » par Jean-Paul Holstein, n°2375.



COLLECTION « QUE SAIS-JE ? »

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

4 Le Monde Jeudi 8 décembre 1988

JEUDI 8 DÉCEMBRE
À 20 H 30 SUR FR

CHAMPAGNE CHARLIE



HUGH GRANT
MEGAN GALLAGHER
GEORGES DESCRIÈRES
STÉPHANE AUDRAN

SNSK RC Paris B 01068107

L'HISTOIRE DE CHARLES HEIDSIECK A LA CONQUÊTE DE L'AMÉRIQUE.

AVEC LA COLLABORATION DE SOFICA SOFINERGIE - SOFICA CRÉATIONS - EXPANSO - SCÉNARIO JACQUELINE LEFÈVRE - RÉALISATION ALLAN EASTMAN - MUSIQUE COMPOSÉE PAR GEORGE GARVARENTZ

"CHAMPAGNE CHARLIE" PARU DANS VIDÉO NUMÉRIQUE

Diplomat
M. Jean-Marie Mitterrand
Ministre de Pr
L'ÉTRANGER
L'ÉCONOMIE

كذا من الأصل

Proche-Orient

Avant son intervention devant l'ONU à Genève

M. Arafat reçu à Stockholm en chef d'Etat

M. Yasser Arafat, qui se trouve actuellement à Stockholm, doit se rendre en Autriche les 15 et 16 décembre, au lendemain de son intervention devant l'Assemblée générale de l'ONU à Genève, a annoncé, mardi 6 décembre, le ministre autrichien des affaires étrangères. Par ailleurs, l'agence tchécoslovaque CTK rapporte que des représentants de l'OLP et d'États arabes ainsi que de la gauche israélienne ont ouvert mardi à Prague, une conférence informelle de trois jours.

international l'ancien ministre israélien des affaires étrangères, M. Abba Eban. Cette organisation milite notamment en faveur d'un retrait israélien des territoires occupés, et, même si la section américaine est totalement indépendante, ce courant d'idées fait que M. Arafat et ses six collaborateurs n'avaient pas en face d'eux, à Stockholm, des ennemis irréductibles.

De son côté, le ministre suédois des affaires étrangères avait bien précisé, à plusieurs reprises, que la visite de M. Arafat ne devait pas être considérée comme une rencontre entre la Suède officielle et l'OLP. Néanmoins, c'est avec des

marques évidentes de sympathie et tous les honneurs réservés à un chef d'Etat que le leader palestinien a été accueilli à Stockholm. M. Arafat a eu des entretiens avec les principaux représentants du gouvernement : le ministre des affaires étrangères (qui avait eu l'idée de cette rencontre en mars dernier, lors de son voyage au Proche-Orient et qu'il avait ensuite préparée avec l'aide, notamment, de M. Bruno Kreisky), le premier ministre, M. Ingvar Carlsson, qui a écouté son séjour à Paris et, relevait le quotidien *Dagens Nyheter*, « a contraint le président Mitterrand à modifier son emploi du temps ! », ainsi que le président du Parlement, M. Thage G. Pettersson, qui l'a invité

à déjeuner au Parlement avec des représentants de tous les partis politiques. Seul M. Carl Bildt, le leader conservateur, a décliné l'invitation. « La Suède est en train de se mêler du processus. Je pense que nous devons être prudents », estime-t-il. Ces attentions particulières pourraient être le prélude à une reconnaissance par la Suède sociale-démocrate de la création de l'Etat palestinien proclamé à Alger. Mais, peut-être, les Suédois attendent-ils aussi, ce qui couronnerait alors leur initiative, que M. Arafat se montre plus explicite qu'à Alger sur la reconnaissance par l'OLP de l'existence de l'Etat hébreu.

FRANÇOISE NIÉTO.

STOCKHOLM
de notre correspondant

Quel peut être l'impact réel d'une rencontre informelle entre une délégation de l'OLP - même conduite, par M. Yasser Arafat - et un groupe de cinq juifs américains qui ne sont mandatés par aucune organisation influente ? Le communiqué officiel du ministre suédois des affaires étrangères, publié mardi 6 décembre dans la soirée, sur l'entretien de deux heures et demie que venaient d'avoir les deux parties, en présence du ministre suédois des affaires étrangères, M. Sten Andersson, s'est contenté d'indiquer que « les discussions ont été fertiles et constructives. Elles se sont déroulées dans un climat amical. Des questions essentielles ont été abordées, et d'importants progrès ont été faits ». Les précisions concernant la nature de ces progrès devaient être apportées lors de la conférence de presse qui clôturait, mercredi, cette rencontre.

Du côté américain, trois des participants, M^{me} Rita Hauser, avocate républicaine, M^{me} Drora Kass et M. Stanley Sheinbaum, sont membres du Centre international pour la paix au Proche-Orient, dont le siège est à Tel-Aviv, avec pour secrétaire

Selon un rapport international La marine américaine est principalement responsable du drame de l'Airbus iranien

Montréal (AFP). - La tragédie de l'Airbus iranien abattu le 3 juillet dernier dans le Golfe par le croiseur *Vincennes* , entraînant deux cent quatre-vingt-dix personnes dans la mort, est due principalement aux défaillances de la marine américaine, selon le rapport d'enquête du conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

Ce rapport, rédigé par une commission américaine d'experts nommés par le conseil de l'OACI, souligne que les navires américains dans le Golfe « n'étaient pas dotés de moyens permettant de communiquer sur des fréquences VHF autres que la fréquence de détresse aéronautique internationale, 121,5 MHz », utilisées par l'aéronautique civile. Ils n'étaient donc pas en mesure de suivre le trafic radio entre les contrôleurs civils et les avions de ligne dans la région.

Le rapport indique que les navires américains « ont lancé au total onze appels à destination de l'écho radar (vol Iran Air 655) entre 06 h 49 : 39 et 06 h 54 : 47 GMT »

dont sept sur la fréquence de détresse aéronautique militaire de 243 MHz et quatre sur la fréquence de détresse aéronautique internationale de 121,5 MHz. Or, fait remarque le rapport, « les aéronefs civils n'étant pas dotés d'équipement radio capable d'utiliser la fréquence de 243 MHz, ces appels n'avaient aucune chance d'être entendus » par l'Airbus.

Seul le dernier appel comportait le code approprié, affiché par le vol IR 655, précise le rapport, et était reconnaissable par l'équipage de l'Airbus. Mais il ne s'est écoulé que quarante secondes entre cet appel et le tir des deux missiles qui devaient abattre l'appareil.

Le fait que l'Airbus n'ait pas répondu aux quatre appels sur la fréquence de détresse civile, ni à la radio ni en changeant de route, indique que l'équipage n'était pas à l'écoute de cette fréquence pendant la phase initiale de vol (l'appareil venait de décoller de Bandar-Abbas), « soit qu'il n'a pas estimé que les appels s'adressaient à lui ».

L'Internationale socialiste entend favoriser « un dialogue entre Israéliens et Palestiniens »

Le conseil de l'Internationale socialiste, réuni à Paris, a adopté, le mercredi 7 décembre, une résolution sur le Proche-Orient. Ce texte a été adopté par consensus, c'est-à-dire que les représentants du Parti travailliste israélien ne s'y sont pas opposés.

La résolution ne mentionne pas l'OLP, mais se réfère aux décisions prises à Alger par le Conseil national palestinien, décisions qui, indique-t-elle, « peuvent contribuer à un processus de négociations ». Celui-ci suppose, selon l'IS « la renonciation à toute forme de violence et de terreur par toutes les parties engagées dans le conflit ».

L'IS se prononce pour une conférence internationale sous les auspices des Nations unies et demande à la nouvelle administration américaine « d'engager un dialogue » avec « les Palestiniens et leurs représentants » en même temps que les gouvernements soviétique et chinois sont invités à établir des relations diplomatiques normales avec Israël.

Le texte souligne que le gouvernement israélien doit respecter « strictement les règles de la convention de Genève dans les zones occupées », respecter « les droits de l'homme » et « autoriser les activités des institutions palestiniennes ». Il doit aussi, selon l'IS « s'abstenir d'établir de nouvelles implantations dans les territoires occupés ».

L'Internationale socialiste se propose d'avoir des discussions avec Israël et tous ses voisins comme avec les Palestiniens et de favoriser « un dialogue entre Israéliens et Palestiniens ». A cette fin, elle organisera des auditions avec toutes les parties à Bruxelles au printemps prochain.

La résolution réaffirme enfin le droit à l'existence et à la sécurité de tous les Etats de la région. Celui du peuple palestinien à l'autodétermination et, une fois encore, à la renonciation nécessaire à toute « forme de violence ».

● ISRAËL : treize Arabes israéliens soupçonnés d'appartenir au Fath arrêtés en Galilée. - Treize Arabes israéliens soupçonnés d'appartenir au Fath, principale composante de l'OLP, et d'avoir perpétré des attaques contre des Israéliens ont été arrêtés ce mardi soir 8 décembre de sources policières israéliennes. Les personnes, interpellées dans la région de Haïfa (Galilée) par la police et les forces de sécurité, sont douze Bédouins, dont deux femmes et deux soldats de l'armée israélienne, ainsi qu'un Arabe du village d'Umm-El-Fahm. Un porte-parole militaire a indiqué, par ailleurs, que quatre-vingt-treize « conflits terroristes » palestiniens ont été démantelés au cours des deux derniers mois, entraînant l'arrestation de six cent dix suspects. Soixante-deux d'entre elles opéraient en Cisjordanie, vingt-sept dans la bande de Gaza et quatre étaient composées d'Arabes israéliens. Elles sont responsables de six cent dix attaques, pour la plupart des jets de bouteilles incendiaires contre des véhicules civils ou militaires israéliens, indique-t-on de même source. La majorité des six cent dix suspects arrêtés appartiennent au Fath. - (AFP).

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
DES LIVRES

Asie

CHINE

Un réformateur à la tête du PC au Tibet

PÉKIN
de notre correspondant

Pékin a remplacé le chef de son administration au Tibet, M. Wu Jinghua, en poste depuis trois ans, par un homme connu pour ses attaches avec la tendance la plus réformatrice du Parti communiste, dans un geste qui laisse transparaître une volonté de sortir de l'impasse de la crise sur le « Toit du monde ». Les autorités ont annoncé, mercredi 7 décembre, la nomination de M. Hu Jintao au poste de secrétaire du comité du PC pour la région dite « autonome », c'est-à-dire de « provincial » chinois à Lhasa. Patron de la province méridionale du Guizhou depuis 1985, M. Hu est très jeune pour un tel poste : quarante-six ans. Il passe pour être proche de M. Zhao Ziyang, chef en titre du PC.

Ce changement de personnel est lié, à n'en pas douter, aux critiques formulées à l'encontre d'une partie du gouvernement local du Tibet après les émeutes de l'automne 1987 et du printemps 1988. Ces derniers mois, deux hauts dirigeants chinois, M. Qiao Guh, « numéro trois » de la

hiérarchie formelle du parti, spécialiste des problèmes de sécurité, et M. Yan Mingfu, chef du département du front uni du comité central, sont allés enquêter sur l'agitation antichinoise qui persiste au Tibet en dépit des mesures de répression adoptées après les émeutes.

M. Yan s'était fait l'avocat d'une approche plus réaliste de la situation au Tibet, en exhortant les responsables locaux « à tous les niveaux » à faire en sorte que les fruits du développement économique puissent être « vus et touchés par le peuple tibétain lui-même » - un aveu implicite des insuffisances du passé. Ce peut être un encouragement pour le dalaï-lama, qui attend toujours une réponse formelle de Pékin à sa proposition de pourparlers. La Chine s'est, jusqu'ici, contentée d'indiquer que cette proposition était « à l'étude ». Un durcissement sensible du ton de Pékin envers le « dieu-roi » exilé suggère, ces dernières semaines, que la direction chinoise envisage sérieusement de s'asseoir face à lui et hausse, en conséquence, le ton.

FRANCIS DERON.

INDE

L'expiation d'un pécheur chez les sikhs

NEW-DELHI
de notre correspondant

La même photo apparaît en première page de la plupart des journaux indiens : cela ressemble à un tableau de David retouché par un artiste sikh. Sur le côté gauche, on voit M. Surjit Singh Barnala attaché à un pilier de l'Akhi Takhe, le siège de l'autorité temporelle et spirituelle du sikhisme, situé en face du Temple d'or à Amritsar. M. Barnala porte autour du cou une plaque d'acier sur laquelle sont gravés quelques mots : « Je suis le pécheur. Vous êtes le peuple qui peut me pardonner. » Ancien chef ministre du Pendjab, M. Barnala vient, une fois de plus, implorer le pardon des chefs spirituels de la « communauté des purs ».

Se belle tête surmontée d'un turban est baissée en signe de soumission. A ses pieds, une brochette de « barbes blanches » enturbannées, toutes évidemment recueillies. D'autres, beaucoup d'autres, sont debout, sabre à la main, adurant le « grand exorciste », Darshan Singh Jathedar (grand-prêtre), de l'Akhi Takhe, c'est-à-dire peu ou prou Dieu lui-même.

Singh Jathedar a le bras levé, et on discerne dans son regard une lueur de triomphe. L'ancien chef ministre du Pendjab, qui avait déjà été déclaré *tanakha* (coupable de péché religieux) à plusieurs reprises, et qui avait été excommunié en février dernier pour avoir violé une directive de l'Akhi Takhe, plus généralement pour avoir cru qu'il pouvait faire cavalier seul, est là, repentant, mendiant le pardon suprême.

Le jathedar n'a pas l'intention de laisser passer pareille occasion : M. Barnala, président de l'Akhi Dal (L), l'un des partis de

la nébuleuse sikh, présente sa démission, et pour le reste il va boire la coupe jusqu'à la lie : il récite, consciencieux, des versets sacrés et promet d'accepter son châtiment. Celui-ci va durer dix-huit jours. Pendant cette période, ce « péché » va devoir porter cette plaque d'acier autour du cou, faire messe dévotions, nettoyer le sol de plusieurs temples, cirer les chaussures, laver des ustensiles de cuisine et payer une amende de 1 100 roupies (1). Après seulement, il pourra regagner sa place au sein de l'armée des immortels (Akhal Dal).

Jusqu'à la prochaine fois, bien sûr, puisque M. Barnala est un récidiviste. Cet engagement, qui n'est donc pas le dernier, ne prête pas à sourire : il se déroule au Pendjab, un Etat où chaque jour des terroristes sikhs, au nom du Khalistan (Etat sikh indépendant), assassinent une dizaine d'innocents. Partant, M. Barnala est arrivé au Temple d'or avec ses gardes du corps armés jusqu'au cou, craignant un verdict plus expéditif. En un sens, le repentir de M. Barnala peut favoriser l'unité politique du sikhisme. Mais comme les partis politiques n'ont aucune autorité sur les immortels armés de kalachnikovs, la victoire du jathedar n'est qu'une victoire à la Pyrrhus.

LAURENT ZECCHINI.

(1) Une roupie indienne vaut environ 0,50 F français.

● Nouveau surlet pour les assassins d'Indira Gandhi. - Les deux sikhs condamnés à mort pour leur participation à l'assassinat d'Indira Gandhi ont bénéficié, mardi 6 décembre, d'un nouveau report de leur pendaison. Le Cour suprême avait déjà reporté leur pendaison le 1^{er} décembre. - (AFP).

EN BREF

● JAPON : prochains visites de M. Chevardnadze. - Le ministre soviétique des affaires étrangères se rendra au Japon du 19 au 21 décembre, au cours d'une tournée asiatique qu'il poursuivra aux Philippines et en Corée du Nord. - (AFP).

● PHILIPPINES : quinze communistes tués. - Au cours d'une opération hélicoptère de grande envergure pour tenter de libérer sept soldats prisonniers des communistes, l'armée a tué quinze guérilleros à Quezon, à 130 kilomètres au sud de Manille. D'autre part, pour la première fois depuis son arrivée au pouvoir, le président Aquino a déclaré, mercredi 7 décembre, qu'il n'y aurait pas de trêve de Noël cette année. - (AFP, UPI).

● VIETNAM : deux peines de mort commuées. - Les autorités ont commués en vingt ans de réclusion la peine capitale infligée à deux bonzes, Thich Tue Su et Thich Tri Dieu, a-t-on annoncé récemment de source officielle, à Hanoï. Les deux moines avaient été condamnés pour « subversion » (Le Monde du 27 octobre).

● Le président de la République au Pakistan en 1989. - M. François Mitterrand effectuera une visite officielle au Pakistan l'an prochain, en plus de sa visite prévue en février en Inde, a indiqué, mardi 6 décembre, devant le Sénat, M. Roland Dumas. Le ministre des affaires étrangères a précisé que le chef de l'Etat s'y rendrait *pour y célébrer le tenue d'élections régulières et l'établissement d'un gouvernement démocratique*.

● Le Père François Lefort, lauréat d'un prix international des Droits de l'homme. - Prêtre et médecin, ancien membre du cabinet de M^{me} Georges Dufoix, ministre des affaires sociales, le Père François Lefort a reçu, mardi 6 décembre, le prix des Droits de l'homme attribué chaque année par le quotidien *La Croix*. Ce prix de 100 000 F est destiné à récompenser l'action de ce prêtre en Mauritanie où, depuis deux ans, il a créé quatre centres d'accueil d'enfants et dirige un poste de santé dans le sud.

(Publicité)

DÉFILÉ POUR LA PAIX

**JEUDI 8 DÉCEMBRE 1988,
A 18 HEURES
PLACE
NOTRE-DAME-DE-PARIS**

■ OUI A LA RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT PALESTINIEN
■ PAS DE PAIX SANS CONFÉRENCE INTERNATIONALE
■ HALTE A LA RÉPRESSION DANS LES TERRITOIRES OCCUPÉS

ASSOCIATION FRANCE-PALESTINE ● ASSOCIATION MÉDICALE FRANCO-PALESTINIENNE ● COMITÉ FRANCE-JÉRUSALEM AL QUODS ● COMITÉ IVRYIEN POUR LA PALESTINE ● CETETIM ● AMICALE DES ALGÉRIENS EN EUROPE ● EXPRESSIONS MAGHREBINES AU FÉMININ ● ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS MAROCAINS EN FRANCE ● MOUVEMENT DES JEUNES ARABES ● UNION DES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS TUNISIENS ● UNION DES TRAVAILLEURS TUNISIENS EN FRANCE ● UNION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS PALESTINIENS ● ASSOCIATION PARLEMENTAIRE DE COOPÉRATION EURO-ARABE ● COMITÉ FRANÇAIS POUR LE PATRIMOINE CULTUREL PALESTINIEN ● ASSOCIATION DES MAROCAINS EN FRANCE ● A.F.R.A.N.-S.A.U.R.E.L. ● U.S.I.P. FÉDÉRATION D'EUROPE DES JEUNESSES ITIHIADIA ● ASSOCIATION ATTADAMOUN D'IMMIGRÉS MAROCAINS ● CONFÉRENCE MONDIALE DES CHRÉTIENS POUR LA PALESTINE ● ASSOCIATION DE SOLIDARITÉ FRANCO-ARABE ● COMITÉ DE SOUTIEN DE PARIS

Europe

GRANDE-BRETAGNE : le vote de la loi antiterroriste

Les consignes d'abstention données par M. Kinnock provoquent la débandade dans les rangs travaillistes

LONDRES *de notre correspondant*

Le Parti travailliste a offert, mardi 6 décembre, un affligeant spectacle de désunion. Son chef de ne pas apparaître à l'opinion comme coupable de mollesse face à l'IRA, le leader du parti, M. Neil Kinnock, avait donné pour consigne à ses troupes de s'abstenir lors du passage en seconde lecture aux Communes d'une nouvelle version de la loi sur la prévention du terrorisme, alors que les travaillistes avaient jusqu'ici voté contre ce genre de textes au nom de la défense des libertés. M. Kinnock reste hostile à la classe qui permet à la police de détenir et d'interroger pendant sept jours les terroristes présumés, mais il est favorable à la modification apportée cette année selon laquelle les fonds destinés aux organisations terroristes pourraient être saisis.

Le leader travailliste avait donc décidé une stratégie plus nuancée que l'opposition pure et simple. Si satisfaction ne lui était pas donnée à propos de cette déception préventive de sept jours, il envisageait de revenir au vote négatif lors de la troisième lecture de la loi, au début de l'an prochain. Ces subtilités sont visiblement mal passées dans les rangs de la gauche du parti. Quarante-quatre parlementaires travaillistes ont voté contre, défiant l'autorité du leader, et, pour couronner le tout, deux membres du cabinet fantôme ont démissionné de leurs fonctions.

Il s'agit de M. Andrew Bennett, responsable de l'éducation, et de

M^{me} Claire Short, chargée de l'emploi. Les termes utilisés par cette dernière sont particulièrement acerbes. Elle invite M. Kinnock à améliorer son « style de leadership » et se refuse pour sa part à être « bouc émissaire », considérant que l'obésité aveugle ne doit pas être « le prix à payer » pour l'appartenance au cabinet fantôme. « Les menaces perpétuelles et les accusations renforcées l'image que nous donnons d'un parti divisé, en proie aux chamailleries », conclut-elle.

Avec sa forte personnalité, et son combat permanent contre les valeurs « machistes » au sein du parti, M^{me} Short est elle-même experte en « chamailleries », mais ces propos font beaucoup de tort à M. Kinnock. La démission en juin dernier d'un autre membre du cabinet fantôme, responsable des questions de défense, qui affirmait « n'être jamais consulté » par le leader sur le secteur dont il avait la charge, est encore présente dans les mémoires. Curieusement, M. Kinnock est simultanément accusé de vouloir trancher de tout sans écouter personne et de manquer d'autorité.

L'affaire Ryan

Cette rébellion est venue à point pour détourner l'attention de la situation embarrassante dans laquelle se trouvait le gouvernement à propos du renouvellement de cette loi sur le terrorisme. La Cour européenne des droits de l'homme, dont le siège est à Strasbourg, avait en effet le

29 novembre jugé non conforme à la législation européenne la possibilité de détenir sans jugement pendant sept jours les personnes suspectes de terrorisme. Le secrétaire au Home Office (ministre de l'intérieur), M. Douglas Hurd, a seulement déclaré mardi que le gouvernement prendrait le temps de la réflexion avant de répondre aux arguments de la Cour européenne, mais qu'en tout état de cause cette mesure « était pleinement justifiée dans certains cas pour permettre à la police de mener à bien les enquêtes souvent compliquées en matière de terrorisme ». Le texte gouvernemental a été adopté par 305 voix contre 45.

La polémique se poursuit d'autre part entre Londres et Dublin à propos de l'extradition, réclamée par les autorités britanniques, de M. Patrick Ryan, un prétre irlandais défrôlé soupçonné d'être un des « porteurs de valise » de l'IRA. M^{me} Thatcher a déclaré mardi aux Communes que les mécanismes de la procédure d'extradition entre la République d'Irlande et le Royaume-Uni « ne fonctionnaient manifestement pas ». A Dublin, le premier ministre irlandais, M. Charles Haughey, a rejeté cette affirmation. Le gouvernement irlandais s'entend à une stricte distinction entre le pouvoir politique et la justice. Il estime que c'est au procureur général de trancher, au vu du dossier présenté par les Britanniques, et que les pressions, d'où qu'elles viennent, sont mal venues.

DOMINIQUE DHOMBRES.

URSS

Dans deux romans

Un nouveau héros de politique-fiction : M. Gorbatchev

L'Union soviétique a souvent servi de terrain à la politique-fiction, mais plutôt par le biais des romans d'espionnage et des hommes du KGB. Aujourd'hui, la « perestroïka » permet de renouveler le genre en s'élargissant : la grande politique, la diplomatie et même la « kromologie » y rejoignent les services secrets. Deux romans récents y contribuent avec quelque succès.

Le premier, *Le Secrétaire général*, est l'œuvre de Thomas Schreiber, chef du service diplomatique de Radio-France internationale et bien connu des lecteurs de *Monde*, et de deux collaborateurs de RFI (1). Dans leur scénario, tout le monde compte pour éliminer du pouvoir le dangereux révisionniste Gorbatchev : des conservateurs du bureau politique à la CIA, en passant par les Albanais et les Bulgares. Seul le messie israélien ne joue pas le jeu, il ira même jusqu'à aller aux services secrets de l'OPLP pour faire échouer le complot... Le secrétaire général échappera à un attentat, mais il échouera tout de même, non sans nous avoir servis quelques amusantes péripéties : par exemple, quand il finit aux commandes d'un balldroze pour s'attaquer au mur de Berlin, ou lorsqu'il adapte les sessions du congrès du parti aux

horaires des journaux télévisés américains... Divertissant.

Le second roman est moins échoué, sauf dans sa conclusion. Béatrix de l'Aninot (2) s'est bornée à suivre presque fidèlement les principales péripéties de la vie moscovite des trois dernières années (seuls les noms et les dates ont été quelque peu bouclés) pour nous conduire presque logiquement au dénouement : épuisé par d'incessants combats, écorné par les résistances à la « perestroïka », par les dérapages de la « glasnost » et par les intrigues de l'appareil, le numéro un du Kremlin, en l'occurrence « Gorbys », profite d'un séjour en Finlande pour faire défection et passer à l'Ouest...

Au total, deux livres de lecture agréable, mais aussi utiles : le premier nous décrit par le menu diverses capitales est-européennes bien connues des auteurs, le second est plein d'enseignements sur la vie de tous les jours à Moscou.

MICHEL TATU.

(1) *Le Secrétaire général*, d'Olivier De Laga, Gérard Grzyb et Thomas Schreiber, Ed. Belfond, 260 p., 98 F.
(2) *Gorbys passe à l'Ouest*, de Béatrix de l'Aninot, Ed. Stock, 255 p., 89 F.

GRÈCE

Libération d'un Palestinien accusé d'un attentat terroriste en Italie

Après avoir purgé une peine de trois ans et huit mois de prison pour trafic d'armes et tentative d'évasion, le Palestinien Abdel Al-Zomar Ozama a été libéré mardi 6 décembre par les autorités grecques. Il a quitté le même jour l'aéroport d'Athènes à bord d'un avion de la compagnie Olympic Airways pour Benghazi, en Libye, destination qu'il avait lui-même choisie.

Contre l'avis de la Cour suprême, le gouvernement grec a refusé d'extrader le Palestinien vers l'Italie, où il est soupçonné par la police d'avoir participé à l'attentat du 10 octobre 1982 contre une synagogue de Rome, attentat qui avait coûté la vie à un enfant de deux ans. Le ministre de la justice, M. Vassilis Rotis, a justifié sa décision en déclarant que les activités incriminées ne relevaient pas du droit commun, mais étaient motivées politiquement par la lutte du peuple palestinien pour son indépendance et sa liberté.

Abdel-Al-Zomar Ozama, vingt-huit ans, qui appartenait au groupe Abou Nidal, avait été arrêté

à la frontière gréco-turque en novembre 1982 en possession de 50 kilos d'explosifs et de divers systèmes de mise à feu. Il est aussi soupçonné par les polices française et italienne d'avoir été mêlé à d'autres attentats en Europe (le *Monde* des 27 et 28 mars 1985).

La décision du gouvernement grec intervient quelques jours seulement après que les Douze, dont la Grèce exerce actuellement la présidence, se furent de nouveau félicités, lors du sommet de Rhodes, de la condamnation du terrorisme par l'OPLP. Le Conseil national palestinien (Parlement en exil) avait, lors de sa réunion, à Alger, le 15 novembre, réaffirmé « son rejet du terrorisme sous toutes ses formes ».

Ce rejet signifiait clairement que, contrairement aux arguments développés par le ministre grec de la justice, la centrale palestinienne ne considère plus, du moins officiellement, l'utilisation du terrorisme comme faisant partie de leur combat pour la création d'un Etat palestinien.

Afrique

ANGOLA : après l'échec des discussions de Brazzaville

M. Fidel Castro dénonce le « manque de sérieux » de Pretoria

Après l'échec des dernières négociations de Brazzaville dû au départ précipité de la délégation sud-africaine, Fidel Castro vient de s'en prendre aux autorités de Pretoria, dont il a dénoncé « le cynisme et le manque de sérieux ». Le chef de l'Etat cubain s'est dit prêt à maintenir ses troupes en Angola « cinq, dix, quinze ou vingt ans si les Sud-Africains cherchent à imposer des exigences inadmissibles ».

L'amertume des Etats-Unis doit être grande devant l'inconséquence de l'Afrique du Sud, a déclaré, à La Havane, Fidel Castro, qui a souligné que, dans cette affaire d'Afrique australe, les « intérêts cubains coïncident avec ceux des Américains ». Le chef de l'Etat cubain a assuré que « personne plus que Cuba n'a le désir que ses troupes rentrent ».

Réagissant à ces propos, le général Magnus Malu, ministre sud-africain de la défense, a accusé Fidel Castro de mener « une politique étrangère et militaire obscure ». Il a, d'autre part, reproché à l'Union soviétique de « continuer à déstabiliser l'Afrique australe en y accumulant des armes offensives », alors que les autorités de Pretoria se préparent à « un nouvel esprit de compréhension » dans cette région. Selon lui, les pays de la « ligne de front » (1) disposent de quatre cent mille militaires, deux mille sept cents chars et trois cent trente avions de combat, ce qui empêche l'Afrique du Sud de diminuer ses dépenses en matière de défense.

De son côté, M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, a confirmé, lors d'une conférence de presse, que c'est le problème de la vérification du retrait des troupes cubaines qui avait fait capoter les discussions de Brazzaville. « Je pense que nous pouvons reprendre les conversations avec des suggestions susceptibles de résoudre ce problème », a-t-il affirmé.

(1) Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe.

MAURITANIE

Amélioration du sort des détenus politiques

Nouakchott. - Les conditions de détention des détenus négro-africains de Mauritanie se sont nettement améliorées, a déclaré, mardi 6 décembre, à Nouakchott, à son retour d'une visite de deux prisons où ils sont incarcérés, le président de la Ligue mauritanienne des droits de l'homme, M. Ghali Ould Abdelhamid.

Lors d'une conférence de presse tenue en présence des journalistes qui l'ont accompagné au cours de cette visite à Walata (1 200 kilomètres à l'est de Nouakchott) et Aloun El Atrous (800 kilomètres à l'est de la capitale), le président de la Ligue a démenti le décès de trois détenus, annoncé la semaine dernière par Amnesty International. Il a précisé que le journaliste Ibrahim Sarr, l'ingénieur Amadou Moutar Sow et l'ancien ministre Mamadou Bocar Ly « sont bien vivants et bien portants ».

Cette visite, la première autorisée par le gouvernement mauritanien depuis l'arrestation en septembre 1986 des auteurs du « manifeste du Négro-Mauritanien opprimé » et la condamnation en octobre 1987 de militaires noirs ayant tenté de renverser l'actuel gouvernement, a permis de constater que les détenus « se portent bien et sont maintenant bien traités », a déclaré M. Abdelhamid, prenant à témoin les journalistes qui l'accompagnaient.

La délégation a pu s'entretenir avec les détenus en présence de représentants du gouvernement. Trente et un de ces détenus - les civils - sont maintenant incarcérés à Aloun El Atrous, tandis que trente-deux militaires sont restés à Walata. Ils étaient tous à Walata jusqu'au mois d'octobre, époque à laquelle quatre de leurs compagnons sont décédés dans cet ancien fortin de l'époque coloniale, situé dans cette région désertique au climat très épuisant. L'écrivain Tine Youssouf Guéye, l'adjoint du Ba Allassane Oumar, le lieutenant Ba Abdel Ghoudouss (extradé d'Algérie au moment du procès pour la tentative de coup d'Etat du 22 octobre 1987) et l'ancien ministre Djigo Tafsirou sont morts de « maladie », selon le médecin légiste dont le témoignage a été recueilli par le président de la Ligue mauritanienne. - (AFP.)

Le temps Piaget ne se mesure qu'en Or

PIAGET



Or 18 carats. Quartz. Étanche.

Aldebert

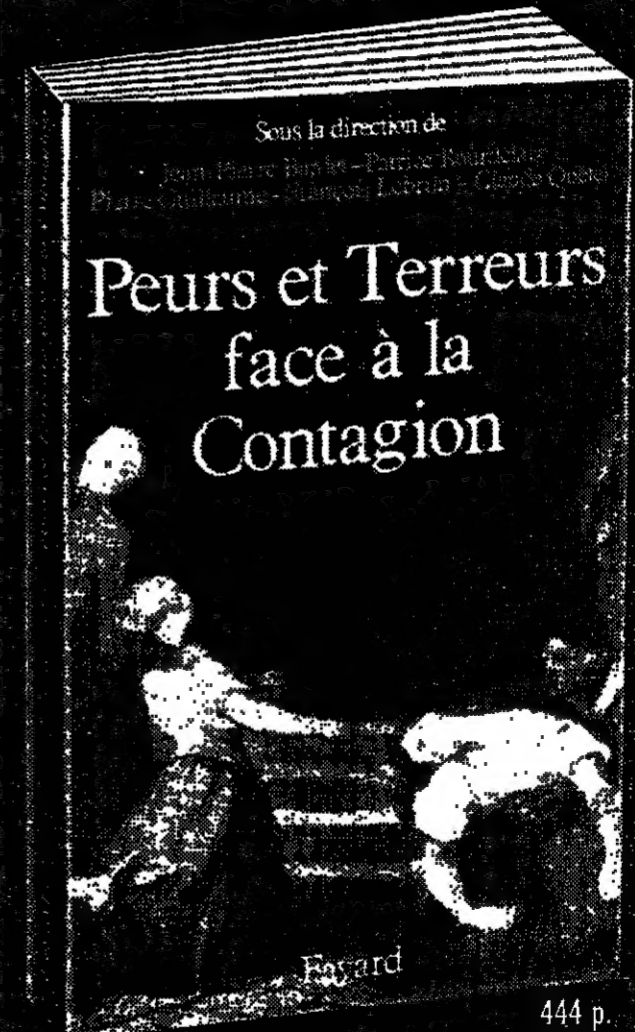
Paris: 18, place Vendôme
1, bd de la Madeleine
6, fg Saint-Honoré
70, fg Saint-Honoré
Palais des Congrès, Porte Maillot
Cannes: 19, La Croisette
Monte-Carlo: 3, av. des Beaux-Arts

(Publié)
GÉOPOLITIQUE AFRICAINE

COOPÉRATION : PUGNACITÉ ITALIENNE ET IMMOBILISME FRANÇAIS
6 & 8, square Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 75004 Paris
en vente en librairie ou par correspondance contre 90 F au « Livre Poste »
2, rue H.-Heine 75016 Paris

L'ANGLAIS POUR TOUS
Pour moins de 250 F
vous pouvez apprendre l'anglais avec perfection avec
LES COURS DE LA BBC
Deux cassette et un livre avec applications en français
Documentation gratuite : ÉDITIONS BBC OMNIVOX (M)
8, rue de Berri, 75008 Paris
Tél. (1) 43-59-00-05

L'HISTOIRE CHEZ FAYARD



Une vingtaine de chercheurs se sont interrogés sur l'histoire récente de trois grands fleaux morbides des XIX^e et XX^e siècles... Qu'ils évoquent le choléra en Espagne au XIX^e siècle, le mystère qui entoure les victimes de la tuberculose ou la grande peur de la syphilis, dans chaque cas, les historiens analysent les attitudes des sociétés face à ces maladies. Aux discours médical et politique répond le comportement social dont la plus belle illustration restent la littérature et l'iconographie.

444 p.
130 F.

Le Figaro

مكتبة من الأصل

تكدنا من الأصل

Enquête

Guerre civile et famine dans le Sud

L'exode meurtrier des Soudanais

(Suite de la première page.)

Le conflit du Soudan a toujours été accompagné de violations des droits de l'homme les plus horribles : viols, pillages, enlèvements, tortures et massacres. Pourtant, dans sa phase actuelle, il atteint des sommets d'actes isolés (...). Le gouvernement et l'armée appliquent une stratégie élaborée. Dirigée contre les populations du Sud, elle vise à détruire tout soutien à l'APLS - écritait récemment la revue américaine Cultural Survival.

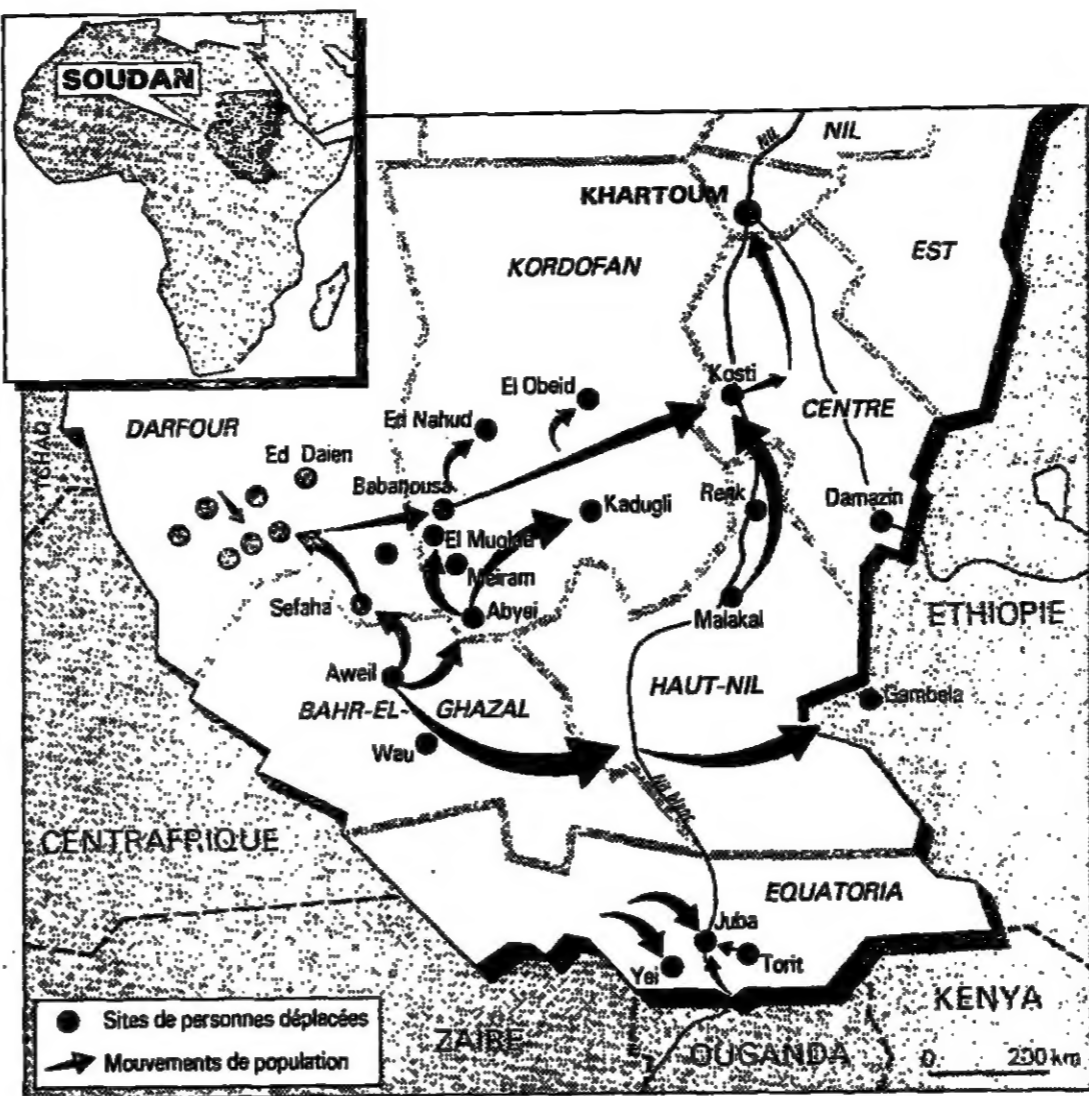
Pour priver le guérillero-poison-dans-l'eau du soutien populaire dans lequel il prolifère, la stratégie choisie, même si le gouvernement s'en défend, c'est celle de la terre brûlée. Elle sera appliquée en priorité à la province de Bahr-el-Ghazal, bastion des Dinkas, l'éthnie dominante au sein de la guérilla.

Dès leur arrivée au pouvoir, en 1986, le premier ministre, Sadiq el Mahdi, et ses conseillers ont paru animés par une volonté

connue des tueries, celle qui vit des centaines de Dinkas périr dans les flammes et sous les coups d'une population arabe rizzigat, eut lieu en 1987 à Ed-Daien, dans l'Ouest. D'autres ont suivi depuis. Témoignages oraux et documents établissent les complicités officielles et détaillent, parfois jusqu'à la nausée, les crimes et les actes de cruauté. Certains massacres ne sont pas niés par les autorités, simplement attribués à la guérilla ou à des incidents tribaux isolés.

Par exemple, en septembre dernier, les tribus africaines Fur, établies dans le Darfour, affirmaient dans un communiqué que trente mille des leurs avaient trouvé la mort ces dernières années, victimes de raids des tribus rizzigat. Selon elles, ces tueries seraient partie d'un plan visant à les chasser de la région. En octobre le gouverneur admettait - cinq cents morts - en 1987, à la suite de « conflits ethniques » n'ayant rien à voir avec la guerre civile...

La dynamique de l'exode va connaître également une formidable accélération. Elle viendra



Un projet controversé

SUCIEUSE, avant tout, de sauver des vies, la communauté internationale ne risque-t-elle pas de cautionner au Soudan une « politique humanitaire » contestable ? C'est la question que l'on se posait dernièrement dans les milieux diplomatiques de Khartoum en parlant d'un « plan de réinstallation » pour populations déplacées.

En effet, les autorités seraient prêtes à favoriser le déplacement de l'aide internationale ; surtout si elle permettrait de fixer une partie des réfugiés dans des zones stratégiques en bordure du Sud-Soudan.

Le plan présenterait, pour Khartoum, pas mal d'avantages. Il permettrait d'abord de soustraire une quantité de gens à l'influence de l'APLS, de priver la guérilla de leur soutien et de tirer, militairement et politiquement, avantage de tels développements. Ensuite, ces populations, implantées dans

une région qui est le prolongement du « croissant fertile » soudanais, pourraient constituer un apport à bon marché pour l'économie.

Autre avantage, les nouveaux venus seraient exposés à l'influence culturelle, politique et religieuse du Nord. Enfin, les zones envisagées (au-dessus du fleuve « frontalier » Nord-Sud Bahr-el-Arab, avec base logistique à Babanussa) pourraient permettre de « dégonfler » Khartoum.

Depuis des mois, ce plan a été discuté, parfois vivement, à Khartoum et à l'ONU. Des organisations humanitaires se sont élevées contre l'idée de transferts de sudistes réfugiés à Khartoum vers les zones de réinstallation envisagées. Citant l'exemple récent de l'Éthiopie, elles ont mis en garde contre les répercussions que ne manqueraient pas d'avoir des « transferts forcés de populations ».

R.-P. P.

obsessionnelle d'écraser la guérilla et de récupérer les zones méridionales réputées riches en pétrole. Mais l'heure n'était pas à la reconquête. Au contraire, l'armée de Khartoum accumulait les revers.

Les antagonismes tribaux

Pour parvenir à leurs fins (à bon marché, car les crédits ont toujours manqué), les successeurs du président Nemeiry avaient à portée de la main un moyen tout trouvé, bien que risqué car difficile à contrôler : les antagonismes tribaux. Ils ne se sont pas privés d'en jouer, à deux niveaux.

D'un côté, on a armé les tribus arabes du Darfour et du Kordofan contre les populations sudistes des provinces adjacentes, le Bahr-el-Ghazal et le Haut-Nil. On transférait ainsi de facto en milices du gouvernement des nomades (Rizzigat, Baggaras, Missarias, Fertit) opposés depuis des siècles aux tribus nilotiques pour le contrôle des pâturages à la limite du Nord et du Sud. Et qui, traditionnellement, les ont considérées comme réservoirs d'esclaves. D'autre part, on encourageait les conflits ethniques au sud. Incitées à prendre les armes contre les Dinkas et leurs alliés, diverses tribus furent ainsi entraînées dans le conflit.

L'architecte de cette politique serait le général Fedulla Burma, ex-gouverneur du Darfour devenu le bras droit du premier ministre pour les questions de défense. Les résultats, en tout cas, sont éloquentes : villages rasés, récoltes brûlées, bétail volé, adolescents capturés et réduits à l'esclavage.

L'exacerbation des luttes tribales amplifie les horreurs de la guerre, à commencer par les massacres et les exodes. La plus

s'ajouter aux quatre grandes causes du dépeuplement, déjà à l'œuvre depuis longtemps, et que Cole Dodge, représentant de l'UNICEF à Khartoum, énumère ainsi : 1) la guérilla, qui progresse vers le Nord et met les populations à contribution sans pouvoir leur garantir en retour un minimum de protection et d'assistance ; 2) l'armée de Khartoum, qui, dans un environnement ethnique hostile, a tendance à se montrer impitoyable ; 3) la dislocation de l'économie et des services ; 4) les calamités climatiques.

Les campagnes vidées

Or 1987 va être une année de sécheresse mortelle à l'ouest du Nil blanc, et 1988 connaît des inondations catastrophiques. Quant à la guerre, elle s'étend, menaçant toujours plus de gens.

Toutes ces forces maléfiques, dont chacune justifierait à elle seule un départ sans délai, se conjuguent pour vider les campagnes. Par milliers, les paysans vont grossir Juba, Awel, Wau et Malakal, villes-garnisons assiégées et rarement ravitaillées, où ils seront pris au piège pour longtemps.

À Khartoum, où les nouveaux arrivants approchent, dit-on, le million et menacent les grands équilibres, on refuse du monde. Du coup, une multitude, bloquée à la fois par les autorités et par la saison des pluies, se retrouve parquée à mi-chemin, dans des villages hostiles aux confins du Kordofan. (Le Monde du 3 novembre). La Conférence des évêques du Soudan s'indigne : « Ces femmes, ces vieillards, ces enfants sont à nouveau affamés, décimés ou réduits à l'état

d'otages - par les mêmes tribus qui ont semé le chaos dans leurs villages ; des tribus armées et fanatisées par ceux (...) à qui ont été confiés les plus hauts postes du gouvernement... »

Beaucoup, parvenus à bout de forces au bout de l'horreur, mourront en route. D'autres (on parle de trois cent mille) trouveront refuge en Éthiopie après des semaines de marche. Au total, selon les approximations : de un million et demi à deux millions de personnes auraient été déracinées ces dernières années (soit entre le quart et le tiers de la population totale du Sud), près de deux cent mille seraient mortes ; et les prévisions sont pessimistes.

Devant pareil désastre, le salut pouvait-il venir de l'aide internationale ? Elle aurait sans doute permis de « limiter les dégâts », mais ce fut rarement le cas. Pourtant, l'alerte fut donnée à temps ; les populations vulnérables identifiées ; des moyens de secours importants (notamment ceux du Comité international de la Croix-Rouge) mobilisés ; les interventions diplomatiques multipliées. Mais, aujourd'hui encore, alors que l'ONU appelle à aider deux millions et demi de victimes, des secours qui n'ont pas cessé d'être urgents restent bloqués. Les autorisations sont accordées au compte-gouttes.

Chaque camp se nourrissant de l'intransigeance de l'autre et de la logique de la guerre, les considérations humanitaires paraissent secondaires. La hantise, c'est que l'aide étrangère profite aussi à l'adversaire. Et quand un chef militaire affirme que « donner un sac de grain aux civils du Sud, c'est comme donner un fusil à l'ennemi », il illustre une nouvelle fois l'extrême difficulté qu'il y a, dans un contexte de guérilla, à aider les civils de l'« autre côté ».

Le gouvernement attribue tous les torts à ses adversaires. « L'existence de la rébellion et les conflits entre tribus dans le Sud sont la cause de tous les maux du Soudan et donnent prétexte à ceux qui veulent porter préjudice à l'image du pays en accusant de violations des droits de l'homme et de pratiques d'esclavage », affirme un diplomate soudanais.

Il ajoute : « La responsabilité de la guérilla dans la famine qui sévit au sud du Soudan n'est plus à démontrer : les bandits de l'APLS ont détruit une partie des infrastructures, ce qui entrave l'acheminement des produits jusqu'aux villageois. Ils ne cessent d'attaquer les convois et de mitrailler les avions qui transportent les secours internationaux aux sinistrés... »

Certes, il y a là une bonne part de vérité. « La guérilla gagne la guerre, mais elle perd le peuple. Le gouvernement y est pour beaucoup, mais la guérilla a sa part de responsabilité », juge un diplomate. Un autre s'exaspère du blocage « politique et émotionnel » que les chefs rebelles opposent à toute aide humanitaire venant du Nord.

Cela dit, les autorités n'ont pas, elles non plus, tellement facilité les secours. Leur indifférence est même parfois troublante. Les cas de convois retardés, bloqués ou détournés par l'armée ne manquent pas. Ni les témoignages affirmant que pendant des mois, dans des secteurs où les civils mouraient de faim (à Abyei, à Wau, à Torit) les militaires ont continué à être ravitaillés. À Juba et ailleurs, les secours semblent avoir été alimentés - si l'on ose dire - des spéculations lucratives entre militaires et marchands arabes.

D'autre part, le Sud n'a jamais été déclaré « zone sinistrée » ; les catastrophes humaines de cette moitié-là n'ont jamais suscité à Khartoum un émoi comparable à celui qu'avaient soulevé les inondations survenues dans le Nord en août dernier ; d'ailleurs, malgré des appels répétés, l'aide fournie à cette occasion n'a guère servi à soulager les affres du Sud. On compare aussi les facilités don-

nées aux journalistes étrangers lors des inondations et les restrictions imposées dans la couverture des événements au Sud. M. Angelo Beda, président du Conseil du Sud, résume l'évidence : « Le gouvernement est toujours beaucoup plus lent à répondre aux besoins du Sud, même quand la situation y est bien plus grave. »

Une politique d'affameurs s'ajouterait-elle à la stratégie du dépeuplement ? Sans doute faut-il faire la part des choses : rappeler les priorités et les difficultés inhérentes à la guerre ; souligner l'inertie, la bureaucratie, l'immensité du pays et du sous-développement ; ne pas oublier que les autorités, malgré tout, autorisent des étrangers à circuler et à travailler dans les zones qu'elles contrôlent ; ce qui est rarement le cas du côté de la guérilla. Il convient de faire valoir, enfin, que le « forcing humanitaire » occidental provoque parfois des réactions d'orgueil national blessé et de rejet dans cette ancienne colonie britannique.

« Ethnocide »

À l'opposé de ces « circonstances atténuantes », tant d'éléments paraissent étayer la théorie d'une « conspiration » contre les populations du Sud, prises globalement, que certains milieux étrangers de Khartoum, et aussi l'Église catholique soudanaise, n'hésitent pas à employer les termes de « ethnocide » et de « tendance génocidaire ». Surtout à propos des Dinkas.

« Il ne faut rien attendre de la part d'un gouvernement qui semble avoir retiré jusqu'à la qualité d'êtres humains aux Soudanais du Sud (...), comme l'a répété le premier ministre : les Sudistes ont déclenché la guerre, qu'ils en supportent les conséquences ! », constate amèrement la hiérarchie catholique.

Les évêques soudanais trouvent d'ailleurs à la politique officielle une allure de guerre sainte, de « jihad ». Ils rappellent que le pays est virtuellement sous l'emprise de la « charia » (la loi de l'islam) et qu'au début de l'année les autorités ont expulsé plusieurs agences chrétiennes « coupables » d'aide aux populations civiles du Sud. Pour eux, « l'exode des Sudistes vers le Nord est une bénédiction pour le Front national islamique et pour l'Umma (partis au pouvoir) qui prévoient d'islamiser ces populations ». Les organisations missionnaires et caritatives islamiques semblent, en effet, renforcer leurs activités dans les bidonvilles de Khartoum et dans les provinces où s'entassent les déracinés du Sud. Mais, quel que soit leur dessein, elles ont beau jeu de faire valoir que les missionnaires chrétiens ne sont pas les mieux placés pour leur faire la leçon sur ce point.

R.-P. PARINGAUX.

Une assistance multiforme

plus assistée en matière humanitaire et de développement, a vu cette année multiplier les offres de secours émanant de gouvernements, d'organisations internationales et d'organismes privés étrangers.

Pays occidentaux (notamment États-Unis et CEE) ; pays arabes ; agences des Nations unies (PNUJ, UNICEF, OMS, HCR, FAO, etc.) ; organisations caritatives ; organisations non gouvernementales (ONG) spécialisées dans l'urgence ; chacun, compte tenu de l'aggravation de la situation, a offert d'augmenter sa participation. Certains ont fait pour cela un véritable forcing pendant des mois. C'est à là, des démarches avaient ponctuellement abouti à un renforcement des secours. Mais, dans l'ensemble, un potentiel considérable, susceptible de sauver des milliers de gens, a été longtemps négligé ou sous-utilisé.

Cela dit, l'espoir renaît après l'annonce, la semaine dernière, de

la signature d'un accord entre la CICR et les guérilleros de l'APLS pour l'installation d'un pont aérien de ravitaillement. Cet accord, attendu depuis des mois, intervient quelques semaines après la mise en place, à l'initiative du Programme alimentaire mondial (PAM-Nations unies) d'un premier pont aérien entre l'Ouganda voisin et Juba, la grande ville du Sud soudanais assiégée par la guérilla. Les premiers appareils du Comité international de la Croix-Rouge ont commencé leurs livraisons de vivres dimanche 4 décembre en direction notamment des localités de Wau et Awel, dans la province de Bahr-el-Ghazal, la plus touchée. L'opération n'est cependant prévue, dans l'immédiat, que jusqu'au 10 décembre.

D'autres tentatives se poursuivent. Par exemple, côté français, Médecins sans frontières assiste depuis des mois des Dinkas arrivés dans un état épouvantable à Meiram (sud de Kordofan).

Médecins du monde est présent dans les bidonvilles de Khartoum. Le secrétariat d'État à l'action humanitaire, avec le concours du ministère de la défense, est prêt à mettre en place un pont de ravitaillement aérien à partir du Soudan ou de pays voisins ; soit dans le cadre du plan d'urgence du CICR, soit en coopération avec les autorités soudanaises, soit en collaboration avec un groupe de donateurs (Nations unies-CEE-États-Unis-Japon-Suisse) déjà actif sur place. Enfin, illustration éditoriale des idées du métier de secouriste, l'Association internationale contre la faim (AICF), qui assiste depuis des mois des milliers de Nuers arrivés moribonds à Kadugli (sud de Kordofan), s'est vu dernièrement interdire l'accès du camp où fonctionne le centre de nutrition pour enfants mis en place par ses soins.

R.-P. P.

Le... des il... déco

INVENTAIRE DES

Le guide EURÊKA

des innovations, brevets, découvertes de l'année

Faure

Qui aurait cru, il y a moins de vingt ans, que les autoradios seraient un jour à code secret ? Que nous les porterions sous le bras comme un baladeur privé de casque ? D'ailleurs, qui aurait imaginé le baladeur ?

Qui aurait supposé que les "puces" (circuits intégrés) deviendraient jetables ?

Soixante pour cent des objets disponibles dans le commerce n'existaient pas il y a dix ans. Un tiers environ des gestes les plus courants (commande à distance pour la télévision, téléphone à touches, Minitel, publiphone à cartes, magnétoscope, calculatrice solaire, etc.) n'auraient pu être enseignés à leurs enfants par les parents des années 70.

Innovations, inventions, créations : la progression, d'arithmétique, devient géométrique. Plus que jamais, l'"honnête homme" a besoin de se tenir informé en temps réel des découvertes ou des trouvailles les plus récentes, et cela dès l'apparition sur le marché des produits nouveaux. C'est à grande vitesse que se modifie autour de nous le paysage des objets. Il est urgent de ne plus le laisser sans surveillance, si nous ne voulons pas consommer idiots.

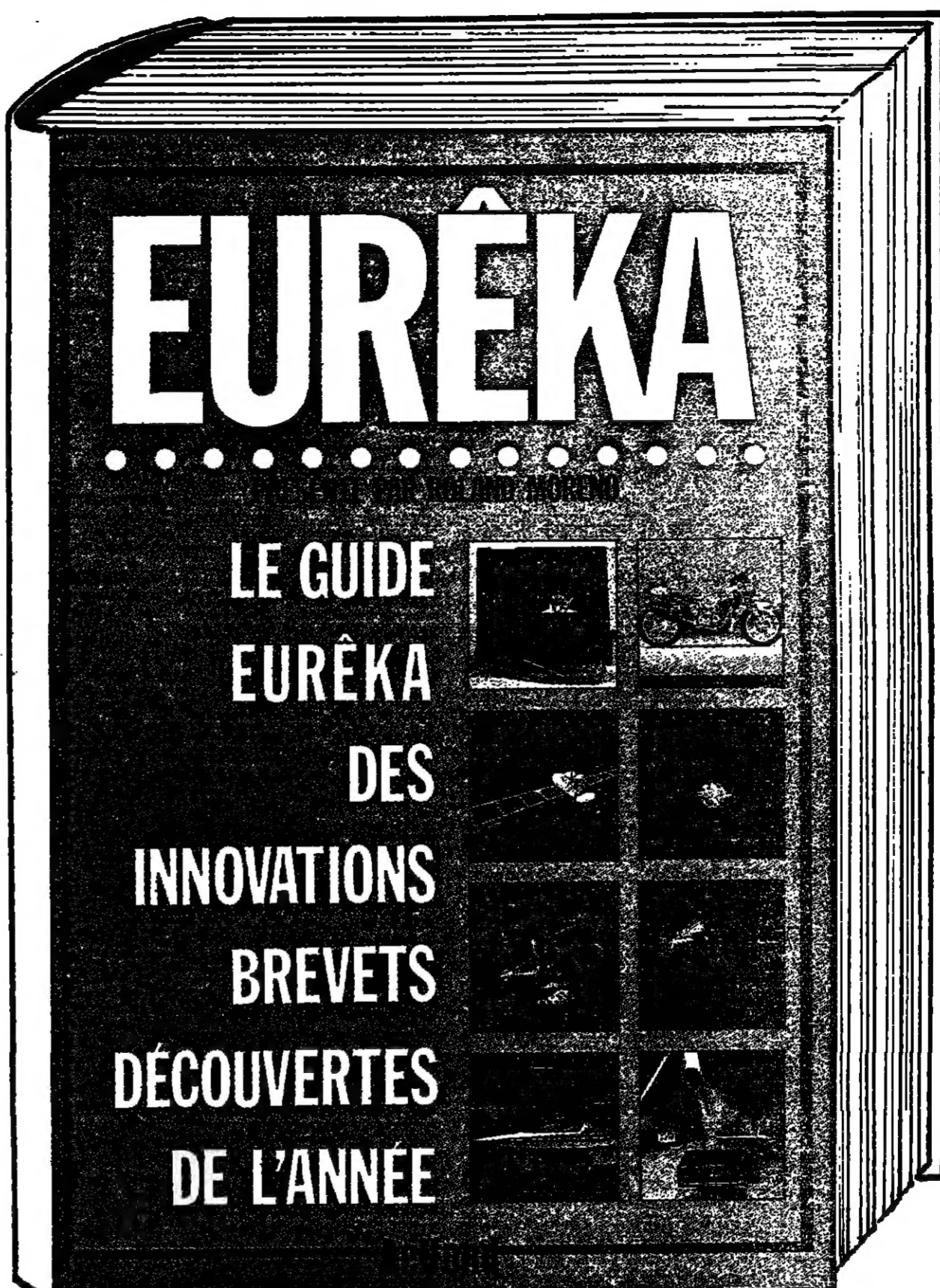
Le guide *Eurêka* recense quelque 1.500 découvertes, inventions, innovations apparues ou développées en 1988. Elles font déjà ou feront partie dès les premiers mois de 1989 de notre environnement immédiat.

Une nouvelle vie s'ouvre dans la cité : cartes à mémoire, monétique, shopping télématique.

La médecine, la biologie, l'espace, les énergies nouvelles, les techniques de pointe (laser, supra et semi-conducteurs, intelligence artificielle, hologrammes, robots) ne cessent de nous surprendre et même de nous étourdir.

Plus que jamais, nous avons besoin des cailloux du petit Poucet pour repérer notre chemin dans ce labyrinthe sans cesse redessiné par la science : c'est la raison d'être du guide *Eurêka*.

ROLAND MORENO



Un volume relié, format 195 x 280,
150 illustrations, 352 pages : 198 F

L'INVENTAIRE DU FUTUR EST DÉJÀ CELUI DU PRÉSENT

• détecteur de bruits à infrasons • lecteur laser de poche • video-walkman • interrupteur acoustique sans fil • ampoule électrique éternelle • télécopieur de voyage • minitel vocal • carte à mémoire-magnétophone • talkie-walkie sous-marin • aspirateur automatique • palpeur dentaire • hydro-ULM • lampe à farter • cigarette sans fumée • antenne cataphote • barbecue jetable • douche solaire • microscope à rayons X... •••

DES CENTAINES DE DÉCOUVERTES ET D'INNOVATIONS
QUI VONT CHANGER VOTRE VIE EN 1989.

belfond éditions

مكتبة من الأصل

لقد كنا من الأصل

Politique

La censure, le centre et la situation

Retour au centre

Ce qui se passe depuis une semaine au sein de l'opposition entre le RPR, l'UDF et les centristes est sans doute plus important qu'il n'y paraît de prime abord.

Première constatation : les chiraquiens ont échoué dans leur tentative de déstabilisation du centre. Ils voulaient insidieusement semer la zizanie chez les parlementaires de l'UDF, coïncider ceux de l'UDC, ils n'y sont pas parvenus. Ainsi, pour la première fois depuis mai 1981, une motion de censure n'est-elle pas cosignée automatiquement par l'ensemble de l'opposition RPR-UDF. Le RPR se retrouve isolé, dans la position de l'arroseur arrosé, ce qui n'est jamais très confortable. On conçoit que malgré leurs sourires officiels ses responsables en éprouvent quelque dépit. Au point d'avoir décidé en guise de représailles, sinon de chantage, de remettre à la semaine prochaine la réunion de la commission Gaudin-Juppé qui devait se tenir mercredi 7 décembre pour la préparation des élections municipales.

Deuxième constatation : les deux groupes de l'UDF et de l'UDC ont fonctionné dans cette affaire en parfaite concertation. Dès le départ, ils ont été d'accord pour repousser les injonctions du RPR. Ils ont été également d'accord pour dire que, dans

ceci, ce n'était pas M. Rocard qui les Français leur demandaient de censurer mais plutôt M. Krasucki. Et sans doute auraient-ils été tentés de renvoyer la censure encore plus loin si les élections municipales n'étaient pas dans trois mois. Ensemble encore ils ont admis le principe de voter en fin de semaine la motion de censure.

Mais derrière les subtilités et les contradictions du discours — la censure est inopportune mais nous la voterons — ils ont laissé quand même une petite porte ouverte. Si le gouvernement — ce qui paraît exclu pour le moment — acceptait leur proposition de redéfinir les conditions d'exercice des services publics, en introduisant par exemple la notion de service minimum obligatoire, ils seraient susceptibles de se raviser.

L'adversité étant souvent l'épreuve du courage, UDF et centristes sont donc parvenus à faire bloc, entrant ainsi de fait dans le mode de fonctionnement d'un inter-groupe. Structure qui, au début de cette session parlementaire d'automne, était souhaitée

par beaucoup et que l'on voit se mettre en place presque subrepticement.

Troisième constatation, la plus importante : cet épisode aura mis en lumière deux conceptions de l'opposition. Une opposition rigide, façon RPR, obnubilée par l'alternance, qui repart en 1983 comme en 1981, inspirée par les principes de la guerre d' bloc contre bloc pour qu'un bon socialiste est un socialiste vaincu. Et une opposition souple, « flexible » pour reprendre le mot de M. Giscard d'Estaing qui entend s'opposer autrement, s'opposer en proposant, persuadé encore que les Français demandent à l'opposition non pas de cogérer les affaires du pays avec les socialistes mais de se montrer avec eux coresponsables des intérêts supérieurs de la nation.

Sur cette ligne, les centristes se sentent moins seuls et ils s'en réjouissent. On assiste effectivement depuis quelque temps au sein de l'UDF à un retour au centre qui ne peut que contribuer à resserrer les rangs. Il y a plus d'un mois, le président du Parti

radical, M. André Rossinat, marquait déjà cette tendance en s'alarmant d'une UDF qui était encore « trop décalée à droite ». Le Parti républicain a emboîté le pas en remettant au goût du jour le concept du libéralisme populaire et en prenant plus de distances avec la génération des quadragénaires RPR. Et bien que ses intérêts personnels le poussent à vouloir ressusciter l'URC, M. Giscard d'Estaing est contraint de suivre le mouvement.

La préparation des municipales qui, sur le terrain, révèle beaucoup de tensions avec le RPR, la fragilité de l'alliance PS-PC, le même désir de faire avancer l'Europe et finalement la même répulsion à l'égard du comportement hégémonique du RPR : les responsables de l'UDF et du CDS doivent bien constater que ce qui les unit est de beaucoup plus fort que ce qui les sépare. « C'est l'évolution des attitudes, expliquait samedi dernier M. Giscard d'Estaing, qui décidera si cette union doit être structurée en une seule grande formation UDF-RPR ou si elle s'organise autour de deux grandes formations distinctes. » L'attitude du RPR à l'Assemblée, le retour au centre de l'UDF permettant plutôt aujourd'hui de privilégier la seconde hypothèse.

DANIEL CARTON.

M. Raymond Barre ne votera pas la censure

« On n'est pas chaud ! » : ce propos de M. Alain Madelin (UDF, Ille-et-Vilaine), recueilli mardi 6 décembre dans les couloirs du Palais-Bourbon, résume d'une façon aimable le sentiment des députés UDF et UDC à propos de la motion de censure déposée par le RPR le jour même en fin d'après-midi. UDF et UDC se sont donc trouvés unanimement pour refuser de cosigner le texte préparé par M. Bernard Pons, tout en acceptant de voter dans la nuit de vendredi à samedi prochain cette première motion de censure de la législature. Le président du groupe UDF, M. Jean-Claude Gaudin, a expliqué que le moment n'était peut-être pas le plus « opportun » et que le RPR aurait mieux fait de prévenir ses « alliés », avant d'annoncer à la presse le dépôt d'une motion de censure.

M. François Léotard, tout nouveau président du PR, était sur la même ligne et regrettrait que MM. Pons et Séguin aient préféré mettre leurs partenaires « devant le fait accompli ».

Cette censure est sur le fond une erreur, car l'opinion publique n'y est pas prête », estimait quant à lui, M. Michel d'Ornano (UDF, Calvados), dont la position recoupe parfaitement celle de M. Valéry Giscard d'Estaing. En coulisses, les critiques contre « le coup » du RPR allaient bon train, mardi, à l'Assemblée. Le RPR aura réussi en exploitant de ressourcer UDF et UDC dans un même réflexe d'autodéfense envers des pratiques dénoncées, plus d'une fois, de 1986 à 1988. La critique entendue est double, sur la forme et sur le fond. Elle porte tout d'abord sur le texte même de la motion de censure.

Bien que ce soit M. Philippe Séguin (RPR-Vosges) qui en a eu l'idée — ce sera d'ailleurs lui l'orateur principal du groupe RPR — sa rédaction est due à la plume de M. Pons. « Son texte est nul », protestent en chœur plusieurs députés UDF, qui siment que l'on ne peut faire porter le chapeau des grèves au gouvernement. Nul, semble-t-il, n'a oublié la situation dans laquelle se trouvait, il y a exactement deux ans, M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, du logement et des transports, et son ministre délégué M. Jacques Doufflauges (UDF-FR) lors des grèves à la SNCF.

Sur le fond, libéraux et centristes accusent le RPR d'avoir tenté de faire d'une pierre deux coups : la motion de censure suggérée par le « renouvateur » M. Séguin étant destinée, selon eux, autant à montrer

le président du groupe, M. Pons, manquant de pugnacité, qu'à semer la zizanie entre l'UDF et l'UDC.

M. Jacques Chirac s'est félicité, pour sa part, en réunion du bureau du groupe RPR, de cette initiative. Evoquant l'attitude des centristes, le maître de Paris a affirmé que le CDS ne représentait que 6,5 % des suffrages sur la France (et 2,5 % sur Paris, s'il est ajouté) et qu'il ne fallait donc pas s'en faire une montagne. « Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de majorité qu'il ne doit pas avoir d'opposition », a insisté, quant à lui, M. Séguin pour faire justifier la censure.

Krasucki ou Rocard ?

« On va la voter, mais nous l'avons tellement critiquée avant que personne ne sera dupé », prévenait, dans les couloirs, un proche de M. Méhaignerie. Les avis au sein du groupe UDF étaient partagés, mardi en début d'après-midi lors de la réunion du groupe. Les députés centristes qui doivent, sur le terrain, négocier les municipales avec le RPR, étaient enclins à voter la censure. Les élus de la région parisienne y étaient plutôt hostiles. Ils ont pu constater ce week-end que les usages des transports en commun étaient

plus remontés contre la CGT que contre le gouvernement. « C'est Krasucki et non Rocard qu'il faudrait censurer », a-t-on entendu.

L'ancien premier ministre, M. Raymond Barre, a pris la parole pour mettre en garde contre les manœuvres du RPR : « On se trompe d'objectif en censurant le gouvernement. » Il ne votera pas la censure et l'a confirmé mercredi à l'Europe 1 : « Je ne souhaite pas faire le jeu de ceux qui n'ont pas d'autre but que de déstabiliser l'économie et de vicier le climat social. »

Le groupe UDF décidait finalement de voter la motion de censure pour coller à l'UDF. M. Méhaignerie devait pourtant tenter, en vain, de convaincre M. Gaudin de suspendre la décision du vote de la censure aux réponses que le premier ministre pourrait apporter à deux questions concrètes posées : sur le service public minimum (le gouvernement est-il prêt à déposer un projet de loi reprenant la proposition de loi Fourcade ?) et sur la réforme de la fonction publique. L'UDC fera une « motion de censure à part », vendredi, en se refusant à utiliser l'argumentation développée par le RPR. « Nous restons une opposition constructive », répètent les amis de M. Méhaignerie qui souhaitent profiter de cette occasion pour aborder ces deux sujets lors du débat. Pre-

Le texte de la motion

Voici le texte de la motion de censure déposée par le RPR :

Considérant la situation économique de la France, qui depuis dix ans n'a jamais été aussi favorable et qui se caractérise par une croissance soutenue, une inflation maîtrisée dans un contexte de libération totale des prix, une reprise de la création nette d'emplois, et la réalisation, au cours de la présente année, de plus de 60 milliards de francs d'excédents budgétaires ;

Considérant que si cette situation est due à l'effort accompli par tous les Français et à l'évolution de l'environnement international, elle est surtout la conséquence de la politique de redressement mise en œuvre entre 1986 et 1988 ;

Considérant que le gouvernement n'a pas utilisé les possibilités d'action qui lui offre cette conjoncture exceptionnellement favorable pour préparer le pays à affronter les redoutables défis qui l'attendent dans les prochaines années, dans la perspective de la mise en application de l'Acte unique européen ;

Que, notamment, le projet de loi de finances soumis au Parlement ne comporte qu'un effort limité de réduction du déficit budgétaire et d'allègement des impôts, et qu'en revanche il prévoit une progression des dépenses publiques sensiblement plus forte que les années précédentes et de nature à obscurcir l'avenir ;

Considérant par ailleurs la dégradation de la situation sociale, caractérisée par la montée des insatisfactions dans le secteur public et la multiplication des conflits, des grèves et des entraves à la liberté du travail ;

Considérant que, confronté à cette situation, le gouvernement s'avère incapable d'y faire face et de la maîtriser ;

Qu'il s'efforce sans succès de trouver des solutions partielles aux problèmes qui l'assaillent, sans aucune vision globale, et que, en agissant de la sorte, il ne fait qu'aggraver les mécontentements et multiplier les foyers de revendication, avec toutes les contraintes et les difficultés qui en résultent pour les usagers des divers services publics ;

Que, depuis son entrée en fonction, il n'a jamais été aussi clairsemé, et que cette incapacité à définir et à appliquer une politique tient au fait qu'il ne dispose pas d'une majorité cohérente et que tous les efforts qu'il a déployés pour en trouver une ont échoué ;

Considérant qu'à cet égard la clarification s'impose, que l'intérêt du pays ne saurait s'accommoder de l'ambiguïté et de l'insécurité qu'elle importe donc que l'action du gouvernement soit enfin connue et qu'une majorité stable puisse s'exprimer par rapport à elle ;

Conformément aux dispositions de l'article 49, alinéa 2 de la Constitution, l'Assemblée nationale censure le gouvernement.

Le RPR face aux lézardes de l'opposition

La réunion hebdomadaire du RPR et de l'UDF consacrée à la préparation des élections municipales, qui devait se tenir mercredi 7 décembre, est reportée à la semaine prochaine, à la demande du RPR.

Cette décision est la manifestation d'une certaine irritation des responsables du parti de M. Chirac face aux « présentions » de leurs alliés, et surtout des centristes, à revendiquer la direction des listes de l'opposition d'une façon jugée excessive, notamment dans le département de l'Ouest, ce que le RPR traitait d'une formule un peu débilitante en affirmant que son partenaire « n'est pas prêt sur de nombreux dossiers ».

Le reproche adressé par le RPR aux centristes de ne pas se compor-

ter en « bons camarades » de l'opposition, et même de ne pas être totalement « francs et loyaux », on l'entend fréquemment depuis quelque temps dans les couloirs du Palais-Bourbon. On entend aussi, il est vrai, comme en écho, les centristes et parfois les UDF accuser le RPR d'hégémonie.

Si l'opposition est ainsi traversée de tensions diverses et de brusques accès de fièvre, la cause essentielle vient de l'ambiguïté de l'attitude des centristes à l'égard du gouvernement et par voie de conséquence, envers l'opposition, que dénoncent « des dresse de cette procédure de la carte RPR. Il y a toutefois chez ces derniers une leur de jubilation que l'on décèle lorsqu'ils peuvent contraindre les centristes à se marquer plus nettement qu'ils ne l'auraient souhaité. Et les plus anciens gaullistes d'évoquer alors, avec malice, le « parti de la fidélité » en parlant du MRP d'après la Libération, qui serait l'ancêtre de l'UDC.

L'Europe cactus

M. Giscard d'Estaing ayant décidé début novembre que l'UDF, qu'il préside, mettrait au point sa plateforme européenne et la soumettrait, le 5 janvier prochain, au RPR, ce dernier a trouvé le calendrier quelque peu désolvent. Les dirigeants du RPR y ont vu une sorte de mise en demeure. La maladresse de cette procédure de la carte forcée a donc abouti, dans un premier temps, à la prise de position du RPR le 24 novembre : il acceptait que la liste européenne de l'opposition pour le scrutin du 18 juin soit conduite par une personnalité UDF, à la condition expresse qu'elle réu-

nisse l'ensemble de l'UDF, y compris l'UDC.

Dans un deuxième temps, M. Chirac a enfoncé le clou en adressant, le 2 décembre, une lettre à tous les parlementaires de l'opposition pour leur rappeler qu'ils avaient soutenu sa politique européenne lorsqu'il était à Matignon, et qu'ils n'avaient aucune raison de briser maintenant cette union (le Monde du 3 décembre). Enfin, dans un troisième temps, ne voulant pas être à la remorque de ses alliés, le RPR a décidé de réunir un comité central consacré à l'Europe dès le 17 décembre, et de charger M. Balladur d'y présenter un rapport sur le sujet. Si le RPR affirme sa volonté de poursuivre une coopération à trois pour bien montrer qu'il est irréprochable au regard de l'union de l'opposition, il nourrit des doutes quant à l'existence d'une même conviction chez tous ses partenaires.

Beaucoup de responsables RPR sont convaincus que M. Giscard d'Estaing, tant est grand son désir de conduire la liste, n'hésiterait pas à faire des pas importants dans la voie de la supranationalité pour assurer le soutien des centristes. Or il y a dans cette direction des limites que le RPR est pas prêt à franchir, sous peine d'accepter une dérive qui serait pour lui un reniement. C'est ce que signifie le slogan choisi par le mouvement de M. Chirac « Plus de France dans plus d'Europe ! ».

L'exigence d'une liste unique de l'opposition, comprenant les centristes, formulée par le RPR est donc — pour le moment — une condition incontournable mais elle doit aussi s'accompagner d'une plateforme acceptable par tous ses signataires.

De nombreux RPR ont même l'intime conviction qu'une liste unique ne pourra pas voir le jour, tant l'Europe apparaît comme un nouveau « cactus » dans l'opposition. Ils en veulent pour preuve le comportement de plus en plus autonome adopté par le groupe UDF à l'Assemblée nationale, où il se désolidarise fréquemment de l'UDF et du RPR. Ils notent aussi que

M. Giscard d'Estaing est impuissant à stopper cette attitude d'une des formations de la confédération qu'il préside. Ils ont enregistré que devant les Clubs Perspectives et Réalités, samedi 3 décembre, l'ancien président de la République avait, certes, rappelé que l'opposition devait faire preuve de « netteté », mais qu'il avait aussi fait montre d'une grande compréhension en acceptant que sur certains sujets elle puisse marquer sa « flexibilité ». Ce concept de souplesse a été perçu au RPR comme le signe d'une tolérance resignée mais accrue envers les centristes.

Le train Giscard

Dans ces conditions, le RPR montre — c'est le moins qu'on puisse dire — peu d'enthousiasme à accrocher son gros wagon au train qui serait coconduit par M. Giscard d'Estaing. M. Balladur lui-même n'est pas le moins réticent ; bien que son nom ait été avancé, et il affirme qu'il n'a pas l'intention d'être candidat à la codirection d'une telle liste. Selon les amis de l'ancien ministre d'Etat, l'alignement du RPR sur des positions trop teintes de supranationalité d'inspiration centriste découragerait les électeurs chiraquiens soit vers l'abstention, soit vers un vote plus « nationaliste » du type Le Pen. Or le RPR se sent en position de force à l'égard de ses alliés lorsqu'il se réfère au sondage BVA-Paris Match (du 16 au 21 novembre), qui le fait bénéficier de 27 % d'intentions de vote contre 14 % pour l'ensemble de l'UDF, toutes tendances confondues.

De plus, l'attachement de l'UDC vers les barrières, vers les centristes déjà au gouvernement et vers M. Vell convaincant chaque jour davantage les responsables RPR du caractère de plus en plus inévitabilité d'une liste centriste autonome. Ce sentiment a été exprimé à plusieurs reprises ces derniers temps devant le groupe parlementaire RPR par des députés qui estiment qu'une « clarification » doit être réalisée avant les municipi-

pales. D'autres, en revanche — comme M. Chirac, — ne veulent rien compromettre avant le scrutin local des 12 et 19 mars, où chaque parti de l'opposition aura besoin de l'autre selon les communes. Néanmoins, l'idée progressive de l'obligation dans laquelle se trouverait le RPR de participer à une liste européenne qui se comporterait pas les centristes. Dans cette hypothèse, une telle liste, qui drainerait les gros bataillons d'électeurs RPR et ceux de l'UDF non centristes — c'est-à-dire essentiellement le PR, pourrait être conduite par un « ticket » Chirac-Léotard, à condition que ces deux dirigeants fassent le siège communément admis d'être fait se dédient à franchir... l'obstacle Giscard.

M. Chirac, en remontant au feu, pourrait amorcer son échec à l'élection présidentielle, et M. Léotard pourrait étreindre, par ce baptême, son titre tout neuf de président du Parti républicain. Or l'ancien premier ministre consacré, pour le moment, toute son énergie visible à la préparation des élections municipales de Paris, et ne veut — officiellement du moins — pas en être distrait. Quant à M. Léotard, il n'a toujours pas osé « mer le pré ». Il ne s'agit donc là que d'un schéma parmi d'autres. Car d'autres responsables du RPR pensent que le mouvement gaulliste doit à tout prix « coller » à une liste unique de l'opposition. Ceux-là — comme M. Séguin — rappellent que l'Europe ne leur a jamais été un terrain propice pour se composer et ils assurent qu'on ne partira plus guère de l'élection européenne au-delà du 18 juin. Il convient donc de ne pas y attacher trop d'importance.

Au RPR, et même parfois à l'UDF, on s'efforce, malgré tout, confiance et sérénité pour dire que les centristes feront leurs comptes et qu'ils s'apercevront vite qu'avec une liste autonome, entre celle du PS et celle du reste de l'opposition, ils ne passeront pas très lourd et qu'en conséquence autant la raison que l'intérêt les rendront fidèles à la droite.

ANDRÉ PASSERON.

M. Perrilliat quitte le ministère de l'intérieur

M. Jacques Perrilliat, préfet, directeur général de l'administration du ministère de l'intérieur, a été autorisé « sur sa demande » par le conseil des ministres du mercredi 7 décembre à bénéficier du congé spécial. Il quittera effectivement son poste dès qu'un prochain conseil des ministres nommera son successeur.

M. Perrilliat, qui est le fonctionnaire occupant le grade le plus élevé de l'Administration centrale du ministère de l'intérieur, quitte la fonction publique pour devenir à compter du 2 janvier président de la Fédération nationale des entreprises à commerces multiples, c'est-à-dire le groupement patronal qui réunit les grands magasins essentiellement parisiens. Il succède à ce poste à M. Lucien Lanier lui aussi ancien préfet devenu sénateur du Val-de-Marne.

Nommé en juillet 1986 par M. Charles Pasqua, alors ministre de l'intérieur, à la direction générale de l'administration, M. Perrilliat avait été maintenu à son poste par M. Joxe qui lui avait également confié une mission d'étude sur l'avenir de l'administration territoriale et qui lui

a rendu hommage en lui demandant de mener cette mission à son terme. Toutefois, en raison du changement de majorité, le rôle « politique » du directeur général de l'administration avait été sensiblement réduit depuis le mois de juin au profit du cabinet du ministre.

Proche de M. Chirac qu'il aurait souhaité rejoindre comme secrétaire général de la Ville de Paris, M. Perrilliat, né en 1931 à Teniet-el-Haâd (Algérie), est entré en 1955 dans le corps préfectoral et a notamment appartenu à divers cabinets ministériels avant de devenir préfet de l'Essonne et directeur des services de la région Ile-de-France en 1982. M. Perrilliat n'a jamais caché son engagement politique : conseiller municipal UDR d'Angoulême en 1971, candidat malheureux de ce parti aux élections législatives de 1973 en Charente, il fut élu maire RPR de Blanzac en 1977 et a démissionné de ce mandat pour devenir préfet de l'Essonne en 1980. Il a animé en 1982 l'association des hauts fonctionnaires en service dans les collectivités territoriales qui regroupait ceux qui avaient renoncé à servir l'Etat après la victoire de la gauche.

A. P.

Politique

sociale

M. Rocard ne veut pas soigner le malaise social « à l'aspirine »

Je vous comprends, mais j'ai raison et je tiendrai le cap. C'est, en substance, le message qu'a délivré M. Rocard aux salariés et aux grévistes, mardi 6 décembre à Noisy-le-Sec, lors d'un meeting de soutien au candidat socialiste pour l'élection législative partielle de la 9^e circonscription de Seine-Saint-Denis. Tout en niant l'existence d'un « déficit d'explication » de sa part, le premier ministre s'est employé à justifier longuement sa position, tout en mettant en avant ses premiers résultats.

M. Rocard, d'autre part, devait être reçu mercredi par le bureau exécutif du PS.

M. Rocard a, d'abord, réaffirmé que le gouvernement est « attentif aux préoccupations du monde du travail » en demandant « à quel virage la gauche a pu parvenir si ce n'est d'abord pour corriger les injustices, pour répartir plus équitablement les fruits de la croissance ». « Je ne prends pas autrement », a continué le premier ministre, « les mouvements sociaux qui s'expriment. Je dirais même que je les comprends ».

M. Rocard a, ensuite, répondu à tous ceux qui critiquent sa méthode du « coup par coup » et lui reprochent un manque de pédagogie (ce qui inclut nécessairement certains socialistes, même si le premier ministre a pris soin de ne nommer personne) en jugeant qu'il s'agit de leur part d'une « lourde erreur de diagnostic ». « Ce qu'ils appellent joliment », a continué M. Rocard, « du haut de leur magistère politique ou médiatique, un déficit d'explication de la part du gouvernement, traduit en fait, de leur part, ce que j'appellerais en retour un « découvert d'analyse » du mouvement social ».

Ecouter, dialoguer, négocier

M. Rocard s'est dit qu'il n'est pas « facile de vivre avec 5 000 F par mois », mais a rappelé que « nous sommes dans la démocratie » et que les tensions actuelles ne justifient pas, à ses yeux, « l'aspect salarier des revendications, qui s'aillent de commun, entre l'organisation de l'hôpital et celle de la prison, entre le service postal et les transports en commun de la région parisienne ». « Ce qui reprochait au gouvernement de traiter les conflits « au cas par cas » me font penser à ces médecins qui prescrirent, pour tout remède, de l'aspirine au vieillard atteint de rhumatismes, à la jeune fille qui attrape une bronchite et à l'enfant qui souffre d'une otite, parce que l'aspirine permet de faire tomber la fièvre ! Outre qu'une distribution généralisée d'aspirine ne règle pas les problèmes de fond auquel le service public est confronté, ce serait aussi le plus sûr moyen d'accentuer les efforts que les salariés ont consentis jusqu'ici - plus que d'autres - pour l'assainissement économique du pays ».

M. Rocard a saisi l'occasion pour lever un coin du voile du « projet d'entreprises » qu'il prépare précisément pour le secteur public, en précisant que « seule la démocratisation et une plus grande autonomie des unités du secteur public permettraient » son évolution vers moins de « rigidité ». C'est « l'objet d'une grande négociation » qu'il a demandé à chaque ministre, à cha-

que responsable d'entreprise publique, d'engager avec les personnels placés sous son autorité ».

Enfin, tout en soulignant qu'il n'a, lui-même, jamais parlé de « méthode Rocard », le premier ministre a souligné les premiers effets de la « ligne de conduite » de son gouvernement : « Ecouter, dialoguer, négocier, faire tout ce qui est possible sans jamais mettre en péril le long terme, c'est-à-dire la priorité à l'emploi ». M. Rocard a aussi égrené la liste des conflits sociaux aujourd'hui réglés « et qui auraient duré depuis des mois et des mois », soulignant que « parallèlement, les conditions d'une vie quotidienne plus juste et plus saine sont mises en œuvre ».

Le premier ministre a cité la mise en œuvre immédiate du RMI, la politique du logement pour « limiter les injustices les plus criantes » dues à la loi Mélaingne, a souligné la « grande négociation » engagée dans l'éducation nationale, relayée que « pour l'emploi, les premières embellies apparaissent ».

« Bref », a conclu M. Rocard, « au milieu des difficultés que nous traversons, bien des signes traduisent la mise en œuvre active et risquée des orientations du président de la République ». M. Rocard a terminé en indiquant à ses auditeurs que leur « courage », tout comme le sien, a « de quoi s'employer ».

J.-L. A.

Le budget des affaires étrangères a été adopté sans opposition

Au Sénat

L'examen des crédits relevant du Quai d'Orsay est traditionnellement précédé d'un débat politique étrangère. Cette règle a été respectée, mardi 6 décembre, au Sénat, où le budget du ministère des affaires étrangères (le Monde du 28 octobre) a été adopté à main levée par les socialistes, les centristes, les membres du groupe de la gauche démocratique et M. Maurice Schumann (Nord). Le RPR ainsi que le PC se sont abstenus. C'est également sans difficulté que les crédits du ministère de la coopération (le Monde du 20-21 novembre) ont été approuvés.

Que la diplomatie française ne fasse pas l'objet d'une priorité budgétaire n'est pas en soi une nouveauté. Ce qui l'est plus - et M. Roland Dumas s'est plu à le souligner - c'est que les crédits prévus pour 1989 enregistrèrent la plus forte progression depuis 1978 : + 5,73 % (en francs courants), + 3,15 % (en francs constants) par rapport à la loi de finances pour 1988.

Ces crédits s'étaient appliqués aux députés, les sénateurs, notamment M. Joëj Moïnet (Gaucho dém., Charente-Maritime), rapporteur de la commission des finances, se sont préoccupés de la situation des personnels des ambassades (le Monde du 21-22 octobre) : les récents mouvements de grève provoqués par la baisse des indemnités de résidence n'ont pas été démentis puisque le gouvernement a promis une remise à niveau à partir du 1^{er} janvier 1989.

Huit des dix sénateurs représentant les Français de l'étranger ont également évoqué les difficultés que rencontrent leurs compatriotes expatriés. C'est à M^{me} Edwige Avice, ministre déléguée, qu'il est revenu d'apaiser les inquié-

tudes en promettant de retrouver en cours d'année, si nécessaire, les dotations qui se révéleraient insuffisantes.

Mais le budget, pour nécessaire qu'il soit à une diplomatie, ne suffit pas : « C'est d'abord un acte de volonté », a estimé le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères. Ce dernier a traité des quatre objectifs de la politique étrangère. Après avoir observé que l'un - le désarmement - « a été longtemps, trop longtemps, une entreprise vaine ou suspecte », mais que « les choses sont en train de changer », M. Dumas a insisté sur le développement. Dans ce domaine, il a cité deux urgences : descendre les pays les plus pauvres et faire prendre en charge par la communauté internationale les grands travaux nécessaires pour protéger les hommes et les terres de ces pays contre les catastrophes naturelles. Troisième objectif : couvrir pour les trois de l'homme. Sur ce chapitre, le ministre d'Etat a plaidé - sa profession d'avocat oblige - pour la défense des droits définis et reconnus depuis 1789 mais aussi pour « fonder de nouveaux droits », ceux des peuples et ceux de l'humanité « face aux défis et aux pouvoirs de la science ».

C'est essentiellement le premier des objectifs évoqués par M. Dumas la construction de l'Europe - qui a monopolisé le débat. L'ambition de la France, qui assurera à partir du 1^{er} juillet prochain la présidence de la Communauté, sera, selon le ministre d'Etat, triple : parachèver l'Europe monétaire, faire avancer l'Europe sociale et lancer l'Europe audiovisuelle. Anticipant sur les questions qui devraient lui être posées, M. Dumas a défini l'Europe qu'il souhaite voir se bâtir : pas une

« Europe-forteresse repliée sur elle-même dans une sorte de complexe obsidional », mais tendant la main « à ceux qui, de l'autre côté d'une ligne de démarcation artificielle (...), veulent la saisir ». Cette Europe « doit être ouverte, et-à-ajouté, au dialogue politique et prête aux contacts culturels et économiques avec l'autre Europe ». Ce qui justifie à ses yeux que la France soit « attentive aux promesses, aux espoirs que fait lever l'expérience menée actuellement en Union soviétique ». Ce propos rejoignait celui qu'a tenu ensuite M. Claude Estier (PS, Paris).

Pour M. Jean Lecanet (Un. cent., Seine-Maritime), cet « éclaircissement des relations Est-Ouest » tend, à tort, à « réduire notre perception des menaces » alors que « l'évolution des données de la sécurité collective en Europe suppose que nous n'abaissions pas notre garde ».

Même s'il se réjouit que l'Europe ne soit plus ressentie « comme une menace mais plutôt comme une chance », le président de la commission sénatoriale des affaires étrangères et de la défense, craint cette « euphorie tranquillisante ». « Le seul engagement d'accords économiques réussis » ne suffira pas à faire l'Europe, il y faut, explique-t-il, « une impulsion politique vigoureuse ». Aussi suggère-t-il, pour réduire la disproportion entre l'Etat d'intégration économique européenne et le retard pris par l'intégration politique, la mise en place « d'institutions démocratiques capables de contrôler réellement le fonctionnement » d'un espace de trois cent vingt millions d'habitants. Le maire de Rouen, qui, au passage, s'est déclaré convaincu que le budget ne permettra pas d'enrayer la dégradation

de la situation des postes diplomatiques et consulaires, a critiqué « l'hydre gouvernementale » dans le domaine de la politique extérieure de la France. Et de souligner que le ministère des affaires européennes ne relève plus du Quai d'Orsay mais soit érigé en ministère d'Etat : « Les affaires européennes ayant cessé d'être seulement des affaires étrangères ».

M. Maurice Couve de Murville (RPR, Paris) ne s'est pas contenté de suggérer l'existence de deux ministères pleins (affaires européennes et coopération) à fait disparu de la politique internationale de la France ». La structure gouvernementale avec six ministères succède aussi les crânes d'une dispersion, voire d'une incohérence chez M. Claude Mead (Un. cent., Loire), rapporteur par avis de la commission des affaires étrangères.

M. Edith Cresson, ministre des affaires européennes, a relevé que son département est bel et bien autonome, à la satisfaction notamment de M. Jacques Gaston (Un. cent., Loir-et-Cher). Elle a livré quelques pistes pour un meilleur contrôle démocratique du processus communautaire. Ainsi, elle a souhaité que les élus du 18 juin prochain choisissent le mandat européen à plein temps de préférence à un mandat national et que députés et sénateurs français soient mieux informés de la préparation des échéances communautaires afin qu'ils puissent contribuer à définir la position de la France dans les négociations communautaires elles-mêmes.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Les élections législatives partielles

Le PS bien placé dans la 9^e circonscription de Seine-Saint-Denis

M. Michel Rocard a participé, mardi 6 décembre, à Noisy-le-Sec, devant quelque huit cents personnes, à un meeting de soutien à M. Claude Fuzier, maire PS de Bondy, et à M^{me} Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat chargée de la consommation. M^{me} Neiertz est la suppléante de M. Fuzier pour l'élection législative partielle de la 9^e circonscription de Seine-Saint-Denis, dont le premier tour se fera dimanche 11 décembre.

Lors des élections législatives générales de juin, M. Fuzier était le suppléant de M^{me} Neiertz, qui avait été facilement réélue. Mais le Conseil constitutionnel a invalidé cette élection, en faisant valoir que M. Fuzier était déjà premier livant de liste, donc suppléant de facto de M. Marcel Debarge, sénateur PS de Seine-Saint-Denis. C'est pourquoi le « couple » Neiertz-Fuzier, comme l'a dit M. Fuzier lui-même, se présente cette fois dans l'ordre inverse.

M^{me} Neiertz a critiqué mardi cette décision du Conseil constitutionnel, en dénonçant un « curieux fonctionnement des institutions ». La secrétaire d'Etat à la consommation a jugé qu'après avoir annulé pour fraude l'élection d'un député communiste et de deux députés de droite le Conseil a voulu annuler l'élection de deux socialistes (M. Job Durupt en Meurthe-et-Moselle et elle-même) « pour avoir l'air impartial » tout en « tirant un peu sur les textes ».

M. Fuzier a insisté sur « l'impatif Conseil constitutionnel », tandis que M. Rocard lui-même, après avoir, dans un lapsus, rem-

placé « civique » par « cynique », a expliqué qu'en utilisant cet adjectif il pensait au Conseil constitutionnel.

Dans cette circonscription de l'ancienne « ceinture rouge » de Paris, où la droite est à peu près hors du jeu (au juin, compté tenu de l'abstention, elle n'avait pas obtenu assez de voix pour maintenir un candidat face à M^{me} Neiertz au second tour), les chances de M. Fuzier de l'emporter sont, sur le papier, très bonnes : au premier tour, M^{me} Neiertz avait devancé le candidat communiste M. Roger Cochier, maire de Noisy-le-Sec, de près de 10 points. Toutefois, les socialistes ne font pas de triomphalisme et s'emploient à faire campagne afin d'être sûrs de devenir au premier tour un PCF très actif.

Le PS, en effet, peut être victime de la conjonction de deux phénomènes : les difficultés sociales peuvent entraîner une érosion de l'électorat socialiste, ou au moins une nouvelle poussée abstentionniste ; le PCF, lui, s'appuie sur « une soles » qui semble solide et peut espérer tirer les bénéfices de sa mobilisation en faveur des grèves dans cette circonscription où il faisait 25,29 % des voix au premier tour de juin.

Enfin, à la lumière des résultats de l'élection partielle de Meurthe-et-Moselle, où le RPR a enregistré une forte poussée au détriment du FN, le score des amis de M. Jean-Marie Le Pen sera observé avec attention dans une circonscription où, en juin, son représentant, avec 17 % des suffrages, faisait pratiquement jeu égal avec la droite classique.

Marseille : M. Bernard Tapie devrait être à nouveau candidat

MARSEILLE
de notre correspondant régional

M. Bernard Tapie doit faire savoir, le jeudi 8 décembre, s'il sera ou non candidat lors de l'élection législative partielle dans la sixième circonscription des Bouches-du-Rhône, rendue nécessaire par l'annulation de l'élection de M. Guy Teissier (UDF-PR).

L'impulsion prévaut qu'après avoir beaucoup hésité, l'homme d'affaires se mettra à nouveau sur les rangs contre M. Teissier qui, le 12 juin dernier, ne l'avait devancé que de 84 voix. Des dispositions matérielles (location d'un local pour sa permanence, organisation de la propagande) ont déjà été prises à Marseille. M. Tapie, qui s'est livré à de nombreuses consultations, dont celle du ministre de l'Intérieur, M. Pierre Joxe, a reçu le soutien de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône et réalisé une sorte d'union sacrée autour de sa candidature en obtenant l'appui personnel de MM. Vigouroux, Pezet et Loo, principaux protagonistes de la bataille des municipaux au sein du PS.

Dialogue renoué

Sur le front des municipales, il semble par ailleurs qu'une certaine évolution se soit produite avec la rencontre, samedi, entre MM. Loo et Pezet, à la demande de ce dernier. Les deux hommes se sont entretenus pendant quatre heures pour tenter de trouver une solution amiable au conflit qui oppose le maire de Marseille, M. Vigouroux, dont M. Loo est le plus précieux soutien au candidat officiel du PS. Si aucun accord n'a pu être

trouvé, il n'en reste pas moins que les fils du dialogue ont été renoués entre les deux camps. M. Pezet n'avait pas eu de discussions avec M. Loo depuis plus d'un an. « Je me félicite », a déclaré M. Pezet, d'avoir pu aborder en fond les problèmes qui nous séparent et d'avoir pu voir un gros contentieux ».

M. Loo, en l'occurrence, considère que M. Vigouroux est le mieux placé pour l'emporter. Il a proposé à M. Pezet de s'effacer temporairement devant le maire de Marseille qui lui transmettrait ses pouvoirs en cours de mandat. Dans cette perspective, MM. Vigouroux et Pezet constitueraient les listes et élaboreraient un programme municipal en commun. Autres conditions soumises par M. Loo : la redéfinition des rapports entre le PC et une amélioration du fonctionnement de la fédération socialiste « dans le sens d'une plus grande démocratie ».

Dans le cas, cependant, où M. Vigouroux refuserait cet arrangement, M. Loo se rallierait à M. Pezet. « Selon les cas de figure », a commenté M. Loo, « je serai candidat sur la liste Vigouroux dans le sixième secteur contre Michel Pezet, ou sur la liste Pezet dans le cinquième secteur, ou je m'abstiendrai de participer à la compétition comme en 1983 ». M. Michel Pezet a jugé ces propositions « complètement inacceptables » en précisant qu'une nouvelle rencontre était prévue avec M. Loo et qu'il aurait également des entretiens avec « d'autres socialistes actuellement partisans de M. Vigouroux ». Le candidat officiel du PS a répliqué par ailleurs qu'il se tenait à la disposition « du maire de Marseille pour des discussions » dans le lieu et à l'heure qu'il souhaitera. Je

ferai tout jusqu'à la dernière minute, a-t-il affirmé, pour éviter une dissidence ».

En faisant un pas vers M. Loo, M. Pezet a reconnu, en l'occurrence, le rôle majeur du député européen dans le conflit interne au PS. M. Loo, qui continue de contrôler l'ex-dixième section historique des quartiers sud de Marseille - qui a représenté jusqu'à deux mille militants - est le seul qui puisse organiser, grâce à ses réseaux, la campagne de M. Vigouroux. Si le maire de Marseille venait à être privé de son concours, il serait placé dans une situation plus que difficile. Or M. Loo, qui a doublement vécu les graves crises qui ont secoué le parti à la Libération (affaire Ferri-Pisani) et en 1965 (affaire Malaton), ne se résout pas à la fausseté d'un nouveau déchetement qui le conduirait à achever sa longue carrière de militant dans la dissidence. D'où l'espoir causé par M. Pezet de trouver avec lui une solution conforme aux intérêts des socialistes marseillais.

GUY PORTE.

A Marseille Polémique entre M. Sanmarco (PS) et M. Vidal (PS)

M. Philippe Sanmarco, député socialiste des Bouches-du-Rhône, a estimé, lundi 5 décembre, que les propos tenus le 1^{er} décembre par le premier secrétaire de la fédération du PS des Bouches-du-Rhône, M. Yves Vidal, sur la mort de Gaston Defferre constituaient une « réécriture scandaleuse et honteuse de l'histoire ».

M. Vidal, qui s'exprimait lors du premier meeting de soutien du PS à son candidat, M. Michel Pezet, avait attaqué le maire sortant de Marseille, M. Robert Vigouroux, candidat à sa propre succession, en se demandant si « M. Vigouroux et son entourage » n'étaient pas « les véritables traitres » qui, dans la soirée du 5 mai 1986, avaient « abandonné » Gaston Defferre dans sa dernière bataille politique. « Si ses amis, ses proches, ses intimes avaient été autour de lui à ce moment-là, serait-il mort seul chez lui, serait-il mort ? », avait-il demandé.

Présent au premier rang du meeting de soutien à M. Pezet, M. Sanmarco a indiqué qu'il jugait « inacceptable » le discours de M. Vidal, à l'heure où il faut, selon lui, « rassembler les socialistes ». « Une telle provocation ne se reproduira pas sans conséquences », a averti M. Sanmarco.

De son côté, M. Vidal a déclaré qu'il était « désolé » que son collègue « dans la franchise et la candeur entier et loyal sont bien connus dans notre parti », a-t-il souligné - « ait pu se sentir concerné » par son évocation des circonstances de la mort de Gaston Defferre.

Deux décisions du Conseil constitutionnel

M. René Garrec doit choisir entre son mandat de député et la présidence de l'ATIC

M. René Garrec ne peut demeurer simultanément député du Calvados et président du conseil d'administration de l'Association technique de l'importation charbonnière (ATIC). Le Conseil constitutionnel a, mardi 6 décembre, déclaré ces fonctions incompatibles avec l'exercice du mandat de député.

M. Garrec dispose, depuis la notification de cette décision, d'un délai de quinze jours pour « régulariser sa situation » (art. LO 151 du code électoral). A défaut, il serait déclaré démissionnaire d'office de son mandat de député par le Conseil constitutionnel.

Au nom du bureau de l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius, son président, avait saisi le 12 octobre le Conseil constitutionnel pour apprécier si M. Garrec se trouvait dans un des cas d'incompatibilités prévus par le code électoral. Elu le 12 juin député (UDF-PR) de la sixième circonscription du Calvados, M. Garrec avait manifesté le désir de conserver ses fonctions de président de l'ATIC

qu'il occupe depuis septembre 1986 (et qui sont renouvelables en 1991).

Après avoir rappelé la genèse de cet organisme de statut hybride - mi-établissement public, mi-association - créé en 1944, qui détient depuis 1948 le monopole des importations de charbon en France, agissant comme une importante centrale d'achat, le Conseil constitutionnel précise qu'une disposition du code électoral (contenue dans l'article LO 146) « tend à interdire à un membre du Parlement d'exercer des fonctions de direction dans des entreprises dont les activités sont effectuées pour le compte ou sous le contrôle de l'Etat », que ces entreprises soient, ou non, un but lucratif.

Or l'ATIC « a pour activité principale la prestation de fournitures et de services sous le contrôle de l'Etat », ajoute le Conseil, et elle est bien de facto une entreprise puisque « son activité est d'ordre économique (...) ; elle emploie plus de cent salariés (...) ; les contrats d'achat qu'elle passe annuellement s'élèvent

à plusieurs milliards de francs (...) ; elle possède des participations financières très importantes dans des sociétés françaises ou étrangères ».

M. Garrec avait renoncé à percevoir sa rémunération de président du conseil d'administration de l'ATIC dans une circulaire qu'il n'était pas rémunéré pour les fonctions qu'il exerce dans les sociétés auxquelles l'ATIC participe. Mais cet état de fait, lui répond le Conseil « ne saurait tenir en échec les dispositions de l'article LO 146, 3^e du code électoral, car l'incompatibilité édictée par cet article n'est pas liée à la rémunération des fonctions qu'il vise ».

C'est pourquoi M. Garrec doit choisir entre son mandat de député et la présidence de l'ATIC, organisme puissant et discret qui n'est guère évoué, comme ce fut encore le cas le 5 décembre au Sénat en présence du ministre de l'Industrie, M. Roger Fauroux, qu'à propos de la perpétuation d'importations charbonnières déguisées d'Afrique. Sur ce point, d'un embargo remontant à 1985.

MICHEL KAJMAN.

Rejet d'une requête de M. Roussel (FN)

Bien que la Constitution indique (article 62) que « les décisions du Conseil constitutionnel ne sont susceptibles d'aucun recours », M^{me} Jean Roussel, avocat, membre du Front national, candidat malheureux aux élections législatives dans la 3^e circonscription des Bouches-du-Rhône, s'était adressé, le 24 novembre, au Conseil pour demander l'annulation d'une décision de rejet d'un recours, formé par lui, après les élections législatives.

M^{me} Roussel s'efforçait de justifier sa nouvelle requête par le fait que « le ministre qui a présenté les

observations du gouvernement au Conseil, M. Pierre Joxe, et que le 21 octobre 1988, le Conseil constitutionnel qui a rendu cette décision a été présidé par M. Louis Joxe », son père.

Le Conseil, où M. Louis Joxe, mis en cause, n'avait pas souhaité siéger pour cette décision du 6 décembre, se contenta, pour rejeter la requête de M^{me} Roussel, d'indiquer qu'elle « tend à mettre en cause la chose jugée par le Conseil constitutionnel » et « méconnaît les dispositions du second alinéa de l'article 62 de la Constitution ».

EN BREF

● Contrôle des finances de la mairie de Paris. - Le porte-parole du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, M. Jean L. Garrec, a indiqué, mardi 6 décembre, qu'un amendement visant à rétablir le contrôle de la chambre régionale des comptes sur les finances du conseil municipal de Paris sera discuté lors de l'exa-

men du projet de loi sur la fonction publique territoriale, samedi prochain.

● Le Sénat a adopté, lundi 5 décembre, les crédits du Plan, du secrétariat général de la défense nationale, du Conseil économique et social ainsi que le budget annexé des journaux officiels.

مكتبة من الأصل

Communication

Le débat sur l'audiovisuel à l'Assemblée nationale Le renforcement des pouvoirs du CSA devrait satisfaire les centristes

Les députés ont poursuivi, mardi 6 décembre, l'examen du projet de loi sur la liberté de la communication, adopté par le Sénat, défendu par M. Jack Lang, ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire, et M^{me} Catherine Tasca, ministre délégué chargé de la communication.

L'examen des articles a donné lieu à un débat particulièrement mouvementé, notamment sur deux des principales dispositions du texte, la composition du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et la répartition des pouvoirs entre le gouvernement et l'instance de régulation. Ces deux articles avaient été profondément modifiés par le

Sénat, dans un sens tout à fait contraire aux souhaits du gouvernement qui entendait bien, avec le soutien du groupe socialiste, revenir au texte initial. Il a toutefois dû tenir compte des exigences des centristes, qui soutenaient leur abstention sur le vote final du projet à l'adoption de plusieurs amendements. Les satisfactions qui lui ont été accordées, principalement sur le renforcement des pouvoirs du CSA, devraient en définitive inciter le groupe UDC à une attitude conciliante écartant donc au gouvernement le recours à l'article 49.3 (engagement de sa responsabilité) sur le vote de ce texte, qui devait intervenir dans la nuit de mercredi à jeudi.

Composition du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). — Clief de vote du projet de loi sur la liberté de la communication, la composition du CSA cristallisait toutes les passions. « Si le gouvernement l'avait osé, notait, en préambule à la discussion, M. Michel Péricard (RPR, Yvelines), cet article serait l'article unique du projet, tant il est vrai que celui-ci a pour seul objet de supprimer le CNCL ». Nous voici au cœur du dispositif qui ont élaboré les socialistes pour assurer la mainmise directe sur l'audiovisuel », observait M. Christian Estrosi (RPR, Alpes-Maritimes). « Je n'ai pas confiance dans le CSA », confiait M. Georges Hage (PC Nord), « il sera une sorte de parvenu, derrière lequel se dérouleront des tractations financières (...) et de discrets concubinaires ».

Le débat promettait d'être long — dix-neuf amendements avaient été déposés sur ce seul article —, mais il tourna court au bout de quelques instants. A l'ouverture de la séance de l'après-midi, les députés de l'opposition convergèrent, dans une rare affluence, vers leurs bancs, tandis que les députés socialistes étaient dans les couloirs du Palais Bourbon, pour soucieux d'entendre M. Michel Pélichat (UDF, Essonne), défendre un amendement qui modifiait la composition du CSA, en disposant que les neuf membres « désignés » par les trois autorités (président de la République, président de l'Assemblée nationale, président du Sénat) devaient être « nommés » définitivement par décret du président de la République, être d'abord « agréés » par la majorité des membres désignés. M. Jean-Jack Queyranne (PS, Rhône), rapporteur du projet de loi, et beau multiplicateur des efforts pour prolonger au maximum sa réponse à cet amendement, il ne parvint pas à gagner suffisamment de temps pour qu'une majorité numérique de députés socialistes se retrouvât dans l'hémicycle.

Comble de malchance, la demande de scrutin public déposée par le groupe socialiste s'était égarée entre les travées et le bureau du président de séance. Elle seule aurait pourtant permis de compenser l'insuffisance en nombre des députés socialistes. A l'annonce du vote par le président, une majorité de mains se leva donc sur les bancs de l'opposition, permettant ainsi l'adoption de l'amendement de M. Pelchat. Après une suspension de séance, demandée par le groupe socialiste, M. Queyranne, qui en avait profité pour battre le rappel de ses collègues, annonça qu'il demanderait, à l'issue du vote du projet de loi, une « seconde délibération » sur l'article modifié par M. Pelchat ajoutant, dans un sourire, que cet amendement rejoindrait donc bientôt le rang des curiosités juridiques des débats parlementaires.

Moyens du CSA. — Les députés ont adopté un amendement commun à M. Queyranne et à M. Jacques Barrot (UDC, Haute-Loire) disposant que le CSA « proposerait », lors de l'élaboration du projet de loi de finances de l'année, les crédits nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

Répartition des compétences entre le CSA et les télécommunications. — La loi Liotard sur l'audiovisuel, votée en 1986, renvoyait au vote d'une autre loi, le transfert à la CNCL des pouvoirs du ministre des P et T en matière de télécommunications. Sous le précédent gouvernement, cette seconde loi, qui devait retirer à la direction générale des télécommunications son pouvoir de régulation, n'a toutefois jamais vu le jour. Face à l'opposition conjugée des télécommunications et du ministre qui en a la responsabilité, M. Paul Quilès, M^{me} Tasca avait décidé de supprimer, dans son projet, la disposition contenue dans la loi Liotard. Un renoncement qui ne fut du goût ni des centristes ni des députés UDF et RPR, selon lesquels le pouvoir de régulation en matière de télécommunications devrait revenir au CSA. Plusieurs amendements déposés en ce sens furent rejetés. Finalement, les députés adoptèrent

un amendement de repli, prévoyant que le CSA exercerait les compétences relatives aux télécommunications attribuées à la CNCL, « jusqu'à l'entrée en vigueur d'une loi, organisant, au plus tard le 31 mars 1990, l'exercice de la fonction de réglementation dans le domaine des télécommunications ».

Répartition des pouvoirs entre le gouvernement et le CSA. — Le projet de loi renvoyait à des décrets en Conseil d'Etat la fixation des règles et des obligations générales incombant aux exploitants de l'audiovisuel, en matière de publicité et de parrainage, de diffusion d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles — notamment françaises ou originaires de la Communauté européenne —, de contribution au développement de la production. Autant de dispositions qui, selon M. Jacques Barrot, limitaient considérablement les pouvoirs du CSA et allaient à l'encontre des souhaits centristes... Il fallut encore au gouvernement plusieurs suspensions de séance pour proposer, en définitive, aux députés un nouvel amendement prévoyant que, à l'expiration d'un délai de dix-huit mois après la publication de la loi, les compétences en matière de parrainage et de contribution au développement de la production cinématographique et audiovisuelle reviendraient au CSA. Le Conseil serait notamment chargé de veiller au respect, par les chaînes, des dépenses minimales consacrées à l'acquisition de droits de diffusion d'œuvres destinées à la jeunesse, et d'établir les règles assurant l'indépendance des producteurs à l'égard des diffuseurs.

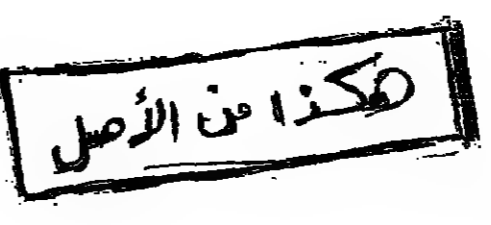
M. François d'Aubert (UDF, Mayenne) souligna « l'urgence importante » du gouvernement, tout en déplorant le délai de dix-huit mois retenu par l'amendement. Quant à M. Barrot, il déclara avoir « bien enregistré, au nom du groupe UDC, le projet très significatif accompli en ce domaine ».

Validation des décisions de la CNCL concernant le 5 et le M-6. — Les députés ont adopté sans état d'âme apparents l'article du projet de loi validant les décisions de la CNCL qui autorisèrent l'extension des réseaux de la 5 et de M-6. M^{me} Tasca a souligné que le gouvernement faisait preuve sur ce sujet, « d'un esprit d'ouverture », mais, à elle-même, « cette ouverture ne signifie pas l'absolution pour le non-respect, par ces chaînes, du cahier des charges ». Les députés ont adopté un amendement disposant que cette validation n'était toutefois « pas susceptible d'ouvrir droit à réparation ».

Limitation des coupures publicitaires dans les œuvres cinématographiques. — Les députés ont adopté un sous-amendement déposé par M. Bernard Schreiner (PS, Yvelines), interdisant la coupure par des spots publicitaires des films, documents et fiction diffusés par les chaînes publiques, et un autre sous-amendement du même auteur, limitant à une seule interruption dans les films ou œuvres audiovisuelles sur les chaînes privées.

M. Jack Lang avait auparavant rendu hommage à M. François d'Aubert, qui avait déposé un amendement tendant à autoriser les coupures publicitaires sur les œuvres cinématographiques et audiovisuelles produites en France ou dans les pays de la CEE, afin de mieux rentabiliser leur diffusion. Mais cet amendement ne manqua, selon M. Lang, « ni de force, ni d'audace, ni de finesse » et fut finalement rejeté.

PASCALLE ROBERT-DIARD.
Le juge Grallier transmit le dossier Michel Droit au parquet. — M. Claude Grallier, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, a communiqué, le 6 décembre, le dossier Michel Droit au parquet pour règlement. Le parquet doit maintenant prendre ses décisions. L'accusé est inculpé depuis le 27 mai 1987. Il lui est reproché d'avoir contourné des rémunérations du groupe de M. Robert Hersant alors qu'il était membre de la Commission nationale de la communication et des libertés. Yves de Chaisemartin, directeur adjoint du groupe Hersant, est inculpé depuis le 12 juillet de corruption active.



Défense

Selon un document parlementaire

Le coût du futur sous-marin stratégique a dérapé de 19 % par rapport aux prévisions

Un rapport parlementaire donne des précisions inédites sur la dérive des prix enregistrés par le programme français de nouveau sous-marin stratégique lance-missiles, dont le premier exemplaire d'une série de six, baptisé *le Triomphant*, entrera en service à la mi-1994.

« Comment la marine pourra-t-elle supporter, chaque année, un surcoût de cette importance, sans que les autres programmes majeurs indispensables au renouvellement d'une flotte vieillissante n'en subissent les conséquences », se demande l'auteur du rapport, M. Xavier de Villepin, sénateur (Union centriste) représentant les Français résidant à l'étranger.

En septembre, le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, avait argué de ce dépassement, dont il n'a pas revêtu l'ampleur, pour suspendre momentanément la réalisation du projet de nouveau missile sol-sol stratégique, le S-4, qui devait remplacer les missiles enlouis en Haute-Provence et qui, selon ses détracteurs, ferait double emploi avec le programme SNLE-NG. Avant le début sur le budget militaire pour 1989 au Sénat, M. de Villepin a rendu public, mardi 6 décembre, au nom de la commission sénatoriale des affaires étrangères et de la défense, un état (en francs 1988) des coûts des différents armements nucléaires français et des dépenses pour des programmes spatiaux à des fins militaires.

Signifié officiellement en 1987, la commande du *Triomphant* porte sur un sous-marin de 14 200 tonnes (au lieu de 8 900 tonnes pour la série *le Redoutable*) capable de tirer seize missiles. Dans un premier temps, après 1994, ces missiles sont du type M-45, équipés de têtes nucléaires TN-75. Ultérieurement, après 2002, le missile sera de la famille M-5, qui sera embarqué sur tous les SNLE-NG, dont chacun des six bâtiments prévus sera mis en chantier à la cadence d'un tous les deux ans et demi après le *Triomphant*.

Des têtes furtives

Par rapport à la charge actuelle du missile M-4 déjà en service sur les sous-marins opérationnels de la classe de l'*Inflexible* la tête TN-75 du missile M-45 sera plus légère et dix fois plus discrète. Ce qui permettra de rendre plus efficaces les aides à la pénétration qui accompagnent le missile pour déjouer la détection d'un adversaire. De son côté, le missile M-5 sera doté de charges « furtives », il aura une portée accrue et une précision d'impact supérieure.

Le programme SNLE-NG (sans armes nucléaires) était prévu initialement à 67 milliards de francs. Selon M. de Villepin, il est aujourd'hui estimé (aux mêmes conditions) à 79,8 milliards de francs, soit une hausse de 19 %. Dès 1989, l'incidence budgétaire de ce surcoût est de 900 millions de francs de plus que prévu lors de l'élaboration, en 1987, de la loi de programmation militaire. Entre 1989 et 1991, elle est de 3 milliards de francs environ pour tout ce qui concerne le développement et l'industrialisation du programme SNLE-NG.

Deux séries d'arguments sont avancés pour expliquer ces dépassements financiers. Primo : les évaluations préliminaires des services spécialisés seraient insuffisantes, comme c'est souvent le cas à propos de projets dont l'exécution s'étale sur des décennies et fait appel à des technologies sophistiquées. Secundo : la réalisation d'un tel programme contraint les techniciens à accomplir des processus en matière de discrétion acoustique, de détection et de qualité des nouveaux matériaux entrant dans la construction des bâtiments.

Le M-5 moins cher que le M-4

A ces estimations qui se rapprochent aux seuls sous-marins de cette même famille, il convient d'ajouter le coût des diverses armes nucléaires qui seront embarquées à bord. Le rapport sénatorial indique, à cette occasion, que le programme des missiles M-5 est estimé à 53,1 milliards de francs. Une telle somme peut paraître excessive à beaucoup. En réalité, la mise au point du M-5 s'inspire de l'expérience acquise avec le missile M-4 qui l'aura précédé. Et, donc, l'évolution financière qui lui est attribuée devrait être un peu inférieure à celle qui a été consacrée à l'actuel M-4, soit 59 milliards de francs selon le rapport sénatorial.

M. de Villepin, qui a puisé ses informations aux meilleures sources du ministère de la défense, en pro-

voque ces évaluations, le surcoût de l'ensemble du programme (dit SNLE-NG, pour sous-marin nucléaire lance-engins de nouvelle génération) devrait être de près de 13 milliards de francs. Dès 1989, il faudra engager 900 millions de francs de plus que prévu

revenir à environ 15 milliards de francs (valeur 1988).

Dans le rapport sénatorial, il est encore précisé, pour ce qui concerne l'espace, que le premier programme Systèmes de transmissions militaires a coûté 2 173 millions de francs, quand le nouveau projet, lancé cette année, de modernisation de ces communications spatiales est évalué à 8,6 milliards de francs. Enfin, le programme Helios de satellite d'observation militaire devrait coûter 6 820 millions de francs.

JACQUES ISNARD.

Après l'acquisition d'avions américains

Le Koweït a repris ses discussions avec la France pour l'achat de Mirage-2000

La France a renoué le 11 de ses négociations avec le Koweït pour la fourniture d'une vingtaine d'avions de combat Mirage-2000, après la décision de cet émirat du golfe Arabo-Persique, en août dernier, d'acquiescer à l'achat de F-18 américains.

Selon le groupe Dassault-Breguet, qui se refuse à tout autre commentaire, une délégation de industriels français concernés séjourne actuellement au Koweït. Au ministère français de la défense, on admet en privé que les deux pays sont entrés dans « une phase délicate » de la négociation. « La jeu est difficile », ajoute-t-on de même source, en réponse à des informations faisant état d'une conclusion proche du contrat.

En septembre dernier, après la commande par le Koweït de quarante F-18 aux Etats-Unis, le ministre français de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, s'est rendu dans cet émirat, de son côté, l'emir du Koweït, Cheikh Jabber Al-Ahmad Al-Sabah, est venu à Paris, et il a notamment été reçu à l'Élysée, puis aux affaires étrangères et à la défense.

Un projet industriel avec l'Irak

Pour la délégation française, le Mirage-2000 est candidat au remplacement (aux mêmes conditions) de la série de six avions anciens, les Sikorskiy A-4, d'origine américaine. Il restait, dans ces conditions, à régler le problème des successeurs du Mirage-F1, que le Koweït a commencé d'acquiescer en 1984 à raison de trente-quatre exemplaires pour équiper sa force de défense aérienne.

Avant de se rendre au Koweït, les représentants français étaient passés en Irak pour des discussions sur des projets d'implantation industrielle visant à la fabrication, sur place, d'avions de combat Mirage-2000 et Alpha-Jet que ce pays souhaite commander à la France. Les Irakiens, à

ce jour, se sont équipés de Mirage F-1 et se sont refusés à acquiescer à l'achat d'autres modèles d'avions de combat français, durant leur guerre avec l'Irak, pour éviter de devoir changer de soutien logistique et de ligne de ravitaillement en plein conflit.

L'Irak envisage désormais de construire localement tout ou partie des avions qui lui permettraient de moderniser sa flotte actuelle, avec des Mirage-2000 et des Alpha-Jet.

Ce projet de Bagdad, associé à un prêt français gagé sur des livraisons de pétrole, pourrait embarrasser Paris à un moment où, d'autre part, la France renoue ses relations avec Téhéran et s'entend pas fermer à ses industries civiles les portes d'un marché iranien sur le point de se reconstruire.

Mission réussie pour Atlantis

La navette spatiale américaine Atlantis s'est posée, mardi 6 décembre, à 23 h 36 (heure française) sur la base californienne d'Edwards. L'atterrissage a été parfait et, conformément aux prévisions de la NASA, la présence d'une légère fumée dans un des pods de la navette n'a eu aucune conséquence. Les orbites occupés par quatre jours, la navette était occupée par cinq astronautes.

Sa mission principale était la mise en orbite d'un très gros satellite militaire Lacrosse de surveillance par radar du territoire soviétique. Ce satellite, dont la valeur est estimée à 500 millions de dollars, était considéré par le Pentagone comme vital pour la sécurité des Etats-Unis. Deux membres de l'équipage étaient prêts à sortir dans le vide et à intervenir manuellement si des difficultés apparaissaient lors de sa mise en orbite, voire à replacer le satellite dans la soute de la navette pour le ramener sur terre.

Des sources officielles ont fait savoir que le satellite fonctionnait normalement. Huit missions de navettes sont prévues en 1989, la prochaine devant être, le 18 février, la mise en orbite par Discoverer d'un satellite relais de télécommunications qui complètera le système TDRS.

Dans « Le Monde de l'éducation » de décembre

- Le drame des enfants fous
- Grandes écoles : les revers de la médaille

« Il est anormal. » Le diagnostic tombe comme un couperet. C'est alors le choc, puis la honte, le chagrin, et tout cela à la fois. Le drame des enfants fous est indissociable de celui de leurs familles. Pour quelques-uns qui, désemparés, finissent par abandonner leur fils ou leur fille aux institutions spécialisées, combien de parents se battent jour après jour, avec en tête cette lancinante question : que deviendra notre enfant après notre disparition ? Dans son numéro de décembre, le *Monde de l'éducation* recueille leurs témoignages et raconte comment ils ont su reconstruire à leurs enfants une fois l'effondrement surmonté.

L'éducation met leur scolarité sur la sellette.

« Les élèves travaillent trop. » Ce cri d'alarme du *Monde de l'éducation* n'est justifié : n'est-ce pas les collègues d'aujourd'hui encore obtenu le droit aux trente-neuf heures ; ils suivent en moyenne six à sept heures de cours par jour et travaillent deux à trois heures tous les soirs, sans compter le temps de transport ni les dissertations la dimanche. Cela n'empêche pas les enseignants de réclamer toujours davantage pour leur discipline. Qui aura le courage de s'attaquer aux cadences infernales ?

Aussi, au sommaire de décembre, trois dossiers : les universités vont enfin avoir leur mot à dire grâce aux contrats qu'elles vont passer avec l'Etat ; les étudiants de la région Languedoc-Roussillon ; le bilan des concours de recrutement d'enseignants. Ainsi que, pour les fêtes, la sélection de livres, de disques, de jouets et de films du *Monde de l'éducation*.

Société

La quiétude des riverains du surgénérateur de Creys-Malville Superphénix, le monstre apprivoisé

Le redémarrage du surgénérateur Superphénix, situé à Creys-Malville (Isère) et arrêté depuis juin 1987 à la suite de la découverte d'une fuite de sodium, pourrait être décidé dans les prochains jours si le service central de sécurité des installations nucléaires donne un avis favorable. Plusieurs associations genevoises, opposées à Superphénix, ont obtenu le 30 novembre du tribunal administratif de Grenoble la désignation d'un expert chargé de déterminer si les travaux effectués dans la centrale depuis son arrêt le rendent conforme aux conditions de sécurité posées il y a un an par le ministère de l'Industrie. Ce recours n'a pas d'effet suspensif. Si l'autorisation de redémarrage est donnée, le réacteur devrait fonctionner pendant un mois à très faible puissance (3% de la valeur nominale), puis être couplé au réseau en janvier.

CREYS-MALVILLE (Isère) de notre envoyé spécial

De la baie vitrée du salon, on dispose d'une vue imprenable sur le "monstre". De l'autre côté du Rhône, à peine dissimulé par un rideau de peupliers, se dresse l'énorme dôme de béton, flanqué de contreforts orange. Superphénix, la « cathédrale du plutonium », est là, à moins de 300 mètres. Dans son petit pavillon neuf, construit après la centrale nucléaire, notre homme, cuisinier à Ambérieu, garde son bébé de huit mois pendant que sa femme travaille à l'usine de meubles de Briord (Ain), à quelques kilomètres. « On l'entend ronfler la nuit, dit-il en montrant du doigt la centrale. De 6 heures du soir à 3 heures du matin, chaque nuit. Elle n'est pas complètement arrêtée. On entend aussi les haut-parleurs quand ils appellent du monde. » A-t-il peur pour sa famille ? « Non, mais on se demande comment un truc si cher, si perfectionné, a pu casser au bout d'un an. De ce point de vue, ce n'est pas rassurant. Mais nous n'avons pas à nous plaindre. Les légumes poussent bien. »

Cet habitant de Flévien (Ain), le bourg le plus proche de la centrale de Creys-Malville (Isère), donne bien le ton de la population riveraine du site nucléaire. « Ça ne fait peur, mais on se demande ce qu'ils peuvent bien fabriquer dans cette usine éclairée. » Le dimanche, le soir et dont les parcs de stationnement ne désemplissent pas.

Deux chasseurs de sanglier, recadrés à l'affût dans les premiers contreforts du Bugey, ne cachent pas leur amertume : « Avant la centrale, on chassait les sangliers en bas, à Briord, où ils traversaient le Rhône à la nage. Maintenant, avec toutes ces lumières, ils ne viennent plus. » Mais ces deux hommes, cultivateurs à Marchamp, ont d'autres griefs contre Superphénix. « On n'a pas besoin de tous ces Italiens et de tous ces Boches, mariés-ils. Tout le monde sait que l'acier italien n'est pas bon. Leur poids roulant de 200 tonnes a cassé l'autre année. On aurait mieux fait de demander à des entreprises du coin. »

Comment faire la part de la xénophobie, de la méfiance envers l'inconnu et des reproches très concrets qui sont colportés ici et là ? « Les tuyauteries ont été montées

par des Arabes sans qualification, dit l'un, qui tient le renseignement d'un ami qui a travaillé sur le chantier. « C'est incroyable ce qu'on a pu bricoler là-dedans », dit un autre, puisant son information à la même source.

Le garage de Rix, un hameau juste en face de Creys, croit volontiers à ces maléfices de départ. Mais ce qui l'ennuie le plus, c'est le manque d'information. « En 1977, j'étais pour la centrale. On n'arrête pas le progrès avec des types à poil qui braillent des slogans avec les cheveux sur les fesses ! Je ne suis certainement pas « écolo ». Mais c'est maintenant qu'ils nous distribuent des dépliants pour nous dire de nous calfeutrer en cas d'alerte. Si j'avais su ça au départ, moi aussi j'aurais manifesté contre la centrale ! »

Dans le premier cercle de Creys-Malville, il faut bien chercher pour trouver des opposants résolus. Et encore davantage pour découvrir des gens qui ont peur. Yves-François, trente-deux ans, cultivateur à Annofleu (Isère), dont les 46 hectares entourent la centrale, s'est toujours battu contre le surgénérateur. Mais il vit heureux à son ombre, avec sa femme — une Japonaise rencontrée grâce à la centrale ! — et ses trois enfants (six ans, trois ans et huit mois). Il songe davantage à se lancer dans l'agriculture biologique que à fuir ce que les Genevois appellent « une bombe en puissance ».

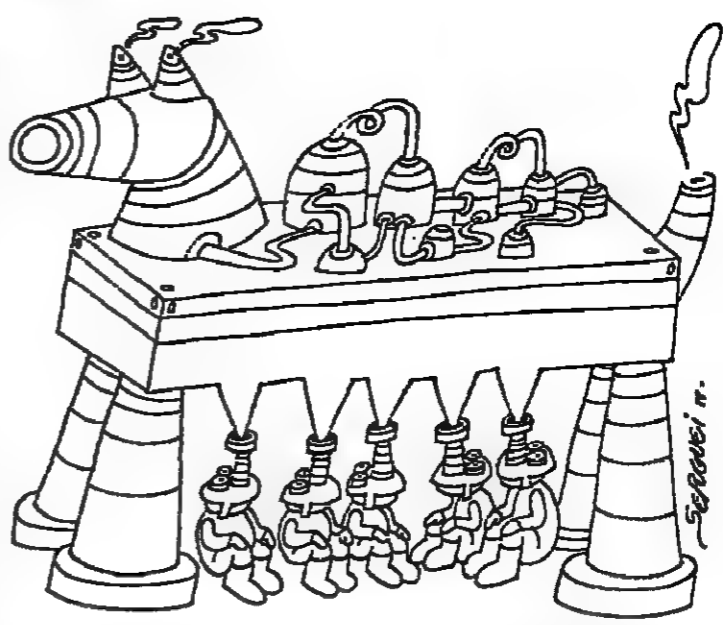
Le paradoxe se vérifie partout : « Ceux qui ont peur, ce sont les Lyonnais ou les Grenoblois, ou encore les Suisses ou les Parisiens. Mais pas nous. » A Saint-Benoît, le couple d'instincteurs, installé depuis trente ans dans l'Ain, ne craint pas le nucléaire : « Tchernobyl et le coup du barillet, ça l'affiche tout de même mal, reconnaît le mari. Mais pour un parent, ici, ne s'inquiète. » Surpris le sôcateur à la main, en

train de tailler ses vignes à flanc de côteau, le viticulteur de Montagnieu ne tremble pas. « Bien sûr, on aurait préféré qu'elle soit plus loin. Mais maintenant, elle est là. Ça n'empêche pas le vin de se vendre ! » Deux contrôleurs laitiers rencontrés à Lompnas (Ain) le confirment : aucun éleveur du département ne s'inquiète de Superphénix : « Mais ils redoutent tous l'installation d'un dépôt de déchets nucléaires en Bresse, y compris les élus. »

Plus cher à l'arrêt

Les élus ! Ceux-là n'ont peur que d'une chose : que la centrale ne redémarrasse pas. Que ce soit Charles Millon à Belley (Ain) ou Alain Moyat-Bressand à Crémienu (Isère), les députés, maires, conseillers généraux, croisent les doigts pour que le feu vert soit donné, et le plus vite possible. « La centrale coûte de toute façon plus cher à l'arrêt qu'en marche », observe le maire de Crémienu. Son collègue de Creys-Puissignieu, la commune d'accueil de Superphénix, fait toute confiance aux « gens qualifiés » pour garantir la sécurité du redémarrage. « Et je ne dis pas ça par intérêt », précise Jean-François Bonnard. Qu'elle démarre ou pas, ma commune touche la même chose : 600 000 F par an ! Julie cagnoite pour une bourgade de 520 habitants !

Le premier magistrat de Morestel (3 400 habitants), la « capitale » du surgénérateur, est encore plus catégorique. « Une technique de pointe est toujours coûteuse, explique Théodore Durand, maire depuis vingt-quatre ans. Il faut aller de l'avant. La centrale, chargée pour trois ans, a été arrêtée sans problème. C'est dire que la sécurité a bien fonctionné. » Cet enthousiasme de technicien ne doit cependant pas



faire oublier que Morestel, qui a touché la plus grosse part des prêts « grand chantier », doit rembourser au moins 1 million de francs par an à la Caisse nationale de l'énergie. Or ce million n'est pas venu cette année car la centrale n'a pas produit. « 1 million de francs, ce sont deux entreprises à trouver », répond le maire, qui se flatte d'avoir déjà rempli sa zone industrielle de 40 hectares. Si par malheur on arrêtait Superphénix, on survivrait. » Les élus parlent volontiers gros saux, mais ils se montrent beaucoup plus discrets sur le plan de la sécurité. A la mairie de Crémienu, par exemple, on s'est bien gardé de lire l'épais (135 pages) « Plan particulier d'intervention », prévu pour un accident à la centrale du Bugey, mais pas à Malville. La secrétaire a seulement marqué la page des « missions qui incombent au maire » et

noté que la population, en cas d'accident, devrait être évacuée vers la salle des fêtes de... Morestel, près du surgénérateur. A Morestel, précisément, qui héberge un centre pour personnes âgées de 240 lits, la directrice n'a jamais reçu la moindre instruction pour une éventuelle évacuation. « Il arriverait quelque chose, je ne sais rien », dit-elle. Des « pavés » chez les maires, des bandes dessinées dans les écoles, des dépliants chez les riverains des centrales, assortis de réunions d'information, mais rien au-delà du périmètre désigné, et jamais le moindre exercice d'alerte. Que Superphénix, après un redémarrage, commise un accident grave, et ce serait une belle pagaille. Même s'il ne s'agit — il faut l'espérer — que d'une fausse alerte.

ROGER CANS.

La ferme des « Gaulois »

La ferme des François mérite le détour. Placée juste à côté du surgénérateur, elle abrite plusieurs générations de « Gaulois » défiant la toute-puissance nucléaire. Le père, Maurice, cinquante-neuf ans, est un adversaire résolu de la centrale. Il a sorti dans sa ferme tous les « écolos » et contestataires des années 70, ce qui lui vaut encore des visites de la gendarmerie lorsque la cour déborde de voitures. Mais, depuis 1980, il est devenu un rival d'EDF. Grâce au lieu d'une porcherie voisine, il fabrique lui-même son énergie — le biogaz — et produit donc eau chaude, chaleur et électricité, dont il revend une partie à EDF. « Pas besoin de jachères ni de gaz des terres, clame Maurice François, on peut consacrer 10 % d'une exploitation à produire une

plante énergétique, par exemple le colza dont l'huile fait un excellent carburant. »

Le fils, Yves, va reprendre l'an prochain l'ensemble de l'exploitation (92 hectares), et il envisage de se lancer progressivement dans l'agriculture biologique — à l'ombre du surgénérateur ! En attendant cette expérience, qui n'est pas regardée d'un très bon œil par le père, la ferme des François pratique déjà l'écologie à son échelle. En épardant le lisier des 8 000 porcs voisins et en en transformant une partie en biogaz, elle évite à la porcherie de rejeter les effluents au Rhône ou de construire une coûteuse station d'épuration.

R. C.

Radioactivité

Tchernobyl n'aura plus jamais d'habitants

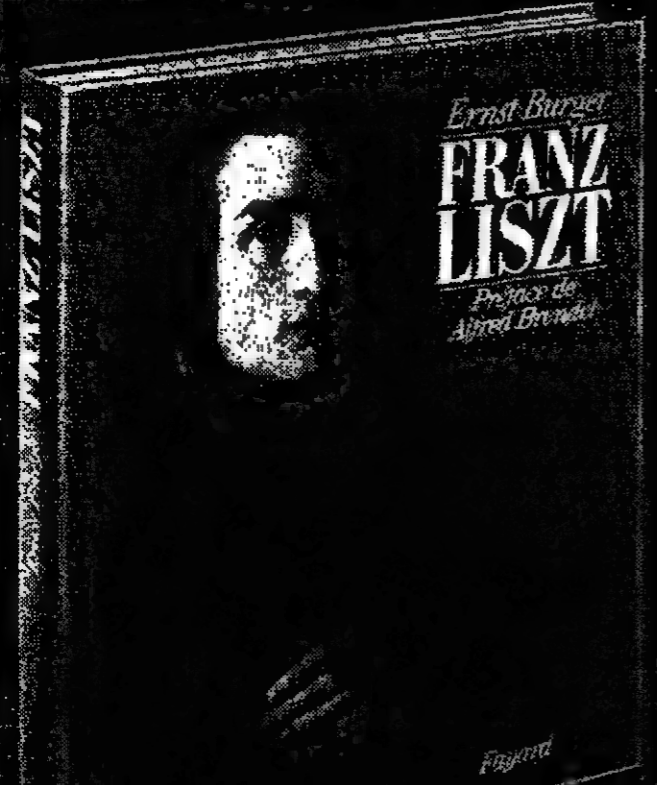
Les cent trente-cinq mille personnes qui habitent dans un rayon de 30 kilomètres autour de la centrale nucléaire de Tchernobyl ne revieront jamais chez elles. C'est ce qu'a déclaré au Japon le vice-directeur de l'Académie soviétique des sciences, M. Evgueni Velikov. L'académicien a aussi admis qu'un accident sérieux s'était produit en 1987 dans une installation militaire de l'Oural. C'est la première confirmation officielle de cet accident, qui avait été révélé en 1976, par le biologiste Jaures Medvedev après son passage en Occident. L'accident de l'Oural, explosion dans un stockage de produits radioactifs, aurait causé une centaine de décès.

Pollution

Etat de la Seine : M. Lalonde contre M. Chirac

« Chiche que Jacques Chirac se baigne dans la Seine en 1992 ! Je viendrai avec des serviettes et des antibiotiques. » C'est ainsi que M. Brice Lalonde, secrétaire d'Etat à l'environnement, a commenté l'opération du maire de Paris lançant 5 000 brochets dans le fleuve et ses affirmations sur la pureté des eaux. Selon M. Lalonde, le taux d'épuration de la Seine n'est que de 30 % et non de 70 %, les bassins d'épuration sont loin de traiter la pollution bactérienne (ce qui rend l'eau dangereuse pour les baigneurs) et les brochets ne peuvent se reproduire dans l'état actuel de la Seine.

LA MUSIQUE CHEZ FAYARD



345 p.
Album relié
495 F.

650 illustrations explorant la vie de Liszt, une chronologie détaillée de tout ce qu'il a fait et écrit, c'est la fantastique "exposition", le monument que nous offre Ernst Burger.

Jacques Lonchamps, Le Monde

Je ne connais pas sur Liszt d'ouvrage plus complet, plus rigoureux, plus séduisant... Un "must"!

Isabelle Garnier, Figaro Magazine

LA GRANDE EAU D'HERMÈS.



Créée en 1949.
Rééditée en 1987 à l'occasion du cent-cinquantième d'Hermès, et gravée, si vous le désirez, à vos initiales.



Quand tout le monde parle de perestroïka...
...Tours écoute le cœur de l'armée rouge.

26 novembre 88 : lancement de SOYOUZ 7. A bord, un échographe conçu et réalisé à Tours analyse le fonctionnement du cœur des cosmonautes russes et français. La NASA utilise le même.

A Tours la matière grise prend des couleurs.

TOURS

تكونا من الأصل

Société

سكزا من الاصل

JUSTICE

Après le décès d'un élève sous-officier

La Cour européenne de Strasbourg va se prononcer sur une requête visant un médecin militaire

Depuis trois ans, un homme se bat pour connaître toute la vérité sur la mort de son fils, survenue alors qu'il était élève sous-officier à l'école de Saint-Maixent (Deux-Sèvres).

Aujourd'hui, la commission européenne des droits de l'homme à Strasbourg a accueilli favorablement sa requête, alors que la plainte qu'il avait déposée afin d'apprendre les circonstances du décès avait été rejetée en application du code de procédure pénale.

CLERMONT-FERRAND
de notre correspondant

L'article 698-2 du code de procédure pénale est formel : aucun civil ne peut « mettre en mouvement l'action publique » dans l'intention de poursuivre l'armée devant les tribunaux. M. Georges Merle, un Clermontois dont le fils Denis est décédé en 1986 à l'âge de vingt-deux ans, alors qu'il était élève sous-officier à l'école de Saint-Maixent, l'a appris à ses dépens.

La plainte qu'il avait déposée le 22 avril 1986 avait été jugée irrecevable en application de cet article. Mais M. Merle n'a pas renoncé. Après avoir épuisé toutes les voies de recours, il déposait, le 29 janvier

1987, une requête auprès du secrétaire général du Conseil de l'Europe à Strasbourg. Son avocat, M. Guy Paris, du barreau de Paris, y faisait valoir que les articles 698-1 et 2 du code de procédure pénale (1) étaient en contradiction avec l'article 13 de la Convention européenne, que la France a ratifiée le 2 octobre 1981 et qui prévoit que « toute personne a droit à l'octroi d'un recours effectif devant une instance nationale, alors même que la violation aurait été commise par des personnes agissant dans l'exercice de leurs fonctions officielles ».

Le 7 octobre dernier, la commission européenne des droits de l'homme du Conseil de l'Europe a fait savoir que cette requête était prise en considération et que l'un de ses membres établissait un rapport destiné à être transmis à la Cour européenne, pour qu'elle puisse statuer.

Pour M. Merle, c'est une première victoire. Ce père de famille âgé de cinquante ans, employé civil à l'Atelier industriel aéronautique de Clermont-Ferrand, n'est animé d'aucun esprit de vengeance. « D'autres jeunes ne doivent pas connaître le sort de mon fils... », dit-il simplement en expliquant sa détermination.

Une détermination qui lui a permis de reconstruire une succes-

sion de faits, sur lesquels il s'interroge. Le 6 janvier 1986, pour traiter une simple déchirure musculaire que son fils Denis s'était faite au mollet, un médecin militaire de l'école avait procédé à des injections de xylocaïne et de coltramy. Renvoyé dans sa chambre, le jeune homme perdait connaissance. Ramené à l'infirmerie, il ne recut que des soins mineurs. Ce n'est que bien plus tard que l'équipe du SAMU de Niort fut prévenue. A son arrivée, il était trop tard.

Aujourd'hui, M. Merle attend beaucoup de la commission européenne des droits de l'homme. « Je ne me bats pas contre l'armée... Je veux simplement savoir s'il y a eu une faute médicale, et je suis heureux d'apprendre que la vérité pourra être enfin connue. » A condition que la Cour européenne de Strasbourg lui accorde gain de cause.

JEAN-PIERRE ROUGER.

(1) L'article 698-2 prévoit : « L'action civile en réparation du dommage causé (...) appartient à ceux qui ont personnellement souffert du dommage (...). La partie lésée ne peut toutefois mettre en mouvement l'action publique ». L'article 698-1 prévoit notamment que « l'action publique est mise en mouvement par le procureur de la République ».

Au tribunal de Marseille

Plusieurs peines de vingt ans de prison requises au procès de la « pizza connection »

Au terme d'un réquisitoire qui a duré près de huit heures, M. Robert Gelli, substitut du procureur de la République au tribunal de Marseille, a requis des peines de vingt ans de prison, soit le maximum prévu par le code pénal, contre trois des inculpés impliqués dans l'affaire de trafic de drogue dite la « pizza connection » (le Monde du 23 novembre et daté 27-28 novembre). Pour le représentant du ministère public, qui a demandé cette peine, Mario Piazza, Rodolfo Di Pisa et André Manoukian, sont les personnages principaux d'une filière dont Marseille est resté un axe essentiel dans le trafic d'héroïne entre les Etats-Unis et l'Europe.

Contre les autres prévenus, M. Gelli a requis des condamnations allant de quatre ans de prison à quatre ans de la même peine, distinguant ainsi entre les passeurs occasionnels, ceux qui faisaient partie du réseau et ceux qui avaient la charge de les recruter, tel Joseph Anselmi et Iraj Sadighi.

Commencé devant le 7^e chambre correctionnelle du tribunal de Marseille le 21 novembre, le procès avait été marqué par le suicide de l'un des magistrats qui composaient le tribunal, M. Robert Liberoiti, victime d'une dépression. Les principaux inculpés plaident non coupables et leurs défenseurs vont être ainsi conduits à demander leur acquittement au cours de plaidoiries qui doivent se prolonger jusqu'au 9 décembre.

Jugés pour l'assassinat de cinq clochards

Deux marginaux sont condamnés à la réclusion perpétuelle par les assises du Var

La cour d'assises du Var a condamné, mardi 6 décembre, à la réclusion criminelle à perpétuité Claude Lecocq et Jean-Claude Boisier, jugés pour l'assassinat de cinq clochards tués à Toulon au mois de décembre 1984 d'une ou plusieurs balles dans la tête par ces deux marginaux qui avaient lancé une « expédition punitive ». Les jurés ont assorti cette condamnation d'une peine de sûreté de dix-huit ans de réclusion, alloué ainsi au-delà des réquisitions de l'avocat général, M. Pierre Cortès, qui, dans le cas de Boisier, accusé d'un assassinat et de trois tentatives d'assassinat, n'avait demandé à son encontre qu'une peine de vingt ans.

Au mois de décembre 1984, les deux accusés, tous deux vagabonds, s'étaient associés pour déchaîner une « expédition punitive » contre quatre autres marginaux qui, selon eux, tentaient de racketter une de leurs amies, Odette Rebello, vivant de mendicité dans le quartier de la gare de Toulon. Armés chacun d'une carabine, les deux hommes se rendaient dans une villa abandonnée où s'abritaient les quatre hommes, Maxime Martin, Georges Maurillon, Marcel Chasselou et Thierry Dubem, et les tuaient d'une ou plusieurs balles dans la tête. Par la suite, Claude Lecocq donnait rendez-vous à Odette Rebello dans un square et après lui avoir annoncé

qu'elle était vengée, lui fait par crainte qu'elle ne parle.

Avant cette affaire, Claude Lecocq, considéré comme un « psychopathe alcoolique », avait été condamné onze fois, notamment pour des actes de violence, et interné à six reprises dans des établissements spécialisés pour troubles mentaux. Son complice, Jean-Claude Boisier, déclaré « surdové » par les experts devant les assises, avait en une vie parfaitement équilibrée et avait créé sa propre entreprise avant de sombrer dans la petite délinquance et la marginalité en raison de déboires conjugaux.

« Agitation à l'éducation surveillée. — Le syndicat national des personnels de l'éducation surveillée (SNPES), organisme affilié à la Fédération de l'éducation nationale (FEN), a appelé ses adhérents à un mouvement de grève, les mercredi 7 et jeudi 8 décembre, dans la région parisienne. Le SNPES a décidé ce mouvement pour protester contre « l'asphyxie de l'éducation surveillée », selon les termes d'un communiqué diffusé le 6 décembre.

Le syndicat estime que les négociations entreprises avec le directeur de l'éducation surveillée à la chancellerie, en vue d'améliorations de salaires, d'une amélioration des conditions de travail et la création d'emplois, se trouvent actuellement rompues.

POINT DE VUE

La réforme de la détention provisoire

Jean Valjean sous contrôle judiciaire ?

par Jean-Luc Sauron
Juge d'instruction à Pontonve,
secrétaire général de l'Union
syndicale des magistrats

Le mythe hugolien pesé d'une manière importante sur le nouveau projet de loi du garde des sceaux concernant la détention provisoire. L'idée est double. D'une part, le délinquant a une telle personnalité que, si une enquête la définissait mieux, elle éviterait l'incarcération. D'autre part, la prise en compte des potentialités qu'a cet individu de devenir un nouveau M. Madeleine a expliqué la minoration du rôle du casier judiciaire. Jouant le rôle ingrat d'un Javert judiciaire, il me semble nécessaire de rappeler quelques vérités.

Le projet de loi du garde des sceaux repose sur le diagnostic erroné que les juges d'instruction ne tiennent pas compte d'éléments de personnalité portant existants. L'enquête obligatoire est censée leur ouvrir les yeux et des « bon sang ! mais c'est bien sûr ! » résonneront alors dans les cabinets d'instruction, précédant de peu la mise en liberté de celui que le juge pensait, à tort, incarcérer.

Hormis quelques notaires, académiciens et autres ministres, la population cible de la justice pénale est proche de ce que l'on appelle la « quarante-mille ». 75 % des détenus provisoires n'ont pas d'emploi, 50 % n'ont pas de profession, 40 % n'ont pas de famille, 36 % n'ont pas de domicile.

L'exemple anglais

L'enquête de personnalité prévue par le projet de loi ne crée pas les garanties de représentation lorsqu'elles n'existent pas. Mais il y a plus grave. Il laisse entendre que l'incarcération est la solution de facilité. C'est faux, il est normal de laisser dehors, avec pour tout visage une poignée de main et de bonnes paroles, des gens déjà désocialisés. Il faut s'atteler à un véritable traitement social de la délinquance. L'opinion publique doit être consciente que des moyens financiers et humains importants doivent être débouqués pour résoudre ce problème. Sait-on qu'il n'y a pas longtemps, chaque contrôleur judiciaire avait en charge quatre-vingt-quatre probationnaires. Enlevez les samedis, dimanches, vacances et fêtes et demandez-vous combien de temps est consacré à chacun ?

Ne devrions-nous pas nous inspirer de l'exemple anglais des « Center Training Day ». Ces centres prennent en charge les sortants de prison dans trois domaines. Ils leur apportent un début de formation professionnelle, ils les aident à comprendre les complexités de la vie administrative courante. Notre « clientèle » est, en effet, proche de ce personnage du film le Père Noël est une ordure qui recueillait dans les cages d'une feuille de sécurité sociale le modèle placé sous la ligne « Zézette, épouse X ». Enfin, les Anglais ont pris conscience des problèmes psychologiques de certains délinquants. Il ne s'agit pas de déresponsabiliser ou de faire pleurer Margot, mais de souligner que délinquer rime souvent avec cumul de handicaps.

A Cannes

Une vieille dame riche héritière dépourvue par deux escrocs

Un couple d'escrocs qui avait dépossédé une vieille dame cannoise, riche héritière de la société Lesieur, M^{me} Violette Hillaert, soixante-seize ans, a été inculpé et écroué à la maison d'arrêt de Nice.

Anne Saumibus, vingt-six ans, dame de compagnie de M^{me} Hillaert, avait réussi, avec son ami, Philippe Musso, trente ans, à s'emparer d'une procuration délivrée à son grand-père, M. Portenel. Après la mort de ce dernier, les escrocs se sont présentés à la banque pour viduer le coffre de la vieille dame en s'emparant notamment de titres et valeurs d'un montant de 12 millions de francs. Les escrocs avaient aussi démantelé l'appartement parisien de M^{me} Hillaert emportant toutes les pièces et meubles de valeur pour les stocker chez une parente d'Anne Saumibus.

Après l'interpellation d'Anne Saumibus, les policiers ont retrouvé la totalité du mobilier. Au domicile du couple, dans le quartier de la Bocca, à la périphérie de Cannes, les enquêteurs n'ont, en revanche, récupéré qu'une partie des titres, d'un montant de 11 200 000 F. Le couple a affirmé avoir déjà écoulé 500 000 F de titres manquants et avoir tout perdu au jeu.

Présenté au parquet de Grasse (Alpes-Maritimes), la jeune femme a été inculpée par M. Jean-Paul Renard, juge d'instruction à Grasse, d'abus de confiance et son ami de complicité.

M^{me} Hillaert doit être entendue dans les prochains jours. Elle se contente de répondre à ceux qui l'interrogent : « Je n'ai pas très envie de parler de cela. » La vieille dame n'a toujours pas déposé de plainte. Par peur, ou par dégoût ?

FAITS DIVERS

Volées à Arles, retrouvées en Italie

Les tribulations de trois tapisseries des Flandres

« Rencontre l'art comme on rencontre une femme. Pour moi, un musée, c'est le cœur de la vie. » Jean-Maurice Rouquette, Arlésien et conservateur du Musée Réattu depuis trente-deux ans, évoque ainsi ce rêve, dont la première pierre devait être posée jeudi 8 décembre. Cet institut de recherche sur la Provence antique devrait ouvrir ses portes dans trois ans. Avec ses 6 000 mètres carrés, ce musée archéologique sera l'un des plus importants d'Europe.

Sans attendre, Arles attire de ses feux des millions de visiteurs et même des « monte-en-l'air » qui n'ont pas hésité à cambrioler Réattu, le temps d'y voler, en 1982, cinq tapisseries des Flandres. Depuis, Jean-Maurice Rouquette et la municipalité d'Arles se battent pour les récupérer, car trois d'entre elles — le Colosse de Rhodes, le Coffin et le Temple de Diane — trônent chez un banquier italien fort de son droit.

un antiquaire de Milan, M. Rinaldi. — Entendu à son tour, est antiquaire ne se souvient pas précisément de qui lui vendit les trois Merveilles. La piste florentine s'interrompt.

Le conservateur du Musée Réattu et la municipalité d'Arles persistent dans l'espérance. Ils veulent récupérer leur patrimoine « sans verser de rançon ».

ARLES de notre envoyé spécial

A l'heure où s'édifie le marché unique européen, les différences persistantes entre les législations sur le marché de l'art font le bonheur des trafiquants : le vol initial est blanchi en toute légalité.

Dans la nuit du 26 au 27 avril 1982, la concierge du Musée Réattu avait abandonné sa loge pour visiter un lointain parent. Les plombiers de la mairie, occupés depuis quelques jours à réparer les gouttières du musée, avaient omis de démonter leur échafaudage, contrairement à leurs obligations. Le conservateur lui-même était absent.

Vers 4 heures du matin, des cambrioleurs entrèrent dans le musée après avoir escaladé l'échafaudage. Délaissant les tableaux protégés par une alarme-raïdar, ils s'emparèrent des trésors. Ce capital de 500 000 francs constituait la plus complète

de ces séries tissées au début du XVII^e siècle par les ateliers de Bruxelles. La reine Christine de Suède les vendit à un grand prieur de l'ordre de Malte pour le prieuré d'Arles. En 1933, ces pièces furent classées monuments historiques. L'équipe de cambrioleurs ne l'ignorait pas. Sans doute opérait-elle sur commande.

Dès la découverte du vol, les policiers du SRPJ de Marseille, et, à Paris, ceux de l'Office central de répression des vols d'œuvres et d'objets d'art sont alertés. L'enquête de voisinage n'aboutit pas. Le Fric-Frac garde ses secrets.

Le conservateur du musée multiplie alors les messages d'information, alerte la profession en France et hors des frontières, fait même publier, « comme une bouteille à la mer », dans la revue américaine *Stolen Art* (Arts volés) une photo des pièces dérobées.

Pendant cinq ans, le silence reste total. Jusqu'au printemps 1987. C'est alors que le conservateur de Réattu reçoit un étrange appel téléphonique. Une collègue américaine, lectrice de *Stolen Art*, croit avoir aperçu une des Merveilles, le Colosse de Rhodes, à Florence où elle séjourne.

L'argument de la bonne foi

Le conservateur arlésien se rend à Florence. Il y découvre trace de son trésor. Sa collègue en visite chez un restaurateur de tapisseries florentin, un maître, le Colosse de Rhodes. Une plainte est déposée, suivie d'une commission rogatoire internationale délivrée par un juge d'instruction de Tarascon. M. Levi est entendu par les carabinieri italiens et mis hors de cause. Cette tapisserie en restauration appartenait à la Centrobanca sise à Piazza Santa Trinita. Les carabinieri en perquisition virent à cette adresse. Sans résultat. Erreur de lieu ? Dans les jours qui suivent, une indiscrétion permet d'apprendre que c'est dans un salon du second étage que la Centrobanca a acheté trois des cinq Merveilles d'Arles. Le fond de pouvoir de la banque témoigne sans se faire prier. Devant les autorités, il exhibe documents et factures. « La banque, explique-t-il, a acheté ces tapisseries en toute bonne foi pour 80 millions de lires à

La Centrobanca insiste : elle a bel et bien acheté les tapisseries « mais à quel prix ? », demandant les Arlésiens qui répondent : environ le dixième de leur valeur. Dans ces conditions, l'acquiescement du juge arlésien de son information, de son ignorance du vol ? C'est précisément sur cet argument de bonne foi — la preuve à établir — que les législateurs européens tentent d'harmoniser les réglementations. Non sans difficultés, car les droits de propriété, selon les pays, très différents, ainsi que le montre les études du Conseil de l'Europe et de l'UNESCO (1).

En attendant, la ville d'Arles et la banque italienne continuent leurs discussions pour une « honorable restitution ». Les uns préchent le respect du patrimoine. Les autres ont le souci de conserver une bonne image d'eux-mêmes. Tout cela se passe sur un arrière-plan diplomatique, car on négocie diverses autres restitutions entre la France et l'Italie.

Les Merveilles du Monde ont même fait parler d'elles lors du récent sommet franco-italien réuni en Arles, alors que le conservateur faisait visiter aux deux présidents la salle du Musée Réattu où les tapisseries étaient exposées.

Par deux fois, la négociation entre Arles et la banque florentine a été sur le point d'aboutir. Mais rien n'est encore sûr. En septembre dernier, le conseil municipal a confié la défense des intérêts de la ville à un avocat parisien, M. Serge Tchekhoff, pour continuer à suivre l'affaire « par la voie civile ». Le feuillet ouvert en 1982 est loin d'être terminé. Et puis les deux autres Merveilles dérobées restent, elles, introuvables.

DANIELLE ROUARD.

(1) Voir notre enquête « Pillage et grand banditisme » (le Monde du 11 août).

ÉDITION

Leader européen de la bande dessinée

Dargaud est racheté par le groupe Ampère

Le groupe Ampère, filiale française de la société holding belge Média-Participations, a acheté mardi 6 décembre les éditions Dargaud. Il prend aussi le contrôle des huit filiales de Dargaud à l'étranger, de Dargaud Presse, Dargaud Films et Dargaud Musique, ainsi que de Dourdan Diffusion Distribution, une société créée à égalité par Média-Participations et Dargaud en janvier 1988. Dargaud réalise un chiffre d'affaires d'environ 350 millions de francs en 1988 mais rencontre depuis deux ans des difficultés financières qui ont amené Ampère à racheter 36 % de son capital l'an dernier.

Le rachat de la maison d'édition fondée par M. Georges Dargaud, il y a quarante ans, par le groupe Ampère, donne un poids accru à ce dernier dans le domaine de l'édition, et particulièrement dans celui de la bande dessinée. Avec un catalogue

de mille cinq cents titres et une « écurie » de soixante-dix auteurs, Dargaud a vendu quelque douze millions d'albums en 1987. Il détient 50 % du marché français et 40 % du marché européen de la bande dessinée. Son activité presse se fonde essentiellement sur son hebdomadaire *Rustica* (deux cent quatre vingt mille exemplaires vendus, dont 80 % par abonnement), de *Pilote-Charlie* et de *Spor-BD*.

Le groupe Ampère est né en 1985 de la volonté de M^{re} Remy Montagne. Cet avocat, militant catholique et européen convaincu, fut secrétaire d'Etat à l'action sociale dans le gouvernement de M. Raymond Barre en 1980-1981. Il rachète en 1985 la branche livres des éditions Fleurus. La branche presse, en revanche, échoua à la SPER, la société constituée par Bayard-Presses et les publications Malesherbes (*la Vie*). Faute de société de distribution, les éditions Fleurus ne sont guère viables. En octobre 1986, le groupe Ampère s'allie avec une maison d'édition belge, Gédéon-Éditions, qui

fedère différents éditeurs spécialisés dans les livres religieux de jeunesse et d'éducation. A cette époque, Ampère se dote à Bruxelles d'une société holding, Média-Participations au capital de 385 millions de francs belges. Média-Participations est présidée depuis octobre par M. Jean-Paul Pigasse, ancien du groupe Expand, qui fut directeur des redactions de l'*Express*, lorsque M. James Goldsmith en était le propriétaire.

Depuis, Média-Participations et Ampère ont racheté la maison d'édition belge de bandes dessinées Lomraie, pris une participation minime dans le capital de TF1, lancé la revue *Trente jours*. Pour M^{re} Remy Montagne, « les médias n'accordent à ce qui concerne Dieu, la famille, les valeurs chrétiennes ». Le groupe Ampère « commande de médias participations en France » s'est donné pour objectif de donner à la jeunesse les publications et les livres qui leur fournissent une « présence chrétienne ».

YVES-MARIE LABÉ.

Bous

Que Salsic...
est aussi le droit

Le Monde CAMPUS

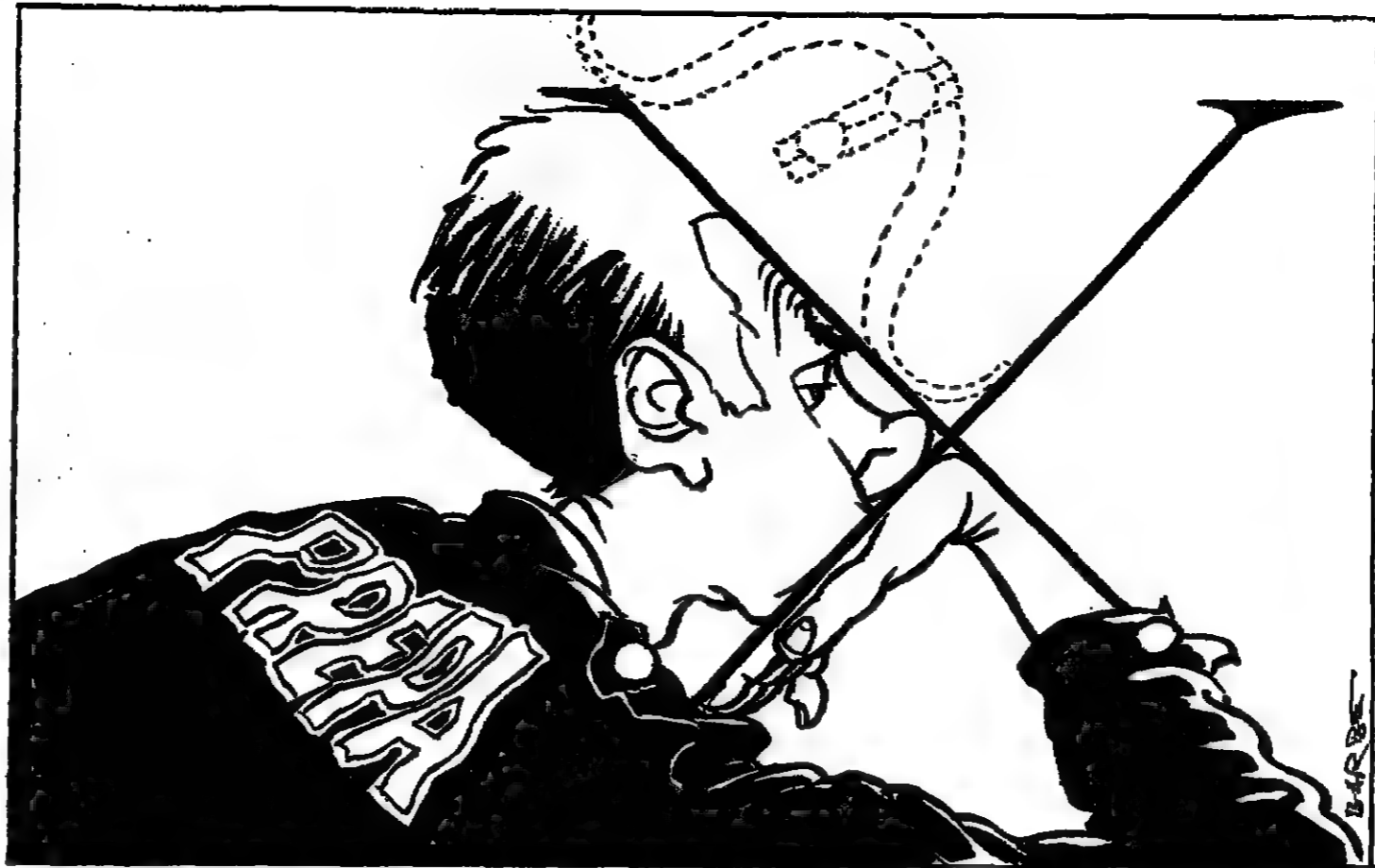
Bousculades dans les prépas

Longtemps considérées comme un espace protégé pour l'élite, les classes préparatoires scientifiques connaissent, à leur tour, une forte croissance. Une évolution qui remet en cause leur organisation et leur mission.

Les classes préparatoires aux grandes écoles apparaissent depuis longtemps comme le secteur le plus verrouillé, le mieux protégé de l'enseignement supérieur français de premier cycle. Recrutement draconien, cocoon spatialisés des lycées, malthusianisme des grandes écoles, autant de mécanismes qui ont permis aux « prépas » d'échapper à l'explosion des effectifs étudiants des quinze dernières années : alors que les flux globaux de premier cycle (universités, IUT, STS, classes préparatoires) ont plus que doublé entre 1970 et 1986, passant de 310 000 à 630 000, les effectifs de prépas ont augmenté d'à peine 50 %.

Ce constat général est d'autant plus vrai dans les classes préparatoires scientifiques. Celles-ci recrutent, pour l'essentiel, dans le vivier des bacheliers C et E, qui ne s'est pratiquement pas étoffé, puisque l'on comptait 35 500 bacheliers de ces deux sections en 1975 et 40 000 douze ans plus tard, en 1986. Devant une telle évolution, il aurait été surprenant que les maths sup et les maths spé modifient leur rythme de croissance.

Les choses seraient-elles en train de changer ? En trois ans, à l'occasion des rentrées 1986, 1987 et 1988, le ministère de l'Éducation n'a pas créé moins de



55 classes de maths sup et maths spé classiques, soit autant que pendant les quinze années précédentes. Si l'on y ajoute les prépas techniques, 88 classes nouvelles ont été ouvertes. Le dégel est spectaculaire et a toutes chances de se poursuivre. En effet l'avenir des classes préparatoires se joue essentiellement avant le baccalauréat.

Et c'est à ce niveau-là que la politique volontariste, engagée par le ministère pour développer les sections scientifiques des lycées et du baccalauréat, commence à porter ses fruits. Depuis deux ans, le flux de bacheliers C, D et E est en nette augmentation : 86 000 en 1986, 89 000 en 1987 et plus de 97 000 en 1988. Or les

évolutions actuelles au niveau des classes de première et de terminale permettent de prévoir que le mouvement va se poursuivre : pour la seconde année consecutive, les effectifs de première S sont en forte augmentation (+ 16 % à la rentrée 1988) ; il en est de même pour ceux de terminales C (+ 16 %) et E (+ 10 %), tandis que les terminales D suivent une évolution plus lente (+ 7 %).

Au total, entre 1987 et 1990, on prévoit au ministère une augmentation de 18 000 bacheliers C, 2 200 bacheliers E et 10 000 bacheliers D, soit une progression globale de plus du tiers en quatre ans et de 50 % pour les seuls bacs C, la filière privilégiée d'accès aux classes préparatoires. Pour M. Jean-Louis Overt, inspecteur général, qui suit le dossier des prépas à la direction des lycées, « il va être nécessaire d'organiser l'accueil de 8 000 à 9 000 bacheliers scientifiques supplémentaires en 1989 et de 13 000 à 14 000 en 1990, essentiellement dans les classes préparatoires et les premiers cycles universitaires, car il n'est pas souhaitable que les bacheliers des séries générales C, D et E s'orientent vers les formations scientifiques courtes ».

Les classes préparatoires ne vont évidemment pas absorber tous ces nouveaux bacheliers scientifiques. Même si le rythme actuel de création de nouvelles prépas se maintient (environ 35 classes pour les premières années, maths sup et prépa HEC), cela ne permettra, au mieux, d'éponger que 1 500 bacheliers supplémentaires environ. Ce qui, par ricochet, ne va pas aller sans poser de sévères problèmes d'accueil dans les premiers cycles des universités.

Mais ce rythme inhabituel de croissance des classes préparatoires scientifiques impose à ces dernières une réflexion d'ensemble sur leurs finalités et leur avenir. L'Union des professeurs de spéciales (UPS) - qui regroupe la quasi-totalité des enseignants de maths et de physique, de maths sup et de maths spé, - devrait commencer à s'atteler à la tâche dès sa réunion exceptionnelle du 10 décembre. Et le ministère de l'Éducation n'exclut pas de

réunir autour d'une table, au printemps prochain, l'ensemble des acteurs (enseignants, responsables d'écoles d'ingénieurs, représentants du monde industriel) pour mieux cerner les besoins de l'économie et les moyens d'y répondre.

Pas assez d'ingénieurs ?

Au centre de ces réflexions à venir, deux interrogations. Tout d'abord, comment accueillir le nombre de plus en plus hétérogène et qui s'élargit « par le bas », comme le note de façon laconique un enseignant ? Cela fait quelques années déjà que la plupart des professeurs dressent ainsi le bilan de leurs maths sup : un quart des élèves, les plus brillants, s'en sortent bien ; la moitié s'accroche tant bien que mal ; et un quart ne parvient pas à suivre le rythme et finit par couler (lire ci-contre). A leurs yeux, la perspective d'accueillir rapidement 2 000 à 3 000 bacheliers supplémentaires ne peut qu'accentuer ces disparités.

Tout le problème est donc de savoir s'il faut ou non admettre cette diversité et en tenir compte dans la définition des programmes et du niveau d'exigence des prépas. Question tabou, s'il en est. « Tout le système est actuellement construit sur un dogme, souligne Claude Deschamps, président de l'Union des professeurs de spéciales : celui de l'unité des prépas et des grandes écoles. Tout élève qui entre en maths sup est supposé pouvoir devenir polytechnicien, et les deux années préparatoires sont calées sur le standard du concours de l'X. Est-ce possible, est-ce souhaitable pour tous nos élèves ? » Une première tentative avait été faite en 1973 pour assouplir ce système, mais la création de filières M (mathématiques) et P (physique), supposées un peu moins exigeantes que les filières M et P classiques, a fait long feu. Quelle que soit l'option choisie, la plupart des élèves continuent à vivre comme un déshonneur la perspective de ne pas entrer à Polytechnique.

Les classes préparatoires sont à la charnière de l'enseignement

secondaire et de la formation des ingénieurs. Au-delà de l'évolution quantitative des flux d'élèves qui leur arrivent du lycée, elles doivent donc tenir compte, en second lieu, des besoins et des attentes des grandes écoles et des entreprises. Or là non plus les choses ne sont pas simples. Beaucoup estiment que la France ne forme pas assez d'ingénieurs (14 000 par an actuellement), surtout si l'on fait la comparaison avec nos principaux partenaires. Ainsi, l'Allemagne sort chaque année environ 8 000 ingénieurs de conception de très haut niveau, dont le quart environ prolonge ses six ans d'études par deux ou trois ans de recherche. Mais s'y ajoute un flux de 15 000 ingénieurs de terrain, formés en quatre ans et demi ou cinq ans.

D'autre part, du fait du programme des classes préparatoires, dominé par les maths et la physique, certains secteurs industriels, comme la chimie ou la mécanique, se plaignent de manquer d'ingénieurs bien formés. Enfin, pour une bonne partie de la corporation, les ingénieurs sont viscéralement attachés au modèle de leurs propres études et accueillent avec beaucoup de réticence toute idée de diversification des filières et des profils de formation.

Dans ces conditions, toute évolution ne pourra être envisagée qu'avec la plus grande prudence, reconnaît-on tant du côté du ministère que de l'UPS. Claude Deschamps, qui milite pourtant en faveur d'un assouplissement du système des prépas, estime qu'il faudra « plusieurs années pour transformer les mentalités ». « Une seule chose est évidente : il faudra que ça bouge. Mais si on allait trop vite, on risquerait de casser une machine qui marche bien dans l'ensemble. »

L'équation du changement est d'autant plus complexe à résoudre que les transformations éventuelles devront se faire « à crédits constants et à horaires décroissants ». Le président de l'UPS, professeur de maths spé au lycée Louis-Le-Grand, estime, en effet, que l'on ne peut charger davantage la barque des programmes.

GÉRARD COURTOIS.

(Lire la suite page 18.)

Un sévère écrémage

On les imagine sauvés des eaux incertaines de l'université : les bacheliers engagés dans la voie royale des classes préparatoires semblent à l'abri de l'échec, pour peu qu'ils acceptent le bachotage indispensable à la préparation des concours des grandes écoles.

Or il n'en est rien. C'est une évidence depuis toujours pour les élèves de khâgne, qui savent, dès l'entrée en prépa, qu'ils ont moins d'une chance sur dix d'intégrer, puisque les concours littéraires des écoles normales supérieures (Ulm-Sèvres, Fontenay-Saint-Cloud) offrent environ deux cents places pour trois mille candidats. Les grandes écoles de commerce sont plus nombreuses et plus accueillantes : les dix mille préparateurs (public et privé) de 1987 pouvaient convoiter les quatre mille places offertes par les trente principales écoles (les grandes parisiennes, les ESCA, etc.). Encore convient-il d'ajouter que le foisonnement des écoles privées depuis quelques années démultiplie les débouchés potentiels, même s'ils sont moins prisés.

Mais là plus surprenant est le taux d'échec des élèves de prépas scientifiques (maths sup et maths spé). Si tous n'entrent pas à Polytechnique, on pense spontanément que la plupart se cassent dans une école d'ingénieurs de moindre rang. C'est loin d'être le cas, si l'on en croit les statistiques régulièrement établies par l'Union des professeurs de spéciales.

Ostracisme

Une partie des élèves - environ 5 % - décrochant très vite, pendant les premières semaines de maths sup. Soit parce qu'ils n'ont pas le niveau suffisant ou le goût pour le style et le rythme de travail des prépas. Soit parce qu'ils ne sont pas du bac C et sont soumis à une pression très dissuasive de la part d'enseignants estimant que les bacheliers D, par exemple, ne pourront pas faire le poids. Les exemples abondent de cet ostracisme affirmé et plutôt absurde. A ces démissions précoces, s'ajoutent les exclusions (16 %) ou les départs (4 %) en fin de première année. Ainsi, sur 100 élèves entrés en maths sup (généralistes ou techniques), 75 seulement passent en maths spé.

Mais ces heureux élus ne sont pas au bout de leurs peines. A leur première tentative, ils ne sont que 43 % à réussir un concours et intégrer une école d'ingénieurs ; 4 % renoncent et, pour la plupart, poursuivent leurs études à l'université ; 52 % redoublent. Au terme d'une deuxième année de maths spé, 82 % des candidats réussissent un concours.

Au total, sur 100 élèves entrés en classe préparatoire scientifique (généraliste ou technique), 33 intègrent une école après deux années de prépa et 36 après trois années. Soit, au bout du compte, un écrémage de près du tiers. Encore ce chiffre moyen masque-t-il de sérieuses différences entre les prépas classiques (M, M'P, P) où le taux d'échec est de l'ordre de 26 % et les prépas techniques (T, TA, TB) où il atteint, voire dépasse, 50 %. Ces échecs en prépa n'ont évidemment pas les mêmes conséquences qu'un échec ou un abandon en cours de premier cycle universitaire. Mais l'admission en prépa, on le voit, n'équivaut pas à un passeport garanti pour une grande école.

G. C.

**“Que Sais-je ?”
c'est aussi le droit !**

Le droit canonique
par Dominique Le Tourneau - N° 779.

Le juge d'instruction
par Renaud Van Rymsbeke - N° 2429.

La Déclaration des Droits de l'Homme
et du Citoyen
par Jean Morange - N° 2408.

Textes sur les libertés publiques
par Jean-Claude Masclet - N° 2407.

Le casier judiciaire
par Christian Elek - N° 2419.

Le droit de la concurrence
par Yves Chaput - N° 2413.

Textes de droit budgétaire Français
par Bernard Poujade - N° 2417.

Le droit japonais
par Jean-Hubert Moitry - N° 2421.

Chaque volume 128 pages - 28 F.

COLLECTION "QUE SAIS-JE ?"
L'encyclopédie au format de poche

هكذا من الأصل

لكن من الأصل

Rien

Ingénieurs et artistes

LEONARD DE VINCI était-il d'abord artiste ou ingénieur ? C'est le peintre, le sculpteur, qui est resté à la postérité. Mais les princes de la Renaissance s'attachaient les services de cet « homme universel » avant tout pour ses qualités d'ingénieur militaire. Lui-même ne faisait pas de différence entre ses activités, il l'une nourrissant l'autre. Ainsi, il inégraît souvent à sa peinture ses conclusions scientifiques de l'observation du monde (biologie, botanique, anatomie...). Sa pratique technique de l'art le conduisit aussi à expérimenter des matières inédites. Toutes ses initiatives ne furent pas forcément heureuses : la Cène du réfectoire Santa-Maria delle Grazie de Milan faillit, par exemple, connaître une altération définitive. Il a fallu développer, ces dernières années, des techniques de conservation sophistiquées pour sauver la fresque de l'effacement.

Art et technique : le couple a connu de nombreux avatars. La photographie et le cinéma sont des innovations techniques dont l'art a rapidement pris sa part. De même, plus récemment, pour l'informatique. Dans les écoles d'art, on s'initie désormais aux mystères de l'ordinateur, afin que l'image de synthèse devienne un champ de création artistique aussi débridé que les autres. Pour certains compositeurs de musique contemporaine, la logique informatique doit cohabiter avec l'inspiration. La composition musicale par ordinateur fait l'objet d'études permanentes au Centre de recherches acoustiques (IRCAM), cher à Pierre Boulez. De plus en plus, l'artiste tente d'emprunter à l'ingénieur tout ce qui peut favoriser sa créativité, soit en s'associant à lui, dans un travail d'équipe, soit en acquérant lui-même des bases techniques pour servir une œuvre solitaire.

A l'inverse, le jeune ingénieur frais émoulu de son école ne voit guère les applications artistiques de la formation qu'il vient de suivre. Le cursus est généralement dépourvu d'enseignement artistique. Les entreprises qui leur tendent les bras après le diplôme attendent d'eux des talents plus austères. Dans ces conditions, il est étonnant qu'une grande école d'ingénieurs comme Supélec consacre une partie de son forum annuel aux relations entre l'art et l'ingénieur. Cette manifestation, qui rassemble, depuis six ans, une centaine d'entreprises et près de six mille visiteurs-étudiants, a invité, cette année, des artistes et des entreprises pour témoigner de leurs expériences, toujours aux confins de l'art et de la technologie.

Alliages

à mémoire de forme

C'est le cas d'Imago, une jeune PMI d'Aix-en-Provence, spécialisée dans les « alliages à mémoire de forme ». Ces nouveaux matériaux, qui perdent, puis retrouvent, leur forme initiale en fonction de la température, sont utilisés par Imago pour la fabrication de thermomarqueurs, des pastilles utilisées dans les secteurs de la distribution et de la santé pour vérifier le respect de la chaîne du froid. Mais l'entreprise axoise a surtout acquis un début de notoriété pour avoir conçu et réalisé la drôle de sculpture mobile qui servait de symbole à l'exposition « C'est beau la mécanique » du 5 octobre au 27 novembre à La Villette. Autour d'un axe mû par un énorme ressort en matériau à mémoire de forme, cinq sphères en fil d'alliage tournaient, étaient écrasées en passant sous une presse, puis reprenaient leur

Sculpteurs, musiciens, informaticiens et électroniciens se rencontrent au Forum de Supélec, pour étudier comment la création artistique utilise les sciences de l'ingénieur.



Le défenseur du temps de l'horloge à automatisme du quartier de l'Horloge à Paris.

forme initiale en pénétrant dans une boule de verre.

Cet objet d'art, « destiné à mettre en scène les potentiels d'une technologie », avait été conçu par les ingénieurs d'Imago car, pour René-Paul Girons, PDG de l'entreprise, « un ingénieur ne doit pas seulement apporter un plus de technicien ; il doit avoir une dimension artistique dans sa créativité ». Dans cette société d'une dizaine de personnes et d'une moyenne d'âge inférieure à trente ans, les ingénieurs sont intégrés aux séances de créativité, d'un bout à l'autre de la conception du produit. « Trop souvent, un produit est travaillé techniquement, le designer n'intervenant que plus tard, pour l'habiller, regrette René-Paul Girons. Notre philosophie de la création va dans le sens d'un décloisonnement. Cette démarche implique polyvalence et convivialité dans le travail ».

La sculpture de La Villette, haute de 2,80 m, a provoqué la curiosité. Imago, dont ce n'était pas la vocation à l'origine, a reçu, de la part de collectivités locales et d'entreprises, des demandes de réalisation d'autres œuvres du même type. La firme souhaite associer des artistes à sa propre équipe, car, estime le responsable, « pour une création, il faut une double maîtrise : l'imaginaire artistique doit être très proche de la connaissance de l'ingénieur ».

Voilà une affirmation que Jacques Monestier ne contestera pas. Créateur d'automates, cet homme de quarante-neuf ans est artiste, avec une formation d'ingénieur et d'architecte. Chaque jour, dans son atelier de Valmondois (Val-d'Oise), il pense l'art à travers une multitude de technologies. Tout petit, il voulait être « ingénieur de jouets ». Tandis que ses copains allaient au cirque, il visitait le Musée des arts et métiers et les rayons du BHV. Ses études

d'ingénieur, à l'école Breguet, inachevées parce que « ça manquait de poésie », ses études d'architecture interrompues par la Bourse de la vocation en 1965, il gardera toujours une double attirance « vers la mécanique et les belles choses ». Grâce à cette Bourse de la vocation, il put transformer une passion ludique pour les automatismes en un « métier idéal ». Créateur d'automates, pas fabricant, Jacques Monestier insiste sur la différence. Il ne se contente pas de reproduire les techniques anciennes chères à Vaucanson, mais il « invente » ses sculptures animées à l'aide de techniques nouvelles.

Le défenseur

du temps

C'est lui qui, en 1979, a créé « Le défenseur du temps », horloge monumentale du quartier de l'Horloge à Paris. Pour la réalisation de la maquette d'une peulade de huit mètres de hauteur, animée par ordinateur, il s'est associé à un ingénieur informaticien : pour d'autres objets, il a travaillé avec un ciseleur ; mais la plupart du temps, il maîtrise l'ensemble des techniques. « Je n'hésite pas à mélanger plusieurs techniques », dit-il en avançant une formation permanente d'autodidacte. « J'apprends en visitant les salons professionnels et en lisant régulièrement depuis quarante ans Système D. C'est une revue à laquelle tous les érudits ingénieurs devraient être abonnés. Il leur manque le côté pratique, un peu artiste. Leurs études, trop théoriques, ne les rendent pas assez ingénieurs ».

Pour Jacques Monestier, « toutes les techniques sont au service de l'idée et non le contraire ». Pourtant, l'artiste qui utilise les techniques modernes est confronté à un problème d'envergure : l'accélération du progrès technique et les excès de la société de consommation. « A une époque où les ordinateurs sont déclarés bons pour la casse au bout de cinq ans, mes œuvres, elles, doivent durer, explique Jacques Monestier. Or les composants électroniques disparaissent comme ils viennent ; des pièces sont introuvables au bout de quelques années. La pérennité des œuvres d'art est menacée ». Voilà l'artiste obligé de livrer ses sculptures avec un stock de pièces (d'époque) pour assurer un siècle ou deux de maintenance !

Ce problème et quelques milliers d'autres, Jacques Monestier y est confronté lorsqu'il réfléchit à l'œuvre de sa vie : une illustration de la lecture intégrale de l'Apocalypse de saint Jean, soit environ deux heures de spectacle dans une salle hémisphérique pouvant accueillir plusieurs centaines de spectateurs. « C'est un projet défilant », admet-il. Grâce au mécénat, une maquette au dixième (1 million de francs) a pu être réalisée en 1984. Dans son atelier, il peaufine quelques modèles de l'enfer, notant son carnet de croquis, tout en cherchant le financement de cette œuvre gigantesque estimée à 250 millions de francs environ. A ses talents d'artiste et d'ingénieur, Jacques Monestier devra ajouter quelques compétences en marketing.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

Des innovateurs pour l'industrie

Créée en 1894 pour fournir à l'industrie des ingénieurs sachant utiliser l'électricité, Supélec se consacre maintenant à l'électronique, à l'automatique et à l'informatique. L'objectif n'a pas changé : former des créatifs.

AU-dessus du bureau du directeur, à gauche de l'ordinateur, une vieille affiche sépia éclaire le visiteur. L'École supérieure d'électricité (ESE) a été créée le 3 décembre 1894, pour « donner aux ingénieurs les connaissances pratiques qu'exige l'emploi si étendu de l'électricité dans l'industrie ». Près de cent ans plus tard, l'électrotechnique n'occupe plus que 20 % des enseignements. Le reste est consacré à l'électronique, l'automatique et l'informatique,

toutes ces sciences en « ique » dont l'existence ne pouvait être soupçonnée par la Société internationale des électriciens, lorsqu'elle décida, avant le siècle, d'ouvrir cette école d'application. Par sa relative ambiguïté, le nom de Supélec convient parfaitement à la diversité des formations dispensées aujourd'hui. Il a été adopté par tous, y compris dans les brochures officielles.

Avec ses 40 000 m² de bâtiments modernes plantés sur

18 hectares près de Gif-sur-Yvette, au sud de Paris, et ses deux autres campus à Rennes et Metz, Supélec n'a plus grand-chose de commun avec la petite unité ouverte à la fin du dix-neuvième siècle par une société savante au sein du Laboratoire central d'électricité. Au « top 20 » des officines des grandes écoles françaises, elle figure désormais au dixième ou douzième rang. Chaque année, on s'arrache ses promotions de trois cent soixante ingénieurs. Pourtant, le fil originel n'est pas rompu. De sa naissance, elle a conservé deux caractéristiques essentielles : son statut privé et sa vocation d'école au service de l'industrie. Supélec s'en félicite après avoir failli... en mourir.

L'école est restée complètement privée jusqu'en 1964, uniquement financée par les entreprises et les frais d'études des élèves. Afin d'acquiescer un équipement de haut niveau plus en accord avec les nouvelles ambitions de l'école, convention a alors été passée, à égalité de tutelle et de financement, avec les ministères de l'éducation nationale et de l'industrie. « L'une des difficultés de ce système, c'est que le soutien de l'Etat ne peut être indexé sur le coût de la vie, explique Jean-Loup Delcroix, le directeur général de Supélec. A mon arrivée en 1978, j'ai vécu une période de totale irresponsabilité. Les financeurs nous renvoyaient d'une porte à l'autre. De 1978 à 1984, l'école a connu de noires difficultés, liées pour la plupart à l'inflation ».

L'existence même de Supélec a été menacée entre 1980 et 1983, le déficit annuel atteignant parfois 15 millions de francs. « Faute d'être renouvelé, le matériel vieillissait dans des proportions anormales : le personnel, en diminution, était débordé », se souvient le directeur. L'ombre d'une nationalisation a longtemps plané sur Gif-sur-Yvette. Opposé à cette solution, Jean-Loup Delcroix a finalement obtenu « la création, parallèlement au conseil de direction, d'un conseil de gestion où ne siègent que les payeurs, c'est-à-dire les deux ministères et les représentants de l'industrie. Cette structure exerce un audit perma-

nent de l'école, faisant l'évaluation des budgets et leur contrôle ».

Grâce à une clé de répartition introduite dans la nouvelle convention signée en 1987, les deux ministères assurent 61 % des ressources de l'école, EDF 11 %, le reste étant procuré sous forme de « paris » (de 63 000 F chacune) par les entreprises « qui ont toujours considéré cette école comme la leur ». Statutairement, Supélec est donc toujours propriété de la société savante d'origine — devenue avec le temps la Société des électriciens et des électroniciens, — et les entreprises pour lesquelles elle a été créée y jouent désormais un rôle actif. En échange de leur apport financier, la vingtaine de partenaires de l'école (1) sont associés, depuis trois ans, à un « programme d'enseignement et de recherche en coopération industrielle » (PERCI). « S'agissant de relations de clients à fournisseur, il était important que l'Etat ne siège pas au conseil de coopération industrielle, une instance consultative où la direction et les partenaires industriels discutent les grandes orientations pédagogiques de l'établissement », explique Jean-Loup Delcroix.

Une école

en Lorraine

Cette autonomie pédagogique permet de suivre, de manière souple et rapide, l'évolution du paysage économique et parfois de modifier certaines formations peu adaptées à la réalité industrielle. « Grâce aux industriels, nous nous sommes ouverts, par exemple, que nous faisons fausse route dans le domaine des composants électroniques, se souvient M. Delcroix. Nous formions nos ingénieurs à la technologie, alors que huit sur dix sont amenés par la suite à faire de la conception ». L'autonomie de gestion permet, quant à elle, de saisir les opportunités : « Quand on nous a proposé d'ouvrir une école en 1984 dans le cadre de la reconversion de la Lorraine, nous avons travaillé avec des méthodes de PME. En

quinze mois, le champ de blé avait cédé la place à des bâtiments avec professeurs, élèves et programmes ».

Originale par sa structure, Supélec l'est aussi par son recrutement très diversifié. Sur une promotion de trois cent soixante élèves, deux cents sont passés par la « voie royale » des années préparatoires et du concours. Trente ou quarante-cinq sont issus d'ITUT (génie électrique), une vingtaine viennent de l'Université et sont titulaires d'un DEUG. Les autres, ingénieurs d'autres écoles ou maîtres des sciences des universités, sont intégrés directement en deuxième année. « Notre objectif est de fabriquer des ingénieurs créateurs de produits innovants, explique Jean-Loup Delcroix. Des ingénieurs et non pas des gestionnaires. Si nous avons introduit des notions de gestion dans l'enseignement, elles ne prennent jamais le pas sur la formation d'ingénieur. Pas question de développer ici une section sous-HEC. Nous préférons insister sur la notion de créativité. En troisième année, à 60 % la pédagogie est tournée vers des activités créatives contre 40 % vers des activités scolaires ».

Les responsables de Supélec ont foi dans l'avenir, même si, à l'échelle européenne et dans la perspective d'une concurrence internationale, les grandes écoles françaises font souvent figure de petites écoles. « Avec ses mille cinquante élèves, les cinq cents personnes qui travaillent dans ses laboratoires et ses trois campus, ce n'est pas tellement vrai pour Supélec, estime Jean-Loup Delcroix. Notre taille est comparable à celle du département d'électrical engineering du MIT. Certes, celui-ci est intégré à un campus plus important, mais nous commençons à réfléchir à une association plus étroite avec nos voisins. L'École polytechnique et l'université d'Orsay, il y a sans doute des synergies à approfondir ».

J.-J. B.

(1) Thomson, Matra, CIT Alcatel, Bull-Case Gemini-Sesa, BSE, Alstom, Cibles de Lyon, CGE Alstom, Fillegis, etc.

Le Monde DE L'EDUCATION 15 F

ENQUETE
LE DRAME DES ENFANTS FOUS
• La vie des familles • Médecine ou psychanalyse : le débat sur les thérapies • L'aide des organismes spécialisés • Peut-on scolariser ces enfants ?

GRANDES ECOLES
LES REVERS DE LA MÉDAILLE
Formation : les failles du système. Grands corps et sélection des élites. Les mérites d'anciens élèves.

EVALUATION
LES CONCOURS DE RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS
Agrégations, CAPES : le bilan et les préparations efficaces aux concours externes et internes.

PRATIQUE
Livres, diques, films et jeux : la sélection de Noël.

NUMÉRO DE DÉCEMBRE : 116 PAGES
En vente chez votre marchand de journaux

LA BONNE DOCTE

LE LYCEE SUPERIEUR SAINT-GENEV

PROPOSEZ VOS FORMATIONS

LA BONNE DOCTE

CLASSES PRÉPARATOIRES

Rien ne va plus dans les « épices »

Explosion des effectifs, réformes incessantes des concours, concurrence effrénée entre écoles... Fortement déstabilisé, l'enseignement de la gestion devra se réorganiser pour affronter la compétition européenne.

Le petit monde des classes préparatoires et des grandes écoles de commerce est à nouveau bruisant de rumeurs. Il n'y est question que de projets de regroupement, de dissidences, de renversements d'alliance, de négociations en coulisse. Pour s'y retrouver dans les grandes manœuvres en cours, il convient d'abord de résumer les épisodes précédents de ce feuilleton bien français (Le Monde des 17 septembre 1987 et 21 janvier 1988).

Il y a longtemps — une quinzaine d'années tout au plus... — 3 000 élèves à peine peuplaient les classes préparatoires commerciales, que l'on appelait encore les « épices ». Une façon délicate de les renvoyer à leurs origines bouillonnantes, loin de l'aristocratie de la rue d'Ulm ou de Polytechnique. A la sortie des prépas, les choses étaient relativement simples : les meilleurs briguaient l'une des trois grandes écoles parisiennes (HEC, ESSEC, Ecole supérieure de commerce de Paris), les autres se rabattaient sur le réseau des Sup de Co provinciales, les Ecoles supérieures de commerce et d'administration des entreprises (ESCAE), parrainées par les chambres de commerce locales.

Au fil des années, le développement du secteur économique des services et le rôle de plus en plus déterminant des managers dans les entreprises ont provoqué un véritable engouement pour les grandes écoles de gestion. En 1987, le cap de 10 000 élèves de prépas commerciales était atteint (dont près de 6 000 dans les établissements publics), et l'on en prévoit plus de 13 000 l'an prochain. Le ministre de l'éducation n'a pas rechigné à accompagner le mouvement : il a créé 22 nouvelles prépas HEC à la rentrée 1987, 21 à la rentrée 1988 et envisage un rythme équivalent d'ouvertures l'an prochain.

Mais cette explosion brutale des effectifs a bousculé les hiérarchies entre écoles, aiguisé l'émulation — pour ne pas dire la concurrence — entre les trois grandes parisiennes, bientôt rejointes par l'ESC Lyon et des Sup de Co provinciales de plus en plus entreprenantes. En juin 1987, le système craque une première fois : deux écoles de province (Reims et Rouen) quittent le réseau des ESCAE et son concours commun ; elles décident de se marier avec l'EDHEC de Lille et l'Institut commercial de Nancy, pour se doter d'une banque commune d'épreuves de concours. Ce nouveau réseau, baptisé « Boricom » ne cache pas son ambition : se situer à un niveau intermédiaire entre les quatre grandes et les ESCAE. Celles-ci sont déstabilisées : certaines voient dans cette initiative

une trahison ; d'autres au contraire s'efforcent de calmer le jeu. « Il n'y aura de reconstitution du paysage que si l'on parvient à trouver une solution globale, dans laquelle aucune école ne sera oubliée », affirme-t-on du côté de l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie. Même écho de la part de Bruno Dufour, le directeur de l'école de Lyon : « Il est nécessaire de prendre en compte l'ensemble de la profession, sinon certaines écoles pourraient se retrouver sans épreuves de concours. De toute façon, nous attendons février, une fois terminées les inscriptions de l'année prochaine, pour annoncer quoi que ce soit. » Quant à Jacques Perrin, le directeur de l'ESC Paris, il s'efforce de couper court à toute ambiguïté : « Nous n'avons jamais hésité à aider, par des conventions pédagogiques, des écoles qui souhaitent progresser. Mais il ne faut pas tout mélanger. En aucun cas, nous ne céderons notre concours et notre diplôme. »

Nouveaux regroupements

Mais cette réforme du concours ne calme les esprits que l'espace d'un printemps. Depuis la fin de l'été, les écoles de commerce sont à nouveau l'objet de véritables mouvements browniens. Indiscrétions, annonces prématurées et fausses pistes se multiplient. Au centre des rumeurs, deux projets de regroupement des Sup de Co provinciales : l'un autour de l'ESC Paris, l'autre autour de l'ESC Lyon.

Autour du pôle parisien de l'ESCP, certains voient déjà

s'agglutiner Toulouse, Dijon, Amiens et Tours. Le CERAM (Nice), Bordeaux, Clermont-Ferrand et d'autres seraient en discussion avec Lyon. Marseille, récemment reprise en main par l'ancien directeur de l'ESSEC, Dominique Xardel, se rapprocherait de la bande des quatre d'Éricson. Certaines écoles, prises de court, voire de panique, dit-on, frapperait à toutes les portes, pour ne pas risquer de se retrouver en rade. Et chacun s'interroge sur ce que pourrait faire l'ESSEC quand le nouveau directeur général du groupe, M. Castarède, aura pris les commandes en janvier prochain. HEC, pour l'instant, reste au-dessus de la mêlée.

Les principaux intéressés s'efforcent, depuis quelques semaines, de calmer le jeu. « Il n'y aura de reconstitution du paysage que si l'on parvient à trouver une solution globale, dans laquelle aucune école ne sera oubliée », affirme-t-on du côté de l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie. Même écho de la part de Bruno Dufour, le directeur de l'école de Lyon : « Il est nécessaire de prendre en compte l'ensemble de la profession, sinon certaines écoles pourraient se retrouver sans épreuves de concours. De toute façon, nous attendons février, une fois terminées les inscriptions de l'année prochaine, pour annoncer quoi que ce soit. » Quant à Jacques Perrin, le directeur de l'ESC Paris, il s'efforce de couper court à toute ambiguïté : « Nous n'avons jamais hésité à aider, par des conventions pédagogiques, des écoles qui souhaitent progresser. Mais il ne faut pas tout mélanger. En aucun cas, nous ne céderons notre concours et notre diplôme. »

Au-delà de cette agitation, une chose est sûre : d'ici quelques années, le réseau actuel des ESCAE aura vécu. Des discussions tout azimutés ont bien lieu actuellement pour tenter de constituer deux, voire trois regroupements d'écoles de commerce. Et si les contours et le contenu exacts de ces réseaux sont loin d'être définitivement tracés, la reconstitution du système français de formation des managers est inévitable et salutaire. Pour trois raisons.

Absurde marathon

Tout d'abord, le système actuel du concours des ESCAE est trop complexe et trop coûteux, à la fois pour les écoles et pour les étudiants. La liberté, offerte cette année aux élèves de prépa, de passer autant de concours qu'ils le souhaitent, a provoqué une véritable inflation : jusqu'à présent, ils se présentaient en moyenne à cinq écoles ; en 1988, ils ont tenté en moyenne sept à huit écoles, près d'un millier d'entre eux allant même jusqu'à passer les oraux des seize ESCAE. Absurde marathon ! Mais pour les écoles la situation n'est pas moins délirante : certaines ont dû aller jusqu'à 2 500 admissibles pour recruter 150 étudiants. Comme le dit M. Viala, directeur de l'école de Bordeaux, cela suppose « une logistique démentielle ».

D'autant que la fixation de quotas de places par filière et par école a rendu la gestion de l'ensemble — et en particulier le jeu des désistements — encore plus complexe. Comme le note, non sans humour, Jacques Perrin, à Paris, « une telle anarchie est

pour le moins paradoxale de la part d'écoles de gestion ». Et Jacques Aïn, à Toulouse, ajoute : « Une rationalisation et des regroupements s'imposent, ne serait-ce que pour permettre des économies d'échelle. »

Mais la nécessité de simplifier les concours n'est pas tout. Cette pomme de discorde apparaît même un peu dérisoire, comme la reconnaissance volontiers la plupart des responsables d'école. L'essentiel est ailleurs, s'exclament-ils en chœur. En particulier dans le développement de la recherche, le renouvellement de la pédagogie et son ouverture beaucoup plus marquée vers l'international, le brassage des élèves, enfin la solution du lancinant problème de recrutement des enseignants. Pour Bruno Dufour, à l'ESC Lyon, « les écoles vont devoir faire, dans les cinq ans qui viennent, autant d'efforts d'investissement en recherche et développement qu'au cours des vingt dernières années. Cela va coûter très cher et imposer des regroupements autour de pôles plus importants ».

Cette taille critique indispensable sera de toute façon rendue nécessaire par l'échéance européenne. Car, vu de l'étranger, le système français manque sérieusement de « visibilité », voire de crédibilité.

Avec un mécanisme de recrutement des élèves totalement atypique, des promotions de diplômés maigres, comparées avec celles des universités ou écoles européennes, et enfin un cursus théorique de quatre ans (un an de prépa plus trois ans d'études) qui échappe aux standards internationaux de cinq années minimum, le haut enseignement commercial français fait bande à part. Or, tous les observateurs admettent que d'ici quelques années, une

quinzaine de pôles d'enseignement de la gestion de calibre international vont émerger en Europe. Ils existent déjà en Allemagne (avec Hambourg, Stuttgart et Mannheim-Bochum), en Grande-Bretagne (avec Manchester, Londres et Cranfield), en Espagne (Barcelone et Madrid), en Belgique (Louvain), aux Pays-Bas (université Erasmus de Rotterdam) ou en Italie (Milan). Rien de tel en France où le potentiel de formation est dispersé dans une trentaine d'écoles — pour ne retenir que les principales, — sans oublier l'Institut d'études politiques et les universités.

L'enjeu des grandes manœuvres actuelles est bien là : qui aura su nouer à temps des alliances assez fortes pour affronter, à armes égales, cette compétition européenne ? Et comme le souligne M. Lebraty, directeur du CERAM (Nice), « face à cette échéance, nos petites querelles franco-françaises sur les problèmes de concours n'apparaissent-elles pas comme un dérisoire combat d'arrière-garde ? »

G. C.

Concours ESCAE 1989

L'APCCI (Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie) vient de fixer le nombre de places au concours 1989 des ESCAE. De 1 642 places cette année, on passera à 1 801 l'an prochain, dont 766 dans l'option « G », 875 en option « G », 421 dans l'option économique et 39 en option technologique. C'est dans ce cadre-là que les seize ESCAE vont maintenant devoir fixer leurs propres quotas.



Vous avez le bac C, D, A1, B Effectuez votre préparation HEC, Ecoles supérieures de commerce

2 classes préparatoires : options générale et générale prime

4 langues, Anglais, Allemand, Espagnol, Italien

l'Institut prépare également aux professions de l'entreprise BTS - DBCP

du tourisme - hôtellerie BEP - BT - BTS

du sanitaire et social BAC - BTS + 3^e année

Etablissement sous contrat d'association mixte 1/2 pension - boursiers

134, bd des Libérateurs - Les Caillots 13012 Marseille - Tél. : 91-44-00-13.

LE COMMERCE INTERNATIONAL était une option... avec l'iscid. Il deviens une formation ISCID: INSTITUT SUPERIEUR DE COMMERCE INTERNATIONAL DE DUNKERQUE. Accès sur concours après une prépa. HEC ou certains diplômés BAC + 2. Formation en 3 ans en « Joint-Venture » avec I.C.C.N. INSTITUT COMMERCIAL DE NANCY.

L'anglais : une affaire de spécialistes. OISE. La référence pour l'excellence en anglais.

LES CARTES D'ENTRÉE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. HEC - ESSEC - ESCP - SCIENCES-PO. IPESUP - PREPASUP. 1^{re} classe préparatoire HEC de France. 1^{re} classe préparatoire Sciences-Po de France.

Sup de Co Marseille OPA* SUR L'INTERNATIONAL. DES RAIDERS RECHERCHES. L'ouverture privilégiée de l'ESC Marseille aux affaires internationales — un nouveau noyau dur l'BA, 30 OPE avec les universités du monde entier — est renforcée par une filière de spécialisation Commerce International qui permet aux élèves de troisième année d'offrir leur profil d'international. Mais l'international n'est pas la seule tasse de thé, les autres filières, Finance - Contrôle de Gestion, Marketing - Communication, Marketing - Vente, Audit - Expertise, Création Reprise d'entreprises, Management international comparé, permettent aux élèves de cultiver le profil tant recherché par les entreprises du "T" renversé "bon partout, excellent dans un domaine".

LA BONNE DIRECTION. ECOLE D'ADMINISTRATION & DE DIRECTION DES AFFAIRES.

LE LYCÉE SUPÉRIEUR SAINTE-GENEVIÈVE. A 30 minutes de Paris - Possibilité internat. vous propose une formation de haut niveau. CLASSE D'INITIATION AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES Réorientation - Préparation Sciences-Po et Université. HYPKHAÏNE - KHAGNE. Renseignements : (1) 64-33-01-71 et 60-25-10-12 64, RUE SAINT-FARON, 77100 MEAUX

vous avez le bac A ou B. H.E.M.I. Prépa. H.E.M.I., classes préparatoires aux Hautes Études de Management International, vous prépare aux Grandes Ecoles* de Commerce et de Gestion à vocation internationale. 8, rue Picot 75118 Paris - (1) 4253 57 92

هكذا من الأصل

كذا من الأصل

CLASSES PRÉPARATOIRES

La Bretagne s'organise

L'académie de Rennes tente d'intégrer le développement des classes préparatoires dans une politique d'ensemble des formations post-baccalauréat.

La Bretagne est en avance sur le calendrier. Particulièrement soucieuse de l'avenir des bacheliers, l'académie de Rennes a déjà mis au point le « schéma de développement des formations post-baccalauréat » que chaque recteur doit présenter au ministre de l'éducation nationale, avant le 15 janvier 1989. Ce rapport d'évaluation et de prospective, qui constituera la base des contrats quadriennaux de développement Etats-universités, englobe le délicat problème des classes préparatoires aux grandes écoles. Dépendant de la direction des lycées, celles-ci font l'objet d'un traitement particulier et relativement ambigu, au plan local : considérées comme des pôles d'excellence qu'il convient de préserver jalousement, elles n'en passent pas moins au second plan des préoccupations régionales.

Les classes préparatoires sont, bien souvent, le fleuron d'une académie. La formation qui assure un trait d'union entre des ambitions régionales et les grandes écoles nationales. Ces classes qui représentent 7 % des formations, sont légèrement sous-représentées par rapport à la moyenne nationale. Situation qui peut sembler paradoxale, si l'on considère que la région possède un taux de scolarisation très satisfaisant et un nombre important d'écoles d'ingénieurs.

Pour remédier à ce déséquilibre, les responsables locaux souhaitent généralement que le nom-

bre des places offertes en classes préparatoires augmente au même rythme que celui des bacheliers. « D'ici cinq ans, nous devons nous préparer à accueillir environ 11 000 bacheliers supplémentaires dans le premier cycle de l'enseignement supérieur, dont 5 000 dans le premier cycle universitaire, 4 000 en BTS, 1 500 en DUT et 500 en classes préparatoires », explique M. Philippe Grégoire, au conseil régional. L'effectif actuel des 1 950 préparatoires de l'académie devrait donc s'agrandir, et la région s'appuie à faire face à cet accroissement.

« Tout est imbriqué »

Pour ce faire, le conseil régional compte encourager les initiatives de l'enseignement privé, veiller à la qualité du corps professoral et ne pas céder aux effets de proximité : « Les classes préparatoires doivent faire l'objet de mesures pédagogiques et non de simple confort », souligne M. Grégoire. Il s'agit de filières sélectives qui ont avantage à être concentrées pour être efficaces.

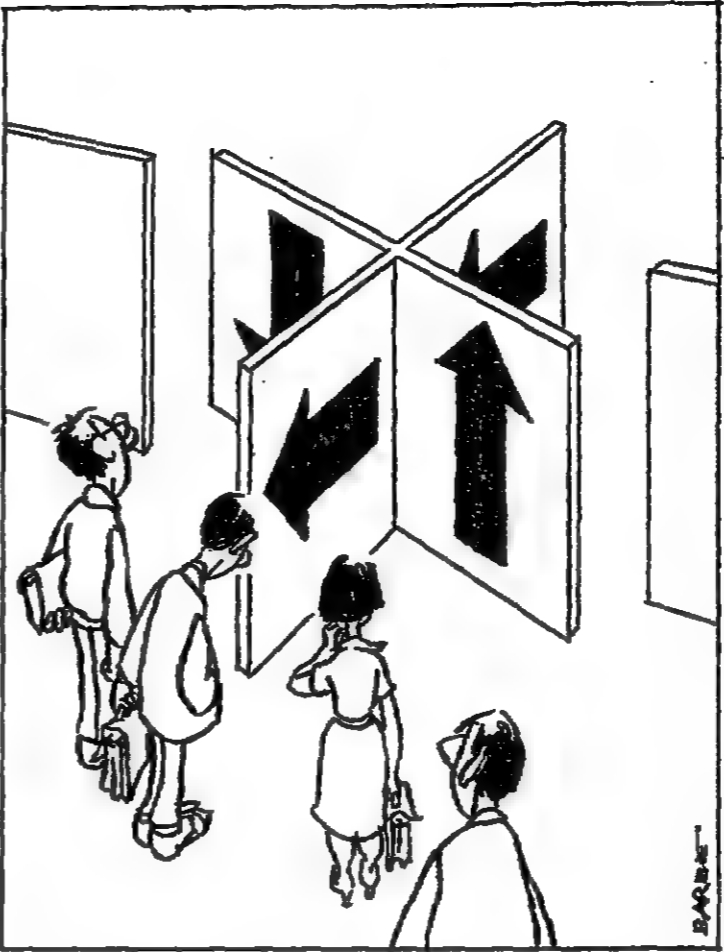
Surtout, ce type de préparation ne doit pas être isolé de l'ensemble des autres formations. « Dans ce domaine, tout est imbriqué », observe M. André Legrand, recteur de l'académie de Rennes, qui souhaite accroître le nombre des bacheliers scientifiques avant de

créer de nouvelles classes préparatoires. « L'effort commencé en 1987 a porté ses fruits, remarquait-il, puisque nous avons eu 300 bacheliers C supplémentaires à la session 1988. »

M. Legrand souhaite aussi vivement développer les passerelles entre l'enseignement technologique et les grandes écoles. « J'ai proposé la création à Brest d'une classe préparatoire aux études commerciales réservées aux bacheliers G », explique-t-il. D'autre part, nous étudions la possibilité d'une classe préparatoire qui accueillerait les bacheliers F, dès la rentrée 1989. L'harmonisation des formations semble être une préoccupation importante dans une académie dont les responsables ne veulent pas encourager la formation de filières totalement éanches et s'inquiètent du devenir des techniciens.

Ce souci illustre bien l'ambiguïté dont sont frappées les classes préparatoires traditionnelles. Nécessaires et relativement flatteuses, elles ne constituent pourtant qu'une petite partie du réseau post-baccalauréat des régions. Débouchant sur des écoles nationales, elles sont pilotées depuis le ministère de l'éducation nationale et échappent aux autorités locales qui, de toute façon, ne souhaitent pas de déconcentration en la matière.

De façon générale, le problème des classes préparatoires a souvent tendance à s'effacer devant celui, plus vaste, de l'accueil des bacheliers dans les formations supérieures courtes. Les sections de techniciens supérieurs (STS), notamment, qui font partie des lycées, intéressent, au premier chef, les responsables régionaux et les élus locaux. Ces sections, qui conduisent au brevet de tech-



Bousculade dans les prépas

(Suite de la page 13.)

« Il est anormal que les coupins soient bloqués plus de trente heures par semaine en cours. C'est du gavage. Il faut aérer leurs emplois du temps et leur laisser davantage de temps pour réfléchir par eux-mêmes. »

En dépit de ces prudences, certains commencent à tracer un scénario qui permettrait à la fois de tenir compte de la diversité des bacheliers et de mieux répondre aux besoins de l'industrie. Pas question de créer des maths sup à deux vitesses. Tout le monde est d'accord pour affirmer qu'une telle médecine risquerait de tuer le système. D'autant qu'il serait beaucoup trop aléatoire d'orienter les bacheliers frais émoulés vers telle ou telle filière. En revanche, pourquoi ne pas transformer peu à peu la classe de maths sup en une sorte de grande gare de triage débouchant sur des maths spé au profil plus marqué, certaines pouvant offrir une formation plus poussée en chimie ou en technologie par exemple ? Mais cela supposerait un allègement du programme de maths... perspective iconoclaste, dont rien ne dit qu'elle sera finalement admise par les enseignants et les écoles.

D'autant qu'un déplacement des équilibres en classes préparatoires ne pourrait pas ne pas avoir de répercussions automatiques sur le baccalauréat et les classes scientifiques des lycées. On touche là à un autre tabou. Et toutes les tentatives récentes pour repenser et réformer le bac se sont heurtées à de multiples, subtiles, mais efficaces, levées de boucliers.

Épineuse perspective pour tout ministre de l'éducation...

RAPHAËLE RÉROLLE.

GERARD COURTONS.

Le Monde
EN BANQUE DE DONNÉES
LE TEXTE INTÉGRAL DU MONDE INDEXÉ DEPUIS JANVIER 1987 EN LIGNE SUR VOTRE TERMINAL OU VOTRE MINITEL POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS :
SINORG & CAM. SERVEUR
TÉL : (1) 45-38-70-72

SAINT-MICHEL DE PICPUS
47, bd de Picpus - Paris
Tél. : 43-43-87-85
CLASSES PRÉPARATOIRES HEC
Option économique
Option générale (dédoublement)
1^{re} année - 2^e année
Dossiers d'inscription : mois de mars 1989.

Comment préparer Les Études de Commerce et de Gestion
Comment préparer Sciences-Po
Comment préparer Les Études de Médecine Dentaire et Pharmacie
Vente en librairies (diffusion Vulbert) ou par correspondance à
GROUPE SIGMA ÉDITIONS
18-18 rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris - (1) 43 25 83 30

espace PREPAS
LE MAGAZINE DES CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES DE COMMERCE
• Des épreuves corrigées : Math, Hétérogé, Langues...
• Des analyses thématiques : Droit, Economie...
• Des conseils pour les Oraux, le Face à Face...
• Des entretiens avec : Les Correcteurs...
Abonnement : 85 F
IDP 24, rue de Lisbonne 75008 Paris
42.93.21.46

VOUS AVEZ UN **BAC C** OU **D** OU + NOUS VOUS PROPOSONS UNE FORMATION INFORMATIQUE (8 mois) ET UN **EMPLOI ASSURÉ** (Analyse d'applications)
Pour obtenir un dossier d'information téléphonez au (1) 60.72.73.33

EPSCI
Établissement d'Enseignement Supérieur Privé autorisé par l'État
L'ÉCOLE DE COMMERCE INTERNATIONAL DU GROUPE ESSEC
Trois années d'études largement ouvertes sur le monde de l'entreprise.
Un semestre de cours dans de grandes universités américaines ou anglaises.
Trois stages et de nombreuses relations en entreprise.
Compétences, les supports et l'équipement pédagogiques d'un Groupe de 1^{er} plan Le GROUPE ESSEC.
La compétence de professionnels de Commerce International en de nombreux domaines.
ESSEC
Pour ouvrir les portes d'une carrière internationale
EPSCI - avenue de la Grande-École, BP 105, 95021 Cergy-Pontoise Cedex - (1) 30.33.33.00

IEMI INSTITUT EUROPEEN DE MANAGEMENT INTERNATIONAL
2^e SESSION RENTRÉE FEVRIER 89
Cycle accéléré aux étudiants de 1^{er} et 2^e cycle voulant changer d'orientation sans perdre une année
1^{er} CYCLE : 2 ans de formation européenne de Management International en alternance études et stages européens Londres Barcelone, Stuttgart New-York
2^e CYCLE : LICENCE EUROPÉENNE DES AFFAIRES avec le centre de management aux affaires de Genève et de missions professionnelles européennes
ADMISSION : 1^{er} CYCLE : BAC (toute série) ou 1^{re} année classes prépa ou universitaires. 2^e CYCLE : Jeunes cadres, licence, DEUG, DUT, BTS ou diplôme étranger équivalent.
FINANCEMENT A 100 % - PRET ETUDIANT
INSCRIPTION APPELÉZ LE : (1) 42 66 66 82
IEMI : 71 RUE DU FAUBOURG SAINT-HONORE - 75008 PARIS
ÉTABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EUROPÉEN

NIXDORF COMPUTER IETH
2^e Cycle de Management informatique appliqués au Tourisme et à l'Hôtellerie
2^e SESSION RENTRÉE 89
L'IETH et NIXDORF COMPUTER s'associent pour former des Cadres de haut niveau en gestion et implantation informatique dans le secteur du tourisme et de l'hôtellerie.
FORMATION EN 10 MOIS
DIPLOME DOUBLE COMPÉTENCE : MANAGEMENT ET INFORMATIQUE
OPTION : Tourisme et Hôtellerie
Admission : BTS, DUT, DEUG ou LICENCE
Financement : 100 % Prêt étudiant.
INSTITUT EUROPEEN DE TOURISME ET D'HOTELLERIE
INSCRIPTION - APPELÉZ LE : (1) 42 66 66 82
IETH 71, rue du Faubourg-Saint-Honoré - 75008 PARIS - Tél. : (1) 42 66 66 82
Établissement Privé d'Enseignement Supérieur Européen



L'ESPRIT DE CONQUÊTE

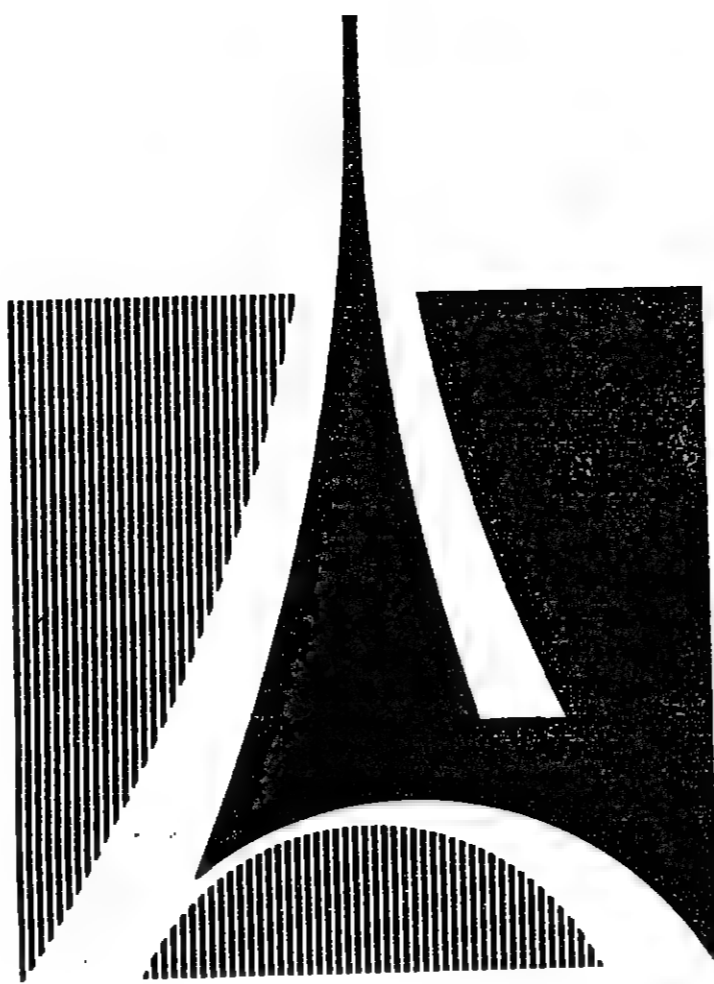
ÊTRE PRÉSENT ET PARTENAIRE SUR LES MARCHÉS PORTEURS

Depuis 8 ans, nos partenaires sont : en Europe, les Universités de Stuttgart, Lancaster, Dublin, Madrid, Venise - en Amérique du Nord, Georgia State University, Drexel, et University of Washington - en Amérique Latine, Universidad del Pacifico de Lima - au Japon, les Universités de Kobé, d'Osaka et Chuo.

Aujourd'hui, c'est le marché chinois - un accord est signé avec l'Université de Shenzhen - et l'ouverture sur une Europe plus vaste qui inclut : les pays nordiques - la Norvège, Norwegian School of Management d'Oslo, la Suède, Université de Lund, la Finlande, Helsinki School of Economics - mais aussi la Suisse, Ecole des Hautes Etudes Economiques et Sociales de Saint-Gall, et l'Autriche, sans exclure les possibilités d'accords avec les pays de l'Europe de l'Est dans lesquels des réformes sont en cours pour la formation à la gestion, l'URSS et la RDA notamment. Au total une Europe de 600 millions de consommateurs.

RENOUVELER LES FORMATIONS ET CRÉER LES OUVERTURES TECHNOLOGIQUES

Nos initiatives pédagogiques nous rapprochent des grandes écoles scientifiques. Des binômes ingénieurs/gestionnaires associent l'ESCP à l'Ecole Centrale de Paris et TELECOM Paris. Dans le cadre d'une option "Marketing des biens de haute technologie" les étudiants des 3 écoles travaillent ensemble sur des projets de développement proposés par les Etats-Majors de grands groupes industriels tels que Thomson ou l'Aérospatiale. Nous élaborons des programmes en commun : le Mastère spécialisé en Management de la Qualité lie l'ESCP, l'Ecole Centrale de Paris et l'Ecole Spéciale des Travaux Publics. Une quinzaine d'étudiants, issus d'horizons divers (ingénieurs, gestionnaires, juristes, architectes, pharmaciens) bénéficient des compétences, des expériences et des moyens



offerts par les 3 établissements. L'ESCP contribue à la création d'un réseau de pôles technologiques dont un exemple est donné par ses échanges avec l'Université Polytechnique de Madrid qui regroupe une dizaine d'écoles d'ingénieurs parmi les meilleures d'Espagne.

TRANSMETTRE ET EXPORTER NOTRE SAVOIR-FAIRE EDUCATIF

En Asie, l'ESCP dirige le projet de création d'une grande Ecole de management dans le cadre de l'Asian Institute of Technology de Bangkok. En Afrique, l'ESCP a initié la création de l'Ecole Supérieure des Sciences Sociales et Economiques de Douala, de l'Université de Sciences Economiques d'Abidjan et du Centre National de Perfectionnement à la gestion de Niamey, et participe aujourd'hui à leur développement.

DIVERSIFIER LES VOIES D'ACCES A L'ESCP: COMPETENCE + EXPERIENCE

Notre volonté et notre ambition sont de favoriser la rencontre et l'enrichissement réciproque des cultures, des compétences et des expériences. Les élèves issus des classes préparatoires étudient, au cours de leur scolarité, aux côtés d'ingénieurs, de médecins, de littéraires, de diplômés d'universités étrangères, ayant intégré l'école après des concours spécifiques d'admission parallèle. Actuellement 5 voies d'accès. Le cursus ESCP permet aujourd'hui aux étudiants qui le souhaitent de bénéficier, entre la 2^e et 3^e année de scolarité, d'une année d'expérience professionnelle en entreprise, en vue d'enrichir leur parcours personnel et de rendre celui-ci plus proche des normes éducatives de l'Europe en devenir.

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE DE PARIS
79, avenue de la République - 75543 Paris Cedex 11
Tél. : 43.55.39.08



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

هكذا من الأصل

Bousculade dans les prépa:

REPAS

LE MAGAZINE DES PREPARATOIRES DES ECOLES DE COMMERCE

INSTITUT EUROPEEN DE MANAGEMENT INTERNATIONAL

ENTREE FEVRIER 89

2^e CYCLE

3^e CYCLE

4^e CYCLE

5^e CYCLE

6^e CYCLE

7^e CYCLE

8^e CYCLE

9^e CYCLE

10^e CYCLE

11^e CYCLE

12^e CYCLE

13^e CYCLE

14^e CYCLE

15^e CYCLE

16^e CYCLE

17^e CYCLE

18^e CYCLE

19^e CYCLE

20^e CYCLE

21^e CYCLE

22^e CYCLE

23^e CYCLE

24^e CYCLE

25^e CYCLE

26^e CYCLE

27^e CYCLE

28^e CYCLE

29^e CYCLE

30^e CYCLE

31^e CYCLE

32^e CYCLE

33^e CYCLE

34^e CYCLE

35^e CYCLE

36^e CYCLE

37^e CYCLE

38^e CYCLE

39^e CYCLE

40^e CYCLE

41^e CYCLE

42^e CYCLE

43^e CYCLE

44^e CYCLE

45^e CYCLE

46^e CYCLE

47^e CYCLE

48^e CYCLE

49^e CYCLE

50^e CYCLE

51^e CYCLE

52^e CYCLE

53^e CYCLE

54^e CYCLE

55^e CYCLE

56^e CYCLE

57^e CYCLE

58^e CYCLE

59^e CYCLE

60^e CYCLE

61^e CYCLE

62^e CYCLE

63^e CYCLE

64^e CYCLE

65^e CYCLE

66^e CYCLE

67^e CYCLE

68^e CYCLE

69^e CYCLE

70^e CYCLE

71^e CYCLE

72^e CYCLE

73^e CYCLE

74^e CYCLE

75^e CYCLE

76^e CYCLE

77^e CYCLE

78^e CYCLE

79^e CYCLE

80^e CYCLE

81^e CYCLE

82^e CYCLE

83^e CYCLE

84^e CYCLE

85^e CYCLE

86^e CYCLE

87^e CYCLE

88^e CYCLE

89^e CYCLE

90^e CYCLE

91^e CYCLE

92^e CYCLE

93^e CYCLE

94^e CYCLE

95^e CYCLE

96^e CYCLE

97^e CYCLE

98^e CYCLE

99^e CYCLE

100^e CYCLE

كذا من الأصل

Vingt-cinq ans d'échanges franco-allemands

Deux manifestations célèbrent, cette semaine, le vingt-cinquième anniversaire de l'OFAJ et du DAAD. Malgré beaucoup de bonne volonté, de part et d'autre, bien des efforts restent à faire pour rapprocher les deux cultures.

« **L**a coopération universitaire franco-allemande n'est qu'une énorme dérogation. Si l'on s'en tenait aux textes en vigueur dans chacun des deux pays, aucun échange ne serait possible entre les deux systèmes universitaires. » Directrice de l'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD) à Paris, M^{me} Alexandra Hauck en a la preuve tous les jours. Sa mission consiste justement à mettre un peu d'huile dans les rouages administratifs, pour faciliter les échanges entre professeurs et étudiants français et allemands.

Créé en 1963, le bureau parisien du DAAD a certes pu constater des progrès en un quart de siècle. Avant cette date, les relations étaient rares, presque exclusivement le fruit d'initiatives individuelles. Les étudiants qui franchissaient la frontière faisaient figure de pionniers. La signature du traité de coopération par le général de Gaulle et le chancelier Adenauer ainsi que la création de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) ont eu pour effet de dynamiser la coopération entre les deux pays. Contrairement à l'OFAJ, qui a peu à peu réduit son activité dans le domaine universitaire, dans les années 70, pour limiter à 10 % de son budget ses actions de rapprochement des universités, le DAAD ne s'est pas écarté de son objectif initial : « Être un carrefour d'informations et de contacts entre les universités françaises et allemandes. »

Sous l'impulsion de son premier directeur, M. Hansgerd Schulte, il a mis en place des programmes de bourses individuelles, puis d'études intégrées. Outre cette aide financière, le DAAD a contribué à informer les Français sur les possibilités d'études en Allemagne — et inversement — par l'édition de guides et de répertoires. Enfin, l'une de ses tâches les plus précieuses est sa contribu-

tion à l'assouplissement des cadres administratifs pour favoriser la mobilité dans l'enseignement supérieur. L'antenne parisienne du DAAD a, par exemple, toujours milité pour des accords d'équivalences de diplômes. Son action a été facilitée par son statut. Bien que financé à 90 % par le ministère des affaires étrangères allemandes, le DAAD est un organisme de statut privé au conseil d'administration duquel siègent toutes les universités allemandes. Cette relative indépendance a permis de régler bien des

allemands et leurs collègues étrangers. « Aujourd'hui, plus de 300 boursiers allemands, anciens stagiaires de l'ENEA, occupent des fonctions de premier plan dans leur pays », note M^{me} Alexandra Hauck. Les relations entre historiens des deux pays, inexistantes il y a quinze ans, sont aujourd'hui fort dynamiques. Les étudiants français en philosophie qui mûrissent un projet personnel de troisième cycle sont les bienvenus à Berlin ou à Munich. Les mathématiciens allemands, à l'inverse, prennent parfois volontiers le chemin des universités françaises.

Chaque réforme

creuse l'écart

Cependant, l'énorme majorité des échanges porte encore sur les études de culture générale et de langues. Plus de 68 % des étudiants français en Allemagne

Actuallement, ils ne sont plus que 11 %. La proportion est la même en Allemagne où le français est concurrencé par l'anglais. « Mais la difficulté majeure est ailleurs : dans la différence des structures universitaires entre les deux pays. »

« Les deux systèmes sont en réforme permanente depuis trente ans et chaque réforme a contribué à creuser un peu plus l'écart », observe M. Reinhardt Meyer-Kalkus, directeur adjoint du bureau parisien du DAAD. De chaque côté du Rhin, des lois-cadres ont été adoptées sans concertation ni prise en compte de l'expérience du voisin. Dans l'organisation des universités, dans le déroulement des études, dans la délimitation même des disciplines, rien ne coïncide. « Ce sont les grandes écoles qui se montrent les plus frileuses, malgré la création, dès les années 50, d'un bureau de liaison qui devrait encourager les échanges. » Il n'y a pas plus de quatre-vingts ingénieurs français en Allemagne, c'est choquant !, s'exclame M. Reinhardt Meyer-Kalkus.

Pour modifier cette situation, il faudrait s'attaquer aux règlements, bousculer les commissions des titres, autant de « vaches sacrées » dans les deux pays. Les visites en Allemagne du comité français d'évaluation et les demandes d'information du ministère allemand, ainsi que la création récente d'un collège franco-allemand, y suffiront-elles ? A la veille de 1993, un observateur patenté comme le DAAD constate plus de différences que de convergences entre les deux partenaires. Des programmes communautaires comme Erasmus peuvent certes accotier certaines évolutions (plus de souplesse dans l'université française, moins d'autonomie jalouse chez les allemands), mais il manque encore trop de piliers communs à l'édifice. Le premier serait l'échange de professeurs entre les deux pays. Or, c'est une pratique encore rare, toujours par la faute de structures peu adaptées. « Tant que cette lacune ne sera pas comblée, on pourra rester sceptique sur l'évolution rapide du volume des échanges », estime M. Reinhardt Meyer-Kalkus.

JEAN-JACQUES BOZONNET.



problèmes entre universitaires, sans trop se préoccuper des gouvernements.

Actuellement 3 600 Allemands sont en formation en France et 2 600 Français en Allemagne. En 1970, il n'y en avait guère plus de 1 500 de chaque côté. Certains programmes ont été des réussites ; notamment celui pour les juristes

fédérale sont issus des facultés de lettres. En gestion, sciences économiques, médecine, droit, les effectifs stagnent à un niveau ridiculement faible. L'un des obstacles à l'accroissement des échanges est sûrement la langue. « Dans les années 60, environ 30 % des Français choisissaient l'allemand en première langue, note M^{me} Alexandra Hauck.

Un outil de la réconciliation

CHACQUE année, les sondages lui confirment : pour les jeunes Français, l'Allemagne de l'Ouest est la meilleure amie de la France. La réciprocité est vraie : outre-Rhin, la France a détrôné les États-Unis dans le cœur des jeunes Allemands. De tels résultats ne peuvent que réjouir l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) au moment où il célèbre son vingt-cinquième anniversaire. En permettant à plus de cinq millions de jeunes Français et Allemands de se rencontrer — qu'il s'agisse de jeunes scolaires, d'étudiants, de professionnels, de sportifs ou d'artistes — cet organisme cofondé par les deux gouvernements en 1963 et géré paritaire-ment a été un outil éminent de la réconciliation et de la coopération entre les deux pays. Le baromètre des relations étant apparemment au beau fixe, la mission de l'OFAJ n'est-elle pas remplie ? Les échanges bilatéraux ne doivent-ils pas céder le pas aux relations multilatérales de 1993 ?

Ce sont des questions que Daniel Groscolas se posait en prenant ses fonctions de secrétaire général de l'Office. A la veille de terminer son mandat de cinq ans et de céder son poste, selon la loi de l'alternance, à un successeur allemand, sa réflexion est faite : « Vingt-cinq années de coopération ne sauraient pommer des préjugés et des idées reçues qui reposent sur des siècles d'histoire. L'OFAJ reste un lieu privilégié d'apprentissage des relations internationales et

son rôle d'équilibrage des échanges entre les deux pays est important. Les Allemands sont en effet plus demandeurs que les Français. Si nous n'avions pas une action régulière, 75 % des rencontres se feraient en France. De plus, si l'Europe ne se limite pas à la France et à l'Allemagne, elle a besoin d'une structure franco-allemande forte. »

Plus

de 1 600 jumelages

Signe de cette vigueur réaffirmée, le budget de l'OFAJ, en constante érosion depuis 1963, a connu un coup de fouet salutaire cette année, avec une augmentation de près de 7 %. Malgré cet effort des deux gouvernements, l'état de 1963 (40 millions de deutsche mark) n'a pas été retrouvé. « A l'époque, le problème était de consommer tout le budget. Il n'y avait qu'une vingtaine de jumelages entre communes françaises et allemandes. Aujourd'hui, il y en a plus de 1 600. C'est dire si les besoins ont augmenté, tandis que la masse budgétaire s'amenuisait », remarque Daniel Groscolas. Victime de son succès, l'OFAJ doit donc faire des choix. En 1989, la priorité sera accordée aux échanges scolaires pour des élèves qui n'ont pas encore choisi leur langue vivante. En favorisant des voyages pour les élèves de CM2 (LV1) et de cinquième (LV2), l'OFAJ souhaite

susciter leur intérêt pour la langue allemande, à travers une expérience vécue. La seconde priorité budgétaire visera les échanges entre jeunes professionnels, car il est, paraît-il, difficile de trouver des entreprises acceptant des stagiaires de l'autre pays.

Après avoir été longtemps le fer de lance des relations franco-allemandes pour la jeunesse — exemple quasi unique auquel se réfèrent aujourd'hui de nombreux pays — l'OFAJ a assisté, depuis un an, à la naissance de plusieurs structures pour l'échange de jeunes entre la France et l'Allemagne, telles que le Collège franco-allemand ou le très récent conseil culturel. « Nous nous réjouissons de cette multiplication des initiatives, déclare Daniel Groscolas. Toutefois, il va falloir réfléchir à l'harmonisation de tout le dispositif, faute de quoi les organisateurs d'échanges internationaux s'y perdront. »

La recherche de cette cohérence est à l'ordre du jour du colloque organisé par l'OFAJ à Paris, du 7 au 9 décembre. Le fait que cette réunion se trouve en concurrence, le 8 décembre, au même endroit, avec le colloque de l'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD) confirme la nécessité d'une réflexion d'ensemble. Daniel Groscolas veut surtout y voir « l'illustration de l'intensité de la coopération franco-allemande ».

J.-J. B.

Deux colloques à la Sorbonne

— JEUDI 8 DÉCEMBRE à 17 heures, salle Louis-Liard. Cérémonie du vingt-cinquième anniversaire du bureau du DAAD à Paris. Avec M. Théodor Berchem, président du DAAD, Franz Pfeiffer, ambassadeur de RFA en France, et Daniel Laurent, premier vice-président de la conférence des présidents d'université. Conférence de M. René Remond, président de la Fondation nationale des sciences politiques, sur « le dialogue franco-allemand et les universités ».

— VENDREDI 9 DÉCEMBRE à 9 h 30, au grand amphithéâtre. Séance de clôture du colloque « L'OFAJ à vingt-cinq ans. Bilan et perspectives ». Avec le professeur Gerhard Kiersch, doyen de l'Institut d'études politiques de l'université de Berlin.

Signalons d'autre part que l'université Paris-III et le centre de recherche sociétal et culturel des pays de langue allemande ont organisé, les 15 et 16 décembre, au centre universitaire d'Asnières (94 av. des Grésillons, 92600 Asnières) un colloque intitulé « Sept décennies de relations franco-allemandes », avec un hommage à Joseph Rovon.



L'ordinateur nouveau est arrivé

L'ORDINATEUR est né il y a quarante-deux ans, à Princeton, aux États-Unis. Il a été inventé par une équipe animée par le mathématicien John Von Neumann. C'est pour cela que l'on donne aussi le nom de « machines de Von Neumann » aux ordinateurs actuels. Quant au nom d'« ordinateur », qui n'existe d'ailleurs qu'en français, il a été imaginé par le grammairien Ferret pour IBM France, qui l'a mis ensuite dans le domaine public.

Le premier ordinateur commercial digne de ce nom date de 1950 : c'est l'UNIVAC 1, utilisé pour le recensement américain. C'est une machine à lampes triodes. Depuis, les ordinateurs ont fait des progrès spectaculaires : leur puissance croît sans cesse, leur prix diminue aussi, leur fiabilité augmente (les ordinateurs ne se trompent plus de nos jours, ce sont leurs programmes qui comportent des erreurs), leur consommation électrique décroît avec la taille. Le moindre micro-ordinateur est beaucoup plus puissant que l'UNIVAC 1, beaucoup moins cher et plus fiable.

Peu ou prou, toutes ces machines sont sur le modèle de Von Neumann : les opérations commandées par le programme se font les unes après les autres — on dit aussi « en séquence ». L'invention et les progrès des circuits intégrés — les « puces » — ont permis tous les progrès évoqués. Cependant, les besoins en puissance sont toujours plus importants : par exemple pour prévoir le temps à plus longue échéance, pour simuler la vision, pour les différentes applications de l'intelligence artificielle.

Là, on arrive presque en butée : si on veut des machines encore plus puissantes, il faut dépasser l'exécution en séquence, pour obtenir que les différentes opérations nécessaires soient faites en même temps — « en parallèle ». Le parallélisme est déjà utilisé dans les ordinateurs géants tels que les CRAY : mais il est insuffisant — 64 opérations identiques à la fois sur les CRAY — : les ordinateurs de demain seront massivement parallèles.

C'est un sujet sur lequel les informaticiens travaillent beaucoup. Les premières réalisations apparaissent, sous forme d'unités centrales d'ordinateur interconnectées comme des atomes d'un cristal. C'est le cas du « Transputer » commercialisé par Inmos, ou encore de la « Connection Machine » imaginée au MIT et dont il existe quelques exemplaires dans le monde : elle possède 65 536 processeurs élémentaires. C'est aussi le cas des machines à « réseaux neuronaux », dont la structure s'inspire de l'interconnexion des neurones dans le système nerveux des mammifères : dans ces machines, la puissance de traitement, au lieu d'être localisée dans une unité centrale, est répartie dans l'ensemble de son volume.

Les ordinateurs jouent un rôle de plus en plus important dans la science et ses applications. On en trouve souvent des échos dans la revue *La Recherche* : celle-ci rend régulièrement compte des derniers progrès de la science, et, de plus en plus souvent, l'informatique joue un rôle déterminant dans ces progrès.

La *Recherche* vient d'ailleurs de consacrer un numéro spécial aux « Nouveaux Ordinateurs ». On y trouvera des articles sur les ordinateurs dont l'architecture s'écarte de plus en plus du modèle de Von Neumann : machines massivement parallèles, machines spécialisées dans la vision, machines cellulaires... L'Europe des ordinateurs, le avenir des mémoires de masse, les micro-ordinateurs de l'an 2000 sont également évoqués dans ce numéro particulièrement recommandé à ceux qui s'intéressent à l'évolution de ce domaine.

Wladimir Mercuroff.

* « Les Nouveaux Ordinateurs », *La Recherche*, numéro spécial, n° 204, novembre 1988.

ÉCONOMIE

Éléments d'analyse monétaire

Plus particulièrement destiné aux étudiants qui souhaitent s'affronter aux informations statistiques du Rapport du Conseil national du crédit, du Rapport sur les comptes de la nation, ou aux Statistiques annuelles de la Banque de France, ce memento donne une place prépondérante à la présentation des instruments d'analyse monétaire, et à la démonstration des lois et théories.

* Dalloz, Mémentos Dalloz, 147 p., 68 F.

ÉDUCATION

Le musée de classe, une ouverture sur l'imaginaire

Quel est le rôle des musées de classe ? Quels problèmes posent leur mise en place et leur fonctionnement ? Comment analyser une œuvre d'art avec des enfants ? Cette réflexion sur le musée à l'école, et sur les œuvres plastiques ou graphiques qui peuvent y trouver place, est complétée par un exemple de démarche pédagogique adaptée à des élèves de CM1 et de CM2.

* Armand Colin, collection « Pratiques pédagogiques », 159 p., 98 F.

GESTION

Leaders sans frontières, le défi des différences

Sur la base d'une approche pluridisciplinaire, les auteurs traitent le domaine de la pédagogie en alternant l'analyse d'exemples, et la modification de démarches adaptées à l'enseignement, et à l'apprentissage.

* Les Éditions ESF, collection « Sciences de l'éducation », 223 p., 125 F.

LITTÉRATURE

Maupassant Miroir de la nouvelle

textes réunis et présentés par Jacques Lacaze et Bruno Verrier.

Actes d'un colloque qui s'est tenu en 1986 au Centre culturel international de Carisy, sur trois thèmes croisés : Maupassant, la nouvelle et le procédé littéraire de la réécriture.

* Presses universitaires de Vincennes, collection « L'imaginaire du texte », 284 p., 120 F.

PHILOSOPHIE

La Liberté, par Jean-Luc Guichet

Le Droit, par Christophe Albenque

La Vérité, par Gérard Proulx

L'Histoire, par Christian Raby

Théorie et expérience, par Pierre Klam

Cinq premiers titres d'une nouvelle collection intitulée « Philosophie », et dont la vocation est de présenter, dans un format de poche, les grandes notions du programme de philosophie des classes de terminale.

* Quinzette, collection « Philosophie », 38 F.

La philosophie au vingtième siècle,

par Jean Lacoste.

Cette introduction raisonnée à la philosophie contemporaine de Fraga à Levinas est accompagnée d'un index thématique, d'un glossaire, d'une bibliographie, de repères chronologiques, ainsi que de nombreux extraits de textes fondamentaux.

* Hatier, collection « Philosophie au présent », 203 p., 64 F.

ARTS ET SPECTACLES

« Camille Claudel », un film de Bruno Nuytten

Et son nom lui fut rendu



C'est une histoire de patience et de passion. Une aventure de près de quatre années. Un budget de 96 millions de francs. La persévérance et l'opiniâtreté d'une comédienne qui se bat pour autre chose que pour un rôle. Le premier mise en scène d'un grand directeur de la photo, Bruno Nuytten. C'est une prise de risques énorme, sur tous les plans, industriel, artistique, émotionnel, qui trouve aujourd'hui sa récompense avec la sortie d'un film lyrique et monumental.

Camille Claudel, le dernier grand événement cinématographique de l'année, raconte la vie « interdite »

en pleine course, massacrée par trente années d'asile psychiatrique, de celle qu'on a trop longtemps prise seulement pour la sœur de Paul Claudel et la maîtresse d'Auguste Rodin. Le Larousse du vingtième siècle l'ignore, mais elle était pourtant un sculpteur à part entière, une femme qui a transgressé tous les tabous même les siens propres. Isabelle Adjani est partie comme une guerrière et comme une sœur à la rencontre de Camille. Elle a fait mieux que la trouver. Mieux que l'interpréter. Elle l'incarne.

D. H.

« Moi, Camille Claudel »

AVANT, bien avant que Camille Claudel, de Bruno Nuytten, parvienne au public, Isabelle Adjani se voyait offrir une gerbe d'articles aux titres définitifs : *Vertige*, *Enigma*, *Géné*, *Magie*... Des mots très lourds pour une jeune femme de porcelaine, fragile et solide comme la porcelaine, incandescente et gaie, qui dit : « Tout cela ressemble beaucoup à du matériel néo-logique. Ou alors à la relation d'un grand fait divers. On a pu lire dans un journal : « Les socquettes d'Adjani sont dans toutes les mémoires... » Ce genre de très long article rétrospectif ne devrait-il pas se termi-

ner par : « Et dire que maintenant, elle est à Fleury-Mérogis ? »

Isabelle Adjani rit quand elle a peur en mettant sa main devant sa bouche comme lorsqu'on pousse à la messe. C'est une forme de courage. Elle rit beaucoup ces jours-ci. Camille est enfin sur les écrans. Et Camille Claudel, c'est elle.

« Le plus beau dit-elle, serait qu'à travers mon nom, elle regarde le sien. C'est le plus grand service que Bruno me permettrait de rendre à sa mémoire, ce serait, en tout cas, la moindre trahison.

Ce qui me touche le plus en elle, c'est qu'elle n'a travaillé que sur son intériorité, qu'elle a fait ce que son frère a appelé de « la sculpture intérieure ». Intériorité qui crée le malentendu, qui crée aussi le spectacle de son œuvre, et qui la consacre différemment. Moi, je me vis comme ça, aussi. Entre deux films, entre deux rôles, l'intériorité est comme une masse vivante, en mouvement, en vibration, en énergie, mais qui n'a pas son lieu d'être, son lieu d'existence. Pour moi, évidemment, ça dépasse la conscience tout court...

Les épreuves réelles qui ont jalonné ma route vers Camille ont représenté un long voyage de trois à quatre années. Elles n'ont fait que renforcer mon désir de vaincre et de passer outre aux difficultés. Je les trouvais assez logiques. Elles se sont succédées, superposées.

L'attitude d'Anne Delbée d'abord, qui avait publié *Une femme*, la biographie de Camille Claudel, et qui se considérait pro-

priétaire de sa vie et de son œuvre. Tout le monde soudain voulait Camille, des psy aux cinéastes, des écrivains aux actrices. Toute actrice ne peut que fantasmer sur un rôle pareil, encore faut-il qu'elle le mérite (1). Et puis il y a eu les membres de la famille Claudel. Ils nous ont reçus comme des gens dont la confiance avait déjà été trahie. Je suis allée au feu. Ils nous ont finalement rendu service en nous évitant tout manichéisme. Il ne s'agissait pas de savoir ce qui devait être défendu, mais défendable, y compris Paul. Camille avait toujours protégé sa famille. Nous en ferions de même.

Dans son enfer et son paradis

Et puis Rodin... Si Depardieu ne faisait pas le film, pour Bruno et moi le film ne se faisait pas. Mais Gérard, qui tournait alors *Sous le soleil de Satan*, avait l'intention de prendre une année sabbatique. Je suis allée le voir. Nous avons parlé une nuit, une nuit entière, la plus étrange qui soit. Il y a eu une panne d'électricité dans cette auberge froide de la mer du Nord, où il passait de manière très mortifiante son tournage. Nous avons terminé aux bougies comme deux espèces de fantômes... Je suis arrivée à le persuader, à le convaincre. Bouleversée par son état qui était d'une douleur folle, incompréhensible pour qui que ce soit d'autre, je veux dire pour tous les gens qui n'aiment pas ce qu'on fait, ou ne savent pas ce qu'on est.

Pendant ce temps aussi « la rumeur » sur ma maladie, sur

mon SIDA, vivait son épanouissement total. Nous cherchions un producteur avant que Christian Fechner, qui était la dernière personne que nous puissions imaginer pour prendre ce sujet et s'en éprendre, intervienne. Nous envisagions, Bruno et moi, de commencer à faire travailler des techniciens, costumiers et décorateurs... Nous ne parvenions à rien. Les gens disaient froidement : « Pas la peine de vous intéresser à cette affaire, ça ne se fera jamais. De toutes façons, elle va crever en cours de route. »

On était dans un climat cauchemardesque, impossible à cerner, fou. Ça renforçait mon lien avec Camille, j'étais poussée vers quelque chose de noir, de terriblement apeurant. En même temps, j'éprouvais la conviction assez folle de vivre une initiation. Pour entrer dans Camille, il fallait passer par là, ça ne faisait, pour moi, aucun doute.

Il y a eu fulgurance dans l'approche. On s'est cogné l'une dans l'autre. Elle a été pour moi un pensement vivant qui empêchait que les épreuves initiatiques que je subissais me blessent profondément. Quand je l'ai eu rejointe dans son enfer et dans son paradis, il n'y a plus eu de problèmes entre nous. Les scènes les plus violentes ont été tournées au début, la chronologie était à l'intérieur.

Comme la folie. J'ai déjà joué beaucoup les folles, *Adèle H.*, *Possession*, *l'Été meurtrier*... Mais la folie de Camille est la plus humaine, la moins pathologique. « Ne pense pas folie, pense fatigue », me disait Bruno.

Camille transgresse tous les tabous, même les siens propres. Parce qu'elle a aussi des ambitions assez conventionnelles. Elle a envie d'être mariée. Elle a envie de choses dont on se passerait pour elle, tellement on la trouve hors la loi et différente. Elle existe hors des clichés dont elle a besoin pour se rassurer et s'assurer qu'elle n'est pas aussi différente qu'elle est. On a beau soulever les choses les plus palissantes, les plus affaissantes, les plus invisibilisantes, quand ça n'est pas fait pour vous, ça n'est pas fait pour vous [rires]. Oui, c'est très curieux d'être sans arrêt

remise en face de soi-même par un personnage...

C'est pour ça que lorsqu'on me dit : « Est-ce que Camille Claudel a laissé des traces en vous, on ne doit pas pouvoir échapper facilement à un rôle pareil ? » Je réponds : « Cela ne peut pas laisser de traces qui n'existent pas. Les traces sont une humilité suspecte. »

Propos recueillis par DANIEL HEYMANN.

(1) Un projet assez avancé avait à l'époque été monté par Claude Chabrol pour Isabelle Huppert.

Deux expositions

SIGNE des temps : deux expositions consacrées à Camille Claudel se tiennent en même temps. La première, au musée d'Orsay, réunit autour de l'Age mûr les éléments qui permettent de connaître la genèse du groupe. On y voit Camille au travail, cherchant une structure de composition, hésitant entre plusieurs attitudes et recomposant des années durant ce monument à ses amours mortes. La seconde, qui réunit des pièces parfois peu connues, quelques-unes d'autant plus singulières que plus tardives, témoigne du résant engouement du marché de l'art pour une artiste qu'il avait jusqu'alors absolument négligée. Ph. D.

• Musée d'Orsay, jusqu'au 9 janvier.
• Galerie H. Odehmann-Ph. Cazeau, 85, bis rue du Faubourg-Saint-Honoré, jusqu'au 31 janvier.

Le 21 décembre
le Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio France
joue pour 15 millions de réfugiés

<p>Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés / HCR « Créé en 1951, présent dans 90 pays, le HCR : - protège les personnes qui ont dû fuir leur pays du fait de leurs opinions politiques, croyances, race ou origine ; - assure que les États signataires respectent la Convention de Genève ; - aide les réfugiés à retrouver une vie digne en toute sécurité. En 1989, année du bicentenaire de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, 15 millions d'êtres humains sont réfugiés. HCR France, 159, av. Charles de Gaulle, 92200 NEUILLY/SEINE.</p>	<p>LA VEUVE JOYEUSE de Franz LEHAR (version de concert) Direction Marek JANOWSKI avec le Chœur de Radio France et notamment Felicity LOTT et Siegfried JERUSALEM. Théâtre des Champs-Élysées à 20 h. avec le concours de Radio France. Président du Comité d'honneur : ROLF LIEBERMANN.</p>
--	--

Reservez dès maintenant au
(1) 39.58.73.36 - (1) 47.20.36.37
ou au Théâtre des Champs-Élysées.

هكذا من الأصل

CINÉMA

« Camille Claudel »,

Vive la tyrannie des sentiments



pour qu'elle lui donne ainsi tant de vigueur, d'intensité et tant d'elle-même sur le fil d'un rasoir où bien peu s'aventurent si loin.

Un petit jeune homme, Paul Claudel (Laurent Grevill), court affolé dans la nuit, vers un pensionnat de filles. Sa sœur Camille a fugé. Nous sommes à Paris en 1885. Où est Camille ? Dans un chantier, au fond d'une tranchée, elle a trouvé un filon de terre à modeler qu'elle pioche à mains nues et fourre dans une valise en carton. Sa famille, des plus bourgeoises, n'est pas enchantée par sa vocation pour la sculpture, ni son admiration pour ce forcené lubrique de Rodin, dont elle veut devenir l'élève. Rodin lui rend visite en coup de vent, jette un œil à ses premières œuvres (« Du rhinocéros, du granit, vous aimez le dur, M^{lle} Claudel »), hésite, finit par la prendre comme apprentie, lorsqu'il reçoit la commande officielle de la *Porte de l'enfer*. Une apprentie, chez lui, c'est une manœuvre qui passe souvent à la casserole. Camille, écourtée, s'en va. Il la rattrape et lui parle de son art : « Le hasard de l'inachevé... » Ames têt, leurs relations passent le cap des bonnes espérances. Victor Hugo meurt, le père Claudel (Alain Cuny) invite Rodin à la campagne, il vient avec sa compagne, Rose, et raconte l'histoire de sa sœur aimée, quittée, morte de chagrin. « Moi aussi, je m'arrêterai », dit Camille. C'est un avertissement sans frais. Il n'y en aura pas beaucoup d'autres. Rodin et Camille font scandale dans le monde, que Camille n'aime pas. Elle accepte encore tout, d'avorter, de subir la fureur meurtrière de Rose, parce qu'elle est en pleine ferveur créatrice avec ce maître qu'elle est peut-être en passe d'égaliser. Jusqu'au jour où elle le somme de choisir, sa femme ou elle. Il n'en demandait pas tant, certes, mais comme ce moindre amour paraît lâche...

dresse presque incestueuse qui lie à sa sœur est bien indiquée, en revanche le jeu de Laurent Grevill est d'un profil trop bas, trop étroit. Claudel, à cet âge, avait, selon ses contemporains, un rayonnement, une emprise déjà très remarquables et beaucoup plus d'éclat dans le regard.

La tutelle de Rodin devient insupportable (« Tu dois renoncer à tes idées. Tout vient de moi. Tu dois te soumettre. Jaloux ? Toi, tu donnes tort à la vie ») et Camille se révolte, dans une scène fantastique de violence où elle dénonce la lâcheté, l'opportunisme politique de son grand homme. Il bat en retraite, sous l'orage (« Je ne veux plus la tyrannie des émotions »), elle tombe malade. On ne racontera pas le glissement de Camille vers la folie, ses idées de persécution, ses imprécations sous les fenêtres de Rodin, son ivrognerie, ses chais et ses lettres pleines de crottes de chat au ministre des beaux-arts, sa rage autodestructrice. Adiani qui a beaucoup donné dans le registre de la folie, de *Adèle H.* à *Possession*, trouve ici ses accents les plus bouleversants, une justesse de ton qui dépasse, il faut bien le dire, ce qu'on attend d'une identification, même d'un immense talent.

On ne saurait pour autant sous-estimer la prestation magnifique de Gérard Depardieu, c'est un si grand comédien qu'il s'impose aisément dans la peau, sous le chapeau et la barbe du redoutable Auguste. Il est parfait, évidemment, lui aussi. On a presque envie de dire que dans son cas, c'est moins grave, moins déchirant. Il est d'ailleurs curieusement, fort intelligemment, absent de la colossale promotion médiatique du film.

Toute l'interprétation, du reste, est excellente, aussi bien le marchand Blot (Philippe Clavier) que la mère (Madeleine Robinson), même si l'on aurait volontiers abrégé la lecture de *Tête d'or* par Alain Cuny en voix off. Et curieusement demandé aux pompes d'intervenir sur la musique de Gabriel Yared (qui illustre à merveille l'expression « floc de

musique », comme on disait « torrents de larmes », au dix-huitième siècle). La seule question qui reste en suspens est de savoir si l'on pouvait faire l'impasse sur les trente années d'internement de Camille, jusqu'à sa mort, le 9 octobre 1943. Devant l'indiscutable réussite du choix retenu par Nuytten et Adiani, on se gardera d'y répondre hâtivement.

Reste un film que l'on peut juger parfois trop lent sur quelques gestes, trop elliptique sur certains épisodes (et pour le moins indigeste avec la famille Claudel, notamment le grand poète catholique). Mais comment raconter une vie, deux ou trois vies mêlées, sans déborder par moments, être sec par ailleurs, et du reste ce n'est jamais pesant ni pompeux. Avec de tels héros on pouvait le craindre, avec de telles œuvres surtout. Mais la sculpture est ici superbement montrée dans tout ce qu'elle emporte de physique, de la terre qu'on pétrit au marbre qui voit en éclats, aux jeux de la lumière surtout (Nuytten a trouvé en Pierre Lhomme un second degré de lui) quand on fait tourner le modèle sur le plateau de travail, à la recherche de l'angle juste. On découvre une Adiani plus costaud, brutale, qu'à l'ordinaire (même si elle n'est pas allée jusqu'à se faire le vrai visage de pochards de Camille avant l'internement), plus sensuelle aussi quand elle trouve d'elle-même, d'un mouvement de plongée, son dos nu offert, la pose de la *Danaé* de Rodin.

Les décors sont d'une grande beauté, l'atelier, la campagne des Claudel, la « folie » à l'hôtel de l'avenue d'Italie, le dernier tandis que Camille où elle se ciaoquante avec ses chats, ses bottelles, ses statues qu'elle casse, dans une splendide cour d'un hôtel du quai Bourbon, toute la reconstruction de Paris de l'époque est parfaitement soignée. Ce qui n'était pas inutile pour donner une assiette solide au mystère qui nous pour un temps les amours et les fureurs de trois génies.

MICHEL BRAUDEAU.

La vérité des chiffres

Pas de noirs secrets dans le budget de *Camille Claudel*. C'est un film cher, qui fut difficile à monter. Isabelle Adjani en est réellement coproductrice. Sa société, baptisée Liith, avait, avant que Christian Fecner en devienne le financier principal, investi dans le projet près de quatre millions de francs en achats de droits, préparation et achats versés à plusieurs scénaristes et adaptateurs du livre de Reine-Marie Paris, petite-fille de Paul Claudel. Voici les détails du financement :

Films Christian Fecner	24 800 000 F
Fecner distribution	8 000 000 F
SORFAS	15 000 000 F
(Ce qui représente une des sommes les plus importantes versées à ce jour par des sociétés d'investissement privées.)	
Films A2 Coproducteur	7 000 000 F
Antenne 2 : droits de première diffusion du film	4 000 000 F
Antenne 2 : coproduction de la série télévisée de quatre heures dont la diffusion n'est pas prévue avant deux ans	12 000 000 F
Antenne 2 : droits de première diffusion de la série	12 000 000 F
Avance sur recettes, obtenue avant l'arrivée d'Isabelle Adjani à la présidence de cette instance	3 500 000 F
Subvention aux industries de programmes	4 000 000 F en 1987
Soutien sélectif dont 3 000 000 F récupérables	8 000 000 F en 1988
(Ces subventions accordées par une commission du Centre national du cinéma sont destinées à promouvoir des œuvres télévisuelles complémentaires de réalisations cinématographiques. Des sommes identiques ont été allouées notamment à Jean de Florette et Manon des Sources.)	
Fonds de création audiovisuelle (subvention « arbitraire », dite « aide directe » accordée par le ministre de la culture, à l'époque François Léotard, à des œuvres de prestige)	1 000 000 F
Total	86 300 000 F

Le dernier grand événement de l'année cinématographique. Un film monumental et lyrique ; Isabelle Adjani incarnation véridique, quasi mystique, de Camille Claudel.

Et puis un jour on touche au but, au miracle, un artiste se plonge dans son œuvre si justement, si fortement qu'on ne les sépare plus, et se dissout dans ce rôle. On sait avec quelle persévérance, quelle opiniâtreté Isabelle Adjani s'est battue pour obtenir de la famille Claudel l'exclusivité des droits d'interprétation et monter ce projet énorme, coûteux, tenir contre maints obstacles sur quelque quatre ans jusqu'à ce jour, où elle devient pour tous l'incarnation véridique, quasi mystique de Camille Claudel. Sa chère Camille. Elle a dû lui tenir beaucoup à cœur, en effet, comme une cousine obscurément, une parente par destin,

JEAN-PIERRE ALAUX

Peintures - Sculptures

jusqu'au 31 décembre

10h 30 - 19h (Lundi 14h) Fermé Dimanche

GALERIE D'ART DE LA PLACE BEAUVAU

94, Fbg Saint-Honoré, 75008 Paris - Tél. 42.65.66.98

GALLERIE LACOURIERE-FREJAULT
6 au 23 décembre
KERMOAL
"Voyages au Quotidien"
23, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie
75004 PARIS - Tél. 42.74.02.50

atem
36, rue Pierre-Curie
93170 Bagnolet
ÉNUMÉRATIONS
de Georges Aperghis
du 24 novembre au 18 décembre
Jeudi, vendredi, samedi, 21 h.
Dimanche 17 heures
Réservations. 43-04-77-18 et 3 FNAC

Galerie Katia Granoff
recherche tableaux par
PIERRE LAPRADE
AMEDEE de la PATELLIERE
92, Fbg Saint-Honoré, 75008 Paris - Tél. 42 65 24 41

GALERIE DINA VIERNY
36, rue Jacob, 75006 Paris - Tél. 42 61 32 83
GILIOLI
Peintures
Jusqu'au 30 janvier

BERNHEIM - JEUNE
83, fbg St Honoré 27 Av. Matignon
HUMBLLOT
Jusqu'au 22 décembre

PROSCENIUM
38, rue de Seine, 75006 Paris
43.84.92.01
SASSINOT DE NESLE
Costumes pour le cinéma et le théâtre
JUSQU'AU 30 DECEMBRE

GALERIE GUIOT
18, av. Matignon - Paris 8^e
42 66 65 84
ADDARI
Jusqu'au 5 janvier

6 décembre - 14 janvier
Michaux
Galerie Lelong
13, rue de Teheran, Paris 8^e

6 décembre - 14 janvier
Alechinsky
Muraux
Galerie Lelong
14, rue de Teheran, Paris 8^e

GALERIE CLAUDE BERNARD
7-9, Rue des Beaux-Arts, 75006 PARIS
Tél. : (1) 43 26 97 07
LOUIS PONS
œuvres récentes
à partir du mardi 13 décembre

KAREL APPEL
RÉTROSPECTIVE 1937-1988
Peintures, Sculptures, Couaches
PARIS ART CENTER
36, rue Falguière - 75015 Paris
Tél. : (1) 43.22.39.47
Du Mardi au Samedi de 14 H à 19 H

À PARIS
LE QUARTIER DES ANTIQUAIRES
Carré Rivé Gauche
OUVERT
LES DIMANCHES
11 et 18 Décembre 1988
de 11 heures à 19 heures
Tél. 47 01 44 99

هكذا من الأصل

Trois héros au miroir

de Bruno Nuytten

Mademoiselle Camille, sculpteur

Camille Claudel, sœur de Paul et maîtresse de Rodin ? A trop parler de ses amours, on finirait par oublier ses œuvres.

CAMILLE CLAUDEL est une invention récente. Un siècle entier a passé sans que l'on s'avisât de son rôle. Le Larousse du vingtième siècle, critérium de toute gloire publique, l'ignore, lui qui détaille la carrière de « l'autre Claudel », Paul.

A cette négligence de la postérité, tout contribue : le silence des contemporains de Rodin, lesquels, à l'exemple de Mirbeau, évitent de la nommer, le silence des biographes, peu tentés de parler de l'internée de Montfavet, et la célébrité de Paul, de ce frère écrasant qui n'a rien écrit de sa sœur entre 1905 et 1951. Il l'avait étrangement défendue auparavant, l'opposant à Rodin dont toutes les figures « ont la tête en bas comme si elles arrachaient des betteraves avec les dents et la croupe braquée vers les astres sublimes ». Il poursuivait : « Il y a là évidemment un symbole que tous les esprits préoccupés des grands problèmes modernes, féminisme, art démocratique, etc., ne sauraient méconnaître : celui d'un pauvre diable de derrière tout bête avec ses deux grosses joues pathétiques (...). » Ces diatribes ont peu servi la cause de Camille, mais elles ont posé le problème d'une certaine façon : en termes de crise passionnelle et non de sculpture.

On n'en est plus sorti. Il y a eu d'abord, en 1984, la *Camille Claudel* de Reine-Marie Paris, petite-fille du poète. Une exposition au Musée Rodin — évidemment — la même année, la rumeur médiatique et la parution du *Dossier Camille Claudel*, de Jacques Cassar, ont achevé de changer la réputation en triomphe et la vie de Camille en légende.

Il n'y aurait eu là qu'une redécouverte, comme l'histoire de l'art

et le goût contemporain en ont connu, du Greco aux orientalistes, de Vermeer aux pompiers, si ce retour de la sœur oubliée n'avait tourné au règlement de compte posthume. Claudelisme, féminisme et rigorisme moral aidant, Camille est devenue l'anti-Rodin. Son *Age mûr* aurait mieux valu que le *Balsac*, et il aurait été temps d'inverser la hiérarchie et de hisser Camille au-dessus de son infidèle et possédant amant.

L'histoire de la sculpture moderne n'a que faire de ces revanches, et Camille Claudel n'a nul besoin de compassion pour exister, sculpteur singulier, excellent praticien dont il serait aussi vain de nier le talent que d'exagérer le rôle. Quant à l'histoire de ses relations artistiques avec Rodin, quoique compliquée de sentiment et de fureur, elle se réduit à une difficulté somme toute banale dans l'histoire : l'élève d'un maître illustre s'efforce d'éviter le pastiche et de définir son style et ses sujets propres.

Quand Camille choisit de se placer sous l'autorité de Rodin, en 1884, elle choisit celui qui s'est imposé dans le scandale et la lutte, scandale de *l'Age d'airain*, accusé de n'être qu'un surmoulage, lutte pour obtenir la commande de la *Porte de l'Enfer* par l'Etat. Elle choisit l'artiste qui a imposé sa pratique du modelage en force, celui qui ploie les corps à la fantaisie de ses visions et celui qui, mieux que ses rivaux naturalistes et mieux que Carpeaux, continue le romantisme en sculpture.

Camille, enfant d'une famille « artiste », jeune fille lettrée et avertie des enjeux esthétiques, ne peut ignorer cela. Elle commence donc par « rodiniser ». Ses œuvres des années 80, têtes, bustes et nus, certains très réussis, s'inscrivent dans la logique de son professeur. Comme lui, elle bâtit ses groupes par agrégats de corps se confondant. Les contours des figures

coïncident à l'élan du doigt qui les presse les unes contre les autres. La fonte en bronze de *Sakountala* de 1888, qui montre la retrouvaille de deux époux au Nirvana, porte à son paroxysme cet art de la fusion — l'art qu'exalte semblablement le *Balsac* de Rodin en 1886.

L'Age mûr lui-même, dans lequel il est d'usage de voir l'allégorie d'un Rodin déchiré entre la muse Camille et la « vieille maîtresse » Rose, exprime, dix ans après, en 1898, le drame claudelien en style rodinien. La figure volante de la tentatrice grimaçante s'inspire des apparitions dantesques de la *Porte de l'Enfer*, à laquelle Camille a travaillé comme aide. L'anatomie de l'homme apparaît comme la version michelangelesque de *L'Age d'airain*. Si Camille répond point par point à son ennemi intime, ils parlent la même langue artistique. Si rupture et guerre il y a entre les amants, les sculpteurs ne peuvent se séparer.

Mais « Mademoiselle Camille », comme disait Rodin, tempère progressivement son rodinisme tout au long des années 90, en dépit du contre-exemple de *L'Age mûr*. Elle introduit des nouveautés et prend quelque liberté par rapport au « patron ». Elle expérimente d'autres matériaux que le marbre et le bronze et taille ses *Bavardes* dans l'onyx. Polychromie, pierres veinées et polies, espace clos, composition conçue pour une vision en plongée, sujet satirique et presque naturaliste : voici la meilleure Claudel, loin du symbolisme et de son emphase.

Ce goût du réel désagréable, du trivial, de l'obscène parfois, lui inspire dès 1893 sa *Clothe*, figure de vieillarde tendineuse et séchée, à mi-chemin des « transits » médiévaux et d'un expressionnisme à la Munch. Le modèle n'a rien de rodinien, délivré de l'amour du volume rond et de la courbe. Camille trouve alors un



Camille Claudel : « L'Age mûr », bronze, détail de mains.

style personnel, en même temps qu'une thématique qui lui appartient en propre, celle du tragique morbide.

Si incompatibilité il y a entre Camille et Rodin, elle tient à ce point : l'un fuit le drame, l'autre s'en nourrit. Rodin magnifie l'érotisme et la fécondité et Camille prend la décrépitude et la haine pour motifs. Quand Rodin, inspiré par la fin de leur liaison, exécute son *Fugit Amor*, il exécute l'une de ses plus belles œuvres galantes. Les corps ne se fuient pas, ils demeurent plaqués l'un à l'autre et les jambes se mêlent. Nul drame là-dedans, en dépit du titre et de l'allusion biographique : le désir, pas la douleur.

Rodin n'a guère de dons pour le funèbre. Romantisme et symbolisme n'y changent rien. A lui les nymphes à perpétuer, les naïades à surprendre, les modèles à posséder et la splendeur des chairs.

A elle les images de déchéance et de mort. A elle l'obsession du macabre, qui finit par l'inciter à détruire ses œuvres dans l'atelier de l'Église Saint-Louis. A lui la bouillie de création qui l'incite à multiplier les tirages et à réutiliser fragments et chutes.

Cherchant à exprimer une inspiration funèbre, si profonde qu'elle a tourné à la psychose après 1900, à l'aide d'un langage sculptural qui bannit le funèbre par définition, Camille Claudel est allée jusqu'au degré où la contradiction a fait éclater son œuvre et l'anéantit.

Quant à Rodin, il est demeuré de son côté, celui de la volupté et des pensées sereines. Mais il n'est pas formé que la seule de ses œuvres fortement tragique soit *les Bourgeois de Calais*, conçu et exécuté alors que Camille était tous les jours dans l'atelier. Les visages et les corps éplorés de ces suppliants conservent en eux un peu de la violence douloureuse et du sens du tragique de « Mademoiselle Camille ».

PHILIPPE DAGEN.

Trois héros au miroir

Gérard Depardieu ressemble-t-il à Rodin ? Oui. Et Isabelle Adjani à Camille Claudel ? Extérieurement pas tellement. Là, bien sûr, n'est pas l'essentiel.

CAMILLE CLAUDEL, le film, est l'histoire d'une différence, orlans : Claudel, mort à quatre-vingt-sept ans, et Rodin, mort à soixante-dix-sept ans, perdent jusqu'à la fin leur liberté d'agir, de sculpter, d'écrire. La vie de Camille, au contraire, est « interdite », en pleine course : elle va rester détraquée trente ans en suite psychiatrique, jusqu'à sa mort.

Le film, dans sa ligne générale, s'aligne sur la position de la famille Claudel : c'est Rodin le plus responsable. En maintenant Camille dans l'emploi de « maîtresse complémentaire », sans vouloir l'épouser, il lui a fait perdre courage. Mais le film est d'abord l'image des trois héros.

Depardieu donne un Rodin stupéfiant de vérité. Visage, regard, tenue du corps, gestes, « aura », tous les signes qu'invente Depardieu recourent les photos, portraits peints ou dessinés, et témoignages (surtout bien sûr celui de Claudel qui écrit : « un démon qui flaire la merde avec un nez énorme comme la racine d'une trompe, comme un groin de cochon » — c'est ici la jalousie délirante qui parle).

Entre Isabelle Adjani et Camille Claudel, la conformité extérieure, la ressemblance de visage ou de corps, n'est pas aussi flagrante.

Disons d'une part que le ressemblance n'est pas nécessaire au film, et d'autre part qu'Isabelle Adjani apporte la composante essentielle : l'intelligence de Camille, sa flamme, son ascendant.

Mais voici : Camille est avant tout montrée, connue, dans les revues et les livres, par une photographie, prise par l'artiste César quand Camille avait vingt ans, photo tellement flûtée, par des incidences d'éclairage et, semble-t-il, par des retouches, qu'elle n'est pas vraiment ressemblante.

Certes cette photo donne la beauté du regard et la force de caractère de Camille Claudel, mais pas ce qui, dans ses traits, frappait les témoins : un très long nez droit, qui avançait loin en avant du visage, et un menton fuyant. Ce qui lui donnait un air ingrat, de profil, de trois-quarts.

Rodin, sur les bustes et les statues qu'il a faits d'après Camille, n'a pas « triché » le visage, et une chose, au Musée Rodin, est troublante : tous ces portraits, même ceux qui datent des jours de bonheur des deux amoureux, sont tragiques.

Par ailleurs Camille boitait un peu, et elle avait, comme son frère, une voix rauque, ou, comme dit elle Jules Renard : « un parler aux lourdeurs paysannes ».

Le troisième larron de l'histoire, Paul Claudel, interprété par Laurent Grevill, est, lui, ressemblant aux photos de l'époque, aux bustes faits par sa sœur.

Enfant, il s'est senti très proche d'elle, qui menait d'ailleurs le petit garçon à la baguette. Il est



Gérard Depardieu — Rodin — et le premier marbre sculpté par « Mademoiselle Camille ».

resté sous sa coupe jusqu'à l'adolescence, et quand elle est tombée amoureuse de Rodin, il en a souffert, de jalousie, de déception. A partir de Noël 1886, à partir de la conversion de Claudel, c'est une condamnation morale sans pardon qui s'ajoute à la jalousie.

Et voici où le drame se noue : Paul Claudel, lui aussi, connaît de son côté l'enfer de l'hibido. En avril et mai 1905 le voici, revenu en catastrophe de Chine, qui court, en Belgique, en voiture, à la poursuite d'une femme, Rose Vecht, qui a accouché, cinq mois plus tôt, d'une fille de lui. Dans cette course-poursuite de ville en ville, ôdramte, Paul est accompagné du mari de Rose (Rose s'est enfuie avec un troisième homme). Finalement Claudel cesse le chasse. Et les mois d'été 1905, avec qui le retrouvons-nous dans les Pyrénées, où il essaie de recouvrer son équilibre ? Avec Camille.

Ce mois d'août 1905, Claudel publie son premier grand texte sur sa sœur : *Camille Claudel*, sculpteur, et, désormais, dans nombre de pièces et de poèmes, Claudel

ve laisser plener une confusion entre Rose en Camille, les deux femmes qu'il aime, les deux « coupables ».

Dans le film, après une rupture entre Camille et Rodin, nous voyons Camille et Paul partager le même logement, ce qui n'a pas été prouvé. Et là, dans le film, Camille avoue à Paul qu'elle a subi un avortement.

C'est l'un des points restés inconnus de la vie de Camille Claudel. Des témoins disent qu'elle a subi deux avortements. Selon d'autres, Camille Claudel aurait eu, de Rodin, deux fils : Rodin se serait occupé financièrement de leur éducation, sans les reconnaître (il n'avait pas non plus reconnu le fils qu'il avait eu de Rose Beuret — à ce propos, rappelons que Rodin tombe amoureux de Rose Beuret en 1864, l'année de la naissance de Camille).

Paul Claudel a cru, lui, à la thèse de l'avortement, car, voyez ce qu'il écrit en 1939 à une femme qui lui a dit avoir connu la même épreuve : « Sachez qu'une personne de qui je suis très pro-

che a commis le même crime que vous et qu'elle l'expie depuis ans dans une maison de fous. Tuez un enfant, tuer une âme immortelle, c'est horrible ! C'est affreux ! »

Claudel intègre à Claudel, par une alliance ténébreuse de jalousie et de vengeance, faisant enfermer sa sœur pour qu'elle « expie » son « crime », et pour qu'elle expie, par là même, sa liaison avec le monstre Rodin ! Comme souvent les jaloux, Claudel pense que sa Camille a été victime d'une « possession ».

A son directeur de conscience, l'abbé Daniel Fontaine, curé de Clichy, il écrit, quinze jours avant l'internement de Camille : « Quant à ma pauvre sœur, je serai sans doute obligé d'aller à Paris pour la faire mettre dans une maison de santé. Dans le fond je suis persuadé que comme la plupart des cas dits de folie, le sien est une véritable possession. Il est bien curieux en tout cas que les deux formes presque uniques de la folie soient l'orgueil et la terreur, délire des grandeurs et délire de persécution (je ne parle pas de l'érotisme frénétique). C'a été une grande artiste et son orgueil, son

mépris du prochain, étaient sans limites. » Et Paul Claudel ajoute ceci : « J'ai tout à fait le tempérament de ma sœur, quoique un peu plus mou et révérencieux, et sans la grâce de Dieu mon histoire aurait sans doute été la sienne ou pire encore. »

Ces deux lettres, sur l'« expiation » et sur la « possession », sont ce que Claudel a avoué de plus net, de plus déconcertant, sur les trente années d'internement de Camille. Et il retrouvera son insigne, au lendemain de la mort de Camille, dans une lettre à son beau-frère (le mari de sa sœur Louise) : « Camille a terminé sa longue vie de déceptions et de souffrances. Le poids du génie est lourd à porter pour une femme... Me consolation est que ces trente ans de souffrance lui ont certainement valu l'accès d'un séjour meilleur. L'humain m'a dit qu'elle communiait souvent dans des sentiments de grande piété. »

Comme des dizaines de milliers d'internés psychiatriques dans les années 1943 et 1944, Camille Claudel, à l'asile de Montdevergues, était morte de faim.

MICHEL COURNOT.

هكذا من الأصل



EXPOSITIONS

Sélection du mois de la photo

BRASSAI. Paris le jour. Paris la nuit. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris-3^e. Jusqu'au 8 janvier. Voir aussi « Paris tendresse ». FNAC Forum.

SPLÉNDEURS ET MISÈRES DU CORPS. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris-16^e. Jusqu'au 31 décembre.

DESTINATION L'ORIENT. Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson, Paris-16^e. Jusqu'au 16 janvier.

HELMUT NEWTON. « Nouvelles images ». Espace photographique de Paris, Forum des Halles, Paris-1^{er}. Jusqu'au 22 janvier 1989.

CRÉATEURS DE MODE. CRÉATEURS D'IMAGES. Musée des arts de la mode, 109, rue de Rivoli, Paris-1^{er}. Jusqu'au 31 décembre.

JOHNSTON. « Ziegfeld folies ». Galerie Octant, 3, rue du Marché-Saint-Honoré, Paris-1^{er}. Jusqu'au 10 décembre.

FORUM DU REPORTAGE. AFP, CONTACT, GAMMA, MAGNUM, SIPA, SYGMA, VU, RAPHO, BPI/Centre Pompidou, Paris-4^e. Jusqu'au 6 février.

GEORGES ROUSSE. « Embarras, travaux récents ». Galerie Faridès Cadiot, 77, rue des Archives, Paris-3^e. Jusqu'au 20 décembre. Voir aussi Caisse nationale des monuments historiques et des sites.

E. J. BELLOCO. « Storyville Portraits ». Galerie J. et J. Doniguy, 57, rue de La Roquette, Paris-11^e. Jusqu'au 10 décembre.

BLACK PHOTOGRAPHY IN AMERICA. VAN DER ZEE, GORDON PARKS, COREEN SIMPSON. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau, Paris-1^{er}. Jusqu'au 15 janvier 1989.

LUCIEN HERVE. DOISNEAU. FLEIG. Grande Halle de la Villette, 211, av. Jean-Jaurès, Paris-19^e. Jusqu'au 22 janvier 1989.

ALLIANCE PHOTOS. AGENCES PHOTOGRAPHIQUES 1934-1940. Bibliothèque historique de la Ville de Paris, 24, rue Pavée. Jusqu'au 9 janvier.

Centre Georges Pompidou

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33). T.l.j. de mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

ALVARO AALTO. De romanisme national à l'architecte viticole. Centre d'information CCI. Entrée: 20 F. Jusqu'au 23 janvier.

CHATEAUX BORDEAUX. Histoire et restauration des châteaux de la région du vin. Galerie du CCI. Entrée: 15 F. Jusqu'au 20 février.

DESCHAMPS PAR GUY DELAHAYE. Grand forum. Entrée: 20 F. Jusqu'au 9 janvier.

ODYSSEUS ELYTIS. Galerie du forum. Entrée: 20 F. Jusqu'au 6 février.

ENSEMBLE D'ENSEMBLES. Musée national d'art moderne. Entrée: 22 F. Jusqu'au 27 mars.

FORUM DU REPORTAGE. Entrée: 20 F. Jusqu'au 6 février.

SITE ET SABLE. Atelier des enfants. Entrée: 20 F. Jusqu'au 30 janvier.

JEAN TINGULEY. 1954 - 1987. Grande galerie - 9 étages. Entrée: 30 F. Du 8 décembre au 27 mars.

WORLD PRESS PHOTO 1988. Galerie de la BPI. Entrée: 20 F. Jusqu'au 16 janvier.

Musée d'Orsay. 1, rue de Bellechasse (40-40-48-14). T.l.j. de mar. de 10 h à 18 h, dim. de 9 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45.

L'ARCHITECTURE HOSPITALIÈRE AU XIX^e SIÈCLE. L'EXEMPLE PARISIEN. Exposition dossier. Entrée: 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 22 janvier.

CÉZANNE. Les années de jeunesse 1859-1872. Entrée: 30 F. Jusqu'au 31 décembre.

DESSINS D'ALEXANDRE HESSE. Photographies arts graphiques - exposition dossier. Entrée: 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 22 janvier.

L'ENFANT ET L'IMAGE AU XIX^e SIÈCLE. Exposition dossier. Entrée: 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 8 janvier.

RUES ET CANAUX DE VENISE - LES ALBUMS PUBLIÉS PAR ONGANIA. Photographies arts graphiques - exposition dossier. Entrée: 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 22 janvier.

Palais du Louvre. Entrée gratuite sur le quai des Tuileries (42-60-39-26). T.l.j. de mar. de 9 h 45 à 17 h.

REMBRANDT ET SON ÉCOLE - DESSINS DU MUSÉE DU LOUVRE. Pavillon de Flore. Entrée: 20 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 30 janvier.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris. 11, av. du Président-Wilson (42-23-61-27). T.l.j. de mar. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h.

LA PHOTOGRAPHIE ET LE PHOTOGRAPHE. Sélection de photographes à partir des collections de Musée. Entrée: 15 F. Jusqu'au 25 février.

SIGMAR POLKE. A.R.C. Entrée: 15 F. Jusqu'au 21 décembre.

YVY DI ROSA. Musée des Enfants. Entrée: 15 F. Jusqu'au 31 décembre.

SPLÉNDEURS ET MISÈRES DU CORPS. 1968-1988. Entrée: 15 F. Jusqu'au 16 janvier.

ALICE SPRINGS. Portraits récents. Entrée: 15 F. Jusqu'au 31 décembre.

Grand Palais. Av. W. Churchill, pl. Clemenceau, av. Gallieni.

MAC 2000. Balcons (42-56-45-06). T.l.j. de 12 h à 19 h. Entrée: 30 F. Jusqu'au 18 décembre.

MOI ET LES AUTRES. PORTRAITS DE JACQUES-HENRI LARTIGUE. (42-37-11). T.l.j. de mar. de 12 h à 19 h. Entrée: 12 F. Jusqu'au 31 décembre.

SEICENTO. Le siècle de Caravage dans les collections françaises. Galerie nationale (42-50-50-4). T.l.j. de mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée: 28 F. Jusqu'au 2 janvier.

Cité des sciences et de l'industrie. 30, av. Corentin-Cariou (46-42-13-13). Mar. jeu. de 10 h à 18 h, mer. de 12 h à 21 h, sam., dim. et jours fériés de 12 h à 20 h. Fermé le lundi. Performances pendant le week-end.

18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée: 20 F. Jusqu'au 29 janvier.

BRASSAI. Paris le jour, Paris la nuit. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. de mar. de 10 h à 17 h 40, jeudi jusqu'à 22 h. Entrée: 22 F. Jusqu'au 8 janvier.

CAMEROUN. ART ET ARCHITECTURE. Musée national des Arts africains et océaniques, 283, av. Daumesnil (43-43-14-50). T.l.j. de mar. de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée: 22 F, 13 F (dim.). Jusqu'au 13 février.

LES CHAMPS-ÉLYSÉES ET LEUR QUARTIER. Musée Jacquemart-André, 158, bd Haussmann (42-89-04-91). T.l.j. de mar. de 13 h à 18 h. Entrée: 35 F. Jusqu'au 15 janvier.

LES CITÉS OUBLIÉES DE L'INDUS. Archéologie du Pakistan. Musée National des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. de mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée: 15 F pour l'exposition seule, 23 F comprenant la visite du musée. Jusqu'au 30 janvier.

COULEURS DU TEMPS. Photographies astronomiques et cosmologiques. Hôtel Baron, 77, rue de Varenne (47-03-01-34). T.l.j. de mar. de 10 h à 17 h. Entrée: 16 F. Jusqu'au 27 février.

LES CROQUIS ET LANGOUROUS. Peintures des aborigènes d'Australie. Musée national des Arts africains et océaniques, salle Australie, 283, av. Daumesnil (42-81-08-91). T.l.j. de mar. de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, sam., dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 29 janvier.

DES GRANDS CHANTIERS. HERPÉTOGRAPHIES, DESSINS: Œuvre de l'architecte et de l'ingénieur autour de 1900. Musée-galerie de la Seine, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. de mar. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 14 janvier.

DESTINATION L'ORIENT. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (42-23-61-27). T.l.j. de mar. de 10 h à 17 h 15. Entrée: 15 F. Jusqu'au 16 janvier.

ROBERT DOISNEAU, LUCIEN HERVE ET ALAIN FLEIG. Grande Halle de la Villette, 211, av. Jean-Jaurès (42-81-08-91). T.l.j. de mar. de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, sam., dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 29 janvier.

L'ÉLÉGANCE FRANÇAISE AU CINÉMA. Musée de la Mode et du Costume de la Sorbonne, 10, av. de la Sorbonne (47-20-85-23). T.l.j. de mar. de 10 h à 17 h 40. Entrée: 25 F. Jusqu'au 8 janvier.

FEMMES EN VUE. Spléneurs et misères du corps. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (42-23-61-27). T.l.j. de mar. de 10 h à 17 h 15. Entrée: 15 F. Jusqu'au 16 janvier.

LES GRANDES BAIGNEUSES DE PICASSO. Musée de l'Orangerie, place de la Concorde, jardin des Tuileries (42-97-48-16). T.l.j. de mar. de 9 h 45 à 17 h, dim. et jours fériés de 10 h à 18 h. Entrée: 15 F (5 F dim.). Jusqu'au 6 mars.

RAOUL GUÉRIN. Musée de Montmartre, 12, rue Corcovat (46-06-61-11). T.l.j. de mar. de 14 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée: 20 F. Jusqu'au 27 février.

JEAN-JACQUES HENNER. Musée de la Ville de Paris, 101, rue Rambuteau (42-72-21-13). T.l.j. de mar. de 10 h à 17 h 40, jeudi jusqu'à 22 h. Entrée: 22 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 31 décembre.

POUPÉES AMÉRICAINES. 1840 - 1988. Musée des Arts décoratifs, centre du verre, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. de mar. de 12 h à 18 h, dim. de 10 h à 18 h. Entrée: 20 F. Jusqu'au 5 mars.

LES PREMIERS PORTRAITS DE JEAN-JACQUES HENNER. Musée de la Ville de Paris, 101, rue Rambuteau (42-72-21-13). T.l.j. de mar. de 10 h à 17 h 40, jeudi jusqu'à 22 h. Entrée: 22 F. Jusqu'au 8 janvier.

LES SYMBOLES DANS LES COLLECTIONS DU PETIT PALAIS. Musée de Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. de mar. et jours fériés de 10 h à 18 h 40. Entrée: 25 F. Jusqu'au 19 février.

LE TEMPS DE LA VILLE. Maison de la Ville, 30, av. Corentin-Cariou (42-78-70-00). T.l.j. de mar. et jours fériés de 14 h à 19 h. Entrée: 20 F. Jusqu'au 15 mars.

UN VILLAGE AU TEMPS DE CHARLEMAGNE. Musée national des arts et traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (40-67-90-00). T.l.j. de mar. de 10 h à 17 h 15. Entrée: 14 F (dim.). 9 F. Jusqu'au 30 avril.

VRAI OU FAUX? Copies, lettres, affiches. Bibliothèque Nationale, centre des Médiathèques et Audiovis, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de mar. de 13 h à 17 h. Entrée: 10 F. Jusqu'au 7 janvier.

LES ANNÉES U.A.M. L'Union des arts modernes, 1923-1958. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. de mar. de 12 h à 18 h, dim. de 10 h à 18 h. Entrée: 14 F. Jusqu'au 31 décembre.

LES ANNÉES U.A.M. L'Union des arts modernes, 1923-1958. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. de mar. de 12 h à 18 h, dim. de 10 h à 18 h. Entrée: 14 F. Jusqu'au 31 décembre.

LES ANNÉES U.A.M. L'Union des arts modernes, 1923-1958. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. de mar. de 12 h à 18 h, dim. de 10 h à 18 h. Entrée: 14 F. Jusqu'au 31 décembre.

LES ANNÉES U.A.M. L'Union des arts modernes, 1923-1958. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. de mar. de 12 h à 18 h, dim. de 10 h à 18 h. Entrée: 14 F. Jusqu'au 31 décembre.

LES ANNÉES U.A.M. L'Union des arts modernes, 1923-1958. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. de mar. de 12 h à 18 h, dim. de 10 h à 18 h. Entrée: 14 F. Jusqu'au 31 décembre.

LES ANNÉES U.A.M. L'Union des arts modernes, 1923-1958. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. de mar. de 12 h à 18 h, dim. de 10 h à 18 h. Entrée: 14 F. Jusqu'au 31 décembre.

LES ANNÉES U.A.M. L'Union des arts modernes, 1923-1958. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. de mar. de 12 h à 18 h, dim. de 10 h à 18 h. Entrée: 14 F. Jusqu'au 31 décembre.

LES ANNÉES U.A.M. L'Union des arts modernes, 1923-1958. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. de mar. de 12 h à 18 h, dim. de 10 h à 18 h. Entrée: 14 F. Jusqu'au 31 décembre.

LES ANNÉES U.A.M. L'Union des arts modernes, 1923-1958. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. de mar. de 12 h à 18 h, dim. de 10 h à 18 h. Entrée: 14 F. Jusqu'au 31 décembre.

LES ANNÉES U.A.M. L'Union des arts modernes, 1923-1958. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. de mar. de 12 h à 18 h, dim. de 10 h à 18 h. Entrée: 14 F. Jusqu'au 31 décembre.

LES ANNÉES U.A.M. L'Union des arts modernes, 1923-1958. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. de mar. de 12 h à 18 h, dim. de 10 h à 18 h. Entrée: 14 F. Jusqu'au 31 décembre.

LES ANNÉES U.A.M. L'Union des arts modernes, 1923-1958. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. de mar. de 12 h à 18 h, dim. de 10 h à 18 h. Entrée: 14 F. Jusqu'au 31 décembre.

LES ANNÉES U.A.M. L'Union des arts modernes, 1923-1958. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. de mar. de 12 h à 18 h, dim. de 10 h à 18 h. Entrée: 14 F. Jusqu'au 31 décembre.

LES ANNÉES U.A.M. L'Union des arts modernes, 1923-1958. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. de mar. de 12 h à 18 h, dim. de 10 h à 18 h. Entrée: 14 F. Jusqu'au 31 décembre.

LES ANNÉES U.A.M. L'Union des arts modernes, 1923-1958. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. de mar. de 12 h à 18 h, dim. de 10 h à 18 h. Entrée: 14 F. Jusqu'au 31 décembre.

54-571. T.l.j. de mar. de 13 h à 19 h. Entrée: 18 F. Jusqu'au 18 décembre.

ALLIANCE PHOTO. Agence photographique 1934-1948. Bibliothèque historique de la Ville de Paris, hôtel de Lamignon - 24, rue de la Harpe (42-74-44-44). T.l.j. de mar. de 10 h à 18 h. Entrée: 18 F. Jusqu'au 7 janvier.

AMSTERDAM ART - L'ABCD DE L'ART MODERNE. Peinture et sculpture des collections du Stedelijk Museum Amsterdam. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. de mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 18 décembre.

APPARTIENS. Photographies de Gertrude Bonfret. Gertrude Institut, annexe Condé, 31, rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. de mar. et dim. de 12 h à 20 h. Jusqu'au 17 janvier.

KAREL APPEL. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-23-39-47). T.l.j. de mar. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 30 décembre.

ARCHITECTURES PUBLIQUES EN CATALONNE. Maison de l'architecture, 7, rue de Chaillot (40-70-01-65). T.l.j. de mar. et dim. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Du 9 décembre au 12 janvier.

ET MYTHOLOGIE. Figures. Théâtre de la Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-30). T.l.j. de mar. de 11 h à 19 h. Entrée: 15 F. Jusqu'au 23 février.

PHOTOGRAPHY IN AMERICA. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. de mar. de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée: 20 F. Jusqu'au 15 janvier.

GERD BONFRET. Appartitions. Gertrude Institut, annexe Condé, 31, rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. de mar. et dim. de 12 h à 20 h. Jusqu'au 9 janvier.

BRASSAI. Paris tendresse. Face Forum des Halles, 3, porte Lescaut (40-26-27-45). T.l.j. de mar. de 10 h à 19 h 30, dim. de 13 h à 19 h 30. Jusqu'au 31 décembre.

LE CHIFFRE. Matériel approché dans l'art contemporain - 1960-1988. Carré des Arts, porte Royal de France, 45, rue Sainte-Anne (42-61-08-28). T.l.j. de mar. de 9 h à 19 h, sam. jusqu'à 18 h. Jusqu'au 17 janvier.

LA CHINE A DU TALENT. Des artistes contemporains font revivre le Grand Timonier. Carrefour de la Chine, 45, rue Sainte-Anne (42-61-08-28). T.l.j. de mar. de 9 h à 19 h, sam. jusqu'à 18 h. Jusqu'au 17 janvier.

CONCEPT ET IMAGINATION. ŒUVRES RÉCENTES DE LA COLLECTION. Photographique du Stedelijk Museum Amsterdam (1980-1988). Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. de mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 18 décembre.

DE DURER A BASELITZ. Dessins néerlandais de la Kunsthalle de Hambourg. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 14, rue de Valenciennes (42-78-42-33). T.l.j. de mar. de 10 h à 17 h 40. Entrée: 25 F. Jusqu'au 8 janvier.

LA DOUBLE TRANSPARENCE. Teintures pour la Chine. Centre national des Arts plastiques, hall, 27, avenue de l'Opéra (42-61-56-16). T.l.j. de mar. et dim. de 12 h 30 à 18 h 30. Du 8 décembre au 30 janvier.

BRUNO EHRS. Le salon de Stockholm. Centre culturel suédois, hôtel de Marle - 11, rue Payenne (42-71-83-20). T.l.j. de mar. et dim. de 12 h à 18 h, sam. et dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 5 janvier.

IRWIN. Centre national des Arts plastiques, 11, rue Berryer (42-63-90-33). T.l.j. de mar. de 11 h à 18 h. Entrée: 10 F. Jusqu'au 30 décembre.

LEVER DE RIDEAU. LES ARTS DU SPECTACLE EN FRANCE. Dans les collections de la Bibliothèque Forney. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figeac (42-78-14-60). T.l.j. de mar. et dim. de 13 h 30 à 20 h. Entrée: 15 F. Jusqu'au 15 décembre.

LEWIS BALTZ. Galerie Michèle Choquet, 24, rue Beaubeourg (42-78-05-62). Jusqu'au 23 décembre.

E. J. BELLOCO. Galerie J. et J. Doniguy, 57, rue de La Roquette (42-70-10-94). Jusqu'au 24 décembre.

BLAIS. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 30 décembre.

NORMAN BLURM. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 14 janvier.

PHILIPPE BONNET. Œuvres récentes. Galerie Coard, 12, rue Jacquemart-André (43-26-99-75). Jusqu'au 20 décembre.

RÉMI BOURBOURN. Galerie Jacqueline Falman Bastille, 8, rue Popincourt (47-00-87-71). Jusqu'au 7 janvier.

DANIEL BUREN. Galerie Daniel Templeton, 1, impasse Beaubeourg (42-72-14-10). Jusqu'au 31 décembre.

RAFOLS CASAMAJA. Galerie Cívica, 44, rue de l'Université (42-96-69-57). Jusqu'au 17 décembre.

CARLO CIARLI. Galerie Antoine Casassa, 15 et 17, rue Keller (48-07-86-99). Jusqu'au 30 décembre.

CINQUANTE DESSINS DE PIERRE LACOUR (1745-1814). Le maître de l'école de Bordeaux. Galerie des Amis du dessin, 7, rue de l'Odéon (43-26-98-80). Jusqu'au 31 décembre.

CAMILLE CLAUDEL 1864 - 1943. Sculptures. Galerie Oedermaat-Cazaux, 85 bis, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-66-92-58). Jusqu'au 31 janvier.

TAL COAT. Galerie Maeght Éditeur, 34, av. Matignon (45-42-28-18). Jusqu'au 31 décembre.

BILL COFFLEY. KARAHALIOS. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-21). Jusqu'au 23 décembre.

LES CORPS A DEUX TÊTES. Blackout, Blanesclat, Carrière-Bresson, Kondelka, Man Ray, Maywald. Galerie Picto-Bestille, 53 bis, rue de la Roquette (48-07-82-40). Jusqu'au 30 décembre.

OTTO DIX. Dessins de guerre 1915-1917. Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix (42-78-61-79). Jusqu'au 18 février.

HELMUT DORNIER. Galerie Philippe Chastat, 13, rue Chapon (45-04-00-34). Jusqu'au 22 décembre.

MIGUEL EGANA ET MINI DADA. Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi (42-22-58-09). Jusqu'au 23 décembre.

EXPOSITION RÉTROSPECTIVE. Galerie Peinture française, 25, rue de Bourgogne (45-51-00-45). Jusqu'au 10 décembre.

ROGER DE LA FRESNAYE. Galerie Lucie Weil - Franca Seligmann, 4, rue Bonaparte (43-34-71-95). Jusqu'au 20 décembre.

RUPPERT GARCIA. New York. Galerie Claude Suter, 18, pl. des Saussaies (47-75-77). Jusqu'au 7 janvier.

LUDGER GERDES. Galerie Sylvia Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-59-02). Jusqu'au 10 décembre.

GOLUB, BOISSASSON, SGG. Galerie Darthez Seyer, 6, rue Jacques Callot (45-74-84-1). Jusqu'au 22 décembre.

RAYMOND HAINS. Galerie Feytaud-Mabel Semmler, 56, rue de l'Université (42-22-58-09). Du 8 décembre au 26 février.

ALEXANDRE HOLLAN. Galerie Niels Stern, 26, rue de Charonne (48-06-78-64). Jusqu'au 23 décembre.

REBECCA HORN. Galerie de France, 50, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 7 janvier.

IVACKOVIC. Galerie Leif Ståhle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 10 décembre.

DONALD JUDD, ROY LICHTENSTEIN, FRANK STELLA. Galerie Daniel Templeton, 30, rue Beaubeourg (42-72-14-10). Jusqu'au 31 décembre.

ALEXIS DE KERMOAL. Galerie Lacourière Fréant, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (43-74-02-30). Jusqu'au 18 janvier.

PASCAL KERN. Galerie Zahrtshaus, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au

ARTS ET SPECTACLES

THÉÂTRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de répétition sont indiqués entre parenthèses.)

TOUT EST COMÉDIE. Espace ACNAV. Salle du palais qui parle (dim. soir, lun., mar.), 20 h 30; dim. 14 h 30 (7).

TOMTO 2 OU UN PETIT PEU PLUS TARD L'EMÈME SOUR. Atlantide (46-06-11-90) (dim. soir), 20 h 30; dim. 16 h (7).

C'EST DIMANCHE. Centre Georges-Pompidou (42-74-42-19), mer., sam., dim., lun., 21 h; jeu., ven., 21 h 30 (7).

TON BEAU CAPITAINE. Théâtre national de Chaillot (47-27-81-15). Théâtre. Génère (dim. soir, lun.), 20 h 30; dim. 15 h (7).

TÊTE D'OR. Odéon (43-25-70-32) (lun.), 19 h 30; dim. 14 h 30 (8).

LA TRAVERSÉE AU-DESSUS DU NIAGARA. Ivry. Théâtre (46-70-21-55) (dim. lun.), 20 h 30 (9).

EN FACE OU LA CHANSON PERDUE. La Bastille (43-57-42-14) (lun.), 19 h 30; dim. 15 h (9).

LA CAGNOTTE. Comédie-Française. Salle Richelieu (40-15-00-15). Salle réservée samedi et lundi. Dimanche 14 h; mardi 20 h 30 (10).

ADIEU MONSIEUR TCHÉKOV. Espace européen (42-93-69-66) (dim.), 22 h 15; sam. 15 h (12).

DEBECHE-TOL C'EST SIBIÉRIE. Espace européen (42-93-69-66) (dim.), 22 h 15; sam. 15 h (12).

PERMES DE VIVRE (pour le logement des défavorisés, abbé Pierre), 18 h 30 (13).

De ne sont pas joués le mercredi. O: Hors Les centres salles

AMORC. CENTRE CULTUREL DE LA ROSE-CROIX (42-78-35-55). Les paradiers prennent l'envol: mar. 20 h 30.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Wonderful Casino: 20 h 30. Rel. dim. lun.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Avant: 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ARCAÏNE (43-38-19-70). Baudelaire: 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

ARLEQUIN (45-89-43-22). Un pré vert, un tournant, deux boules de billard. Spectacle assuré si bon public: 20 h 30. Rel. dim. lun.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Djebels: 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-22-23). O Les Enfants du Soleil: 20 h 30 (Sam. mar.), Rel. dim. lun. D'Arjane on l'Age d'or: jeu. (libre partie) 20 h 30, ven. (2e partie) 20 h 30. Rel. dim. lun.

ATALANTE (46-06-11-90). Tomto 2 ou un petit peu plus tard l'émème sour: 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

ATELIER (46-06-49-24). Baby Boom: 21 h, sam. dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ATHÈNE-LOUIS JOUVET (47-42-57-27). Salle C. Hérodote. O Le Drame de la vie: 19 h (Jeu., ven., sam. dernière). Rel. dim. lun.

BATACLAN (47-00-30-12). D' Miché. O Improvisation: lun. 21 h.

BOUFFES PARISIENS (42-93-69-66). Les émissaires: 20 h 30, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CAPÉ DE LA DANSE (43-57-42-14). O Blanche-Neige: 20 h (Jeu., ven., sam. dernière).

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-38-34). O Les Deux Jumeaux vénétiens: 20 h 30 (Mar.), dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun., jeu., ven., sam. D' Théodore: jeu., ven., sam. 20 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). O Les Brûlés: 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

CARTOUCHERIE THÉÂTRE DE LA QUADRATURE (43-74-99-61). O La Ronde: 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

CARTOUCHERIE THÉÂTRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Thermidor-Terrains d'origine la messe de Robespierre: 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

CARTOUCHERIE THÉÂTRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle II. Le Bal de Vénus: 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (43-78-44-43). Ah! Ca rira, ça rira, ça rira: 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-74-42-19). Grande salle. O C'est dimanche: 21 h (Sam., dim., lun.).

CENTRE MANDAPA (43-89-01-60). D' Kéragez ou la tragédie humaine: jeu., ven., sam. 20 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). D' Rencontres: jeu. 20 h 30, dim. 17 h.

CIRQUE D'HIVER (48-78-75-00). Aurix: 14 h et 17 h 30, sam., dim. 14 h et 17 h 30, ven., mar. 20 h 30, sam. 21 h. Rel. lun., jeu.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Passion Marionnettes géantes: 20 h 30. Rel. dim., lun., mar. Le Bessera. Henry Brizard: sam. ven.: 20 h 30. Rel. dim., lun.

COMÉDIE DE PARIS (43-81-00-11). Voltair's Folies: 21 h, sam. 19 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-37-21). Une femme sans histoire: 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Dames du lycée: 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. O Nicomède: 14 h, dim. 20 h 30. O Le Legs suivi par le Jeu de l'amour et du hasard: 20 h 30. D' La Cagnotte: mar. (lib. avant-première) 20 h 30, dim. 14 h. Fin de partie: jeu. 21 h.

COMÉDIE-FRANÇAISE AUDITORIUM DE LA GALERIE COLBERT (40-15-00-15). D' La Folie du sage. Cycle Fous et Bouffons au XVIIIe siècle: lun. (dernière) 18 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). D' Monsieur Meunier: 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.

DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). Le Tour du monde en quatre-vingt jours: 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

DEUX ANES (46-06-10-20). Le Café du père François: 21 h, sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

DIX-HUIT THÉÂTRE (43-36-47-47). Le Garçon: 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babouins. Cadres: 20 h 15. Rel. dim. Nos on fait où on nous dit de faire: 22 h. Rel. dim. (dernière) 18 h 30.

ELDORADO (42-93-69-67). Réve de Vienne: 18 h 30, sam., dim. 14 h 30, dim. 18 h, sam. 20 h 30.

ELDORADO (Frac). O Permis de vivre (pour le logement des défavorisés) Abbé Pierre: 18 h 30, jeu., ven., mar. 18 h 30, ven., sam. 18 h 30.

ESPACE ACNAV (SALLE DU PUSTES QUI PARLE) (43-57-42-14). Tout est comédie: 20 h 30, dim. 14 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Le Prince travesti: 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

ESSAIEN DE PARIS (42-78-46-42). D' Le Libéré ou le Mort d'après Danton et Robespierre: 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), sam. 15 h, 20 h 30, dim. 14 h 30 et 18 h. Rel. lun.

ESSAIEN DE PARIS (42-78-46-42). D' Le Libéré ou le Mort d'après Danton et Robespierre: 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), sam. 15 h, 20 h 30, dim. 14 h 30 et 18 h. Rel. lun.

ESPACE DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-02-11-36). Les Vamps: 20 h 15. Rel. dim. 16 h 30.

ESPACE DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-02-11-36). Les Vamps: 20 h 15. Rel. dim. 16 h 30.

ESPACE DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-02-11-36). Les Vamps: 20 h 15. Rel. dim. 16 h 30.

ESPACE DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-02-11-36). Les Vamps: 20 h 15. Rel. dim. 16 h 30.

ESPACE DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-02-11-36). Les Vamps: 20 h 15. Rel. dim. 16 h 30.

ESPACE DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-02-11-36). Les Vamps: 20 h 15. Rel. dim. 16 h 30.

ESPACE DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-02-11-36). Les Vamps: 20 h 15. Rel. dim. 16 h 30.

ESPACE DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-02-11-36). Les Vamps: 20 h 15. Rel. dim. 16 h 30.

ESPACE DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-02-11-36). Les Vamps: 20 h 15. Rel. dim. 16 h 30.

ESPACE DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-02-11-36). Les Vamps: 20 h 15. Rel. dim. 16 h 30.

ESPACE DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-02-11-36). Les Vamps: 20 h 15. Rel. dim. 16 h 30.

ESPACE DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-02-11-36). Les Vamps: 20 h 15. Rel. dim. 16 h 30.

ESPACE DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-02-11-36). Les Vamps: 20 h 15. Rel. dim. 16 h 30.

ESPACE DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-02-11-36). Les Vamps: 20 h 15. Rel. dim. 16 h 30.

ESPACE DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-02-11-36). Les Vamps: 20 h 15. Rel. dim. 16 h 30.

ESPACE DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-02-11-36). Les Vamps: 20 h 15. Rel. dim. 16 h 30.

ESPACE DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-02-11-36). Les Vamps: 20 h 15. Rel. dim. 16 h 30.

ESPACE DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-02-11-36). Les Vamps: 20 h 15. Rel. dim. 16 h 30.

ESPACE DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-02-11-36). Les Vamps: 20 h 15. Rel. dim. 16 h 30.

ESPACE DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-02-11-36). Les Vamps: 20 h 15. Rel. dim. 16 h 30.

ESPACE DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-02-11-36). Les Vamps: 20 h 15. Rel. dim. 16 h 30.

ESPACE DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-02-11-36). Les Vamps: 20 h 15. Rel. dim. 16 h 30.

ESPACE DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-02-11-36). Les Vamps: 20 h 15. Rel. dim. 16 h 30.

ESPACE DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-02-11-36). Les Vamps: 20 h 15. Rel. dim. 16 h 30.

ESPACE DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-02-11-36). Les Vamps: 20 h 15. Rel. dim. 16 h 30.

ESPACE DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-02-11-36). Les Vamps: 20 h 15. Rel. dim. 16 h 30.

ESPACE DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-02-11-36). Les Vamps: 20 h 15. Rel. dim. 16 h 30.

ESPACE DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-02-11-36). Les Vamps: 20 h 15. Rel. dim. 16 h 30.

ESPACE DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-02-11-36). Les Vamps: 20 h 15. Rel. dim. 16 h 30.

ESPACE DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-02-11-36). Les Vamps: 20 h 15. Rel. dim. 16 h 30.

ESPACE DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-02-11-36). Les Vamps: 20 h 15. Rel. dim. 16 h 30.

ESPACE DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-02-11-36). Les Vamps: 20 h 15. Rel. dim. 16 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-90). Le Mont-Parnasse: 18 h 30. Rel. dim. lun. La Tour: 20 h 30. Rel. dim. Tonton Arthur: 22 h. Rel. dim. lun.

MARIGNY (42-56-04-41). Lesquels fait l'œil à Marigny: 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MATHURINS (43-45-90-00). La Femme à contre-jour: 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Le Miroir: 19 h, sam. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Pyrame pour sûr: 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Pyrame pour sûr: 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Pyrame pour sûr: 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Pyrame pour sûr: 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Pyrame pour sûr: 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Pyrame pour sûr: 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Pyrame pour sûr: 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Pyrame pour sûr: 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Pyrame pour sûr: 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Pyrame pour sûr: 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Pyrame pour sûr: 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Pyrame pour sûr: 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Pyrame pour sûr: 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Pyrame pour sûr: 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Pyrame pour sûr: 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Pyrame pour sûr: 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Pyrame pour sûr: 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Pyrame pour sûr: 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Pyrame pour sûr: 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Pyrame pour sûr: 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Pyrame pour sûr: 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Pyrame pour sûr: 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Pyrame pour sûr: 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Pyrame pour sûr: 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Pyrame pour sûr: 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Pyrame pour sûr: 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Pyrame pour sûr: 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Pyrame pour sûr: 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Pyrame pour sûr: 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Pyrame pour sûr: 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Pyrame pour sûr: 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Pyrame pour sûr: 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Pyrame pour sûr: 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Pyrame pour sûr: 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Pyrame pour sûr: 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Pyrame pour sûr: 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Pyrame pour sûr: 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Pyrame pour sûr: 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Pyrame pour sûr: 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Pyrame pour sûr: 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Pyrame pour sûr: 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Pyrame pour sûr: 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Pyrame pour sûr: 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Pyrame pour sûr: 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

NOUVELLE FRANCE (39-54-91-92). D' La Souris: dim. 15 h 30.

NOUVELLE FRANCE (39-54-91-92). D' La Souris: dim. 15 h 30.

NOUVELLE FRANCE (39-54-91-92). D' La Souris: dim. 15 h 30.

NOUVELLE FRANCE (39-54-91-92). D' La Souris: dim. 15 h 30.

NOUVELLE FRANCE (39-54-91-92). D' La

فكنا من الأصل

CINEMA

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

L'Honorable Catherine (1942), de Marcel L'Herbier, 16 h; Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique: On the Night of the Fire (1939), v.o., de Brian Desmond Hurst, 19 h; Hommage à Rainer Werner Fassbinder: Nora Helmer (1973), v.o. s.l.f., de Rainer Werner Fassbinder, 21 h.

JEUDI

La Charrette Fantôme (1939), de Julien Duvivier, 16 h; Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique: Poison Pen (1939), v.o., de Paul Stein, 19 h; Hommage à Rainer Werner Fassbinder: l'Allemagne en automne (1978-1977), v.o. trad. simultané, de Rainer Werner Fassbinder, le Mariage de Maria Brata (1978), v.o. s.l.f. (sans réserve), de Rainer Werner Fassbinder, 21 h.

VENREDI

Tartarin de Tarascon (1943), de Raymond Bernard, 16 h; Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique: Caslight (1940), v.o., de Thorold Dickinson, 19 h; Hommage à Rainer Werner Fassbinder (v.o. s.l.f.), Lily Marleen (1981), v.o. s.l.f., de Rainer Werner Fassbinder, 21 h.

SAMEDI

Après la répétition (1983), v.o. s.l.f., d'Ingmar Bergman, 15 h; Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique (v.o.):

Dangerous Moonlight (1941), v.o., de Brian Desmond Hurst, 17 h; The Man in Grey (1943), v.o., de Leslie Arliss, 19 h; Hommage à Rainer Werner Fassbinder: Lola, une femme allemande (1981), v.o. s.l.f., de Rainer Werner Fassbinder, 21 h 15.

DIMANCHE

Hommage à Rainer Werner Fassbinder: Théâtre en transe (1981), v.o. trad. simultané, de Rainer Werner Fassbinder, 15 h; Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique: le Médailleur fatal (1945), v.o., de Bernard Knowles, 17 h; A Canterbury Tale (1944), v.o., de Michael Powell et Eric Porter, 19 h; Hommage à Rainer Werner Fassbinder (v.o.): le Secret de Veronica Voss (1982), v.o., de Rainer Werner Fassbinder, 21 h 15.

LUNDI

Relâche.

MARDI

Sous les yeux d'Occident (1936), de Marc Allégret, 16 h; Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique: Brève rencontre (1945), v.o., de David Lean, 19 h; Hommage à Rainer Werner Fassbinder (v.o.): Je veux seulement qu'on m'aime (1975), v.o. s.l.f., de Rainer Werner Fassbinder, 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-39)

MERCREDI

Le Cinéma géorgien: la Jarre (1970), v.o. s.l.f., d'Irakli Kvirkvadia, les Lucioles

(1985), v.o. s.l.f., de David Djordjicidze, 14 h 30; les Musiciens (1969), v.o. s.l.f., de Mikhaïl Kobakidze, le Mariage (1964), v.o. s.l.f., de Mikhaïl Kobakidze, le Paradis (1967), v.o. s.l.f., de Mikhaïl Kobakidze, Sérénade (1968), v.o. s.l.f., de Karim Khorvart, 17 h 30; le Serment (1946), v.o. russe, trad. simultanée, de Mikhaïl Tchikouaï, 20 h 30.

JEUDI

Le Cinéma géorgien: Ne sois pas triste (1967), v.o. russe, trad. simultanée, de Giorgi Danelia, 14 h 30; le Père du soldat (1964), v.o. russe, s.l.f., de Rezo Tchikouaï, 17 h 30; les Vingt-six commémorateurs (1932), v.o. russe, trad. simultanée, de Nikolai Tchepoulaï, 20 h 30.

VENREDI

Le Cinéma géorgien: la Ballade de Khavroustie (1955), v.o. s.l.f., de Chota Mamagadze, 14 h 30; l'Amour au premier regard (1975), v.o. s.l.f., de Reno Eradze, 17 h 30; Promenade (1972), v.o. s.l.f., de Giorgi Tchepoulaï, 20 h 30.

SAMEDI

Le Cinéma géorgien: Moli, grand-oncle, Iliou et Ilioua (1962), v.o. russe, trad. simultanée, de Tengiz Abouladze, 14 h 30; le Voyage à Sopot (1980), v.o. russe, trad. simultanée, de Nana Djordjicidze, Ma Grand-Mère (1929), v.o. russe, trad. simultanée, de Konstantin Mikhalovitch, 17 h 30; la Fontaine (1964), v.o. s.l.f., d'Otar Iosseliani, la Chaise des feuilles (1966), v.o. s.l.f., de Otar Iosseliani, 20 h 30.

DIMANCHE

Les Années sombres 1938-1948: Aller au cinéma sous l'occupation: Actualités de l'époque, Goupi Mains rouges (1943) de Jacques Becker, 14 h 30; Actualités de l'époque, Lumière d'été (1942) de Jean Grémillon, 16 h 30; Actualités de l'époque, le Corbeau (1943) de Henri-Georges Clouzot, 18 h 30; Cinéma sous: Faits divers (1923) de Claude Autant-Lara, Yvresse (1927) d'Alberto Cavallotti, 20 h 30.

JEUDI

Les Années sombres 1938-1948: Aller au cinéma sous l'occupation: Actualités de l'époque, Goupi Mains rouges (1943) de Jacques Becker, 14 h 30; Actualités de l'époque, Lumière d'été (1942) de Jean Grémillon, 16 h 30; Actualités de l'époque, le Corbeau (1943) de Henri-Georges Clouzot, 18 h 30; Cinéma sous: Faits divers (1923) de Claude Autant-Lara, Yvresse (1927) d'Alberto Cavallotti, 20 h 30.

VENREDI

Les Années sombres 1938-1948: Une avant-guerre: Actualités de l'époque, Entente cordiale (1939) de Marcel L'Herbier, 14 h 30; Mésalliance ou la paix pour son levain (1907) de Marcel Ophüls, 16 h 30; Actualités de l'époque: le Paradis perdu (1939) d'Abel Gance, 18 h 30; Actualités de l'époque, les Galets sans obligations (1939) de Sacha Guitay, 20 h 30.

SAMEDI

Les Années sombres 1938-1948: la Débauche: Actualités anciennes: Actualités Gantmont, 12 h 30; Actualités de l'époque, le Traité (1973) de Pierre Granier-Deferre, 14 h 30; Actualités de l'époque: le Bataillon (1983) de Jean-Jacques Beineix, 16 h 30; le Temps défilé (1985) de Pierre Beuchot, Un balcon en forêt (1979) de Michel Mitrani, 18 h 30; Actualités de l'époque, le Capitaine épingle (1961) de Jean Renoir, 20 h 30.

DIMANCHE

Les Années sombres 1938-1948: Vers les beaux jours: le Jour et l'Heure (1962) de René Clément, la Libération de Paris (1944) d'un collectif, 14 h 30; Pages d'histoire (1966), v.o. de Louis Eostev, la France libérée (1948) de Sergueï Yutovitch, 16 h 30; la Libération de Paris (1944) d'un collectif, Papy fait de la réin-

LUNDI

Relâche.

MARDI

Les Années sombres 1938-1948: Vers les beaux jours: le Jour et l'Heure (1962) de René Clément, la Libération de Paris (1944) d'un collectif, 14 h 30; Pages d'histoire (1966), v.o. de Louis Eostev, la France libérée (1948) de Sergueï Yutovitch, 16 h 30; la Libération de Paris (1944) d'un collectif, Papy fait de la réin-

DIMANCHE

Le Cinéma géorgien: les Haribourles (1973), v.o. s.l.f., de Tengiz Tchepoulaï, 14 h 30; le Corbeau (1943), v.o. s.l.f., de Henri-Georges Clouzot, 17 h 30; le Serment (1946), v.o. russe, trad. simultanée, de Mikhaïl Tchikouaï, 20 h 30.

LUNDI

Le Cinéma géorgien: le Voyage d'Abakali Tsereteli au Raïcha Leuchkouni (1912), v.o. s.l.f., de Vassil Amashoukidi, Krouine (1916-1917), v.o. s.l.f., d'Alexandre Tsoutounava, 14 h 30; les Bergers de Tachéï (1976), v.o. s.l.f. -1ère partie), de Soso Tchikouaï, 17 h 30; les Bergers de Tachéï (1976), v.o. s.l.f. -2ème partie), de Soso Tchikouaï, 20 h 30.

MARDI

Relâche.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (48-26-34-36)

MERCREDI

Les Années sombres 1938-1948: Appréhensions: Actualités de l'époque, Antaine et Antoinette (1947) de Jacques Becker, 14 h 30; Jeune public: le Voyage de Babou (1955) d'Henri Gruel, Un geste de la butte (1963) de M. Dolbe, 14 h 30; Actualités de l'époque, Aubervilliers (1945) de E. Lutz, la Matornelle (1948) de Henri Diamant-Berger, Actualités anciennes, Actualités Gantmont, 16 h 30; Actualités de l'époque, les Dames du bois de Boulogne (1944) de Robert Brason, 18 h 30; Actualités de l'époque, Rendez-vous de juillet (1949) de Jacques Becker, 20 h 30.

JEUDI

Les Années sombres 1938-1948: Aller au cinéma sous l'occupation: Actualités de l'époque, Goupi Mains rouges (1943) de Jacques Becker, 14 h 30; Actualités de l'époque, Lumière d'été (1942) de Jean Grémillon, 16 h 30; Actualités de l'époque, le Corbeau (1943) de Henri-Georges Clouzot, 18 h 30; Cinéma sous: Faits divers (1923) de Claude Autant-Lara, Yvresse (1927) d'Alberto Cavallotti, 20 h 30.

VENREDI

Les Années sombres 1938-1948: Une avant-guerre: Actualités de l'époque, Entente cordiale (1939) de Marcel L'Herbier, 14 h 30; Mésalliance ou la paix pour son levain (1907) de Marcel Ophüls, 16 h 30; Actualités de l'époque: le Paradis perdu (1939) d'Abel Gance, 18 h 30; Actualités de l'époque, les Galets sans obligations (1939) de Sacha Guitay, 20 h 30.

SAMEDI

Les Années sombres 1938-1948: la Débauche: Actualités anciennes: Actualités Gantmont, 12 h 30; Actualités de l'époque, le Traité (1973) de Pierre Granier-Deferre, 14 h 30; Actualités de l'époque: le Bataillon (1983) de Jean-Jacques Beineix, 16 h 30; le Temps défilé (1985) de Pierre Beuchot, Un balcon en forêt (1979) de Michel Mitrani, 18 h 30; Actualités de l'époque, le Capitaine épingle (1961) de Jean Renoir, 20 h 30.

DIMANCHE

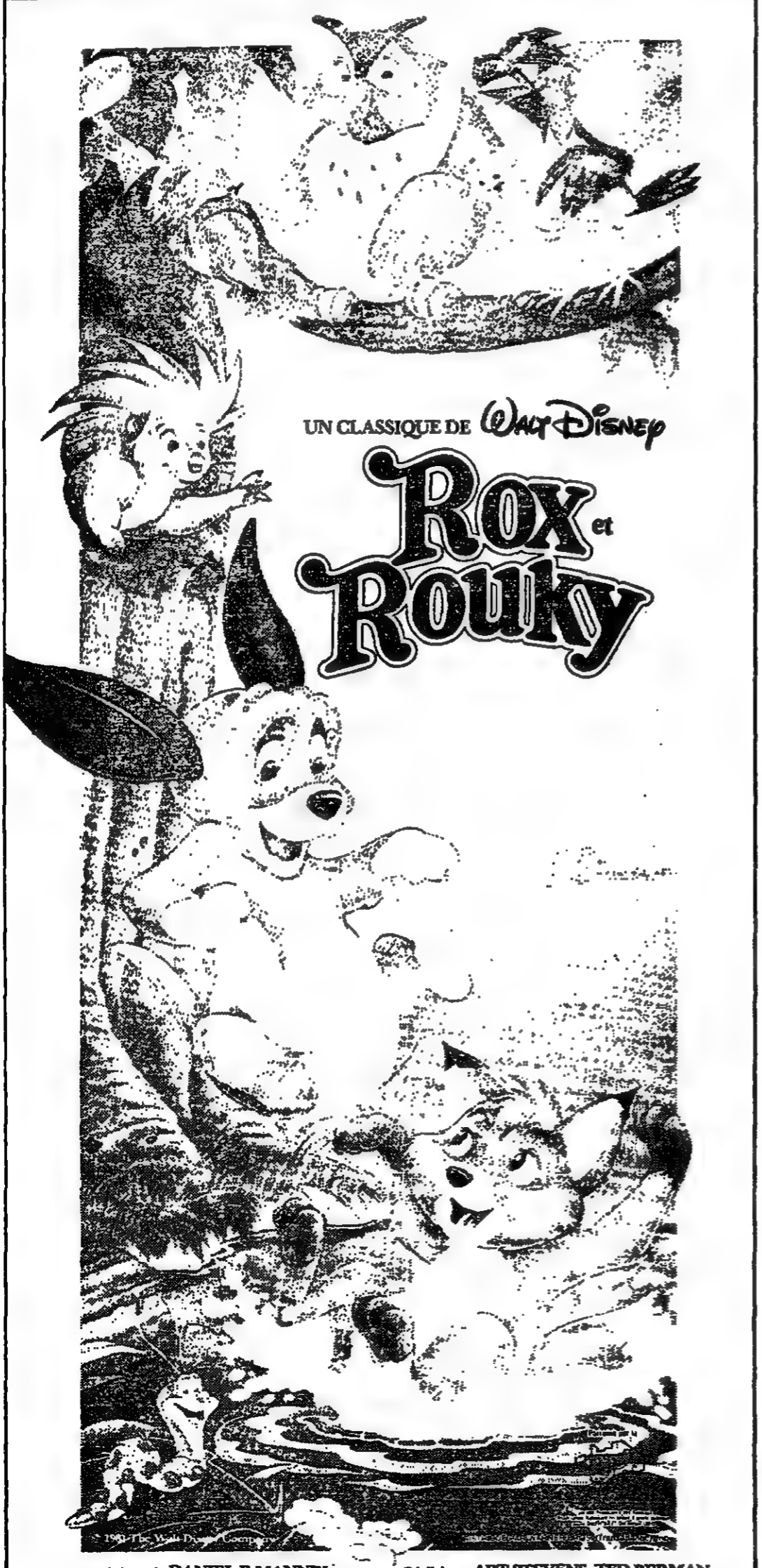
Les Années sombres 1938-1948: Vers les beaux jours: le Jour et l'Heure (1962) de René Clément, la Libération de Paris (1944) d'un collectif, 14 h 30; Pages d'histoire (1966), v.o. de Louis Eostev, la France libérée (1948) de Sergueï Yutovitch, 16 h 30; la Libération de Paris (1944) d'un collectif, Papy fait de la réin-

LUNDI

Relâche.

MARDI

Les Années sombres 1938-1948: Vers les beaux jours: le Jour et l'Heure (1962) de René Clément, la Libération de Paris (1944) d'un collectif, 14 h 30; Pages d'histoire (1966), v.o. de Louis Eostev, la France libérée (1948) de Sergueï Yutovitch, 16 h 30; la Libération de Paris (1944) d'un collectif, Papy fait de la réin-



UN CLASSIQUE DE WALT DISNEY
Rox et Rouky

D'après le livre de DANIEL P. MANNIX. Réalisé par ART STEVENS, TED BERMAN, RICHARD RICH. Coproduit par WOLFGANG REITHERMAN, ART STEVENS. Producteur exécutif RON MILLER. TECHNICOLOR®
VF: UGC ERMITAGE - REX - UGC OPÉRA - UGC MONTPARNASSE - UGC DANTON UGC LYON BASTILLE - UGC GOBELINS - MISTRAL - UGC CONVENTION 3 SECRETAN - FORUM LES HALLES - GAMBETTA - PATHÉ CLICHY et dans les meilleures salles de la périphérie.

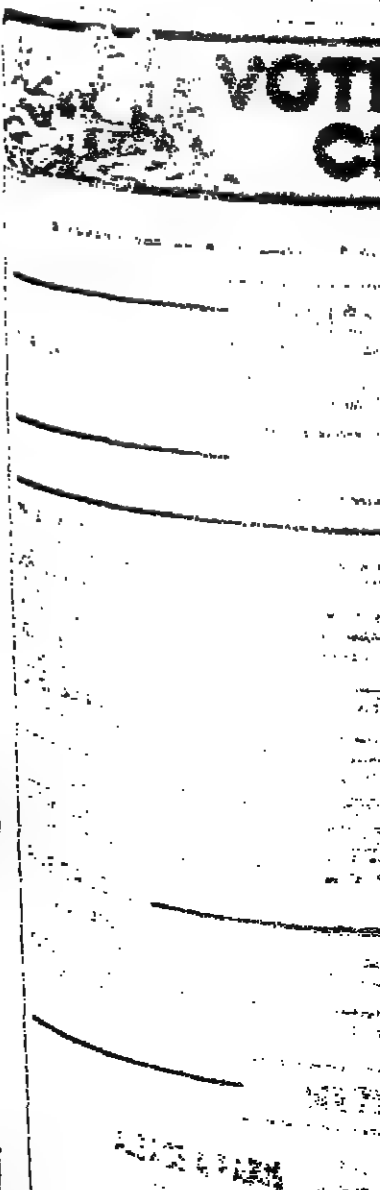
LES FILMS NOUVEAUX

- BÉRUCHET DIT LA BOULIE. Film français de Béruchet: Studio Galatéa, 14 (40-25-12-12); Gaumont Opéra, 2 (47-42-60-33); Saint-André-des-Arts I, 6 (43-26-48-18); Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-08); UGC Odéon, 9 (43-20-32-20); UGC Opéra, 14 (43-35-30-40); Gaumont Aléa, 14 (43-27-84-50).
- CAMILLE CLAUDEL. Film français de Bruno Nuytten: Gaumont Les Halles, 14 (40-25-12-12); Gaumont Opéra, 2 (47-42-60-33); UGC Odéon, 9 (43-20-32-20); UGC Opéra, 14 (43-35-30-40); Gaumont Aléa, 14 (43-27-84-50).
- LES FORMES DE L'AMOUR. Film allemand de Rainer Werner Fassbinder, v.o.: Chrysalis, 14 (43-54-07-26).
- KEYSAR, LE JOUEUR DE FLÛTE. Film tchèque de Jiří Barta, v.o.: Utopia Champollion, 5 (43-26-84-65).
- MANGECLOUS. Film français de Michel Mitrani: Forum Horizon, 14 (45-59-52-82); Rex, 2 (42-36-83-93); UGC Odéon, 9 (43-20-32-20); UGC Opéra, 14 (43-35-30-40); Gaumont Aléa, 14 (43-27-84-50).
- LES FILMS NOUVEAUX (continued list of titles and theaters).

LES EXCLUSIVITÉS

- A BOUT DE COURSE (A, v.o.): Lucerna, 6 (45-44-57-34).
- ACHÈVE KEBIR (Ses, v.o.): Forum Orient Express, 14 (42-33-42-26); Cosmos, 6 (45-44-28-80); Le Triomphe, 8 (45-62-45-76); 14 Juillet Bastille, 11 (45-79-00-81).
- LES AILES DU DESIR (Fr.-All, v.o.): Saint-André-des-Arts II, 6 (43-26-80-25).
- L'AMATEUR (Pol, v.o.): L'Entrept, 14 (45-43-41-63).
- AUX FRONTIÈRES DE L'AUBE (*) (A, v.o.): UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94).
- BAGDAD CAFÉ (A, v.o.): 14 Juillet Odéon, 9 (43-25-59-83); Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-08); UGC Opéra, 14 (43-35-30-40); Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00); v.f.: Favette, 13 (45-79-36-86); Images, 19 (45-22-47-94).
- BIG (A, v.o.): UGC Normandie, 6 (45-63-16-16).
- BERD (A, v.o.): 14 Juillet Parana, 6 (43-26-58-00).
- BLACK MEG MAC 2 (Fr.): George V, 8 (45-63-14-65); Favette, 13 (43-31-56-86); Pathé Montparnasse, 14 (43-20-12-06).
- LE CHEMIN DU SERPENT (Sa, v.o.): Epée de Bois, 6 (43-37-37-47).
- CHUCK KERRY, HAIL HAZEL ROCKY ROLL (A, v.o.): Ciné Beaubourg, 3 (42-71-52-36).
- CROCODILE DUNDEE II (A, v.o.): Rex, 2 (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); George V, 8 (45-63-14-65); Parana Opéra, 6 (47-42-56-31); UGC Gobelin, 13 (43-36-23-44); Pathé Montparnasse, 14 (43-20-12-06); Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00); Pathé Clichy, 17 (45-23-46-01).
- DANS LES TÉNÉRES (Esp, v.o.): Gaumont Les Halles, 14 (40-26-12-12); Gaumont Opéra, 2 (47-42-60-33); Utopia Champollion, 5 (43-26-84-65); Gaumont Parana, 14 (43-35-30-40).
- DEAR AMERICA (A, v.o.): Forum Arc-en-Ciel, 14 (42-97-53-74); Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G, de Beauregard, 6 (42-22-67-23); George V, 8 (45-63-14-65); Pathé Marignac-Cocarde, 8 (43-20-32-20); v.f.: Pathé Impérial, 2 (47-42-72-52); Pathé Montparnasse, 14 (43-20-12-06); UGC Convention, 15 (45-74-94-94); Pathé Clichy, 17 (45-23-46-01); Le Gambetta, 20 (46-36-10-96).
- LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A, v.o.): Saint-Germain Saclay, 5 (46-33-63-20).
- DESTANT VOICES (Brit, v.o.): Gaumont Les Halles, 14 (40-26-12-12); Gaumont Opéra, 2 (47-42-60-33); Saint-André-des-Arts I, 6 (43-26-48-18); Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-08); 14 Juillet Bastille, 11 (43-57-90-81); Gaumont Parana, 14 (43-35-30-40); Gaumont Aléa, 14 (43-27-84-50).
- DRÔLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE (Fr.): Lania, 6 (42-78-47-80); UGC Berriz, 8 (45-62-20-40).
- DROWNING BY NUMBERS (Brit, v.o.): Ciné Beaubourg, 3 (42-71-52-36); Les Trois Luxembourg, 6 (46-33-97-77); Le Triomphe, 8 (45-62-45-76); Trois Parisiennes, 14 (43-20-30-19).
- DUNA (Berkina-Faso, v.o.): Utopia Champollion, 5 (43-26-84-65).
- DUO A TROIS (A, v.o.): Pathé Marignac-Cocarde, 8 (43-59-92-82); Pathé Montparnasse, 14 (43-20-12-06).
- EMMANUELLE 6 (***) (Fr.): George V, 8 (45-63-14-65).
- ÉPIDÉMIC (Dan, v.o.): 14 Juillet Parana, 6 (43-26-58-00); Studio 43, 8 (47-70-63-42); UGC Berriz, 8 (45-62-20-40).
- LETUDIANT (Fr.): George V, 8 (45-62-41-46); Les Montparnasse, 14 (43-27-52-37).
- LE FESTIN DE BARETTE (Dan, v.o.): 14 Juillet Parana, 6 (43-26-58-00).
- GOOD MORNING VIETNAM (A, v.o.): Cinépolis, 6 (43-33-10-82); George V, 8 (45-63-14-65).
- LE GRAND BLEU (Fr, v.o.): Pathé Marignac-Cocarde, 8 (47-20-76-23); v.f.: Gaumont Opéra, 2 (47-42-60-33); Favette, 13 (45-79-36-86); Les Montparnasse, 14 (43-27-52-37).
- HAMLET GOS BUSINESS (Fin, v.o.): Reflet Logo II, 5 (43-54-42-34).
- LE HASARD (Pol, v.o.): L'Entrept, 14 (45-43-41-63).
- L'INSOUTENABLE LÉGÈRE DE L'ÈTRE (A, v.o.): Cinoche, 6 (46-33-10-82).
- ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GÂTÉ (Fr.): Forum Horizon, 14 (45-59-52-82); Rex, 2 (42-36-83-93); UGC Odéon, 9 (43-20-32-20); Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-08); George V, 8 (45-62-41-46); Saint-Laurent-Pasquier, 8 (43-47-35-13); Pathé Français, 9 (47-70-33-88); Les Nations, 13 (43-43-04-67); UGC Lyon Bastille, 12 (43-31-36-86); Gaumont Aléa, 14 (43-27-84-50); Miramar, 10 (43-20-89-52); Pathé Montparnasse, 14 (43-20-12-06); 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Maillot, 17 (47-48-06-06); Pathé Weppler, 18 (45-43-41-63).
- LES SURPRISES DE L'AMOUR (Fr.): Studio 43, 8 (47-70-63-42).
- THE LAST MOVIE (A, v.o.): Ciné Beaubourg, 3 (42-71-52-36); Action Christie, 6 (43-29-11-30).

LIDO
Le plus grand spectacle de Paris.
Un soir on y revient!
20h - dîner dansant, champagne et revue: à partir de 510F.
22h15 et 0h30 - champagne et revue: 350F.
Service compris.
118 bis, Champs-Élysées, Tél.: (1) 45.63.11.61 et agences.



CINEMA

TOSCANINI (It.-Fr., v.o.) : Cinq Beaux-Bois, 3* (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6* (42-25-10-30) ; UGC Ronsard, 6* (42-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6* (42-25-10-30) ; 14 Juillet Bourgogne, 15* (42-74-94-94) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6* (42-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9* (42-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12* (42-43-01-59) ; UGC Gobelin, 13* (42-25-10-30) ; Métal, 14* (42-39-52-43) ; Images, 18* (42-22-47-94).

LES FEMMES (Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1* (42-33-42-26) ; Sept Parusiana, 1* (42-30-32-20). U2 BATTLE AND HUM, LE FILM (A., v.o.) : Forum Aroca, 1* (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5* (42-39-52-43) ; Les Trois Biscuits, 6* (42-39-52-43) ; Paramount Opéra, 9* (42-42-56-31).

22 h 15 : Allemagne année zéro, mer. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 ; Rome ville ouverte, sam. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 ; Stromboli, ven. dim. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15.

LES GRANDES REPRISSES AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5* (46-33-86-86). LES AMANTS DU CAPRICORNE (A., v.o.) : Action Christiane, 6* (42-25-10-30) ; Les Trois Biscuits, 6* (42-39-52-43).

LE REPAS DU DRAGON (All., v.o.) : Utopia Champollion, 5* (42-26-84-85) mer. ven. sam. dim. lun. mar. à 20 h 30.

LE SUDE UN FILM DE FERNANDO E. SOLANAS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15* (45-54-46-85) mer. 19 h 30, dim. 17 h, lun. 14 h.

VOTRE TABLE CE SOIR

Table with 3 columns: Restaurant Name, Address, and Description of the evening menu. Includes 'DINERS AVANT SPECTACLE', 'DINERS', and 'RIVE DROITE'.

SOUPERS APRÈS MINUIT

Table with 3 columns: Restaurant Name, Address, and Description of the late-night menu. Includes 'ALSACE A PARIS', 'REVELLON', and 'LA TOUR D'ARGENT'.

LES SÉANCES SPÉCIALES

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15* (45-54-46-85) mer. 19 h 30, dim. 17 h, lun. 14 h. AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15* (42-32-91-68) mer. 18 h 45, ven. 16 h 30, mar. 21 h.

UTOPIA CHAMPOLLION (5*)



GRAND PRIX DE LA MISE EN SCÈNE CANNES 88

AVEC SUSU PECORARO | PHILIPPE LEOTARD | MIGUEL ANGEL SOLA MUSIQUE ASTOR PIAZZOLLA TANGOS CHANTES PAR ROBERTO GOYENECHE France Inter

مركز من الأصل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi dans dimanche-matin. Signification des symboles: R-Signifié dans « Le Monde radio-télévision » □ Film à vision en On peut voir ■ Ne pas manquer ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 7 décembre

TF 1

20.45 Variétés: Soirée spéciale. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Invités: Michèle Torr, Gérard Jugnot, Yves Duteil, Variétés: David Halliday, Samantha Fox, Catherine Lara, Début de Soirée, Les Rita Mitsouko, Renaud Vignati, Sandra, Jessie Norman. 22.40 Ex libris. Emission présentée par Patrick Poivre d'Avor. Avec Jacqueline Roumégère-Echardet (*Quand le python se dévoue*), Nicole Viltanen (*Des jingles près de la tête*), France Roche, Claude Michélet (*Le Grand Sillon*), Claude Lévi-Strauss. 23.40 Journal et Météo. 0.00 Variétés: Wis qui peut. 1.00 Roches animé par Jesse Garon. De 0.50 à 6.27 Rediffusions. 0.50 Série: *Drôles d'histoires*. 1.15 Feuilleton: *Symphorien*. 1.40 Documentaire: *Hellé acteurs/actrices*. 2.30 Documentaire: *Histoires naturelles*. 3.55 Musique. 4.05 Documentaire: *Histoires naturelles*. 6.00 Série: *Drôles d'histoires*.

A 2

20.40 Feuilleton: Nord et Sud II. De Kevin Connor, avec James Read, Patrick Swayze, Kristie Alley (3^e épisode). 22.15 Flash d'informations. 22.20 Documentaire: *La ville mûre d'été*. Emission de Philippe Alloué. 2. Immersion: *Le béton*, de Jean-Claude Guillemin. 23.25 Informations: 24 heures sur la 2. 23.50 Magazine: *Figures*. De Jacques Chancel. Invité: Le professeur Raymond Vlainin.

FR 3

20.30 Théâtre: *M^{me} Jolie*. Pièce d'August Strindberg, adaptée par Boris Vian, mise en scène par Andrea Vismara. Avec: Fanny Ardant, Nils Arosenp, Brigitte Carillon. 22.15 Journal et Météo. 22.40 Magazine: *Océaniques*. 1. Cycle Glenn Gould: *Concerto en ré mineur*, de Bach. 2. Jean Nouvel ou le portrait volé d'un voyeur. 23.25 Musique, musique. Le Quartette Jean-Louis Chautemps. 23.45 Documentaire: *Histoires d'un crime*. De Michel Folini (1^{er} prix du Festival du film de patrimoine).

CANAL PLUS

20.30 Football: Coupe d'Europe de l'UEFA (match retour): Naples-Bordeaux. 22.20 Flash d'informations. 22.25 Série: *Paire d'as*. 23.10 Châtaignes: *Le Contrat* et *Film français* de John Irvin (1986). Avec Arnold Schwarzenegger, Kathryn Harrold, Sam Wanamaker (v.o.). P. 0.55 Châtaignes: *Cat châtaine* de Jean-François de Lais Brunel (1977). Avec Fernando Rey, Carole Bouquet, Angela Molina. 2.30 Magazine: *Avec sa langue*.

LA 5

20.30 Série: *La belle et le bête*. 21.30 Football: Coupe de l'UEFA (match retour): Naples-Bordeaux. 23.15 Série: *Généralien* pub. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Génération pub (suite). 0.20 Magazine: *Chât chât*. 0.30 Boulevard Boivard (rediff.). 0.55 Feuilleton: *Le Journal* (rediff.). 1.50 *Sam et Sally* (rediff.). 2.45 *Journal de la nuit*. 2.50 *Vive la vie!* (rediff.). 3.05 *Voilà, voilà* (rediff.). 4.05 Feuilleton: *Le clan Beaulieu*. 4.55 *Voilà, voilà*.

M 6

20.35 Téléfilm: *120 "Paléontologie"*. De Jerry Jameson, avec Ben Murphy, Bonnie Bedelia. 21.55 Magazine: *Libre et change*. De Michel Polac. Thème: *L'école des chefs*. Invités: Zevu Sternal (Ni droite, ni gauche), Jean-Marie Domenech (Philosophe, écrivain, ancien d'Uriage), Pierre Bioux (Les hommes d'Uriage), Paul Grillec (industriel, ancien d'Uriage), Paul-Henri Chambard de Lavue (ancien d'Uriage). 23.10 Série: *Drôles de dames*. 0.00 Journal. 0.10 Musique: *Boulevard des clips*. 2.00 *Les saintes chéries* (2^e épisode). 2.30 Feuilleton: *Bergeval et fils* (dernier épisode). 3.25 Magazine: *Destination nuit* (rediff.). 4.20 *Bergeval et fils* (rediff.). 5.15 *Les françaises chéries* (rediff.). 5.45 Musique: *Boulevard des clips*.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique: *Le rythme et le raison*. 20.30 *Tire ta langue*. La ponctuation dans tous ses états, ou la respiration des signes. 21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. 22.00 *Conversations* des radios publiques de langue française. L'histoire du blues. 22.40 *Nuits magiques*. La passion Rabelais. 2. *Gargantua*. 3. *Le jour en l'antennaire*. 2.50 *Musique*: *Coda*. Woodstock, Jimi, Carlos et les autres. 3. *Jimi Hendrix*, fils du vaudou.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 2 décembre au Grand Auditorium): *Dialogues dans la nuit*, de Daniel-Lesur: *Concerto pour violon, violoncelle et orchestre en la mineur*, op. 102, de Brahms; *Capriccio pour piano et orchestre et l'Oiseau de feu*, de Stravinski, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dirigé par Valérie Chevalier, soprano, Jean-Marc Salzman, baryton, Oleg Kagan, violon, Nathalie Gutman, violoncelle, Nelson Freire, piano. 22.30 *Références*. 23.07 Jazz club. En direct du CIM, 83 bis, rue Dandeville (Paris 18^e). Les accordéonistes Kenny Korwitz et Francis Varré, avec Dominique Cravé, guitare, Pierre Malgouyres, contrebasse, Jean-Claude Joly, batterie.

Jeudi 8 décembre

TF 1

13.40 Feuilleton: *Côte ouest*. 14.30 Série: *Arabella Lupin*. Les huit coups de l'horloge. 15.20 La séquence du spectacle. 15.45 *Quarté à Vincennes*. 16.00 Variétés: *La chance aux chaussons*. 16.30 *Jeu 1* et *Quelques coups*. 16.30 *Chât chât* après-midi. Les étagères: Juliette; Le jeu de l'ARC. 17.50 Série: *Châtaignes*. Ça chauffe. 18.40 *Avie de recherche*. 18.55 Feuilleton: *Santa-Barbara*. 19.25 *Jeu*: *La roue de la fortune*. 20.00 Journal, Météo et *Tapis vert*. 20.40 Série: *Eliak Hinder*, suspens; *Chât chât*. 21.00 *Chât chât*: *Chât chât* et *Film français* de Yarnick Bellon (1977). Avec Nathalie Nelli, Alain Fournes, Michèle Simonet, Pierre Arditi. 0.00 Journal et Météo. 0.20 Série: *Drôles d'histoires*. 0.55 Feuilleton: *Symphorien*. 1.10 Documentaire: *Hellé acteurs/actrices*. 2.30 Documentaire: *Histoires naturelles*. 4.15 Musique. 4.40 Documentaire: *Histoires naturelles*.

A 2

13.45 Feuilleton: *Jeanne d'Arc*. 14.30 Magazine: *Bonjour le été*. Présenté par Pierre Tcherno et Frédéric Mitterrand. La nuit écoute: Jean Guion; *Rendez-vous avec Yves Montand*. 16.00 Flash d'informations. 16.05 Magazine: *De chat de chat*. De Frédéric Mitterrand. Spécial Charles Trenet. 17.10 Flash d'informations. 17.15 Magazine: *Gratifié 5-15*. Présenté par Groucho et Chico. La peinture rose; La petite merveille. 17.25 Série: *V. Déception*. 18.45 *Jeu*: *Des chiffres et des lettres*. D'Armand Jannet, présenté par Patrick Laffont. 19.10 Actualités régionales. 19.20 *Chât chât* de rive: *La baby-sitter*. 20.00 Journal et Météo. 20.30 INC. 20.40 Châtaignes: *Clara et les Châtaignes types* et *Film français* de Jacques Monod (1980). Avec Isabelle Adjani, Daniel Auteuil, Joazeiro Balatso, Christophe Bourcellier. 21.25 Flash d'informations. 21.30 *Chât chât*: *Edition spéciale*. Présenté par Claude Sérillon. *L'empire Herminet*. *Vingt-trois quotidiens, dix-neuf périodiques... et un chaîne de télévision*. 23.30 Informations: 24 heures sur la 2. 0.10 Magazine: *De chat de chat* (rediff.).

FR 3

13.30 Feuilleton: *ABO* / *Tu m'as vu*. 13.57 Flash d'informations. 14.00 Magazine: *Regard de France*. 14.30 Feuilleton: *La chance aux chaussons*. (2^e épisode). 14.57 Flash d'informations. 15.30 *Golf*. Coupe du monde à Melbourne; Reportage sur le championnat du monde 1987; Epreuves du championnat 1988. 17.00 Flash d'informations. De 17.05 à 18.30 *Chât chât*. 17.05 *Chât chât*. 17.15 Série: *Tom Sawyer*. 17.40 *The Muppets show*. 18.00 *Accompagné par l'aventure*. 18.05 Magazine: *Drevet* vend la météo. 18.30 *Jeu*: *Questions pour un champion*. 19.00 *Le 19-20* de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région. 19.35 *Chât chât*. 19.40 *Chât chât*. 20.00 *Chât chât*. 20.30 *Chât chât*: *Clara et les Châtaignes types* et *Film français* de Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 21.25 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine: *Chât chât*. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (1^{re} partie). P. 22.10 Série: *Chât chât*. De Jean-Claude Guillemin. *Le Héros-Provence*, d'Alain Guenerat. 23.15 *Journal et Météo*. 23.35 Magazine:

سكذا من الأصل

Le Monde INTERNATIONAL

union européenne de radiodiffusion association professionnelle des organismes de radio-télévision de service public souhaite engager un rédacteur (m/f) (francophone) pour le Service des publications de son Centre technique.

La CHUV, Centre hospitalier universitaire vaudois, situé à Lausanne, Suisse, au bord du lac Léman, est un hôpital de 1 200 lits. Pour compléter ses équipes de soins dans les différents services de MÉDECINE et ses spécialités PÉDIATRIE et CHIRURGIE PÉDIATRIQUE GYNÉCOLOGIE et OBSTÉTRIQUE CHIRURGIE et ses spécialités Il cherche des INFIRMIERS (TÈRES) D.E. au bénéfice d'un minimum de 6 mois d'expérience professionnelle.

BCEOM Société Française d'ingénierie Pour traduction de documents et correspondances à caractère technique, recherche URGENT: TRADUCTEUR (TRICE) CONFIRME (E) (français, anglais, espagnol) Diplômé(e) d'une école de traduction, expérience minimum 5 ans, connaissant bien le domaine des infrastructures (routes, ouvrages d'art, ports, ...)

BCEOM Dans le cadre d'une mission d'assistance technique auprès d'une compagnie publique de transports urbains (bus-outocars) au PAKISTAN, nous recherchons: INGENIEUR ECONOMISTE DES TRANSPORTS (ref. 88/33) Responsable de la mission (4 experts), il sera plus particulièrement chargé d'une mission de conseil auprès de la direction de la compagnie dans les domaines de l'exploitation et de la planification.

M E D E C I N DIRECTEUR MEDICAL REGIONAL AFRIQUE OCCIDENTALE ET MAGHREB CIBA-GEIGY, 2ème laboratoire pharmaceutique mondial recherche un Médecin - Directeur Médical Régional. Responsable de l'ensemble des activités médicales et scientifiques sur ce secteur, le Directeur Médical Régional aura à superviser, conseiller, assister un certain nombre de Directeurs médicaux locaux et devra assurer lui-même, sur les territoires qui n'en sont pas pourvus, la fonction de Directeur médical local.

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE Nous ouvrons une inscription de professeur ordinaire de philosophie générale (épistémologie et problématique). Titulaire d'un doctorat de lettres, docteur d'Etat, habilitation au titre équivalent. Bénéficie en fonctions le 1er sept. 88. Les lectures de candidatures, avec C.V. et liste de publications (en 7 exempl.), doivent parvenir avant le 16 janv. 89 au Doyen de la Faculté des Lettres, Université de Lausanne, BPS 2, Dorigny, CH-1015 Lausanne.

L'ECOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE met au concours un poste de PROFESSEUR EN ÉLECTROTECHNIQUE Date d'inscription: 28 février 1989 Entrée en fonction: Automne 1989 ou à convenir. Les personnes intéressées voudront bien demander le dossier relatif à ce poste au: Secrétariat général de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne - CE - Ecouliers 1015 LAUSANNE, SUISSE.

EUROCONTROL THE EUROPEAN ORGANISATION FOR THE SAFETY OF AIR NAVIGATION Central Route Charges Office at Brussels ADMINISTRATIVE ASSISTANT (no BA/63) (M.F., AGE: 21-35) FUNCT.: Verification and reconciliation of debtors accounts. Analysis, credit control and collection of outstanding receivables. Liaison with various National Administrations.

RESEAU FRANÇAIS DE DISTRIBUTION DE MICRO-INFORMATIQUE Gammes: I.B.M., APPLE et COMPAQ. Plus de 250 personnes. Plus de 250 Millions de FF de C.A. en 1987. RECRUTE: pour l'expansion de son réseau au niveau européen des DIRECTEURS NATIONAUX pour la GRANDE-BRETAGNE l'ESPAGNE l'ALLEMAGNE les PAYS-BAS

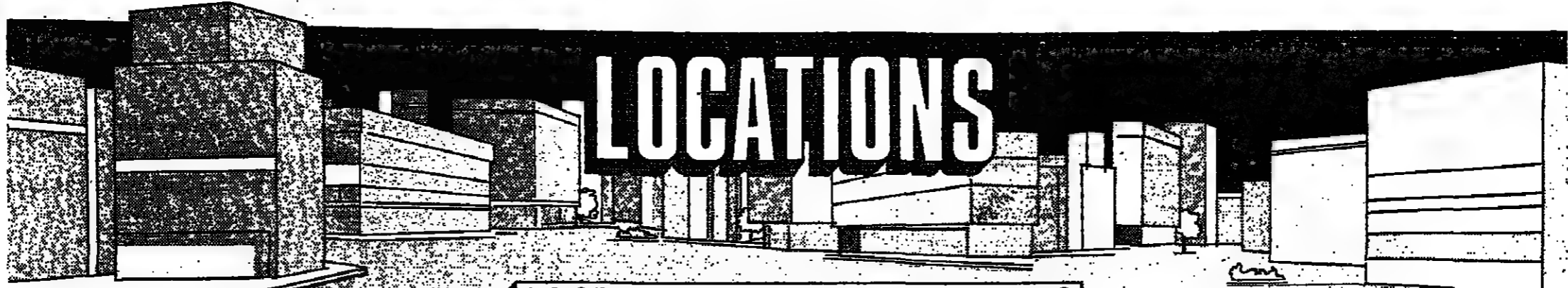
Le Monde CADRES La Centre d'Informations financières recherche pour ses agences de Paris et de Lyon CONSEILLERS COMMERCIAUX (M.F.) - Contrat à haut niveau - Formation assurée - Rémunération attractive. Tél.: 45-53-20-00 p. 181.

UN JOURNALISTE diplômé d'école de journalisme, 6 ans d'exp. Dynamique et volontaire. Merc. d'envoyer lettre, C.V., photo et rémunération s/r 8 041. Le Monde Publications, 5, rue de Montreuil, 75007 PARIS.

formation professionnelle JEUNES ARCHITECTES diplômés(es) Stages rémunérés par l'Etat à partir de décembre 88, pour les membres des Comités de Médière de Nancy, Rouen, Caen, Alençon, Chartres, Amiens, Nancy, Charleville, Arras et Soissons.

capitaux propositions commerciales JEUNES ARCHITECTES diplômés(es) Stages rémunérés par l'Etat à partir de décembre 88, pour les membres des Comités de Médière de Nancy, Rouen, Caen, Alençon, Chartres, Amiens, Nancy, Charleville, Arras et Soissons.

L'AGENDA Antiquités POUR JAPON et USA ACHETONS A VOTRE PRIX STATUES BRONZE, LAMPES et VASES GALLIE-BADIN-LALIQUE ET TOUT OBJET ART. 43-87-92-80 Enseignement ENSEIGNANTS Vous êtes constaté par l'ignorance de nos enfants? Vous souhaitez aider les « bébés pour comètes » de l'éducation nationale, d'une manière ou d'une autre? Vous souhaitez aider les « bébés pour comètes » de l'éducation nationale, d'une manière ou d'une autre? Cours HUITRES LES HUITRES DE FRANCE Lucien RIVOIRE 58-80, rue Louis-Roussier 92200 LEVALLOIS-PERRET



LA SELECTION DES INSTITUTIONNELS

Compagnies d'Assurances - Sociétés Immobilières - Caisses de Retraites
 Ici, le MONDE publie une sélection d'appartements ou de maisons individuelles,
 appartenant à des propriétaires institutionnels

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations	Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
PARIS - 4^e ARRONDISSEMENT									
3 Pièces 93 m ² , 2 ^e étage	8 370 1 376		18, rue Quincampoix SAGGEL 47-42-44-44	Imm. XVII ^e , rénové Vis./r.v.	2/3 Pièces 65 m ² , 2 ^e étage	3 400 475	OUI	La Chesnay, 27, r. de Versailles AXA 40-75-59-24	Vis./r.v.
PARIS - 9^e ARRONDISSEMENT									
3 Pièces 76 m ² , 1 ^{er} étage	5 700 643	OUI	8, rue Pigalle AXA 40-75-59-24	Proche Trinité Vis./r.v.	4 Pièces 98 m ² , 3 ^e étage	5 282 1 181	OUI	Rocquencourt, 13, r. des Erables SGI/CNP 47-42-17-61	App't stand. av. balc., pêche Cure comm., Parly II et tennis Vue dr. s./parc, chauff. indiv. électr.
PARIS - 12^e ARRONDISSEMENT									
3 Pièces 65 m ² , 3 ^e étage	5 200 430	OUI	94, av. Michel-Bizot PRÉBAIL 43-45-74-00	Imm. récent, chauff., eau chaude ind. électr. Vis./r.v.	5 Pièces 107 m ² , 1 ^{er} étage	10 700 1 567	OUI	Saint-Germain-en-Laye 1, rue des Arcades GCI 40-16-28-68	Imm. récent
4 Pièces 87 m ² , 1 ^{er} étage	8 500 1 080	OUI	62, cours de Vincennes AGF 42-44-00-44		4 Pièces 84 m ² , 2 ^e étage	5 250 800	OUI	Saint-Germain-en-Laye 19 ter, rue des Bouffiers PRÉBAIL 45-27-06-37	
3 Pièces 81 m ² , 1 ^{er} étage	6 350 930	OUI	9-10, rue Jules-César AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.	4 Pièces 97 m ²	4 290 354	OUI	Verneuil-sur-Seine 4, allée Frédéric-Chopin SGI/CNP 47-42-17-61	Maison indiv. avec cheminée et jân privatif
PARIS - 14^e ARRONDISSEMENT									
4 Pièces 86 m ² , RC	6 800 800	OUI	86 bis, av. Jean-Moulin PRÉBAIL 45-40-55-66	Imm. neuf, gde terrasse, tbl. mar./sem. 11-19 h	5 Pièces 93 m ²	4 992	OUI	Villepreux, 8, av. de la Médiocratie SGI/CNP 47-42-17-61	Maison indiv. avec cheminée et jân privatif
PARIS - 15^e ARRONDISSEMENT									
3 Pièces 72 m ² , 5 ^e étage	5 918 990	OUI	45, rue d'Alleray AGF 42-44-00-44	Vis./r.v. Doble séjour, 1 chambre	5/6 Pièces 121 m ²	6 048 392	OUI	Villepreux, 13, imp. de Champlaple SGI/CNP 47-42-17-61	Maison indiv. avec cheminée et jân privatif
PARIS - 16^e ARRONDISSEMENT									
Studio, 3 ^e étage	4 800	OUI	4, r. F.-David (angle r. Gros) SOLVEG 45-01-06-99	Imm. neuf, haut stand., chauff. ind., vis./r.v.	4 Pièces 127 m ² , 2 ^e étage	2 780 418	OUI	Bois-Colombes 50-56, av. Charles-de-Gaulle AXA 40-75-59-24	Vis./r.v.
3 Pièces 68 m ² , 3 ^e étage	11 500 780		4, rue F.-David (angle rue Gros) SOLVEG 45-01-06-99	Imm. neuf, haut stand., chauff. indiv., vis./r.v.	3 Pièces 68 m ² , RC	9 908 1 984	2	Roulogne, 2, rue du Château SGI/CNP 47-42-17-61	Vis./r.v.
5 Pièces 129 m ² , 3 ^e étage	17 000	OUI	4, r. Félicien-David SOLVEG 45-01-06-99	Imm. neuf, haut stand., chauff. indiv., vis./r.v.	4 Pièces 88 m ² , RC	5 800 706	OUI	Colombes, 32, rue du Bourard AXA 40-75-59-24	Vis./r.v.
3 Pièces 81 m ² , RC	5 078 914		82, rue Lauriston SAGGEL 47-42-44-44	Vis./r.v.	4 Pièces 85 m ² , 5 ^e étage	3 900 887	OUI	Courbevoie, 3, place Charles AXA 40-75-59-24	Vis./r.v.
2 Pièces 83 m ² , 1 ^{er} étage	4 900 748		24, av. de Versailles SAGGEL 47-42-44-44	Vis./r.v.	2 Pièces 77 m ² , 1 ^{er} étage	6 930 858		Levallois, 58-60, rue Rivey AXA 40-75-59-24	Vis./r.v.
2/3 Pièces 80 m ² , RC	4 750 978		136, quai Louis-Briérot SAGGEL 47-42-44-44	Vis./r.v.	Studio 51 m ²	4 080 594		Neaillly, 41, bd Cdt-Cherrot SAGGEL 47-42-44-44	Vis./r.v.
PARIS - 17^e ARRONDISSEMENT									
3 Pièces 92 m ² , RC	5 150 1 138		48, bd des Batignolles GCI 40-16-28-71	Chauff. collectif	3 Pièces 78 m ² , 1 ^{er} étage	5 050 1 250	OUI	Puteaux, 12, square Léon-Slum AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
2/3 Pièces 86 m ² , 3 ^e étage	7 400 1 702		185-187, bd Malesherbes SAGGEL 47-42-44-44	Prox. place Wagram Vis./r.v.	4 Pièces 113 m ²	5 990 348	OUI	Rueil-Malmaison 31, allée Marcel-Jouhandeau SGI/CNP 47-42-17-61	Maison indiv.
PARIS - 18^e ARRONDISSEMENT									
3 Pièces 66 m ² , 2 ^e étage	4 824 1 087	OUI	40, av. de Sain-Ouen SAGGEL 47-42-44-44	Vis./r.v.	Studio 40 m ² , RC	2 900 300		Saint-Cloud, 1, square Clotilde SAGGEL 48-08-90-36	Vis./r.v.
PARIS - 19^e ARRONDISSEMENT									
3 Pièces 86 m ² , 3 ^e étage	3 000	OUI	14, rue de Cambrai AXA 40-75-59-24	Libre au 31-01-89	3 Pièces 72 m ² , 3 ^e étage	800	OUI	Saint-Cloud, 2-5, av. Ste-Clotilde AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
4 Pièces 80 m ² , 5 ^e étage	4 380 800	OUI	3, villa Corail PRÉBAIL 43-45-74-00	Double living, 2 chambres	2/3 Pièces 70 m ² , 4 ^e étage	4 800 900		Sèvres, 745, av. Gai-Laclair SAGGEL 48-08-90-36	Vis./r.v.
PARIS - 20^e ARRONDISSEMENT									
4 Pièces 89 m ² , 4 ^e étage	4 578 1 434	OUI	18, rue Laffranc SGI/CNP 47-42-17-61	M ^e Pré-de-Segnolet Libre de suite	3 Pièces 82 m ² , 2 ^e étage	3 550 798	OUI	Sèvres, 10, rue des Postillons SAGGEL 48-08-90-36	Pat. Imm. de parc boisé, chauff. au +, vis./r.v.
78 - YVELINES									
2 Pièces 60 m ² , 3 ^e étage	2 000 590	OUI	Fontenay-le-F., 5, r. Pasteur AXA 40-75-59-24	Vis./r.v.	5 Pièces 100 m ² , 2 ^e étage	6 000 1 500	OUI	Suresnes, av. G.-Pompidou/ S.-de-Rothschild AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
3 Pièces 75 m ² , 3 ^e étage	3 992 844	OUI	La Chesnay SGI/CNP 47-42-17-61		93 - SEINE-SAINT-DENIS				
					4 Pièces 88 m ² , 1 ^{er} étage	3 252 1 230		Pierrefitte, 52-64, 52-64, av. du Général-Gallieni AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
					94 - VAL-DE-MARNE				
					4 Pièces 88 m ² , 6 ^e étage	5 480 850	2	Neaillly-sur-M., 25, r. F.-Mauriac PRÉBAIL 43-45-74-00	Balcon, chauff. indiv. gaz
					95 - VAL-D'OISE				
					2 Pièces 56 m ² , 12 ^e étage	2 090 900	OUI	St-Graben, allée des Reguenaets AGF 42-44-00-44	Vis./r.v. Pr parking : 205 F/mois
					5 Pièces 101 m ²	4 918 509	OUI	Montmorency, 5, r. de l'Océaire SGI/CNP 47-42-17-61	Maison indiv. av. cham. et jân privatif

AXA GENERALI PRÉBAIL SOLVEG AGF CACHAN
 Belle résidence, avenue Carnot à 200 m du RER

هكذا من الأصل

فكرنا من الأصل

Paris

Les Grands Prix de la Ville

Huit Grands Prix couronnant des œuvres artistiques, scientifiques et techniques devaient être décernés le mercredi 7 décembre à l'Hôtel de Ville par Jacques Chirac. Les dotations financières varient de 25 000 F à 50 000 F.

ROMAN : Philippe Sollers. — Né en 1936 à Talence près de Bordeaux, Philippe Sollers fit une entrée remarquée en littérature en 1960 avec un court récit, *Le Défilé* et un premier roman *Une curieuse solitude* qui reçurent les louanges conjointes de Mauriac et d'Aragon. Depuis lors, l'animateur de la revue *Tel quel* puis de l'*Infini* n'a jamais cessé d'occuper le devant de la scène littéraire, se frottant à tous les styles et à toutes les idéologies. Son dernier roman, *Les Folles françaises* (Gallimard), jette un regard à la fois ironique et gourmand sur l'ensemble de son œuvre.

ESSAI ET CRITIQUE : André Thirion. — Né en 1907 à Baccarat, André Thirion a fait partie du groupe surréaliste dont il s'est séparé dans les années 30. De cette expérience, il a dressé le bilan dans *Le Surréalisme sans révolution*, en 1972 (Lafont), et dans *Révisions déclinées* en 1987 (Le Pré aux Clercs). Il a écrit plusieurs romans, du *Grand ordinaire*, son premier livre, en 1943 (réédité chez E. Lofstedt en 1970) à *Béatrice*, en 1975 (Lafont). Il a réuni quelques-uns de ses textes dans *l'Eloge de l'indocilité*, en 1973.

MUSIQUE : Georges Aperghis. — Né à Athènes en 1943, Georges Aperghis est venu à Paris en 1963. Il s'est tourné rapidement vers le théâtre musical où il s'est montré un pionnier et un inlassable expérimentateur, inscrivant au milieu d'une production abondante, mais inégale, quelques chefs-d'œuvre : *Histoires de loups*, *Liebestod*, ou ses récentes *Énumérations*.

ART DRAMATIQUE (Prix Gérard-Philipe) : Dominique Valadié. — Elève au Conservatoire dans les classes de Marcel Bluwal, Pierre Debacche et Antoine Vitez, Dominique Valadié a joué dans plusieurs

pièces de Molière montées au Théâtre national de Chaillot. Cette comédienne aime les rôles difficiles et ambigus. Avec Alain Françon elle a interprété *Hercule* Abel Bardin présenté à Avignon en 1985 puis *Hedda Gabler*, d'Ibsen à l'Athénée. Elle a enfin tenu le rôle de la Lune dans *le Soulier de satin*, mis en scène par Antoine Vitez à Avignon.

PEINTURE : Christia Boitanski. — Né à Paris en 1944, Boitanski a pris pour sujet l'exploration ironique de la mémoire et de l'histoire par le biais de l'image et de l'assemblage. Son œuvre a évolué vers l'utilisation conjointe de la sculpture et de la photo qu'il anime par la lumière et le mouvement. C'est l'un des artistes français parmi les plus connus à l'étranger. Il enseigne à l'École des beaux-arts de Paris.

ROMAN HISTORIQUE (Prix Sola-Cabiad) : Diane Ribardière. — Née en 1916 à Tours, Diane Ribardière, historienne, a publié quatre livres : *Franciska*, roman-reportage sur la vie d'un collège de Düsseldorf en 1936 (Fayard), *Hurlupapin*, chronique d'un village haut-poitevin au milieu du siècle dernier (France-Empire), *les Lionnes de Dieu*, biographie de deux Françaises reines de Pologne (France-Empire) et *la Princesse des Ursins* (Perrin), récemment paru. Elle prépare une biographie de M^{me} de Maintenon.

SCIENCES : Claude Manus et Gérard Mainfray. — Né en 1927, M. Claude Manus, diplômé de l'École polytechnique de Lausanne, est chef du service de physique atomique au Commissariat à l'énergie atomique.

Né en 1935, M. Gérard Mainfray est ingénieur au Centre d'études nucléaires de Saclay (CEA).

Ces deux chercheurs, qui travaillent ensemble, ont développé des méthodes d'ionisation par plusieurs photons, permettant une meilleure connaissance des atomes.

TECHNIQUE : M. Edgar Hugues. — Né en 1915, M. Edgar Hugues a fait des études d'optique et a fondé le Centre d'études, de recherches et de calcul optique, société qui construit des appareils principaux pour le cinéma et la télévision.

Salle reconstruite, acoustique meilleure

Le Châtelet rénové

Le Châtelet ouvrira le 17 décembre. Un Châtelet rénové : les architectes ont profité d'une intermission à peine prolongée pour améliorer considérablement le confort des spectateurs. L'an prochain, de mai à septembre, une deuxième tranche de travaux complètera ces premiers aménagements.

Théâtre municipal — comme son jumeau d'en face, le Théâtre de la Ville, — le Châtelet appartient à la Ville de Paris. En saison normale, il vit de ses recettes propres et des subventions municipales, les deux se partageant en moitié, ce qui correspond à un taux relativement faible de subventions (51 millions de francs en 1989). Salle à vocation populaire, le Châtelet tente d'élargir les goûts de son public, et aussi de mieux répondre aux exigences néées de son lieu d'implantation : ainsi la saison qui débute dans quelques jours verra-t-elle, parmi les nouveautés, la présentation de concerts classiques, d'une durée de quarante-cinq minutes, à la mi-journée, dans le foyer, avec possibilité de déjeuner sur place.

Mais le Châtelet souffrait de mauvaises conditions de visibilité et d'acoustique. Si la scène offre des possibilités multiples avec son légendaire élévateur, la salle est mal conçue. Plus exactement, ses directeurs successifs, pour augmenter sa capacité, lui ont fait subir des transformations qui ont multiplié à la fois le nombre de sièges et celui des places « aveugles ». Sur les deux mille deux cents places théoriques, seulement mille cinq cents répondaient à des critères acceptables de visibilité. Les autres débouchaient sur une forêt de piliers ou ne donnaient la vue que sur le quart inférieur de la scène. Désormais, la capacité totale sera de mille neuf cents places seulement, mais toutes seront bonnes. Surtout quand, en septembre prochain, la seconde tranche de travaux prévue pendant l'été 1989 sera terminée.

Les places « aveugles » ont été supprimées par un remodelage de la corbeille, qui consistait à faire un retour aux plans d'origine, lorsque le Châtelet fut construit en 1860. Sous ce premier étage, qui a été reculé, les places du rez-de-chaussée auront désormais une bien meilleure visibilité. D'autant que neuf piliers ont été enlevés et que vingt supplémentaires seront l'an prochain. La

penne du sol a été modifiée et les sièges sont maintenant disposés en quinconce. Tous sont orientés... vers la scène, ce qui n'était pas le cas pour les places sur les côtés de la corbeille.

L'acoustique du Châtelet était réputée morte, c'est-à-dire que le son était « mangé » par les matériaux trop absorbants du plafond, par la moquette du sol et par les sièges « tout tissu ». Le sol est maintenant revêtu d'un beau bois sombre comme le revers du dossier des sièges. Le plafond, ce sera pour l'an prochain. Mais, d'ores et déjà, le gain acoustique est considérable.

Pour éviter les bruits parasites, un sas éponge chaque porte d'accès à la salle et une loge a été aménagée derrière une grande vitre où les retardataires se regroupent en attendant la fin de l'acte. Une loge spéciale, elle-aussi au rez-de-chaussée, accueillera les handicapés.

Enfin, le chauffage est désormais discret et efficace : il se diffuse imperceptiblement au pied des sièges des spectateurs. L'an prochain, le froid complètera le chaud : ainsi la salle sera-t-elle climatisée en toute saison.

Une nouvelle programmation

Avec ses aménagements, qui coûteront à la Ville de Paris 46,6 millions de francs au total (22,5 millions cette année), le Châtelet deviendra une vaste salle confortable. Le théâtre pourra vogue vers sa nouvelle programmation, dont la saison 1988-1989 dessine les premiers traits. C'est une combinaison de grands cycles musicaux (Malher cette année, musique française l'an prochain), de trois coproductions lyriques par un qui seront montées avec Genève, la Scala de Milan, Amsterdam ou Lyon : cette année, le *Couronnement de Popée* de Monteverdi avec Genève, l'an prochain *Fidelio* avec la Scala de Milan. Ces coproductions commenceront leur carrière à Paris et se poursuivront avec la ville associée. Des spectacles « grand public » présenteront des artistes comme Charles Trenet (du 17 au 31 décembre prochain), des comédies musicales auxquelles le nom et le lieu du Châtelet restent liés, de la danse, outre les concerts du dimanche après-midi et les midis musicaux au foyer, trois jours par semaine.

CHARLES VIAL.

Le Carnet du Monde

Naissances

— François et Deborah FURET sont heureux de faire part de la naissance de

Charlotte.

Paris, le 28 novembre 1988.

— Brigitte JULLEN et Serge DAVIDOUX, ont la joie d'annoncer la naissance de

Jade.

le 2 décembre 1988.

19, rue Raymond-du-Temple, 94300 Vincennes.

— Nathalie LABOURDETTE, Jean-Louis DOUBLET, et Quentin, sont heureux de faire part de la naissance de

Geneviève.

le 18 novembre 1988.

— Le 17 novembre 1988,

est arrivé

Yann, Olivier, Guillem, Alexandre,

fil de

Bernard BAROUCHE

et de

Françoise, née Porzior,

et frère de

François.

Décès

— M^{me} Michel Berruelle, son épouse, M^{me} Sylvaine Berruelle, sa fille,

M^{me} Bouchet, sa belle-mère, M. et M^{me} Azoulay-Rives, ses beau-frère et belle-sœur, ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel BERRUELLE,

survenu le 2 décembre 1988.

La cérémonie religieuse aura lieu le 9 décembre, à 11 heures, en la basilique de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) et sera suivie d'une inhumation dans la caveau de famille de Saint-Denis.

Ce présent avis tient lieu de faire-part.

99, rue Victor-Hugo, 92270 Bois-Colombes.

— Le président Et tous ses collaborateurs, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel BERRUELLE,

secrétaire général du groupe CRIT SA,

survenu le 2 décembre 1988, à l'âge de cinquante-deux ans,

et vous prient d'assister au service religieux le 9 décembre, à 11 heures, en la basilique de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).

CRIT SA, 2, rue Toulouse-Lautrec, 75017 Paris.

GALERIES Lafayette Erik ORSENNA Prix Goncourt 1988 dédicacera son livre "L'Exposition coloniale" paru aux Editions du Seuil, le jeudi 8 décembre de 12 h 30 à 14 h 30, au rez-de-chaussée du magasin Haussmann, porte Lafayette

— Le président de l'université Pierre-et-Marie-Curie Et ses collaborateurs, ont le grand regret de faire part du décès de

M. Jean ERICARD, professeur honoraire de l'université, survenu le 4 décembre 1988.

— M^{me} Rita Aymerizo, Et les familles Salandrin, Mazzoleni et Orelli, ont la grande tristesse de faire part du décès, après une brève et douloureuse maladie supportée avec foi et courage qui couronna une vie empreinte à l'honnêteté, dignité et sens du devoir, du

docteur Renato CARNEVALE, médaille d'argent sur le champ, membre de l'Accadémie européenne des sciences et arts et des lettres,

qui s'est éteint le 30 juin 1988, à Gênes (Italie). Une pensée de reconnaissance à la ville de Paris, où il a su être apprécié et stimulé dans son art, et à tous ceux, artistes, critiques et membres d'académies qui lui ont été amis.

— M^{me} Gérard Fourrier, M. et M^{me} Jean-Louis Fourrier, M^{me} Marie-Thérèse Fourrier, M^{me} Ghén et Enriell, M. et M^{me} Robert Hauscomat et leurs enfants, M. Lucien Naudé et ses enfants, M^{me} Marie-Thérèse Woestem, Les familles Barth et Pailhoux, ont la douleur de faire part du décès de

M. Gérard FOURRIER,

leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami,

piémontement décédé le 5 décembre 1988, à l'âge de soixante-quatre ans, en son domicile, à Eaubonne.

La cérémonie religieuse célébrée le lundi 8 décembre 1988, à 11 heures, en l'église Notre-Dame d'Eaubonne, avenue de Budebenheim, sa paroisse, sera suivie de l'inhumation au cimetière d'Eaubonne (Val-d'Oise).

29, rue Joseph-Bethmond, 95600 Eaubonne.

— On nous prie d'annoncer la mort de

Bernadette FUSTIER,

née Charveton,

le 5 décembre.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Ses parents et amis qui le délaissent pourront se retrouver en sa mémoire le dimanche 11 décembre, à 17 heures, dans le studio Claude-Mazodier, au lieu-dit La Cour-des-Miracles, 4^e ter, qual Jean-Jacques-Rousseau, La Muinière (sur la queue de la Saône, à 400 mètres de la montagne de Choulans). L'Ensemble vocal de Lyon y chantera.

De la part de Michel Fustier, 4, rue Chamfort, 69100 Villeurbanne Et de Caroline (Harris), Jacques, Pierre et Cécile (Simon).

— Le comité de l'Amicale juive des anciens résistants (AJAR), très touché par la mort de son camarade

Albert GOLDMAN, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945, médaille militaire, croix du combattant de la Résistance, exprime à sa famille ses sincères condoléances.

(Le Monde du 5 décembre.)

— Aménasse-Poivy.

M^{me} Marie Hugot, M^{me} et M. Michel Dombre et leurs enfants, Joëlle, Anne-Laure, Emmanuel, Les familles Hugot, Dombre, Lebrun, Guilleu, Bouget, Garies, André,

ont le regret de faire part du décès de

M. Marins HUGOT, chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 4 décembre 1988, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Les obsèques civiles ont eu lieu à Aménasse dans la stricte intimité familiale.

— M. et M^{me} Van Wash, M^{me} Adrienne Viennet, M^{me} François,

Ainsi que toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Fernande LECLERCQ,

née François,

survenue le 4 décembre 1988, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 7 décembre 1988, en l'église du Con-Immaculé-de-Marie, 1^{ère} bis, rue de Nanterre, à Surennes, à 15 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Claude Marx, Brigitte et Jean-François Rullière, Xavier et Laurent, ses enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Jacqueline RULLIERE,

née Cals,

survenue le 4 décembre, à Cannes.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale à Avignon.

Cet avis tient lieu de faire-part.

355, avenue du Golf-Mougins, 06250 Cannes.

— Les familles Hartmeyer, Saunier et Carvin, Et ses amis,

ont la grande peine de faire part du rappel à Dieu, de

M^{me} Monique SAULNIER-HARTMEYER,

survenue le 3 décembre 1988.

Une messe sera célébrée le jeudi 8 décembre, à 11 heures, en l'église d'Hervival-Hes-Vaux (Calvados) où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu dans la caveau de la famille au cimetière d'Hervival-Hes-Vaux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M^{me} Marie-Louise Hartmeyer, 1, rue Cambetta, 68000 Colmar, M. et M^{me} Aimery Cauvin, 93, rue Joseph-Guillemeau, 14100 Lisieux.

— M. et M^{me} Jean-Claude Wieber et leurs enfants, M. et M^{me} Pierre Affime et leurs enfants, M. et M^{me} Michel Wieber et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles WIEBER, directeur d'agence honoraire de la Société générale et compositeur,

survenu le 5 décembre 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 9 décembre 1988, à 11 heures, en la chapelle des franciscains, à Saint-Germain-en-Laye.

14, boulevard Victor-Hugo, 78100 Saint-Germain-en-Laye.

Not abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de fournir à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Remerciements

— Vittorio Pedrazzoli remercie ceux qui se joignirent à sa grande douleur lors des obsèques de

François PLUCHART, écrivain, critique d'art, professeur, qui ont eu lieu le 1^{er} décembre 1988.

Anniversaires

— Le docteur BENDJELLOUL

aura en quatre-vingt-cinq ans cette année.

Il nous a quittés il y a trois ans et demi.

Nous pensons toujours à lui.

— Nous pensons avec fervent à Elisabeth BUENOIR

en 8 décembre 1988.

— Il y a dix ans, le 8 décembre 1978,

Hélène FROSTIN, née Bandoth,

disparaissait.

Que tous ceux qui l'ont connue et aimée se souviennent.

— Il y a onze ans, Barbara (Brjji) GIMET HONIGROVA

s'en est allée.

Une pensée affectueuse est demandée pour elle, de tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Avis de messes

— Une messe sera célébrée le jeudi 8 décembre 1988, à 11 heures, en l'église Saint-André (centre) à Saint-André (Nord), à la mémoire de

président fondateur de la Compagnie générale de chauffe, M. Léon DEWAILLY,

décédé le 28 novembre 1988 et inhumé le 2 décembre à Mougins (Alpes-Maritimes).

De la part de Sa famille Et des membres de la société.

Il n'y aura pas de condoléances. L'offrande en tiendra lieu.

Soutenances de thèses

— Université Paris-III, le vendredi 9 décembre, à 9 h 30, salle Bourgas, M^{me} Masako Shimizu : « Malaises et le Japon ».

— Université Paris-I, le vendredi 9 décembre à 15 h 30, M^{me} Brigitte Ringadoo, née Narassigun : « Les forces de maintien de la littérature indienne au Kurdistan méridional (de 1820 à 1920) ».

— Université Paris-VIII, le lundi 12 décembre, à 9 heures, salle G 201, M. Sylvain Quenmy : « Les lieux de vie sont-ils une alternative à l'échec des institutions médico-éducatives traditionnelles ? ».

— Université Paris-II, le lundi 12 décembre à 9 h 30, salle des Consoles, M^{me} Joanne Anastassopoulou : « La multinationalisation des entreprises. Le cas des entreprises grecques ».

— Université Paris-III, le lundi 12 décembre, à 14 heures, salle Bourgas, M. Abdoul Akhad : « Essai sur l'histoire de la littérature indienne au Kurdistan méridional (de 1820 à 1920) ».

— Université Paris-I, le jeudi 15 décembre à 14 heures, salle 308, entrée 1, rue Victor-Cousin, galerie J.-B. Dumas, escalier L. M. Eric Rondopiero : « Une esthétique de l'insécurité. Le passage de l'écrit à l'image dans un texte frontoviste de Marguerite Duras : « Les yeux verts », n^o 312-313 des Cahiers du cinéma ».

— Université Paris-I, le vendredi 16 décembre à 9 h 30, salle 308, entrée 1, rue Victor-Cousin, galerie J.-B. Dumas, escalier L. M. Syng-Ho Kim : « La question de Port-Hamilton (1885-1887) dans le contexte de la politique étrangère des grandes puissances ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du mercredi 7 décembre 1988 :

DES ARRÊTÉS

• Interdit, en application de l'article L. 552 du code de la santé publique, la publicité pour un objet, un appareil ou une méthode présentée comme bénéfique pour la santé lorsqu'il n'est pas établi que ledit objet, appareil ou méthode possède les propriétés annoncées.

PROTÉE

38, rue de Seine Paris 6^e Tél.: (1) 43 25 21 95

FICHET

jusqu'au 8 décembre

CARNET DU MONDE Les avis peuvent être lésés LE JOUR MÊME s'ils nous parviennent avant 10 h au siège du journal. 7, r. des Saussaies, 75427 Paris Cedex 08. Tél. MONPAR 550 572 F. Télécopier: 45-23-06-61. Renseignem. Tél. 42-47-95-03. Tarif de la ligne H.T. Toutes rubriques 79 F Abonnés (avec l'abonnement) 69 F Communications diverses 52 F Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blanc). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

Économie

Le Monde • Jeudi 8 décembre 1988 35

SOMMAIRE

- Climat de crise à Montréal après les deux premières journées de la session ministérielle du GATT (lire p. 37).
- La poursuite de la grève à la RATP a conduit le premier ministre à évoquer les nécessités d'un service minimum dans les transports publics (lire ci-contre).
- M. Paul Quilès ouvre le débat sur la place du service public de la poste et des télécommunications (lire ci-dessous).
- Le gouverneur de la Banque de France s'inquiète de la progression de l'endettement des ménages (lire p. 37).

Quatre syndicats appellent à la reprise du travail

(Suite de la première page.)

Très vite, on a pu penser que cinq syndicats se laisseraient persuader d'accepter ce compromis. Quatre d'entre eux avaient déjà donné une réponse positive : FO encadrant, le Syndicat autonome traction, très influent chez les conducteurs, la CGC et les indépendants. Un autre, le Syndicat autonome du personnel technique, devait donner selon toute vraisemblance son accord. En additionnant les poids respectifs de ces organisations, on approchait de 20 % des voix obtenues aux dernières élections professionnelles.

Très vite, aussi, la CGT (46,73 % des voix) avait fait savoir que 80 % des salariés consultés rejetaient le protocole d'accord et que le mouvement de grève devait se poursuivre.

La réponse des quatre syndicats dit « modérés » était donc déterminante. En effet, autant qu'on puisse y voir clair dans une situation syndicale fort émettée, FO exécution, la CFDT, la CFTC et les autres autonomes représentent environ 35 % des voix exprimées. Ils auraient dû indiquer, le 6 décembre, à 18 heures, leur position. En fait, à 20 heures, leurs représentants se trouvaient dans le bureau du directeur général de la RATP, M. Michel Rousselot, pour demander des « éclaircissements » sur le protocole

d'accord et repoussaient au 7 décembre toute décision. Ils avaient même tenté de trouver une position d'accord avec la CGT.

Le mécontentement de la base

St'il a bien jeté le trouble dans l'esprit de nombreux grévistes, le protocole ne règle pas tout. En globalisant la négociation, la direction a court-circuité les ouvriers d'entretien du RER, qui avaient ouvert le conflit et réclamaient une augmentation substantielle (1 000 francs mensuels). De même, le protocole était incapable de satisfaire les autres corporations souffrant d'un sentiment de frustration comme les machinistes des bts. Certains agents refusaient aussi d'entendre leurs délégués affirmant que l'intégration de certaines primes dans leur salaire représentait une amélioration significative, notamment pour la retraite.

Il n'est donc pas étonnant que ce mécontentement et cette incompréhension de la base aient été entendus par les quatre syndicats « modérés ». Les résultats des votes dans les établissements exprimaient ces hésitations. Certes, les ateliers d'entretien de Montrouge, de Massy et de Rueil-Malmaison ont voté, mardi, la

reprise du travail. Pourtant, à Boissy-Saint-Léger, le premier atelier en grève, ainsi que dans les établissements d'entretien du métro de Choisy, Fontenay et Saint-Ouen, des majorités de 70 % à 80 % avaient opté pour la poursuite du mouvement.

Cette cacophonie s'est traduite pour les usagers par des variations surprenantes dans le service. Le 6 décembre, deux lignes de métro étaient fermées au trafic et les sections extrêmes de la ligne A du RER fonctionnaient aux heures de pointe. Le 7 au matin, l'amélioration était nettement meilleure dans les bus (63 % contre 40 %) que dans le métro. La ligne A du RER devait être rouverte totalement dans l'après-midi et même la ligne B rouvrir ses portes entre Donfert-Rochereau et Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Mais une amélioration ne signifiait pas la reprise et des retours de flamme restaient possibles.

En tout cas, la CGT n'a pas perdu de temps dans sa stratégie de tension sociale catégorielle. Au moment où paraissait s'amorcer une baisse de tension à la RATP, elle déposait un préavis de grève de deux jours à la SNCF à partir du dimanche 11 décembre à 20 heures, afin de saluer à sa manière la reprise des négociations salariales...
ALAIN FAUJAS.

Les propositions salariales de la direction

- Les propositions salariales de la direction de la RATP sont, comme d'habitude, très complexes, comportant des augmentations générales et des mesures catégorielles. Les augmentations générales sont de 1,1 % au 1^{er} mai et autant au 1^{er} décembre, au lieu du 1^{er} mars et du 1^{er} novembre, ce qui a permis de gagner de la masse salariale (1) pour améliorer les augmentations catégorielles suivantes au 1^{er} janvier 1989 :
 - les 6 700 ouvriers auront 8 points (2), dont 1 prélevé sur les primes (au lieu de 5 points net) ; les 750 salariés des ateliers du RER travailleront sur matériel interconnecté auront en plus une prime mensuelle de 100 F ;
 - les 3 000 agents (ouvriers, techniciens, cadres et maîtrise) des trains recevront une prime exceptionnelle de 600 F ;
 - les 3 500 conducteurs de trains auront 8 points, dont 3 par intégration de primes (au lieu de 5 points prélevés en totalité sur les primes) ;
 - les 10 000 machinistes des autobus bénéficieront de la

même mesure (au lieu de 8 points, dont 3 prélevés sur les primes) ;

— sous les autres salariés (cadres, employés, techniciens, maîtrise) auront 6 points, dont 3 par intégration de primes — mesure entièrement nouvelle.

D'autre part au 1^{er} janvier 1990, tous les salariés gagneront 4 points (dont 2 seront prélevés sur les primes. Cette augmentation sera comptée sur 1989).

— Enfin, au 1^{er} janvier 1989, tous les salariés de la RATP bénéficieront d'une avance d'un an sur les augmentations d'ancienneté accordées à l'ancienneté ; cela représentera un gain de 150 F pour un machiniste débutant. Cette avance représentant environ 1 point de masse salariale sera incorporée dans le GVT.

(1) Le total représente 3,13 % en masse, dont 0,8 % pour les mesures catégorielles au lieu de 3,07 %, dont 0,64 %.

(2) 1 point vaut 30 F environ.

Postes et transports

Les difficultés d'un éventuel service minimum

Pour la deuxième fois, M. Michel Rocard a évoqué publiquement la nécessité de définir un service minimum pour certains services publics. Le premier ministre, lors d'une réunion électorale en Seine-Saint-Denis, le 6 décembre, a même proposé que les syndicats réfléchissent à ce thème et puissent esquisser des solutions. Une méthode qu'il préférait, manifestement, à l'intervention législative du gouvernement ou des parlementaires, pressés par l'opinion. Ce faisant, M. Michel Rocard va plus loin que M. Michel Delebarre, ministre des transports, qui s'était lui aussi, et très prudemment, interrogé sur le service minimum, lors d'une réponse à une question orale à l'Assemblée nationale. D'une certaine façon, également, il se saisit de la perche tendue par M. Jean-Pierre Gualazzi, secrétaire général de la Fédération générale des fonctionnaires autonomes (FGAA), qui avait fait état de ses préoccupations à ce sujet et avancé quelques hypothèses.

D'insondables problèmes techniques

Ritournelle habituelle, dès qu'un service public paralyse la France, la question du service minimum n'est pourtant pas facile à régler. Sous des formes diverses et sans remettre en cause le droit de grève, des dispositions allant dans ce sens existent dans les services de santé et les hôpitaux, à EDF-GDF où les coupures d'électricité doivent être épargnées aux établissements stratégiques, dans les hôpitaux. De la même manière, les grèves sur les chaînes publiques de l'audiovisuel n'empêchent pas la publication quotidienne de bulletins d'information et des journaux télévisés. A l'éducation nationale, les établissements scolaires sont supposés rester ouverts pour pouvoir recevoir les élèves, sous la responsabilité des directeurs.

En revanche, il n'existe rien de tel pour la distribution du cour-

rier, aux PTT, pas plus pour les transports en commun, qu'ils soient aériens ou ferrés, avec la SNCF et la RATP, par exemple.

Dans ces cas, la mise en place d'un service minimum poserait d'insondables problèmes techniques. Comment, et sur quels critères, peut-on sélectionner dans les sacs postaux la courrier indispensable ? Il serait difficile de choisir entre les particuliers et les entreprises, et tout aussi risqué d'opérer un tri en fonction de la valeur d'obsolescence, selon les tarifs à deux vitesses.

Partiellement un service minimum pour le trafic banlieue de la SNCF, pour le RER et le métro amène naturellement à s'inquiéter des risques encourus par les usagers. On l'a bien vu la semaine passée avec la fermeture des lignes A et B du RER. La décision de la direction a été prise non seulement en raison du manque de rames entretenues, mais parce que l'on frôlait l'accident grave à tout moment. Les voitures surchargées, les mouvements de foule dans les stations, au bord des quais, faisaient craindre des boussculades, des chutes sur les voies. On redoutait même que des voyageurs ne grimpent sur les tampons, entre deux voitures.

Continuellement à la limite de ses possibilités d'exploitation, la situation de la ligne A résume à elle seule le risque. Quand on fonctionne au maximum, comment peut-on définir un minimum, compatible avec la sécurité ? On peut d'ailleurs estimer que le maintien de la navette, à certaines heures, comme cela est pratiqué depuis la fin de la semaine dernière, constitue une première réponse.

Mais les usagers ne sont sans doute pas prêts à considérer cela comme un authentique service minimum. Il faudra beaucoup d'imagination, et de sens des responsabilités, pour répondre à l'invitation du premier ministre. Et il n'est pas certain que les syndicats puissent le faire seuls.

ALAIN LEBASE.

P et T : un débat pour le service public

Par Paul Quilès, ministre des postes, des télécommunications et de l'espace

La poste et les télécommunications occupent une place essentielle dans la vie de la nation. La poste transporte plus de 17 milliards d'objets chaque année et gère 23 milliards de comptes. France Télécom assure le service de 27 millions de lignes téléphoniques. Plus de 450 000 personnes aux qualités professionnelles reconnues mettent en œuvre un chiffre d'affaires de 181 milliards de francs, comportant 35 milliards d'investissement par an. Ces deux branches des PTT constituent, en fait, le plus grand service à caractère industriel et commercial de France.

Pourquoi en parlerait-on à la « une » des journaux seulement lorsque telle ou telle partie du dispositif se bloque comme ces jours derniers ? Ou quand les agents manifestent leur hostilité face aux menaces contre leur statut, comme l'an passé ? Des services aussi performants méritent mieux que cet hommage « en creux ». La France, est déjà entrée dans la société de communication qui caractérise cette fin de siècle ; elle s'apprete à aborder le grand marché unique européen. Elle doit, pour cela compter sur ses services publics.

Dans cette perspective, la place du service public de la poste et des télécommunications dans notre pays est un thème qui justifie un débat devant

l'opinion pour que soient mieux comprises les vrais enjeux.

J'ai décidé de lancer ce débat. Pour cela, j'ai fait appel à une personnalité connue pour son attachement à une conception à la fois exigeante et dynamique du service public : M. Hubert Prévot, conseiller-maître à la Cour des comptes, qui a notamment exercé les fonctions de commissaire général au Plan de 1981 à 1984. Il sera mon délégué pour préparer et organiser cette vaste consultation.

Améliorer la vie quotidienne

Celle-ci permettra, au cours des prochaines semaines, l'expression de la « demande de service public » que les divers secteurs de l'opinion adressent à la poste et aux télécommunications. Les organisations syndicales seront évidemment entendues, ainsi que les représentants des usagers-clients, les dirigeants d'entreprise, mais aussi les responsables politiques, nationaux ou locaux. Au terme de cette première phase d'auditions, dans le courant du printemps 1989, les questions les plus marquantes pour le service public de la poste et des télécommunications seront soumises à une série de débats publics, permettant à la fois d'éclairer l'opinion et de faire progresser les idées.

Quelles idées ? Je ne souhaite pas enfanter dans un cercin un débat qui doit au contraire ouvrir des perspec-

tives. Je crois cependant que quatre axes de réflexion devront dominer cet exercice collectif.

1) Des services immergés dans la société comme la poste et les télécommunications doivent améliorer la vie quotidienne des Français. Cela passe par une adaptation diversifiée de leur offre de prestations et de produits. On connaît le caractère véritablement explosif des technologies des télécommunications ; on connaît aussi la logique de personnalisation et de contractualisation menée par la poste dans les domaines du courrier et des produits financiers. Comment, face à une demande sociale en mutation, adopter une stratégie de produits à la fois offensive et proche des préoccupations des gens ? Plus concrètement encore, il s'agit de montrer la capacité de la poste et des télécommunications à faciliter en toutes circonstances l'accès de tous au service public, à améliorer les conditions d'accueil, de renforcer la transparence des procédures et des règles de tarification.

A ces différents titres, l'apport des élus locaux au débat sera très précieux ; ils constitueront, par leur proximité avec le secteur public, qu'ils connaissent bien, un lien indispensable avec la société.

2) La modernisation économique et le renforcement de la compétitivité des entreprises françaises forment le second thème fort de ce débat. Nombreux sont les chefs d'entreprise qui ont compris que la facture « poste » ou « télécom » est aussi un investisse-

ment, illustrant le pari pris par la communication interne et externe dans leurs activités. Comment prolonger cette relation commerciale en un véritable partenariat destiné à apporter l'efficacité maximale à notre appareil productif ?

Le secteur industriel des télécommunications est en lui-même un pôle de développement de notre économie, illustré par son effort de recherche et ses performances à l'exportation. Il nous faudra trouver les moyens les plus adaptés pour permettre au service public d'accompagner les efforts de ses entreprises.

3) Pour répondre à ces défis, la poste et les télécommunications doivent illustrer au plus haut point la notion de « service public entrepreneurial » que j'ai mise en œuvre dès ma prise de fonctions. Cette expression rend compte de la qualité de nature de ces organismes : placés sous statut d'administration, ayant une vocation de service public, mais aussi une activité d'entreprise, ils doivent concilier des impératifs en apparence contradictoires.

La document préparatoire au X^e Plan (1988-1992) met bien en relief cette spécificité de services publics voués à la production de biens et services marchands et souligne la nécessité qu'ils se trouvent d'adopter leur cadre et leur mode de gestion. Quelle forme doit prendre cette recherche d'une plus grande autonomie de gestion tout le monde ou presque reconnaît la nécessité ? La réponse doit, de toute façon, renoncer à l'adhésion des services de régulation volontés compréhensibles de maintenir les garanties fondamentales liées à leur statut.

Réglementation et concurrence

4) Enfin, le service public de la poste et des télécommunications doit se préparer, notamment dans la perspective européenne, à vivre autrement les rapports entre réglementation et exercice de la concurrence. Il est nécessaire d'organiser de manière rationnelle les fonctions de régulation des activités des secteurs de la poste et des télécommunications et les fonctions d'exploitation. Selon quelles modalités l'Etat doit-il exercer sa mission de régulation dans des domaines aussi stratégiques que les réseaux et les services de télécommunications ou l'exercice de l'activité postale ?

La nécessité d'opérateurs publics forts en Europe a été soulignée par la France en matière de télécommunications. Il est, en fait, de même dans le domaine postal, où une coopération active se met en place au plan européen. Quelles alliances et quelles stratégies ces opérateurs devront-ils mettre en œuvre pour participer activement à la construction d'une Europe consciente de son identité, dans un monde marqué par un mouvement de déréglementation qu'il faut savoir maîtriser ?

Beaucoup de questions, et d'importance, mais toutes sous-tendues par une conviction : la poste et les télécommunications et les personnes qui y travaillent possèdent en elles-mêmes le ressort suffisant pour répondre aux aspirations de la société française.

Le débat peut commencer. (Les intertitres sont de la rédaction du Monde.)

FRANÇOISE VAYSSÉ.

Coup d'envoi

Le Parlement en discute justement à propos du Conseil supérieur de l'audiovisuel. En septembre dernier, le gouvernement avait promis d'ici à la fin 1989 une nouvelle loi qui devait organiser « les fonctions de réglementation et d'exploitation des télécommunications en France ». Il s'agissait dans son esprit de se mettre en conformité avec les recommandations de la Communauté pour 1993 visant à distinguer clairement l'instance qui exerce le pouvoir réglementaire dans les télécommunications (autorisation d'émettre, agréments de matériels...) de celle qui se charge de l'exploitation des réseaux, à savoir France Télécom (nouveau nom donné à la direction générale des télécoms).

Sans le dire officiellement, le débat sur la concurrence dans les télécoms était ouvert, et en parallèle la question du statut de France Télécom posée (le Monde du 14 octobre 1988). Mercredi soir, les députés ont amendé ce texte : la loi promise est repoussée au 31 mars 1990 et elle s'organise plus que le « fonction de réglementation ». Toute allusion à la question de l'exploitation, et donc à France Télécom, est gommée, pour ne pas égarer le chiffon rouge à face au personnel des administrations concer-

nées, qui élira ses représentants en mars 1989.

Vague, dans sa première formulation, ce texte est encore plus prudent dans sa seconde. Toute la question est pourtant de savoir si le gouvernement aura le courage politique de faire évoluer France Télécom, enserré dans des contraintes juridiques, financières et de gestion du personnel qui risquent de l'handicaper face à des concurrents aux mains plus libres. Les télécommunications dépassent aujourd'hui largement le simple téléphone pour véhiculer des données informatiques et des images, et il conviendrait de mettre l'organisation à jour.

[M. Hubert Prévot, qui vient d'être chargé d'une mission sur la poste et les télécommunications, a été commissaire général au Plan de 1981 à 1984. Né le 2 octobre 1926 à Neuilly-sur-Seine, ancien élève de l'ENA et ancien administrateur civil au ministère de l'économie et des finances, il a choisi de servir le syndicalisme, en prenant la poste (de 1974 à 1981) de secrétaire confédéral de la CFDT. Ami de Michel Rocard, Hubert Prévot a été membre du bureau national du PSU de 1967 à 1971, avant d'adhérer au Parti socialiste. Depuis son départ du commissariat au Plan, il était conseiller-maître à la Cour des comptes.]

La CGT dépose un préavis de grève à la SNCF

Un préavis de grève a été déposé à la SNCF, par la Fédération CGT des cheminots. Il couvre la période allant du dimanche 11 décembre à 20 heures au mercredi 14 décembre à 8 heures. Les actions, elles, se dérouleraient le lundi 12 et le mardi 13 décembre.

C'est le lundi 12 que se poursuivront les négociations salariales pour 1989, à la SNCF. Lors de la troisième rencontre le 1^{er} décembre, la direction avait formulé ses dernières propositions qui prévoient une augmentation en niveau de 2,2 % avec une revalorisation de 1 % au 1^{er} mars et de 1,2 % au 1^{er} septembre. De plus, la série de mesures comprend une augmentation d'un demi-point

d'indice et 0,4 % de la masse salariale, consacrés aux mesures catégorielles.

La CGT juge ces propositions insuffisantes et affirme que « les cheminots disposeraient d'un pouvoir d'achat encore plus faible en 1989 qu'en 1988 ». Elle rappelle les pertes de pouvoir d'achat cumulées ces dernières années et fait observer que les cheminots, comme tous les assurés sociaux, verront leurs cotisations vieillesse relevées de 1 % l'an prochain et le prélevement de 0,4 % sur les revenus impossibles à être prorogé. La CGT fera tout pour qu'un tel accord ne vote pas le jour », conclut la CGT dans un communiqué.

مكتبة من الأصل

JOURNAL DE FICHE

هكذا من الأصل

Économie

ÉTRANGER

Selon le rapport annuel du Comité d'aide au développement

Le Japon est en passe de devenir le premier pays pour l'assistance au tiers-monde

Dépassant le simple bilan de l'aide publique accordée au tiers-monde, le rapport 88 du Comité d'aide au développement (CAD) (1) dégage les grandes tendances qui domineront les années 90 : l'irrésistible percée du Japon, la réorientation des priorités du soutien financier aux pays en développement, la nécessité de mieux planifier les flux de capitaux à moyen terme. Trois thèmes à la mesure d'une époque de mutation exceptionnellement rapide - mais aussi d'ouverture - avec l'espoir d'un règlement des conflits régionaux, souligne le président du CAD, M. Joseph Wheeler.

Des chiffres à relativiser

Le plus frappant en cette fin d'année quatre-vingt demeure sans conteste la consécration du poids financier japonais. En 1987, l'aide du Japon a atteint 7,45 milliards de dollars, en hausse de 13,5 % en termes réels. Compte tenu des engagements pris lors du sommet des nations industrielles à Toronto, en juin dernier - une enveloppe de 50 milliards pour la période 1988-92 - les Japonais dépasseront les États-Unis et lui raviront la première place de donateur - en 1988 ou en 1989.

Ces chiffres globaux doivent être maniés avec prudence. En pourcentage de son produit national brut

(PNB) le Japon ne consacrait, l'an dernier, que 0,31 % de son revenu à l'aide publique au tiers-monde, moins que la moyenne de 0,35 % des pays du CAD. Mais sa remontée est impressionnante. Il y a vingt-cinq ans, cette part n'était que de 0,16 %.

Cette ascension rend d'autant plus spectaculaire le repli parallèle des États-Unis. L'aide publique au développement représentait 0,58 % du PNB en 1962. En 1987 elle n'était plus que de 0,20 %. La « faible priorité » accordée par les Américains à ce type de soutien constitue une « déception » souligne M. Wheeler qui préconise la généralisation d'une approche adoptée par de nombreux membres du CAD : orienter les efforts budgétaires en faveur du tiers-monde selon une stratégie à moyen terme.

Satisfait de voir le pragmatisme l'emporter sur « les vieux débats idéologiques », le président du CAD estime par ailleurs que, tout en continuant à accorder la priorité à l'Afrique, l'idée d'une distinction plus précise entre « pays pauvres et populations pauvres » devrait faire son chemin. La pauvreté ne connaît guère de frontières et s'il faut continuer de lutter pour réduire le nombre de ceux qui sont condamnés à survivre - un cinquième de la population mondiale actuellement - il faudra tenir compte de la situation de la population vivant dans des

pays ne figurant pas sur la liste des « moins avancés » comme l'Inde ou la Chine, l'Indonésie, les Philippines ou le Nigeria. Donner une plus large part à l'éducation et notamment à l'enseignement primaire et secondaire, se pencher sur les problèmes d'environnement : autant de nouveaux objectifs fixés à l'aide publique.

Encore faudrait-il parvenir à rendre plus efficaces les sommes allouées. Sur ce thème, les pays membres du CAD ont énoncé, mardi 6 décembre une série de « principes » pour mieux coordonner et améliorer le processus complexe aboutissant à l'octroi de crédits publics. Ces bonnes intentions ne peuvent masquer l'amoindrissement des flux financiers dont bénéficie le tiers-monde. En dollars et à prix constants l'aide publique au développement a baissé de 4 % en 1987. Pour les pays du CAD qui représentent à eux seuls 80 % de ce type de soutien, le recul a été limité à 1 % et les sommes allouées ont représenté 41,5 milliards de dollars. Après avoir progressé, en moyenne annuelle, de 4,5 % durant la période 1975-81, leur effort s'est effrité même si, comme l'espère l'organisation, une progression de 2 % par an jusque - vers 1990 - reste probable.

(1) Le CAD réunit 18 pays industriels et l'Organisation de développement et de coopération économique (OCDE).

Les droits du plus riche

DEPUIS trois ans déjà, le balancier nippo-américain évolue en faveur de Tokyo. La fiambrée du yen et l'accumulation d'excédents extérieurs ont permis au Japon d'accéder au rang enviable de premier créancier mondial. Dans le même temps, les États-Unis s'enfoncent dans des déficits dont l'enjeu s'est concrétisé par une triste place de premier débiteur au monde. Ce nouvel équilibre entre les poids lourds de l'économie internationale n'a pas fini de provoquer tensions et suspensions mutuelles.

En déclinant Washington, cette année ou l'an prochain, pour devenir le principal fournisseur d'aide publique au tiers-monde, les Japonais ne feront que confirmer un rôle de premier plan acquis en 1987 auprès des organismes multilatéraux comme le FMI ou la Banque mondiale (BIRD). Le rapport annuel du CAD rappelle que, dès cette année-là, Tokyo assurait 21,6 % de l'apport global des pays industriels à ces organismes, les Américains 21,1 %. Un écart appelé à se creuser.

Ce tournant, chacun le sait inéluctable sans encore en mesurer toutes les implications. Entre le soulagement et les accusations d'arrogance qui commencent à fuser, les partenaires de Tokyo hésitent. Certains ont applaudi lorsque, sortant d'une longue réserve, les Japonais ont lancé leur propre plan d'allègement de la dette du tiers-monde lors de l'assemblée annuelle du FMI, en septembre. En revanche, l'agacement évident des États-Unis en dit long sur les réticences de Washington à voir son frère ennemi lui prendre une part de leadership ou, pire encore, lui imposer, même discrètement, des solutions dont l'initiative lui échappe.

Le partage du pouvoir semble moins gênant lorsqu'il s'agit de demander au Japon - et aux Européens - d'aider les États-Unis à piloter le dollar à la baisse puis à le stabiliser, ironisent certains Japonais. À l'égard du tiers-monde, l'attitude américaine est pour le moins paradoxale. Après avoir demandé haut et fort que Tokyo recroqueville une part des surplus accu-

mulés afin d'alléger le fardeau de l'aide accordée par les autres pays industriels au tiers-monde, Washington répugne à en payer le prix : faire un peu de place au Japon. Car il ne s'agit plus uniquement de commerce ou de finance mais bien de poids stratégiques envers les pays en développement.

La promesse japonaise d'accorder 50 milliards de dollars entre 1988 et 1992 a pu être tranquillement applaudie. Mais lorsque le gouvernement Takeshita demanda, au sein des instances multilatérales comme le FMI et la Banque mondiale un droit de veto correspondant mieux à l'effort consenti, les Américains traînent les pieds.

Les tests ne vont pas manquer : à l'horizon de 1990, les fonds

octroyés à condition privilégiée aux pays les plus démunis par le BIRD comme par les banques régionales d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine donneront lieu à d'instructives passes d'armes. Sans exclure les arrière-pensées mercantiles de l'assaut de générosité de ce nouveau riche asiatique, un fait demeure avec lequel il faudra compter : puissance régionale hier, la Japon confirmera sa place de puissance internationale demain.

FRANÇOISE CROURGNEAU.

DEMAIN

Un supplément sur l'économie japonaise : la force de la richesse.

Aide publique au développement en 1987

	En % du PNB	En milliards de dollars
ÉTATS-UNIS	0,20	8,88
JAPON	0,31	7,45
FRANCE	0,51	4,48
RFA	0,39	4,39
ITALIE	0,35	2,62
PAYS-BAS	0,98	2,09
CANADA	0,47	1,89
ROYAUME-UNI	0,28	1,86
SUÈDE	0,88	1,38
NORVÈGE	1,09	0,88
DANEMARK	0,88	0,86
BELGIQUE	0,49	0,89
AUSTRALIE	0,33	0,63
SUISSE	0,31	0,55
FINLANDE	0,50	0,43
AUTRICHE	0,17	0,20
N.-ZÉLANDE	0,26	0,09
IRLANDE	0,20	0,05
TOTAL CAD	0,38	41,53

Source : OCDE

REPÈRES

Assurance-maladie

Relative stabilité des dépenses

L'évolution des dépenses de santé est restée relativement modérée en octobre, selon la Caisse nationale d'assurance-maladie, qui, en raison de la grève des FTT, ne dispose encore que de résultats provisoires. En rythme annuel, les dépenses progressaient fin octobre de 6,1 % (4,3 % à prix constants), contre 5,8 % fin septembre. Seuls les remboursements de médicaments paraissent s'accroître (+ 6,4 % contre + 4,7 % fin septembre) par suite des correctifs apportés au plan

Conjoncture

Révision en hausse de la croissance des pays industriels

Le directeur général du Fonds monétaire international, M. Michel Camdessus, a annoncé, mardi 6 décembre à Montréal, une révision en hausse de la croissance des sept principaux pays industriels. Celle-ci atteindra 4,25 % en 1988 et non 4 %, comme l'organisation le prévoyait à la fin du mois de septembre. L'inflation, en revanche, n'a pas été revue en hausse et reste estimée à 3,2 %.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Eurostaf Dafsa

Europe Stratégie Analyse Financière

COLLECTION ANALYSES DE SECTEURS

Vient de paraître

- Le secteur bancaire en Europe
- Les industries de l'imprimerie : concurrence européenne
- L'industrie européenne de la biscuiterie - panification
- Les surgelés : production et distribution
- Les grands magasins : Europe, États-Unis, Japon

A paraître

- Les compagnies d'assurances en Europe
- Les industries de l'équipement automobile en Europe
- Les tours opérateurs en Europe
- Les agences de publicité dans le monde

COLLECTION STRATEGIES ET STRUCTURES COMPAREES

Vient de paraître

- Les grands groupes de presse dans le monde
- Les sociétés civiles de placement immobilier
- Les constructeurs de poids lourds dans le monde

A paraître

- Les leaders de la chaussure en Europe
- Les leaders de la brasserie en Europe

COLLECTION ANALYSES DE GROUPES

En cours de parution

- Près de 100 groupes européens étudiés : analyse stratégique, économique, financière, boursière.

Ces études sont en vente à EUROSTAF (Europe Stratégie Analyse Financière), 16, rue de la Banque, 75002 Paris. Pour en recevoir gratuitement la présentation, tél. : 42 61 51 24.

BNP

La BANEXI

Banque d'Affaires du Groupe BNP

a initié les rapprochements et contribué à la conclusion des négociations concernant les sociétés

JOUCOMATIC

(470 MF de chiffre d'affaires)
Société spécialisée dans les composants pneumatiques et les électrovannes
acquise par EMERSON ELECTRIC (USA)

JEAN-JACQUES

(700 MF de chiffre d'affaires)
Producteur de yaourts et du B.A. au Bifidus Actif et négociant de fromages
acquis par ROQUEFORT SOCIÉTÉ

BANEXI

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

OFFRE PUBLIQUE D'ÉCHANGE ENTRE OLIVETTI-LOGABAX ET OLIVETTI

Le Groupe Olivetti propose aux actionnaires d'Olivetti-Logabax une Offre Publique d'Échange qui permettrait de reporter leur investissement dans la filiale française sur la société mère. Cette Offre Publique d'Échange, qui a débuté le 29 novembre et se termine le 27 décembre 1988, donne la possibilité aux actionnaires d'Olivetti-Logabax, dont 88,23 % du capital est déjà contrôlé par Olivetti International, d'échanger la totalité des actions non détenues par elle contre des actions ordinaires Ing. C. Olivetti & C. S.p.A. coté sur la Bourse de Paris, à raison de six actions ordinaires Olivetti S.p.A. pour une action Olivetti-Logabax.

Cette offre est cohérente avec la nouvelle structure du Groupe Olivetti (trois sociétés distinctes par secteur de marché/produits) qui se reflète dans l'organisation de ses filiales étrangères. Au sein d'Olivetti-Logabax, deux structures dédiées à la bureautique d'une part et à l'infor-

matique et aux réseaux d'autre part opéreront de façon indépendante, sous l'autorité opérationnelle des unités de compétence de la Maison-Mère. Une telle évolution rend moins significative et nécessaire la coexistence sur le marché boursier français de plusieurs entités (Maison-mère et Filiales). À l'issue de cette Offre Publique d'Échange, Olivetti-Logabax demandera sa radiation du Second Marché.

Cette Offre Publique d'Échange permettra aux actionnaires de recevoir en échange de leurs titres Olivetti-Logabax des titres d'une société cotée à Paris comme à Bruxelles, Genève, Francfort, Milan et Vienne. Il est aussi à noter que, à cause de la croissance plus élevée des secteurs de l'informatique et de la bureautique au niveau mondial dans les deux dernières années, la rentabilité du Groupe Olivetti a été supérieure à celle de la filiale française.

Une note d'information ayant reçu le visa de la C.O.R. n° 88-450 en date du 29.11.88 est tenue à la disposition des actionnaires au siège social de la Société Olivetti-Logabax Cédex 69 - 92047 Paris La Défense.

OLIVETTI sur Minitel composer le 36-16 LMBOURSE puis CERUS

olivetti

OCASION OU JAMAIS DE PASSER LA MOTO
8950 F

Économie

COMMERCE INTERNATIONAL

La conférence ministérielle du GATT

Le dossier agricole donne lieu à une vive empoignade entre Européens et Américains

MONTRÉAL
de notre envoyé spécial

Les Etats-Unis et la Communauté se sont vivement heurtés sur l'agriculture au cours des deux premières journées de la session ministérielle dite « à mi-parcours » de l'Uruguay round - qui se tient du 5 au 8 décembre à Montréal dans le cadre du GATT (Accord général sur le commerce et les tarifs). Mardi 6 décembre, M. Richard Lyng, le ministre américain de l'Agriculture, a brutalement annoncé la couleur : « Le GATT devrait déclarer illégales les subventions qu'accorde la Communauté pour exporter ses produits agricoles vers les pays tiers », a-t-il expliqué, révélaient ainsi le peu de cas que faisait l'administration américaine de l'engagement pris en 1986 à Punta-del-Este de rechercher une méthode équilibrée où chacun acquiescerait son dû pour assainir l'agriculture mondiale.

Le commissaire européen chargé des affaires agricoles, estimant que la discussion dans ces conditions n'avait guère de sens, a alors quitté la salle. L'incident, même s'il n'a pas eu de suites, témoigne du fossé qui sépare la position des Etats-Unis de celle de la CEE. « J'ai pu constater que la position des Etats-Unis était très fermée, et qu'on pouvait s'interroger sur les chances d'arriver à un accord », estimait mardi M. Henri Nallet, le ministre français de l'agriculture.

De fait, un négociateur américain rappelait au même moment que tout compte fait l'Uruguay round - était prévu pour durer jusqu'à la fin de 1990 et qu'un échec à Montréal ne serait guère qu'un contretemps sans gravité. Un langage qui laisse perplexes quand on se souvient de l'insistance avec laquelle les porte-parole de Washington réclamaient il y a peu de temps encore des résultats tangibles pour cette réunion « à mi-parcours ». C'est, il est vrai, presque la règle dans ce genre de rencontres : la tension monte au cours de la première phase des pourparlers. Et il reste deux jours pleins aux quarante-deux ministres présents à Montréal pour rapprocher les points de vue. Trouver un compromis autre que de pure habillage entre les thèses américaines et communautaires constituera cependant une performance de taille.

Impavides sur leur position

Les Etats-Unis campent en effet, impavides, sur leur position initiale : il leur faut l'élimination complète des subventions accordées à l'agriculture d'ici dix ou à la rigueur quinze ans. Faute de s'être tenu sur un tel objectif à long terme, ils refusent de débiter des mesures d'effet immédiat que préconise la CEE pour entamer le processus d'assainissement des marchés et consolider le raffermissement des cours. Cette tactique du tout ou rien déconcerte la Communauté, mais aussi certains pays du groupe de Cairns (1), tels l'Australie ou le Canada. Ces derniers ne voient pas pourquoi faire ainsi la fine bouche devant des mesures à court terme qui, conçues par la CEE comme une première

étape, auraient comme résultat de grossir les recettes des pays exportateurs.

« Que veulent exactement les Etats-Unis ? », se demandait M. Henri Nallet. « Sur le point de quitter l'administration, face à un Congrès supposé hostile à tout programme d'assainissement qui imposerait des sacrifices aux « farmers », la position maximaliste à laquelle ils s'accrochent est encore pour eux la plus confortable. Car ils seraient incapables d'imposer des mesures à court terme », commentait un fonctionnaire de la Commission européenne. MM. Richard Lyng et Clayton Yeutter, le ministre de l'Agriculture et le représentant spécial du président pour les négociations commerciales, s'ingénient eux-mêmes à brouiller les cartes, en faisant valoir en privé qu'il ne leur est pas possible d'envisager de mettre l'administration Bush dans l'embarras, alors qu'ils sont sur le point de quitter leur poste. De fait, la désignation mardi par le président Bush, en pleine session du GATT, de Mme Carla Hills pour succéder à M. Yeutter au poste de représentant spécial pour les négociations commerciales n'est de nature ni à renforcer le main de ce dernier ni à éclaircir les Etats-Unis sur ce que cherchent vraiment les Etats-Unis.

Les trois points de la Communauté

La position de la Communauté tient en trois points :

1. Elle refuse d'envisager la suppression complète des subventions accordées aux paysans, une solution jugée irréalisable, mais elle est prête à débiter d'un programme progressif de réduction du soutien aux agriculteurs.
2. La réduction du soutien devra porter sur l'ensemble des aides à l'agriculture, et pas uniquement sur les subventions à l'exportation. Les Etats-Unis, la Nouvelle-Zélande et d'autres, qui jusqu'ici n'ont guère agi pour maîtriser leur production, doivent prendre en charge une part du fardeau.
3. La Communauté entend faire reconnaître et prendre en compte ce qu'elle a fait depuis 1986 pour reformer sa politique agricole commune et réduire ses excédents. Selon les calculs de la Commission européenne, le soutien accordé aux agriculteurs de la CEE a été réduit de 12 % à 15 % depuis 1986, et la mise en œuvre des « stabilisateurs » agricoles décidée par le conseil européen en février 1988 entraînera une diminution supplémentaire de 5 % à 6 % d'ici à 1990. Ce total d'environ 20 % doit en quelque sorte figurer au crédit de la CEE.

D'autres embêches

Cette position a été réaffirmée avec force par les Douze, qui se sont mis d'accord sur une série d'amendements à apporter à un texte préparé par le groupe de négociations agricoles du GATT afin de servir de base aux débats de Montréal. Un document qui comportait des dérivés jugés dangereux, et que la Commission comme les Etats membres n'ont pas voulu laisser passer.

« La cohésion communautaire a joué comme jamais », a constaté, très satisfait, M. Henri Nallet. Cependant, le blocage du dossier agricole préoccupe le camp européen, où l'on hésite sur la manière d'interpréter l'attitude américaine. Quel qu'il en soit, on redoute, en cas d'échec, la mise en chantier accélérée à Washington d'un *farm bill* par lequel les Etats-Unis s'arrogeraient le droit de régler leurs difficultés agricoles par des décisions unilatérales.

La négociation sur la libéralisation des échanges de services — un

des quatre grands chapitres du rendez-vous de Montréal — paraît, elle aussi, semée d'embêches. Aux réticences traditionnelles de plusieurs pays du tiers-monde, qui craignent que l'opération ainsi projetée ne profite exclusivement aux pays industrialisés, est venue s'ajouter une nouvelle dispute entre la Communauté d'une part, les Etats-Unis et le Japon d'autre part. Quelle forme doit prendre une telle libération ? Les Japonais, les Américains, répondent qu'ils sont prêts à accorder le « traitement national » aux banques, aux compagnies d'assurance ou à toute autre entreprise de services de pays partenaires du GATT qui voudraient s'installer chez eux.

« Le « traitement national » ne suffit pas ; ce qui compte, c'est l'accès effectif aux marchés », a expliqué M. Jean-Marie Rausch, le ministre français du commerce extérieur. Telle est en effet la position de la CEE, qui, à la veille du grand marché sans frontières de 1993, redoute de se faire duper. Serait-il sage, en effet, d'ouvrir un marché de trois cent cinquante millions de consommateurs aux entreprises américaines ou japonaises, pour se satisfaire en contrepartie d'un « traitement national » en principe non discriminatoire, mais néanmoins, l'expérience le prouve chaque jour, bien incertain ?

PHILIPPE LEMAÎTRE.

(1) Trente pays, producteurs agricoles, faisant valoir qu'ils ne subissent pas leurs exportations.

CONJONCTURE

Devant la progression des crédits à la consommation

La Banque de France veut surveiller l'endettement des ménages

Les ménages français, dont le taux d'épargne diminue régulièrement depuis des années, s'endettent de plus en plus. La progression des crédits à la consommation, dits de trésorerie, est encore de 22 % l'an, après les augmentations de 33 % en 1987 et de 40 % en 1988 et ce rythme peut engendrer des situations difficiles. En conséquence la Banque de France va étudier la mise en place d'un dispositif de surveillance de cet endettement, actuellement très mal connu puisque les crédits consentis aux particuliers ne sont pas centralisés, pas plus en principe que les incidents de paiement, à la différence de ceux des entreprises, tous consignés à la Centrale des bilans auprès de l'Institut d'émission.

Il s'agirait de mettre en fiches soit la connaissance des engagements globaux des ménages — objectif très large et très ambitieux, — soit, mesure plus limitée, la centralisation des impayés. Selon M. de Larosière, gouverneur de la Banque de France, c'est une « action de surveillance à caractère macro-économique et pas seulement un outil donné aux établissements de crédits pour déceler les mauvais payeurs ».

Le projet, qui sera discuté avec la profession et soumis à la Commission nationale informatique et liberté (CNIL) ne revêtira pas un caractère inquisitorial mais devrait permettre de mieux maîtriser le phénomène de l'endettement. Interrogé

sur la possibilité de limiter le crédit à la consommation en cas d'excès, M. de Larosière a rejeté tout recours à l'encadrement sélectif et quantitatif de ce crédit. En revanche, il recommandera aux établissements d'être plus conscients de ce phénomène et d'éviter toute publicité trop agressive, notamment auprès des jeunes.

Ce faisant, il rejoint les préoccupations de Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat chargée de la consommation, qui, au début de novembre, a demandé au comité des usagers des services bancaires, présidé par M. Denis Kessler, et au Conseil national de la consommation, une étude sur l'endettement des Français, certes encore moins important qu'à l'étranger, mais qui, dans certains cas, peut devenir préoccupant.

Une croissance contenue de la masse monétaire

L'Association des sociétés financières (ASF) qui regroupe les établissements de crédit spécialisés a mis en route depuis octobre dernier un centre professionnel des incidents de paiement, auquel participent vingt-cinq établissements, représentant 70 % de l'endettement des particuliers et dont le fichier contient déjà un million de noms, avec l'accord de la CNIL et donc, en principe, celui des associations de consommateurs.

M. de Larosière a indiqué par ailleurs que le rythme global des cré-

dits, après une accélération en début d'année, tendait à se stabiliser après la fin du trimestre sur une tendance annuelle de 11,8 %. En revanche, le rythme de progression des seuls crédits bancaires reste proche de 17 % par an, plus important que prévu.

En ce qui concerne la progression de la masse monétaire M2 (monnaie en circulation, dépôts à vue, placements à vue, tels que livrets de Caisse d'épargne et de banques) elle aura respecté en 1988 les objectifs fixés en début d'année, soit 4 % à 6 % par an.

Cette performance a été obtenue en dépit d'une croissance plus rapide que prévu du produit intérieur brut (PIB), 3,5 % en volume et 7 % en valeur en 1988, contre une estimation initiale de 2,2 % et 4,8 %. Si la masse M2 n'a pas augmenté davantage, c'est en raison d'un net renforcement de la vitesse de circulation de la monnaie, phénomène classique en période de croissance de l'économie. Il est prévu pour 1989 une progression du PIB de 5 % en valeur, dont 2,6 % en volume, en retrait par rapport à 1988. L'objectif de croissance de M2 restera fixé de 4 % à 6 %, la politique monétaire de la Banque de France devant lui permettre de rester vigilante pour éviter tout dérapage de nature à relancer l'inflation et à dégrader encore davantage la balance commerciale.

FRANÇOIS RENARD.

(Publicité)

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

Contrat d'épandage aérien

Programme de Lutte contre l'Onchocercose

Afrique de l'Ouest



L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) procèdera prochainement à un appel d'offres concernant la fourniture d'hélicoptères et d'avions, ainsi que des moyens d'appui et des services nécessaires à la poursuite des opérations d'épandage aérien menées par le Programme de Lutte contre l'Onchocercose en Afrique de l'Ouest. Ce Programme est actuellement mis à exécution par l'OMS dans les pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Sierra Leone et Togo. Une base aérienne est située à Odienné (Côte d'Ivoire) et une seconde à Kara (Togo).

Les opérations consistent à appliquer des quantités précises de larvicide sur les cours d'eau où se trouvent les gîtes larvaires des mouches qui transmettent l'onchocercose. Les circuits à effectuer en vol, les cours d'eau à traiter et le type et la quantité de larvicide à appliquer sont définis dans un plan hebdomadaire dont le strict respect conditionne le succès des opérations. Des hélicoptères seront également utilisés pour la surveillance des cours d'eau. La longueur totale des cours d'eau à traiter et à surveiller dans la zone d'application du Programme pendant la durée du contrat est de l'ordre de 50 000 km pendant la saison des pluies, les opérations s'effectuant sur un kilométrage réduit pendant la saison sèche.

Jusqu'à présent, les hélicoptères Hughes 500D et E et les avions Turbo Thrush ont donné de bons résultats pour ces opérations, mais d'autres modèles d'hélicoptères ou d'avions présentant des performances semblables ou supérieures et possédant les caractéristiques requises pour ce type d'exploitation seront également pris en considération. Le carburant sera fourni par l'OMS.

Cinq formules de larvicide sont actuellement utilisées dans les cours d'eau de la zone considérée, mais d'autres pourraient être adoptées pendant le cours de l'exécution du contrat. Il sera donc essentiel de pouvoir mettre au point et fournir du matériel d'application qui soit compatible avec les formulations de larvicide utilisées et qui convienne aux besoins évolutifs du Programme.

Le prochain contrat portera sur une période de trois ans (1990-1992) et nécessitera, chaque année, une flotte de quatre hélicoptères du mois de janvier au mois d'avril, effectif qui sera porté à six hélicoptères de mai à décembre plus un ou deux avions chaque année selon les conditions qui seront précisées dans l'appel d'offres. Un minimum garanti de 55 heures de vol par mois par hélicoptère tenu de rester opérationnel et de 50 heures de vol par avion tenu de rester opérationnel, sera payé pour la durée du contrat. L'Organisation pourra demander la mise en service d'hélicoptères supplémentaires, jusqu'à un maximum de cinq appareils, pour faire face à tout moment à l'accroissement éventuel des opérations pendant la période couverte par le contrat, la rémunération étant alors calculée sur la même base que pour les hélicoptères de l'effectif de base mentionnés plus haut. Un hélicoptère et un avion supplémentaires devront également être tenus prêts à assurer les remplacements en cas de nécessité. Enfin, un avion de liaison devra être disponible pendant toute la durée du contrat, la rémunération, au service de l'Organisation, étant calculée sur la base d'un minimum de 25 heures de vol par mois.

Seules les entreprises capables d'assurer les opérations d'épandage aérien dans le cadre du Programme de Lutte

contre l'Onchocercose sans compromettre le succès continu du Programme seront invitées à soumissionner. Ces entreprises devront par conséquent :

1. avoir une structure de gestion d'une efficacité éprouvée, capable d'assumer la responsabilité de l'ensemble des opérations aériennes requises; l'Organisation ne pourra accepter les offres émanant de consortiums ayant une structure de gestion complexe et il ne sera possible de sous-traiter une partie quelconque du travail qu'avec son accord préalable;
2. avoir non seulement suffisamment de personnel (pilotes, ingénieurs et personnel au sol), mais aussi le matériel et les moyens financiers voulus, pour assurer la maintenance d'une flotte opérationnelle pouvant atteindre 12 hélicoptères et 3 avions, en des lieux situés loin de leurs bases;
3. être bien établie et reposer sur des bases financières solides;
4. avoir acquis une expérience appréciable en matière d'opérations d'épandage aérien de grande envergure visant à lutter contre les vecteurs en Afrique ou dans d'autres pays tropicaux en développement;
5. avoir une expérience éprouvée en matière de mise au point de matériel d'épandage spécialisé;
6. disposer d'un personnel administratif, de pilotes et d'un personnel d'entretien parlant français couramment et capables de s'exprimer convenablement en anglais, ou l'inverse;
7. être capable d'établir des contrats d'une durée minimale d'un an avec les pilotes et d'entretenir une réserve de pilotes expérimentés, en sus de l'effectif strictement nécessaire pour les opérations aériennes.

Les entreprises qui souhaitent soumissionner sont invitées à écrire à l'adresse indiquée ci-dessous, en mentionnant sur l'enveloppe « Contrat d'épandage aérien OCP »; elles devront donner à l'Organisation suffisamment d'informations pour prouver qu'elles remplissent bien les conditions requises, formuler, le cas échéant, leurs propositions de sous-traitance et préciser sous quelle forme elles se proposent d'effectuer le versement des garanties de soumission, de bonne exécution et de paiement, respectivement égales à 10, 25 et 20 % du montant prévu du contrat.

Tous ces renseignements, qui demeureront strictement confidentiels, devront être donnés en anglais ou en français et parvenir à l'Organisation avant le 16 janvier 1989.

Les entreprises ayant adressé une réponse jugée satisfaisante seront invitées à soumissionner et recevront un appel d'offres détaillé. Elles seront convoquées à assister à des réunions d'informations sur les lieux d'exécution du Programme pendant la semaine commençant le 13 février 1989.

Il importe de noter que l'adjudication ne s'effectuera pas uniquement sur la base des coûts, mais qu'elle tiendra également compte de la valeur technique de l'offre soumise.

Monsieur l'Attaché de Liaison
Programme de Lutte contre l'Onchocercose
Organisation mondiale de la Santé
1211 Genève 27
Suisse

Jusqu'au 16 janvier 1989
à LA RÉGLE À CALCUL

L'OCCASION
OU JAMAIS
DE PASSER
À LA MICRO

La 7300 de TOSHIBA
Le micro-ordinateur personnel, autonome et compatible

La MALLETTE MAGNETIC WORKS
Le logiciel intègre MICROSOFT WORDS et tout le nécessaire pour débiter

+ 1/2 journée de formation

Un financement immédiat sur place par Crédit et Carte Avance

8950 F TTC

LA RÉGLE À CALCUL
45 bd St-Germain, 75005 Paris
Tel. : 01 4325.68.88

هكذا من الأصل

كلذا من الأصل

Marchés financiers

Le japonais Nomura et le britannique Natwest entrent dans des sociétés de Bourse

Dans le cadre de la modernisation de la Bourse qui autorise l'ouverture du capital des sociétés de Bourse à des établissements français ou étrangers, deux nouvelles associations ont été présentées mardi 6 décembre. Tout d'abord, Nomura Securities, la première firme de courtage au monde, a annoncé son entrée progressive dans le capital de François Dufour Kervern. Sa prise de participation initiale de 3% sera rapidement portée à 10%. Le géant japonais rejoint ainsi dans la sixième charge française trois autres partenaires : la Banque NSM (30%), la Caisse de dépôts (10%) et l'UAP (10%), entrés au mois de février dernier. Les 40% restant sont entre les mains des associés et du personnel de la société de Bourse. Au même moment, le premier groupe bancaire britannique, National Westminster Bank (Natwest), présentait les modalités de la société Sellier. Aux termes de l'accord signé entre les deux parties, la filiale française de Natwest reprendra, dès le début de l'année 1989, l'intégralité du capital de cette société qui, avec ses 176 millions de francs de chiffre d'affaires, s'inscrit parmi les dix premiers de la place. La firme sera présidée par son actuel directeur général, M. Patrick Pouppon, en remplacement de M. Patrick Sellier, nommé conseiller du président. Elle participera au réseau international du groupe britannique présent à Londres, à New-York et à Tokyo. Amorcés dès le mois de juillet 1987, les prises de participations minoritaires et les rachats de sociétés de Bourse se sont accélérés jusqu'au mois de février dernier. Après une pause, le mouvement a repris récemment et, à ce jour, sur les quarante-cinq établissements parisiens, trente et un d'entre eux ont concrétisé leurs projets. Avec ces deux nouvelles arrivées, les étrangers sont présents à des degrés divers dans onze sociétés de Bourse. Les britanniques sont désormais au nombre de cinq (James Capel, Warburg, Barclays, Kleinwort Benson et Natwest). Viennent ensuite les américains (J.P. Morgan et Bankers Trust), suivis par les suisses (Société de banque suisse), le néerlandais Amro Bank, l'italien Istituto Bancario San Paolo di Torino et désormais le japonais Nomura.

NEW-YORK, 6 décembre ↑ La hausse se poursuit

Pour la seconde séance consecutive, les cours ont monté, mardi, à Wall Street. Amorcé peu après l'ouverture, le mouvement s'est poursuivi en s'accroissant durant presque toute la séance. A la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 2 149,36, soit à 25,61 points au-dessus de son niveau précédent. Le bilan de la journée a été conforme à ce résultat. Sur 1 967 valeurs traitées, 899 ont monté, 546 ont baissé et 522 n'ont pas varié. La stabilisation du dollar et la détente observée sur le front des taux d'intérêt ont encouragé les opérateurs à prendre des positions. Mais le marché a surtout été favorablement influencé par un rumeur selon laquelle l'URSS aurait proposé une forte réduction des forces armées des deux camps. Dans la mesure où la nouvelle se vérifiait et que les Etats-Unis accepteraient la proposition, le résultat en serait une réduction des dépenses militaires et parant du déficit budgétaire. L'activité a encore un peu augmenté, et 158,34 millions de titres ont été échangés, contre 144,7 millions la veille.

PARIS, 7 décembre ↑ Ennui

L'ennui semble avoir gagné le place parisienne, qui a peu réagi à la nouvelle performance de Wall Street ni au nouveau record de la Bourse de Tokyo, où l'indice Nikkei a franchi, pour la première fois, la barre des 30 000 yens. A l'image de la veille, la progression de l'indice des industrielles fut modérée. Il s'établissait à 6 589,4, contre 6 486,20 mardi, et n'y a rien d'inhabituel, estimait un spécialiste, rapportant que nombre de ses collègues préfèrent actuellement consolider les performances réalisées depuis le début de l'année sur le marché français, qui a vu l'indice des 50 % pour l'heure le volume des transactions continue d'être réduit, preuve de l'attentisme ambiant. Les investisseurs réfléchissent à l'année 1989 et chacun y va de son analyse. Les experts de la Banque Indosuez prévoient un relatif ralentissement de la croissance mondiale dans l'ensemble des pays de l'OCDE, qui reviendrait à 4 % à 3 %. Toutefois, cette évolution serait amortie, le Japon et l'Espagne connaissant nettement au-dessus, les Etats-Unis dans la moyenne et la France légèrement en dessous. Sa croissance s'établirait entre 2,8 % et 2,9 %, contre 3,2 % pour l'année en cours. Ces spécialistes envisagent une certaine instabilité monétaire durant le premier semestre à l'échelle internationale avec une tension sur les taux à court terme américains. Le franc devrait rester fragile sans pour autant connaître dans l'immédiat un réajustement au sein de l'UEM. Le Banque d'affaires Shearson Lehman Hutton, a, pour sa part, confirmé son intérêt pour le marché français des actions, tout comme d'autres sociétés d'affaires.

PARIS: Second marché (sélection) Table with columns: VALEURS, Cours préc., Dernier cours, VALEURS, Cours préc., Dernier cours. Includes various stock market data and a 'LA BOURSE SUR MINITEL' logo.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

UNIGESTION S. A.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'UNIGESTION S. A., qui s'est tenue le 24 novembre 1988 à Genève, a approuvé l'augmentation de capital de 75 000 000 FS à 94 000 000 FS par l'émission de 38 000 nouvelles actions, à savoir : 13 500 actions au porteur B nouvelles de 500 FS nominal chacune, avec droit de souscription des anciens actionnaires, à raison d'une action nouvelle pour 20 actions nominatives A de 100 FS nominal chacune, à un prix de souscription de 1 300 FS et 24 500 actions porteur B de 500 FS nominal chacune, à l'exclusion des droits de souscription des anciens actionnaires, réservées à un placement auprès d'investisseurs institutionnels et privés, émises au prix unitaire de 1 700 FS. Ces nouvelles actions donneront droit à un quart du dividende 1988. Cette augmentation de capital apportera à UNIGESTION 59 200 000 FS de fonds propres supplémentaires (sous déduction des frais d'émission et de participation à l'accroissement éventuel des fonds propres de la BSI. D'autre part, afin de renforcer le conseil d'administration, ont été élus en qualité d'administrateurs pour une durée statutaire de trois ans :

Table with columns: VALEURS, Cours de la veille, Cours du 6 déc. Includes stock prices for various companies like Alcatel, A.T.T., Bompas, etc.

LONDRES, 6 décembre ↑ Légère hausse

La journée de mardi a été placée sous le signe de la fermeté à Londres, et l'indice Footsie a terminé en hausse de 5,8 points à 1 787,4. L'ambiance était, à nouveau, redoublée calme, avec 466 millions de titres échangés, contre plus de 600 millions la veille. La cotation du titre British Steel décroît une fois encore les opérateurs, à 60,75 pence. Sur le front des OPA, le groupe d'ingénierie australien Australasian National Industries (ANI), qui avait annoncé le 3 novembre son offre de rachat amical sur la firme britannique du même secteur Aurora, annonçant, en milieu d'après-midi, qu'il détenait 58 % de la société. Le raider new-yorkais Agster Edelstein avait signalé comme préliminaire au groupe de distribution Storehouse. Des rumeurs affirmaient qu'il aurait acquis près de 5 % de ce groupe constitué fin 1985 par la fusion de Habitat, Molteni et British Home Stores. La banque d'affaires Morgan Grenfell était en hausse après l'annonce de sa décision de cesser ses activités de gestion de portefeuille (sans maintien) sur les actions et les fonds d'Etat. Le groupe électronique Plessey était orienté à la hausse, soutenu par des bruits selon lesquels un chevalier blanc allait lancer une offre-cpa, après l'offre conjointe de GEC et de l'allemand Siemens.

TOKYO, 7 décembre ↑ Au-dessus des 30 000 points

Et de deux. La Bourse de Tokyo a encore une fois battu, mercredi, un record d'altitude. Mais timide la veille, son ascension a été fulgurante. A telle enseigne que, pour la première fois, de l'histoire, l'indice Nikkei a franchi les 30 000 points, mais l'a franchi à la cote de 30 050,32 avec un gain de 381,44 points (+1,3 %). L'événement avait été pronostiqué dès le début de l'année. Selon un professionnel, cette ascension s'est concentrée sur les valeurs de l'électronique, celles que Sony, Nec et TDK, bénéficiaires de la remontée du dollar. Une très forte activité a régné, et près de 2 milliards de titres ont changé de mains.

Marché des options négociables le 6 décembre 1988

Table with columns: VALEURS, PRIX exercice, OPTIONS D'ACHAT (Décembre, Mars), OPTIONS DE VENTE (Décembre, Mars). Includes data for Accor, CGE, EIP-Agribat, etc.

MATIF Notionnel 10 % - Cotation en pourcentage du 6 déc. 1988

Table with columns: COURS (Déc. 88, Mars 89, Juin 89), PRIX D'EXERCICE (Mars 89, Juin 89, Mars 89, Juin 89). Includes data for Notionnel 10%.

INDICES CHANGES BOURSES

Table with multiple columns for CHANGES (Dollar), BOURSES (PARIS, LONDRES, NEW-YORK, TOKYO) and INDICES (FRANCOFORT, TOKYO, MARCHÉ MONÉTAIRE).

FAITS ET RÉSULTATS

Matra : 1,5 milliard de francs d'obligations à durée indéterminée... Morgan Grenfell supprime 450 emplois... La banque d'affaires britannique Morgan Grenfell a décidé de cesser ses activités de « maintien de marché » (market making) sur les actions, les fonds d'Etat, les titres convertibles et les options... Clusters d'investissement : le différé d'imposition est porté à dix ans... La Banque, créée il y a cent cinquante ans, a déclaré que le coût total de ces suppressions d'emplois et indemnités atteindrait environ 110 millions de francs... Clusters d'investissement : le différé d'imposition est porté à dix ans... La Banque, créée il y a cent cinquante ans, a déclaré que le coût total de ces suppressions d'emplois et indemnités atteindrait environ 110 millions de francs...

GARONOR 1ère CHAÎNE EUROPÉENNE DE CENTRES DE TRANSIT DE STOCKAGE ET DE DISTRIBUTION. Includes statistics like +30% and +20 000 m³, and contact information for Le Monde Publicité Financière.

Haim ZAFRANI Kabbale, vie mystique et magie. Judaisme d'Occident musulman. Histoire et actualité. La vie quotidienne et l'imaginaire social castillan et judéo-maghrébin. Includes a portrait and contact info for Maisonneuve & Larose.

Marchés financiers

BOURSE DU 7 DECEMBRE

Cours relevés à 14 h 52

Comptant	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%	Comptant	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%	Comptant	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%	Comptant	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%
3642	C.A.L. 3%	3810	3785	3800	- 0,25	Comptant	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%	Comptant	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%	Comptant	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%
1048	B.A.P. T.P.	1058	1056	1056	...	Comptant	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%	Comptant	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%	Comptant	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%
1146	C.F.P. T.P.	1185	1184	1188	...	Comptant	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%	Comptant	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%	Comptant	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%
1078	Bank. T.P.	1388	1388	1388	...	Comptant	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%	Comptant	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%	Comptant	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%
1265	Rhone-Poul. T.P.	1247	1247	1247	...	Comptant	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%	Comptant	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%	Comptant	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%
1274	Thomson T.P.	1287	1286	1286	...	Comptant	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%	Comptant	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%	Comptant	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%
525	Autos	544	545	548	+ 0,15	Comptant	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%	Comptant	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%	Comptant	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%
525	Autos	544	545	548	+ 0,15	Comptant	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%	Comptant	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%	Comptant	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%
525	Autos	544	545	548	+ 0,15	Comptant	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%	Comptant	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%	Comptant	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%

Comptant (suite) / SICAV (suite) / 6/12

Comptant	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%	SICAV	VALEURS	Emission	Rachat	VALEURS	Emission	Rachat	VALEURS	Emission	Rachat								
1048	B.A.P. T.P.	1058	1056	1056	...	Comptant	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%	Comptant	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%	Comptant	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%
1146	C.F.P. T.P.	1185	1184	1188	...	Comptant	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%	Comptant	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%	Comptant	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%
1078	Bank. T.P.	1388	1388	1388	...	Comptant	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%	Comptant	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%	Comptant	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%
1265	Rhone-Poul. T.P.	1247	1247	1247	...	Comptant	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%	Comptant	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%	Comptant	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%
1274	Thomson T.P.	1287	1286	1286	...	Comptant	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%	Comptant	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%	Comptant	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%

Cote des changes / Marché libre de l'or

MARCHE OFFICIEL	COURS	COURS	COURS DES BILLETS	MONNAIES ET DEVISES	COURS	COURS
Exco-Unité (E)	5 897	5 884	6 700	Or fin (à la livre)	81500	81600
SD	7 032	7 024	...	Or fin (à la once)	81750	81850
Mécanique (100 F)	341 300	341 300	...	Pièce française (20 F)	280	280
Belgique (100 F)	16 287	16 287	...	Pièce suisse (20 F)	500	500
Payes (100 F)	302 880	302 880	...	Pièce belge (20 F)	472	472
Monnaie (100 F)	51 720	51 720	...	Pièce de 20 dollars	2890	2870
Grande-Bretagne (E)	11 018	11 028	...	Pièce de 5 dollars	1400	1370
France (100 F)	4 022	4 024	...	Pièce de 50 pesetas	3025	3025
Italie (100 Lira)	4 822	4 824	...	Pièce de 10 dollars	485	488
Allemagne (100 M)	407 800	408 040	...	Or Londres
Canada (100 C)	88 250	88 230	...	Or Hongkong
Corée (100 W)	48 570	48 520	...	Or Zurich
Portugal (100 Esc)	5 242	5 241	...	Or Singapour
Canada (100 C)	4 885	4 884	...	Argent Londres
Japan (100 Yen)	4 883	4 858	...			

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements : 45-55-91-92, poste 4330

كندا من الأصل

هكذا من الأصل

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	ARTS ET SPECTACLES	ÉCONOMIE	SERVICES	TÉLÉMATIQUE
5 M. George Bush a complété l'équipe économique de sa future administration. 6 M. Arafat reçu à Stockholm en chef d'Etat. - Chine: un réformateur à la tête du PC tibétain. 7 Grande-Bretagne: le vote de la loi antiterroriste.	10 La censure, le centre et la situation sociale. 11 Au Sénat, le budget des affaires étrangères. - Elections législatives partielles: M. Bernard Tapie à nouveau candidat à Marseille.	12 Le renforcement des pouvoirs du Conseil supérieur de l'audiovisuel devrait satisfaire les contrariétés. 13 La quietude des riverains du surgénérateur de Creys-Malville. 14 Plusieurs peines de vingt ans requises au procès de la « pizza connection ».	21 à 23 Camille Claudel, un film de Bruno Nuytten: un entretien avec Isabelle Adjani. DÉBATS 2 Emploi: « Pantouffes publiques, charentaises privées », par Bernard Maris.	35 La poursuite des conflits sociaux. - Point de vue: P et T, un débat pour le service public, par Paul Quilès. 36 La Japon et l'aide au tiers-monde. 37 La Banque de France et les crédits à la consommation. 38-39 Marchés financiers.	Abonnements 2 Annonces classées 30 à 33 Carnet 34 Météorologie 29 Radio-télévision 29 Expositions 24 Spectacles 25 à 28	● RATP: le point heure par heure sur le traficAVIS ● JUDO: gagnés deux places pour le Mastor de BercyJLX ● Un cil sur la cotte, l'autre sur votre portefeuilleBOURSE 36 15 Tapez LEMONDE

Le conflit à la RATP

Détente dans les transports parisiens

C'est finalement à 13 h 30 le mercredi 7 décembre, après une ultime entrevue avec la direction de la RATP, que les quatre syndicats des « modérés » (CFDT, CFV, FO-exécution et machinistes autonomes), qui avaient fait front commun pour obtenir 300 F (dix points) d'augmentation pour tous les salariés en 1989, ont finalement accepté de signer le protocole d'accord mis au point avec la direction dans la nuit de lundi à mardi.

Avant même que soit annoncée cette signature, une certaine détente s'était manifestée mercredi matin sur les transports parisiens.
- Sur le RER, les lignes A et B étaient toujours arrêtées, à l'exception des services réduits aux heures d'affluence sur la ligne A, entre Nation et Boissy-Saint-Léger d'une part, Torcy de l'autre, ainsi qu'entre Auber et Saint-Germain-en-Laye, sur la ligne B entre Denfert-Rochereau et Saint-Rémy-Lacbeuvre.

- Dans le métro, quatre lignes fonctionnaient normalement vers 9 heures (3, 7, 9, 12), trois (5, 6, 10) à 85-95 %, quatre (4, 8, 13, et surtout la 1, partiellement interrompue) étaient très perturbées, deux (2 et 11) totalement interrompues, faute de matériel.

- Sur le réseau des autobus, le trafic était assuré à 63 % en début de matinée. Aucun dépôt n'avait été bloqué. Deux dépôts (Lagny, Gonesse) fonctionnaient normalement, quarante entre 60 % et 75 %. Trois seulement fonctionnaient à nettement moins de la moitié de la normale.

(Lire nos Informations page 35.)

Reprise à l'atelier de Rueil-Malmaison

Le travail a repris mercredi 7 décembre au matin, dès 7 h 30, à 100 %, à l'atelier RATP de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) où sont réparés et entretenus un tiers environ des rames de la ligne A du RER.

Cette décision a été prise mardi soir au terme d'une journée marathon, au cours de laquelle les salariés ont tenu plus de cinq heures d'assemblées générales, reportant d'heure en heure leur décision et laissant filtrer des informations contradictoires. Vers 16 heures mardi, les représentants du personnel ont eu une longue entrevue avec le chef de centre, en liaison téléphonique avec la direction générale de la RATP. Ils ont obtenu la levée de toutes les sanctions disciplinaires et la promesse d'une « ouverture imminente de négociations spécifiques aux ateliers de réseau ferré », notamment sur le paiement des jours de grève.

Curieusement, les représentants syndicaux et les délégués du personnel ont catégoriquement refusé de s'expliquer devant la presse, niant même qu'une reprise du travail ait été décidée. Les raisons de cette attitude résident vraisemblablement dans le climat de demi-défaite et d'arnaque qui a marqué, ici, la reprise: les agents n'ont pas obtenu ce qu'ils souhaitaient mais ont dû

Quatre firmes échangent des actions contre de nouveaux titres à Wall Street

Quatre firmes américaines: American Express, Dow Chemical, Pfizer et Sara Lee, ont décidé de réaménager leur capital pour décourager les « raiders » éventuels. Sous la houlette de la banque d'affaires Shearson Lehman Hutton, elles vont proposer d'échanger une partie de leurs actions contre des titres d'un genre nouveau appelés USU (Unbundled Stocks Units).

Ainsi, en cas d'accord de la SEC (Securities Exchange Commission), les groupes proposeront à chaque fois contre une action un panier de trois titres: une obligation à trente ans, une action privilégiée et un droit de souscription à une action ordinaire. Cette mesure leur permettra de réduire le nombre de titres en circulation afin de se prémunir contre toute tentative de prise de contrôle hostile. Les nouveaux titres seront cotés au New York Stock Exchange.

Selon Shearson Lehman, les échanges, s'ils sont totalement réalisés, devraient porter sur 5 milliards de dollars (30 milliards de francs). American devrait racheter 14 % de son capital, Dow Chemical 6 %, Pfizer et Sara Lee 20 %.

Un séisme en Arménie aurait fait de nombreuses victimes

Un violent tremblement de terre de magnitude 7 s'est produit mercredi 7 décembre à 11 h 45 (heure locale, 8 h 45 heure de Paris), dans le nord de l'Arménie, faisant un nombre indéterminé de morts et de grands dégâts, a déclaré l'Agence France-Presse un journaliste de l'agence arménienne de presse Armenpress. Selon des sources informées à Erevan, capitale de la République d'Arménie, plus de 100 personnes auraient trouvé la mort. Le journaliste d'Armenpress a déclaré que cinq ou six régions d'Arménie, situées près de la frontière avec la Géorgie, ont été touchées par ce tremblement de terre. Les villes de Leninakan, Kirovakan, Spitak et Stepanavan ont été, notamment, endommagées. L'agence soviétique Tass n'avait pas encore publié de détails sur la catastrophe à 12 h 30 (heure de Paris).

M. de Wissocq remplacé à la tête de la COGEMA

M. François de Wissocq, PDG de la COGEMA, sera remplacé par M. Jean Syrota, directeur général de l'énergie et des matières premières au ministère de l'Industrie, selon le Canard enchaîné du mercredi 7 décembre. Tant au ministère de l'Industrie qu'au siège de la COGEMA, on se refusait mercredi à tout commentaire, mais l'information de l'hebdomadaire était confirmée au Monde par d'autres sources.

Le mandat de M. de Wissocq vient à expiration en juin prochain, mais M. Fauroux, ministre de l'Industrie, a décidé « d'accélérer » son remplacement selon l'hebdomadaire. M. de Wissocq, nommé président en 1984 de la filiale du commissariat à l'énergie atomique chargée de l'uranium et du retraitement, se verrait reprocher d'avoir perdu 259 millions de francs l'an passé à la suite de mauvais placements sur le MATIF, réalisés par M. Jean-Marie Aletti, financier, recherché depuis.

Nomination de préfets

Le conseil des ministres du 7 décembre a procédé aux nominations suivantes dans le corps préfectoral:
- M. Gérard Deplacé, préfet de la Haute-Savoie, est nommé directeur de l'administration du territoire et des affaires politiques au ministère de l'intérieur, en remplacement de M. Mansillon, nommé préfet de l'Ain.

- M. Bernard Gauthier, préfet hors cadre, est nommé préfet de la Haute-Savoie.
- M. Jean Thiebaut, délégué national à la lutte contre la délinquance, est nommé préfet de police pour les départements de Corse.
- M. Arsène Lux, préfet délégué pour la police auprès du préfet des Bouches-du-Rhône, est nommé préfet hors-cadre et il sera remplacé à son poste par M. Marcel Morin, jusqu'alors préfet délégué pour la police auprès des préfets de la Corse-du-Sud et de la Haute-Corse.

- Augmentation du nombre des détenus au 1^{er} décembre. Le nombre des détenus dans les prisons françaises s'élevait à 45 792 au 1^{er} décembre alors que le chiffre était de 43 352 au 1^{er} novembre. Sur ces 45 792 personnes (43 698 hommes et 2 094 femmes), 24 322 sont des condamnés définitifs, et 21 470 se trouvent juridiquement en détention provisoire, soit qu'ils n'aient pas encore comparu devant une juridiction de jugement - tribunal correctionnel ou cour d'assises - soit, s'ils y ont comparu, en raison des appels ou pourvois en cassation qu'ils ont interjetés ou formés et dont le caractère suspensif fait qu'ils ne peuvent être considérés comme des condamnés.

- SKI ALPIN: Coupe du monde. Le Luxembourgeois Marc Girardelli a remporté, mardi 5 décembre, le slalom de Sestrières (Italie), première épreuve de la saison.

Le numéro du « Monde » daté 7 décembre 1988 a été tiré à 507 272 exemplaires.

Sur le vif Incapables

Vous, je sais pas, mais moi l'en ai mané, vraiment mané, ras le bol! On est là à ruminer nos emmerdes, pauvres vaches, parqués depuis des semaines sur des quais bondés, bloqués dans des embouteillages géants, traînant les pieds dans le froid, dans les flaques, sur des kilomètres de trottoirs noirs de monde. Et on dit rien. Et parce qu'on dit rien, ils font rien, nos princes, rien de rien. Ils règnent, ils ne gouvernent pas. Ils planent, ils survolent un Mirage, en hélicoptère ou en Concorde, ils traversent en vol des forêts de fonction entourées de motards, nos fatigues et nos misères.

Ils palabrent; ouais, on pourrait peut-être envisager un service minimum, faut voir, faut réfléchir. C'est ça, prenez tout votre temps, nous on n'est pas pressés! Ils pleurnichent, on peut bien faire, on est bloqué par la grille des salaires. Si on verse des sous aux infirmières, ça va réveiller les huisseries des ministères. Ben, faites-le sauter, bon Dieu, cette putain de grille toute rouillée, toute pourrie. Qu'est-ce que vous attendez? C'est pour ça qu'on vous a confié nos affaires, c'est pour que vous les preniez en main. Là, maintenant, tout de suite. Au lieu de vous défilier laissant pourrir la situation histoire de préserver la vôtre.

Et l'autre, là, le Jacques, qui a le culor de réclamer qu'on lui confie les problèmes de la circulation. C'est moi, c'est moi le maire de Paris! Et c'est qui, le premier ministre pendant les grandes grèves de 1986, dis, chéri? Quelles mesures t'as prises pour les régler quand t'avais tous les pouvoirs, on peut savoir? Là aussi, là encore, on cause, on discute, on envisage: et si on interdisait le stationnement et si on augmentait les péages sur les routes, et si on fermait le centre-ville aux bagnoles et si on construisait des autoroutes souterraines... Et si ma tante avait des roues, ce serait un autobus!

C'est de notre faute, aussi. Qu'est-ce qu'on leur a demandé quand on les a engagés, mes commies, en mai dernier? Aucune promesse, aucun programme, aucun engagement précis. Mon Mimi s'est contenté d'envoyer à certains d'entre nous, moi je l'ai même pas reçue, une belle lettre bien polie, bien propre, pas une tache, pas une rature, pour nous demander de le garder. Et on a dit: OK. La prochaine fois, faudrait peut-être mettre le barre un peu plus haut et leur faire faire la dictée de Fivot.

CLAUDE SARRAUITE.

Des œuvres de Freud seront publiées en URSS

Plusieurs ouvrages de Sigmund Freud seront publiés en 1989 à Moscou. Les œuvres du père de la psychanalyse n'avaient plus été éditées en URSS depuis les années 20, Freud étant considéré comme « réactionnaire » et « contre-révolutionnaire » par les tenants de l'idéologie stalinienne.

C'est à l'occasion de la visite d'un groupe de psychiatristes français en URSS que l'annonce de la prochaine publication des œuvres de Freud a été faite par M. Mikhaïl Yarovchevski, un responsable de l'Institut de l'histoire des sciences naturelles et des techniques, qui dépend de l'Académie des sciences. Ce dernier nous a confirmé que trois maisons d'éditions moscovites - la Science, Prométhée et l'Instruction publique - allaient publier en 1989 l'Introduction à la psychanalyse, ainsi que des morceaux choisis de Leçons de psychanalyse et Réves. Un troisième ouvrage, intitulé la Psychologie de l'inconscient, composé d'extraits de l'œuvre de Freud, paraîtra également en 1989. Ces volumes seront destinés à un large public puisque leur tirage atteindra trois cent mille exemplaires.

En juillet dernier, un article publié par le quotidien moscovite Komsomol, intitulé « Bonjour docteur Freud », avait évoqué l'hypothèse d'une publication prochaine des œuvres de Freud en URSS.

mais, au dire des responsables des principales maisons d'édition, celle-ci semblait improbable avant plusieurs années.

Selon le docteur Roland Broca (hôpital psychiatrique de Préfontaine, Aisne), qui dirigeait la délégation des psychiatristes français, des œuvres de Jacques Lacan pourraient également être prochainement traduites et éditées en URSS. Plus de cent vingt personnes pratiqueraient actuellement l'analyse freudienne à Moscou sans être inquiétées.

F. N.

OFFREZ-VOUS UN BEAU VÊTEMENT avec la garantie d'un grand maître tailleur.

COSTUMES MESURE
à partir de 2 150 F
PANTALONS 680 F VESTONS 1 480 F
3 000 tissus
Luxueuses draperies anglaises
Fabrication traditionnelle
TAILLEURS, JUPES, MANTEAUX PARDESSUS sur MESURE
UNIFORMES ET INSIGNES MILITAIRES
LEGRAND Tailleur
22, rue du 4-Septembre, Paris - Opéra
Téléphone: 47-42-70-61.
Du lundi au samedi de 10 h à 18 h

Pour choisir Macintosh, où trouver le plus vaste espace d'exposition de Paris?

INTERNATIONAL COMPUTER
LE PLUS COURT CHEMIN VERS MACINTOSH.
26 rue du Renard Paris 4^e • 42 72 26 26

SVM SCIENCE & VIE MICRO

MICRO-INFORMATIQUE: LES OUTILS POUR DÉBUTER

Le guide de vos premiers pas en: traitement de texte, calcul, gestion de fichiers, micro-édition, graphisme, communication, jeu, éducation, programmation et musique.

ÉGALEMENT AU SOMMAIRE:

- Un dossier sur tous les disques CD-ROM.
- Les logiciels intégrés Framework III et OPEN Access II Plus au banc d'essai.

N° 1 DE LA PRESSE INFORMATIQUE

A C D E F G H